L'Economie : les malheurs des PME

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15065 – 7 F

MARDI 6 JUILLET 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'« audace » haïtienne de l'ONU

LE médiateur du secrétaire général des Nations unies dans la crise haïtienne, Dante Caputo, et les diplomates de quatre pays (Etats-Unis, France, Canada et Venezuela) ont obtenu, samedi 3 juillet à New-York, un accord qui, sur le papier du moins, fait date. Après beaucoup d'hésitations, le président haïtien Jean-Bertrand Aristide a paraphé le texte que le général Cédras, qui le renversa en septembre 1991, avait lui-même signé quelques heures plus tôt. Ce document prévoit le rétablissement par étapes de la démocratie dans ce pays – le plus pauvre de l'hémisphère – et le retour fin octobre à Port-au-Prince du chef de l'Etat démocratiquement élu.

Jamais les Nations unies ne s'étaient impliquées aussi activement en faveur de la restauration d'un président victime d'un coup d'Etat. Jamais des militaires, sur le continent américain, ne s'étaient ainsi engagés, devant la communauté internationale, à quitter le pouvoir en coopérant « pleinement à la réalisation d'une transition pacifique vers une société démocratique, stable et durable ».

SALUÉ comme « historique pour l'hémisphère et pour les principes démocratiques » par Bill Clinton, l'accord de New-York a été accueilli avec soulagement par l'administration américaine. Il est vrai que le chef de la Maison Blanche avait dû, depuis sa prise de fonctions, renier certaines de ses promesses électorales et adopter des dispositions très restrictives pour interdire l'entrée du pays aux milliers de Haïtiens fuyant l'île, au mépris du droit international sur la question des réfugiés.

Reste à savoir si ce « début de processus de réconciliation nationale » – selon les termes très prudents de l'accord – pourra être appliqué dans un pays où toutes les haines farouches ont eu amplement le temps de s'exacerber. D'un côté, l'armée – sept mille soldats indisciplinés et corrompus – la police de Port-au-Prince et leurs nombreux « délégués » dans les provinces sont tenus pour responsables de plusieurs centaines (trois mille selon les bilans les plus lourds) exécutions sommaires depuis le putsch.

L'ACCORD prévoit la fourniture d'une importante assistance technique pour moderniser les forces armées et créer une nouvelle police. Combien de temps faudra-t-il pour inculquer sur place les concepts d'Etat de droit et de respect des droits de l'homme ? Le général Cédras a averti qu'il « n'acceptera pas qu'on touche à un seul membre des forces armées ». Le président Aristide lancera-t-il rapidement un appel au calme à ses propres partisans, dont les plus déterminés seraient tentés de faire justice eux-mêmes ?

La suspension des sévères sanctions de l'ONU adoptées en juin dépendra de la façon dont les Haïtiens se comporteront « dans les jours à venir » a justement estimé le général Cédras. Divisés et traditionnellement aveuglés par leurs ambitions personnelles, les représentants des partis politiques, appelés à s'entendre, aux termes de l'accord, pour faciliter la transition démocratique, devront les premiers montrer qu'ils peuvent enfin faire prévaloir l'intérêt général de leur pays exsangue.

Lire page 4 les articles de SERGE MARTI et de JEAN-MICHEL CAROIT

M 0147 - 0706 0 - 7,00 F



Malgré la réserve persistante du courant de M. Fabius

M. Rocard a renforcé son autorité sur le Parti socialiste

Le comité directeur du PS se réunira mercredi 7 juillet pour fixer les règles d'organisation du congrès qui aura lieu en octobre et qui tirera les leçons des « états généraux » de Lyon. Ceux-ci, organisés du 2 au 4 juillet, ont donné l'occasion à M. Rocard d'affermir son autorité sur le Parti socialiste. Toutefois, les prochaines réunions devraient permettre de définir les relations entre la majorité animée par M. Rocard et le courant de M. Fabius.

par Patrick Jarreau

« *C'est une fusée à deux étages* », a expliqué Michel Rocard, toujours bricoleur, pour expliquer la mystérieuse opération à laquelle il venait de présider, pendant trois jours, à Lyon. Le « premier étage » de la « fusée », c'est le rassemblement des socialistes, en bon état de conservation trois mois après une défaite électorale qui aurait pu libérer tous les ferments de décomposition semés dans leur parti par l'exercice du pouvoir, particulièrement au cours des trois dernières années. Le « second étage », dont la date de mise à feu n'est pas précisée, ce sera la désignation d'un candidat à l'élection présidentielle, qui doit aboutir à sa mise sur orbite face à celui qui apparaîtra comme le probable champion de la droite au second tour. Le maire de Conflans-Sainte-Honorine ayant longtemps donné la priorité au rassemblement des électeurs sur celui des militants – d'autres que lui avaient, jusqu'à maintenant, le contrôle de ces derniers –, les « états généraux » qu'il a organisés paraissent contredire sa stratégie naturelle.

Lire la suite et nos informations pages 8 et 9

Les Français consomment autrement

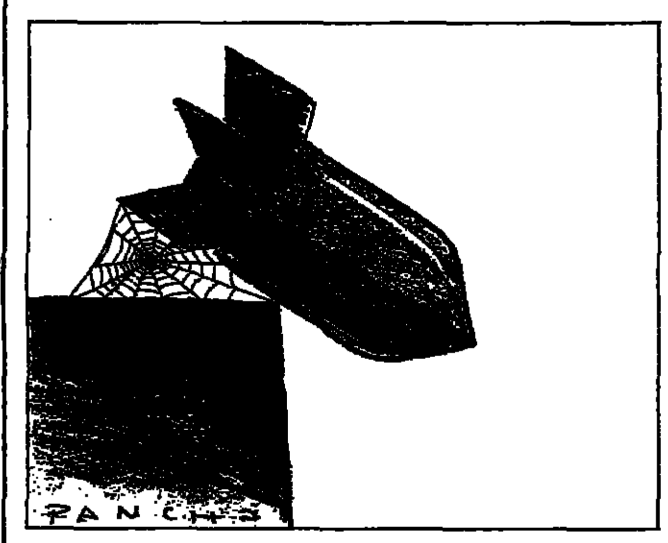
Depuis la fin de la guerre du Golfe, en 1991, les Français ont changé leur mode de consommation, comme l'explique dans un entretien Robert Rochefort, directeur du CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie). Contrastant avec l'optimisme suscité par la croissance des années précédentes, l'inquiétude s'installe. Elle provoque un changement de comportement : la composante immatérielle, symbolique, d'un achat compte toujours, mais elle a perdu de son importance, au profit de critères plus objectifs : l'usure d'un bien, par exemple, ou la nécessité de son remplacement. Ce comportement inédit s'apparente à des actes de « non-consommation ».

La crainte du chômage et la baisse de consommation qui s'ensuit n'est qu'une des composantes de ce phénomène puisque, jusqu'à présent, l'enrichissement moyen a été plus élevé que l'appauvrissement de certains. Mais la réalité statistique compte moins que les craintes *qu'éprouvent les individus.*

Selon l'étude annuelle du Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC), la distinction *essentielle n'est plus à* faire entre les revenus des salariés et des non-salariés mais entre les revenus de ceux-ci et ceux de l'épargne. La « performance globale » des sicav, en particulier, a connu une croissance de 8 % en trois ans. 1992 a davantage profité aux revenus du capital qu'à ceux du travail. Elle a été « l'année des rentiers ».

Lire page 2 l'entretien avec le directeur du CREDOC et page 18 nos informations sur le rapport du CERC

La suspension des essais nucléaires



Vingt-quatre heures après Bill Clinton, qui a décidé de prolonger jusqu'à fin septembre 1994 au moins le moratoire sur les essais nucléaires américains, la France a pris une mesure similaire mais sans fixer, pour sa part, de date pour un réexamen.

page 24

Le commerce mondial désorienté

I. – *Menaces sur le libre-échange*

Les chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus développés se réunissent du 7 au 9 juillet à Tokyo. Le commerce international y sera à l'ordre du jour. L'heure est à la tentation protectionniste et au déséquilibre des échanges, comme le montrent les six articles dont nous commençons aujourd'hui la publication.

par Jean-Pierre Tuquoi

« *Dis maman, pourquoi on déménage ?*, demande l'enfant à sa mère occupée à faire des paquets.

– *Parce que papa a perdu son travail*, répond la jeune femme.

– *Et pourquoi il a perdu son travail ?*

– *Parce que son usine a fermé.*

– *Et pourquoi elle a fermé ?*

– *Parce que les Américains préfèrent acheter des produits fabriqués à l'étranger.* »

Tel est, en substance, le dialogue que les Américains ont entendu rabâcher au printemps dernier sur des chaînes de télévision. Financée par les industriels du textile, la campagne aurait pu l'être par les autres lobbys – ceux de l'aéronautique, de la sidérurgie – qui outre-Atlantique sont passés à l'attaque contre les « dérives » du libre-échange.

Celui-ci n'a plus bonne presse dans un monde soumis à une compétition commerciale sans cesse plus âpre. Aux Etats-Unis, l'ancien candidat à la présidentielle, Ross Perot, poursuit une croisade contre la ratification par le Congrès de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), le traité signé entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. Le financier Jimmy Goldsmith – un défroqué du thatchérisme – lui a emboîté le pas et prêche désormais les vertus du « *commerce administré* » entre nations.

En Europe, le reflux est moins net. L'Allemagne se souvient que le décollage économique du pays a coïncidé avec l'ouverture des frontières et reste fidèle à cette grille. Plaque tournante du commerce européen, les Pays-Bas campent sur des positions voisines, tout comme les Britanniques, commerçants de toujours. Les Espagnols et les Italiens se taisent et attendent de toucher les dividendes de la dévaluation « compétitive » de leurs monnaies.

Lire la suite page 30 dans « le Monde-L'Economie »

L'ÉTÉ FESTIVAL

L'été est arrivé, avec sa kyrielle de festivals. Comme si chaque stade, chaque pré, chaque chapelle, chaque vieux palais, chaque cours pavée étaient disputés par les musiciens de toutes disciplines, les comédiens ou les plasticiens. Collectivités locales, artistes, médias, entreprises, tous voient dans ces rassemblements éphémères l'occasion de dorer leur blason et de faire tomber sur eux une manne qui se fait rare. Car, la crise aidant, si la demande reste immense, l'offre est menacée.

Le plus prestigieux des festivals français, celui d'Avignon, commence le 9 juillet. Montpellier-Danse a déjà ouvert ses portes et continue avec le spectacle de Doug Elkins. Dans le même registre, Châteauvallon propose les chorégraphies de François Raffinot. JVC Halle that jazz rend, à Paris, un hommage à Stéphane Grappelli. Les musiciens russes font vibrer la chapelle Saint-Matthieu de Colmar. Tandis qu'à Belfort le conseil général tente de fédérer la jeunesse européenne avec ses Eurockéennes, la Normandie accueille le théâtre de langue anglaise.

pages 16 et 17

Le rebond du capitalisme japonais

Alors que s'ouvre la campagne électorale, le Japon fait face à la plus grave crise économique qu'ait connue l'archipel depuis 1945. Plus douloureuse et plus longue que ne veulent le dire les responsables, cette crise n'atteint pas en profondeur, cependant, les mécanismes qui font la force du Japon depuis quarante ans. S'agit-il du creux normal d'un cycle conjoncturel *aggravé par le dégonflement de la « bulle » spéculative des* années 80 et la hausse du yen ? Ou bien est-on à la veille d'une transformation profonde du capitalisme japonais ? La deuxième puissance mondiale semble prête à démontrer sa maturité et sa capacité d'adaptation.

Lire page 19 l'article d'ÉRIK IZRAELEWICZ

Alain Juppé en Arabie saoudite

Durant une visite officielle de deux jours en Arabie saoudite, achevée dimanche 4 juillet, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a fait valoir que Paris souhaitait « *amplifier* » ses relations avec Ryad, car elles n'ont pas assez « *d'intensité et de substance* ». Pour cela, il n'a pas manqué de souligner que l'action du gouvernement français « *se situe dans la grande tradition lancée par le général de Gaulle* » dont la politique proche-orientale continue d'être une référence dans les capitales arabes.

Lire page 3 l'article de MOUNA NÄIM

M. Bernès sera transféré à Valenciennes

A l'issue de sa garde à vue, Jean-Pierre Bernès, directeur général de l'Olympique de Marseille, a été écroué, dimanche 4 juillet, à la maison d'arrêt des Baumettes à Marseille. Il devrait être transféré dès mardi à Valenciennes où le juge d'instruction Bernard Beffy entend lui notifier sa mise en examen dans l'affaire de corruption présumée, lors du match Valenciennes-OM. Une confrontation générale pourrait avoir lieu à la fin de la semaine.

Page 11

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Robert Rochefort

« La crise de la consommation est une crise de l'immatériel »

Robert Rochefort, né en 1955, économiste et statisticien, diplômé de l'ENSAE, est spécialiste des questions de consommation, de santé et de protection sociale. Il entre en 1977 à la CNAM (Caisse nationale d'assurance-maladie) et devient responsable en 1981 du département des études et statistiques. A ce titre, il cherche à allier les analyses économiques, sociologiques et psychologiques. Patron du CREDOC, le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie depuis janvier 1987, il garde la même démarche pour expliquer l'évolution du consommateur, frappé d'une sorte de langueur. Ecartant les causes uniquement économiques et l'idée selon laquelle on assiste à la fin de la société de consommation, il avance une explication reposant sur « la crise du symbolique ».



« Comment expliquez-vous la crise de la consommation ?

– « A la mi-1990, deux phénomènes se sont superposés. D'une part, un événement économique « classique » : l'inversion du cycle économique, en rupture avec la croissance des années précédentes. D'autre part, un choc exogène : la tension internationale, l'invasion du Koweït d'abord et, début 1991, la guerre du Golfe.

» Pendant la crise du Golfe, la consommation s'était arrêtée. A la sortie de guerre, tous les prévisionnistes s'attendaient à un redémarrage. Mais il n'a pas eu lieu et nous sommes restés depuis dans une conjoncture morose. Cela aurait dû se passer autrement car les modèles économiques nous enseignent qu'il y a une inertie du comportement des consommateurs : les ménages adaptent leur consommation à ce qu'ils pensent être leur revenu moyen sur un nombre d'années significatif. Lorsque la conjoncture devient mauvaise, ils continuent à consommer comme avant pendant un certain temps – un an environ – en tirant sur leur épargne. A la fin de la guerre du Golfe, nous aurions donc dû assister à une reprise de la consommation fondée sur l'élan des années précédentes, malgré le mauvais contexte économique du moment. Mais ce n'est pas arrivé.

» Pourquoi ? L'hypothèse d'un certain nombre d'économistes « orthodoxes » est que les ménages réagissent maintenant en temps réel. On aurait des « consommateurs-auditeurs de CNN » qui ont, d'un seul coup, compris que le monde changeait sur le plan économique. Autre façon de voir : cette double crise conjoncturelle viendrait à point nommé pour entraîner une modification en profondeur de l'attitude des consommateurs. Ce serait la fin de la société de consommation.

» Au CREDOC, nous ne croyons pas à cette idée. Selon nous, un malaise montait depuis plusieurs années que nous pouvions repérer. A l'occasion de l'accumulation des deux crises conjoncturelles, le consommateur franchit le pas et « passe à l'acte de non-consommation ».

» Pour comprendre, il faut faire un peu d'histoire. La consommation se fonde sur deux éléments : un usage et une composante « immatérielle ». La consommation est aussi un acte social par lequel on s'identifie à quelque chose ou à quelqu'un, par lequel on veut montrer son appartenance à un groupe et se faire voir. Pour faire vendre, on a de plus en plus joué sur cette fonction et non sur l'achat fonctionnel.

– On achète à la fois un bien et un symbole ?

– Tout à fait. La voiture, par exemple, a une fonction d'usage mais le choix du modèle va être très largement conditionné par la fonction symbolique.

» Dans les années 60, début de la folle période de l'équipement des ménages en réfrigérateurs, téléviseurs et autres machines à laver, le consommateur avait tellement envie d'utiliser ces biens nouveaux qu'il n'était pas nécessaire d'y ajouter une composante symbolique. Au cours des années 80, au contraire, celle-ci a fortement augmenté pour contrecarrer une certaine saturation de l'équipement des ménages. Ce furent les « années pub ». La publicité est le théâtre de la mise en scène de cette composante « immatérielle » des biens de consommation. La plupart des publicités cherchent à provoquer l'acte d'achat sur la valeur symbolique et très peu sur la composante fonctionnelle.

» Cette progression a accompagné un autre phénomène fondamental : le passage d'une logique d'équipement semi-collective à une logique de consommation individuelle. On ne s'adresse plus à un ménage mais à un individu. Ce qui permet de démultiplier les marchés, en volume.

> *« Les années 80 ont été marquées par une tendance à la réduction des différences d'attitudes et de modes de consommation entre les classes sociales. »*

» On ne vend plus seulement une chaîne hi-fi pour le salon familial mais aussi une chaîne pour le fils aîné, une autre pour le cadet et ainsi de suite. On entre dans une logique de démultiplication des gammes, de segmentation-identification : la chaîne hi-fi du monsieur installé de cinquante ans ne demande pas la même mise en scène que celle du lycéen de quinze ans. On va donc adapter le produit à ces segmentations et aller jusqu'aux « niches ». Ainsi, nous consommons à la fois tous la même chose et tous des choses différentes.

» Cette symbolique reposait sur l'ostentatoire, la mode, un renouvellement accéléré des gammes et modèles, d'un côté « la frime » et de l'autre les produits « Kleenex » qu'on prend et qu'on jette. Ce type d'immatériel ne colle plus aux attentes du consommateur.

– Pourquoi ?

– Car depuis quinze ans il a vu ses peurs progresser. En dix ans, nos indicateurs montrent que les inquiétudes ont doublé.

– Mais peut-on parler d'un consommateur unique ? Vous gommez les différences sociales...

– Les années 80 ont été marquées par une tendance à la réduction des différences d'attitudes et de modes de consommation entre les classes sociales mais aussi entre les régions. Autrefois, la « reproduction » de la consommation passait par la famille ; le modèle de la famille s'imposait à tous ses membres. Aujourd'hui, la consommation de type individuel fait voler en éclats ces raisonnements. Le jeune n'est plus prisonnier des modèles culturels de ses parents. Il est amené à bâtir lui-même son mode de consommation par les sollicitations de la publicité et par les souplesses qu'on lui a octroyées au sein de la famille. Cela casse la reproduction sociale. Cela ne veut évidemment pas dire que le modèle de Bourdieu est mort et qu'il n'existe plus, « *l'habitus* social », ce comportement de chaque catégorie sociale. Mais il est en très forte réduction.

– Le revenu ne joue-t-il pas aussi ?

– Sur ce sujet, des phénomènes à peu près classiques demeurent. Les loisirs, par exemple, sont le secteur où les disparités sociales de consommation sont les plus fortes à cause des différences de revenus. Lorsqu'une nouvelle fonction de la consommation apparaît et s'épanouit – c'est le cas des loisirs depuis quinze ans, – la diffusion se fait toujours d'abord dans les catégories les plus aisées.

– Cela ne va-t-il pas plus loin. Les études de l'INSEE montrent qu'un chômeur réduit de 25 % sa consommation ?

– A partir du moment où quelqu'un est au chômage, il n'est plus du tout dans la même situation. Il en prend conscience immédiatement et il s'adapte tout de suite dans des proportions qui peuvent même être plus importantes que sa perte de revenu.

– On retombe sur l'effet « temps réel »

– Mais là, c'est justifié car il y a une très grande différence entre les anticipations des ménages face à une « situation macroéconomique » à laquelle on ne pense pas tous les matins et une situation « microéconomique » qui vous atteint de plein fouet. Il y a là un principe de réalité qui vous touche de façon non statistique.

– Mais la montée du chômage ne suffit-elle pas à expliquer la baisse de la consommation ?

– Le chômage a des effets directs et indirects. L'effet direct, c'est monsieur X au chômage changeant son mode de consommation. L'effet indirect, c'est monsieur Y, voisin de monsieur X, qui n'est pas lui-même chômeur mais qui prend peur et adopte un comportement de précaution. C'est encore la montée des inquiétudes.

» Mais, à votre question, je répondrai « non » parce que le revenu disponible des ménages continue à progresser malgré la montée du chômage. Heureusement, jusqu'à présent, l'enrichissement moyen a été plus fort que l'appauvrissement de certains. Le chômage n'est qu'un des facteurs. Joue aussi le fait que, dans les années 80, le pouvoir d'achat s'est déplacé vers les retraités, moins consommateurs : un ménage de retraités a un revenu par tête qui atteint à peu près 98,5 % de celui des actifs mais sa consommation n'est qu'à 93,5 %.

– Pourquoi ?

– L'amélioration du revenu des retraités est une réalité statistique, qui ne correspond à aucune réalité individuelle. Chaque retraité a le sentiment que sa situation est pire qu'avant car il se compare à ce qu'il était pendant sa vie active, pas aux retraités d'il y a dix ans. Il ressent donc une sorte de frustration.

– Revenons à la montée des inquiétudes. Quel est leur impact sur la consommation ?

– Il y a trois grands types d'inquiétudes. Celles qui sont directement liées à une situation économique : le meilleur exemple est le chômage. Celles de type « accidentel » : l'accident de centrale nucléaire (Tchernobyl), la peur de la guerre (le Golfe)... Etrangement, elles ne durent pas plus de deux ou trois ans. Enfin, il y a les peurs plus « sociétales » comme celle de l'agression, de la maladie grave.

» Ce qui est caractéristique, c'est l'aspect individuel de ces peurs-là. Certains événements touchent la collectivité, d'autres l'individu. Aujourd'hui, on a plus peur des seconds que des premiers, parce qu'il est impossible de se protéger contre eux. C'est le prix à payer à l'individualisme dans lequel nous sommes entrés : il est anxiogène. Mais les inquiétudes ont atteint un seuil tel qu'elles entraînent un changement de comportement. Je ne sais pas dire où se situe ce seuil. Mais je crois qu'il y a des événements qui jouent un rôle de catalyseur. La crise du Golfe l'a fait non pas parce qu'elle a déclenché une peur de la guerre mais parce que, provoquant une situation inédite depuis longtemps, elle a permis aux gens d'inaugurer un autre comportement, de rompre avec leurs habitudes anciennes.

» Prenons la voiture : pendant la guerre du Golfe, comportement classique, on reporte des achats de biens durables. Ayant retardé l'achat d'une nouvelle automobile, les ménages ont découvert que la leur pouvait durer trois mois de plus. Abordant dans la foulée la période de rupture économique, ils ont fait le même raisonnement et l'ont conservée encore trois autres mois de plus. Ce faisant, ils ont pris conscience que, depuis des années, ils changeaient leur voiture non pas sur des critères objectifs mais subjectifs. Ils se sont rendu compte qu'ils se racontaient des sornettes en pensant que leur machine était usée et devait être revendue. Ils ont aussi compris que ce qui les faisait racheter un véhicule, c'était un imaginaire basé sur la frivolité, la superficialité, une sorte d'exhibitionnisme auquel ils n'adhèrent plus. Ces deux prises de conscience suffisent à leur faire renoncer à un nouvel achat.

» La crise de la consommation est une crise de l'immatériel, de cette façon d'être. Aujourd'hui, les consommateurs ont besoin de réassurance. Celle-ci s'incarne dans le produit écologique, la santé, le retour d'un certain design de forme ronde – c'est la Twingo, – l'idée de permanence au temps... D'autres aspects sont plus difficiles à maîtriser : l'immatériel humanitaire, à la limite du politique, ou la recherche scientifique.

» Les vendeurs ont compris que les consommateurs ont un réflexe d'achat motivé par ces éléments. La composante immatérielle existe toujours et la consommation n'est pas morte mais on est passé brutalement d'un immatériel de type ostentatoire à un autre, extrêmement sérieux. Mais il est si sérieux qu'il peut être contradictoire avec le renouvellement de l'acte d'achat. Quand vous vendez un produit « vert », vous vendez un discours écologique qui, malgré tout, condamne le produit : les lessives « vertes » ont beau être moins polluantes, elles véhiculent quand même l'idée que toutes les lessives sont polluantes.

> *« Il n'existe pas de nouveaux besoins en tant que tels, mais il n'y a probablement pas de limites à la possibilité d'en satisfaire toujours plus par le marché. »*

» De même, l'automobile qui se vend est celle qui rassure. L'Espace de Renault est un exemple fantastique : quand la firme la lance dans les années 80, elle n'y croit pas vraiment, ce n'est pas « son » invention mais celle de Matra. Puis, elle comprend que ce produit véhicule des valeurs familiales qui rassurent. Le succès est tel que Renault bascule toute sa stratégie commerciale là-dessus, avec le slogan « des voitures à vivre ». Et aujourd'hui présente son modèle de bas de gamme – la Twingo – comme la petite sœur de l'Espace. Mais quand vous avez une automobile comme l'Espace qui incarne une sorte de prolongement de la famille et rassure, vous n'allez pas en changer au bout d'un an et demi. Plus on s'attache à un produit, plus on a du mal à s'en séparer. D'ailleurs, qu'acheter à sa place ?

– Finalement, sortira-t-on de cette crise en imaginant de nouveaux besoins des consommateurs ?

– Je ne crois pas qu'on crée de nouveaux besoins mais on en « marchandise » de plus en plus. Les loisirs sont le meilleur exemple : c'est un besoin ancestral qu'on commercialise et dont on démultiplie la satisfaction.

» Comment cela se passe-t-il ? Pour le producteur, par l'innovation : c'est, par exemple, Gilbert Trigano inventant le Club Med. Pour le consommateur, le jeu est extrêmement subtil : il veut à la fois profiter de toutes les satisfactions offertes par le marché et protéger une sorte d'espace privé dans lequel le marché ne rentre pas. La frontière entre les deux est mouvante et, pour « marchandiser » de nouveaux besoins, il faut réussir à la déplacer au détriment de la sphère privée.

» Cela se fait surtout par le renouvellement des générations. Les jeunes acceptent plus facilement qu'un certain nombre de besoins soient « marchandisés ». On le vérifie sur des choses extrêmement importantes comme la garde des jeunes enfants. Pour nos grands-mères, payer quelqu'un pour garder ses enfants était inenvisageable. Aujourd'hui, tout le monde demande des structures d'accueil. Même chose pour la prise en charge des personnes âgées : à l'inverse de leurs enfants, elles estiment que ce problème relève du domaine privé et, si l'on paye pour cela, elles le vivent comme un abandon. Ce choc culturel se reproduit de génération en génération.

» Il n'existe pas de nouveaux besoins en tant que tels mais il n'y a probablement pas de limites à la possibilité d'en satisfaire toujours plus par le marché. La difficulté est de surmonter la réticence culturelle du consommateur. Donc pour relancer la consommation, il faut trouver de nouveaux produits s'inscrivant dans cette dialectique.

» Prenons le cas du nouvel immatériel humanitaire, à la limite du politique. Nous avons été élevés dans l'idée que le marché et la politique ce n'est pas la même chose. Puis on est passé à une logique où, selon une expression triviale, on a vendu les hommes politiques « comme des savonnettes » et enfin à une autre où l'on n'a plus cru aux hommes politiques. Si bien qu'aujourd'hui c'est la savonnette qui risque de vendre de la politique lorsque pour en stimuler la vente on nous dit que le quart de son prix sera versé à une association humanitaire.

» Autre exemple, la santé. C'est certainement le secteur où l'on a pu déceler le plus tôt que la consommation était faite aussi d'irrationalité. S'il reste une dernière utopie, c'est celle de la « fin de la maladie ». On accepte aujourd'hui de payer la réparation de maladies d'aujourd'hui, de sorte que ces maladies n'existent plus demain, le jour où l'on risque d'en être atteint. C'est pour cela que l'on accepte de payer si cher. Car l'imprévisibilité de la maladie est telle que l'individu se sent remis en cause de façon irréductible par le risque de sa survenance.

» Cet individu, c'est celui que décrivait Gérard Mendel il y a dix ans dans son livre, *Cinquante-quatre millions d'individus sans appartenance* (1) : un être indifférencié qui refuse toute appartenance à une catégorie sociale, à un métier ou à un syndicat, qui se croit totalement libre. On le flatte en lui disant qu'il est capable de prendre son caddie et de faire ses choix sans être prisonnier d'aucun type de norme. Tant pis si, en comparant les caddies à la sortie, on se rend compte qu'il obéit en fait à des règles sociales. Or, c'est cet individu qui, en chacun d'entre nous, se sent le plus menacé par l'attaque éventuelle de la maladie : le malheur de M. Tout-le-Monde vous émeut car chacun peut s'identifier à *lui*. Ce refus d'appartenance crée une fragilité extraordinaire.

» Quelle que soit l'évolution quantitative de l'économie, et donc de la consommation des années à venir, tous ces traits forts persisteront pendant les années 90 : il s'agit d'un imaginaire de moyenne période. Il faudra donc prendre en charge la montée des peurs. L'individu a fait le tour de sa non-appartenance, en a découvert le caractère anxiogène, mais n'a aucune envie de se réconcilier avec les appartenances qu'il a abandonnées. Il faut donc qu'il s'en trouve de nouvelles, ce qui est très difficile. La consommation offre-t-elle un certain nombre d'éléments de reconnaissance suffisants pour créer des appartenances ponctuelles, une sorte de « zapping d'appartenances » ? Pour l'instant, en tout cas, elle joue un peu ce rôle-là. »

Propos recueillis par
GUY HERZLICH
et **FRANÇOISE VAYSSE**

(1) *Cinquante-quatre millions d'individus sans appartenance. L'obstacle invisible du septennat. Essai de psychopolitique.* Robert Laffont, 1983.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉTRANGER

ARABIE SAOUDITE : la visite d'Alain Juppé

Ryad et Paris dans les pas du gaullisme

Le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, a achevé, dimanche 4 juillet, une visite officielle de deux jours en Arabie saoudite au cours de laquelle il a notamment été reçu par le roi Fahd ben Abdel Aziz.

RYAD

de notre envoyée spéciale

De Gaulle demeure une référence dans le monde arabe et, en dépit de relations – relativement bonnes – que les gouvernements socialistes avaient réussi à établir avec les Etats de la région, ces derniers continuent de créditer la droite française du prestige du général.

Edouard Balladur l'avait pressenti en dépêchant, dès le mois de mai, dans le royaume wahabbite, Pierre Messmer, ancien premier ministre et ancien ministre de la défense du général, porteur d'un message au roi Fahd, exprimant la volonté de Paris de relancer la coopération. M. Juppé, à son tour, a précisé que *« l'action du gouvernement se situe dans la grande tradition lancée par le général de Gaulle, il y a plus de vingt-cinq ans »*. *« C'est sur cette voie que nous souhaitons amplifier nos relations »*, a-t-il ajouté lors de sa rencontre avec son homologue, le prince Saoud Al Fayçal.

Il fallait peut-être bien tout le poids du souvenir de de Gaulle pour contribuer à sortir les relations franco-saoudiennes d'un certain marasme, d'un *« manque d'intensité et de substance »* au goût de M. Juppé. Le gouvernement français avait, en particulier, le sentiment que la France n'a pas été aussi bien traitée que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis qui, depuis la fin de la guerre du Golfe, ont conclu, ici, de gros contrats militaires et civils : 7 milliards de dollars environ pour la Grande-Bretagne, et 12 pour les Etats-Unis dans le seul domaine militaire, alors que Paris n'a remporté que de maigres commandes de maintenance ; le dernier contrat important, qui portait sur l'achat de missiles sol-air Crotale pour un montant de 6 milliards de francs, remontait à... 1984. Un projet d'achat de trois frégates, pour 20 milliards de francs, attend toujours d'être signé. Un autre pour l'acquisition de chars Leclerc semble tombé dans l'oubli.

« Il ne faut voir là, ont affirmé les dirigeants saoudiens à M. Juppé, *aucune volonté de discrimination. »* Le ministre de la défense, le prince Sultan, s'est dit prêt à accueillir son homologue français, François Léotard, d'ici la fin du mois de juillet. Propos encourageants à mettre à l'épreuve des faits dans la mesure où l'Arabie saoudite, après la guerre du Golfe, n'est plus la gigantesque tirelire qu'elle était. Elle traverse, en effet, une mauvaise passe financière : sa dette extérieure s'élève à quelque 60 milliards de dollars, et ses réserves en liquidités ne dépassent pas 6 milliards de dollars.

Divergence sur la Bosnie

Les Etats-Unis demeurent, bon gré mal gré, le partenaire privilégié du royaume wahabbite. Ils seront donc toujours les mieux placés pour emporter des marchés. Au reste, les dirigeants saoudiens ont toujours affirmé, y compris aux ministres du gouvernement socialiste qui se sont succédé à Ryad depuis la fin de la guerre du Golfe, que Paris n'était pas délibérément tenu à l'écart. Cela n'avait pas pour autant abouti à la signature de nouveaux contrats.

Qui ne tente rien n'a rien. Le gouvernement de M. Balladur est donc résolu à aller de l'avant. Après MM. Messmer et Juppé, M. Léotard, ce mois-ci, et Gérard Longuet, ministre du commerce extérieur, en novembre, feront le voyage de Ryad.

Les contrats civils pâtissent des mêmes difficultés, tel l'achat par la compagnie aérienne Saudia, d'une quarantaine d'Airbus. A l'issue de ses entretiens avec son homologue saoudien, M. Juppé semblait optimiste à ce sujet. D'autre part, à propos de l'octroi possible d'une concession pétrolière à la compagnie Elf, un énorme malentendu a été dissipé. Il avait entraîné le blocage par la France, en 1991, de négociations engagées par Total pour un partenariat à long terme avec la compagnie pétrolière saoudienne Aramco. Total est désormais autorisé à reprendre les discussions qui, si elles aboutissent, lui donneront *un accès privilégié* au pétrole saoudien. En échange de quoi Aramco pourrait participer aux activités de raffinage et de distribution. Si la prudence commande à M. Juppé de ne pas faire preuve de trop d'optimisme, il ne s'en est pas moins déclaré très satisfait de ces entretiens qui lui ont permis de *« n'éluder aucune question ni aucun problème »*.

Malgré la *« forte convergence »* constatée sur les grands dossiers de politique internationale, l'affaire bosniaque demeure un sujet de divergences. Une fois encore, le prince Saoud, tout en saluant les initiatives prises par la France, a réclamé la levée de l'embargo sur *les armes pour les Musulmans. Il a* rappelé que lorsque les Croates se sont trouvés en difficulté face aux Serbes, *« certains pays »*, qu'il n'a pas nommés, ne s'étaient pas privés de leur envoyer des armes.

M. Juppé a indiqué qu'il ne faudrait *« se résigner à en venir à une solution de désespoir, c'est-à-dire à la levée de l'embargo sur les armes »* que dans l'hypothèse où les efforts déployés à Genève pour parvenir à un accord – *« qui soit accepté par toutes les parties, garanti par l'Europe et la communauté internationale et qui offre à chaque communauté un territoire viable économiquement et politiquement »* – seraient voués à l'échec.

La « trahison » de Saddam Hussein

A propos de l'Irak, en revanche, Ryad et Paris partagent un même point de vue : les deux parties sont attachées au respect par Bagdad de toutes les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, comme elles le sont à l'intégrité territoriale du pays, étant entendu que le régime de Saddam Hussein ne saurait être tenu comme le garant de cette unité. Cela dit, l'Arabie saoudite tire profit du maintien des sanctions contre l'Irak, *dans la mesure où celui-ci* ne peut plus exporter de pétrole.

Depuis l'imposition des sanctions, la production pétrolière saoudienne est ainsi passée de 3,5 millions à 8,3 millions barils/jour. Vous et nous avons été les plus fortement déçus par la *« trahison »* de Saddam Hussein, a dit en substance le prince Saoud à M. Juppé. Jacques Chirac n'avait-il pas été l'initiateur, vers le milieu des années 70, des liens privilégiés avec le régime irakien, qui devaient être à l'origine d'une coopération militaire étroite qui s'est traduite par la signature d'importants contrats d'armement ?

A la veille de la guerre du Golfe, la dette militaire de l'Irak envers la France atteignait quelque 16 milliards de francs, selon une estimation non officielle. L'Arabie saoudite, pour sa part, pendant la *guerre entre l'Irak et l'Iran*, entre 1981 et 1988, avait octroyé à Bagdad quelque 40 milliards de dollars.

MOUNA NAÏM

François Léotard à Abou-Dhabi

La France s'inquiète du réarmement iranien

En visite dans les Emirats arabes unis, le ministre de la défense, François Léotard, a affirmé, dimanche 4 juillet, lors d'une conférence de presse à Abou-Dhabi, que *« la France et ses alliés suivent avec un extrême intérêt »* les informations faisant état de l'acquisition par Téhéran d'armes de destruction massive. *« Je ne pense pas que l'Iran soit en train de contribuer à la paix et la sécurité parce qu'il a été impliqué plusieurs fois dans l'achat de telles armes »*, a-t-il ajouté.

M. Léotard a affirmé que son pays était *« entièrement concerné par la sécurité de la région »*. *« Les visites dans la région de nos unités navales et de nos forces aériennes se poursuivent et nos activités, comprenant des exercices conjoints, ne se sont pas arrêtées »*, a-t-il précisé. Selon lui, l'application par l'Irak des résolutions de l'ONU et le respect par l'Iran de ses voisins constituent des priorités pour les pays occidentaux. – *(AFP.)*

ÉGYPTE : une décision qui divise les milieux politiques

L'extradition du cheikh Omar a été demandée aux Etats-Unis

Le ministre des affaires étrangères, Amr Moussa, a remis, dimanche 5 juillet, une demande officielle d'extradition du cheikh Omar Abdel Rahmane, à l'ambassadeur des Etats-Unis au Caire. Après s'être livré vendredi aux autorités américaines, le cheikh a été placé en détention.

LE CAIRE

de notre correspondant

La vie du cheikh aveugle *« sera en danger »* s'il est extradé, a affirmé Mountasser El Zayyat, un de ses avocats. Un autre avocat, Abdel Halim Mandour, a estimé que cette extradition *« serait un acte de provocation entraînant une vague de violence et des représailles de la part de ses fidèles »*. Dans les milieux de la police, certains avaient fait part de leur opposition à la demande d'extradition, avant qu'elle ne soit transmise aux autorités américaines, en raison des *« graves troubles »* que provoquerait le retour au pays du chef spirituel des extrémistes musulmans égyptiens.

Même le ministre des affaires étrangères semblait se rallier, samedi, à cette position. A l'issue d'une première rencontre avec l'ambassadeur des Etats-Unis, il avait indiqué que l'Egypte attendrait de voir les *développements de l'affaire* outre-Atlantique avant de formuler une demande d'extradition. Le président Hosni Moubarak avait lui-même déclaré, au mois d'avril, à un journal américain : *« Nous n'avons pas besoin d'Abdel Rahmane ; vous l'avez accepté dans votre pays, gardez-le. »*

Le changement d'attitude des dirigeants au Caire est sans doute dû à la volonté du raïs de procéder à une démonstration *de force au moment où certain* observateurs soulignent les faiblesses du régime. Autre signe de durcissement : la presse officieuse vient d'annoncer la prochaine exécution de treize extrémistes musulmans, condamnés pour une série d'attentats contre des touristes et le ministre de l'information.

Même si certains responsables politiques estiment qu'*« il faut donner un coup de pied dans la fourmilière pour accélérer le processus d'éradication, sans doute douloureux, de l'extrémisme musulman »*, la demande d'extradition du cheikh Omar risque de ne pas être honorée de sitôt. Peut-être jamais. En effet, le dossier d'extradition n'est pas très solide. Le « guide » intégriste est accusé d'*« incitation à l'émeute »* dans la province du Fayoum. Une affaire déjà jugée, qui date du mois d'avril 1989. Il avait alors bénéficié d'un non-lieu mais les autorités avaient récemment rouvert le procès grâce à un artifice juridique.

Quelle que soit son issue, cette affaire a provoqué une certaine tension dans les relations égypto-américaines. La presse officieuse continue d'accuser le cheikh Omar d'être un agent de la CIA, tandis que l'hebdomadaire *Rose al Youssef* titre : *« Le soutien américain aux extrémistes continue »*. Selon les journaux cairotes, le cheikh a aidé les services de renseignement américains lors de la guerre d'Afghanistan. Il aurait contribué au recrutement de volontaires au sein des mouvements extrémistes pour combattre les troupes soviétiques. Un éditorialiste d'*Al Akhbar* va jusqu'à accuser certaines autorités américaines de *« préparer le cheikh à être le Khomeiny d'Egypte »*.

ALEXANDRE BUCCIANTI

A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

Attentat manqué contre le ministre de l'équipement

Le ministre algérien de l'équipement, Mokdad Sifi, a échappé à un attentat, samedi 3 juillet, en Kabylie, a annoncé, dimanche, le quotidien indépendant *El Watan*. Un groupe armé a ouvert le feu au passage du cortège officiel, dans une zone isolée entre Tighzirt et Azzefoun, sans atteindre le véhicule du ministre. C'est le troisième attentat qui vise un membre du gouvernement depuis le début de l'année.

D'autre part, dans un discours prononcé, dimanche, à l'occasion du 31e anniversaire de l'indépendance, le président du Haut Comité d'Etat (HCE), Ali Kafi, a reconnu la nécessité d'un changement *« global »* malgré l'opposition des *« éléments extrémistes »* et des *« forces conservatrices »*. *« Les exigences sociales, politiques et culturelles de la jeunesse qui ambitionne de prendre part au pouvoir et à la gestion des affaires*, a-t-il ajouté, *nous imposent de reconsidérer les fondements du pays aux plans économique, social et politique. »*

Cinq officiers supérieurs ont été élevés au grade de général-major. Les nouveaux promus sont Mohamed Ghenim, secrétaire général du ministère de la défense, Mohamed Médiène, chef du département Renseignement et sécurité dans ce ministère, Mohamed Touati et Taghit Abdelmajid, conseillers du ministre de la défense et Salah Ahmed Gaid, chef de la région militaire d'Oran. – *(AFP.)*

CORÉE DU NORD

Avertissement des Etats-Unis

Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a déclaré dimanche 4 juillet qu'il jugeait la Corée du Nord engagée *« sur une voie très dangereuse »* en raison de ses efforts présumés pour se doter d'une capacité nucléaire militaire. Tout en estimant *« productives »* les discussions bilatérales directes engagées pour la première fois en juin à New-York avec Pyongyang (elles ont conduit cette *capitale à suspendre son retrait* du traité de non-prolifération nucléaire, annoncé le 12 mars), M. Christopher a averti, sur la chaîne de télévision NBC, qu'elles ne devraient pas *« durer éternellement »*. Une troisième session de négociations doit avoir lieu le 14 juillet à Genève. En cas de blocage, a averti le secrétaire d'Etat, Washington *« se tournera vers l'ONU »*. Le différend se focalise sur le refus de la Corée du Nord d'autoriser l'Agence internationale de l'énergie atomique à inspecter deux installations du site de Yongbyon, au nord de Pyongyang, soupçonnées d'être le théâtre d'activités nucléaires. Le 3 juillet, *le président Clinton avait décrit* la Corée du Nord comme le pays *« le plus préoccupant »* de la Terre.

Par ailleurs la Corée du Sud a démenti dimanche que ses forces aient ouvert le feu, la veille, sur un poste de police du Nord situé dans la zone démilitarisée entre les deux pays, comme l'agence de presse de Pyongyang l'en avait accusée. – *(AFP, Reuter.)*

IRAK

Nouvelle querelle entre Bagdad et l'ONU

Une équipe d'experts de l'ONU *devait quitter Bagdad, le lundi* 5 juillet, après avoir attendu, en vain, durant un mois, le feu vert des autorités irakiennes pour poser des caméras de surveillance sur des sites d'essais de missiles, non loin de Bagdad, a indiqué le chef de la mission, Nikita Smidovitch.

L'Irak refuse l'installation des caméras, mais s'est déclaré disposé à envoyer une délégation aux Nations unies pour discuter de cette affaire et de l'application de la résolution 715 du Conseil de sécurité. Cette résolution, à laquelle Bagdad refuse de se conformer, prévoit la surveillance à long terme du potentiel nucléaire, chimique, biologique et balistique du pays.

Le refus irakien est *« très grave »* et constitue *« un obstacle aux activités des inspecteurs de l'ONU »*, a déclaré M. Smidovitch. *« C'est au Conseil de sécurité de l'ONU de décider de sa réponse »*, a-t-il ajouté. A Washington, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a qualifié, dimanche, de *« mauvais signe »* l'annonce du départ d'Irak des experts de l'ONU. *« C'est une violation très significative des résolutions de l'ONU*, a-t-il noté. *Nous allons discuter avec nos alliés de notre réaction »*. – *(AFP.)*

JAPON

Ouverture de la campagne pour les législatives

La campagne électorale pour les législatives du 18 juillet a commencé, le dimanche 4, au Japon. Neuf partis présentent des candidats pour les 511 sièges de la Diète. Quelque 90 millions d'électeurs sont appelés à choisir entre le maintien au pouvoir du Parti libéral démocrate (PLD, conservateur) qui a dirigé tous les gouvernements depuis sa création en 1955, ou son éloignement au profit d'une nébuleuse de formations d'opposition.

Le premier ministre Miyazawa a décidé d'en appeler à un scrutin anticipé après le vote, le 18 juin, d'une motion de défiance contre son gouvernement qui s'était révélé incapable de promouvoir une réforme électorale destinée à assainir une vie publique gangrenée par des scandales. Depuis *lors, 54 parlementaires ont quitté* le PLD, laissant entrevoir une défaite historique pour ce parti. – *(AFP, AP, UPI.)*

▶ **Lire page 19 le reportage d'Erik Izraelewicz sur l'économie japonaise.**

PROCHE-ORIENT

Critiqués par Israël et par les Arabes

Les Américains menacent d'abandonner leur rôle de médiateur dans le processus de paix

Critiquées par les deux parties qu'elles tentent, sans succès, de rapprocher depuis vingt mois, les autorités américaines commencent à perdre patience. Pour la première fois depuis qu'il a hérité du processus de paix israélo-arabe, lancé en octobre 1991 par son prédécesseur, le secrétaire d'Etat Warren Christopher, excédé par les attaques israéliennes et arabes dont ses efforts sont l'objet, a menacé, dimanche 4 juillet, d'abandonner le rôle de médiateur dévolu aux Etats-Unis.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Si les parties en cause ne veulent plus de notre assistance, nous n'allons pas nous imposer », a lancé le chef de la diplomatie américaine, dans un entretien télévisé accordé à la chaîne NBC. *« Pour l'instant,* a-t-il cependant précisé, *je n'ai pas encore proposé notre retrait. »* Puis, répondant à une question, Warren Christopher a ajouté : *« Oui, c'est un peu un avertissement que je lance, car aussi bien le président Clinton que moi-même avons d'autres choses à faire. Nous sommes prêts à aider* [les parties en cause] *autant que nous le pouvons, mais il faudrait qu'elles aussi veuillent la paix. »*

Accusée de prendre fait et cause pour Israël, par les Palestiniens surtout, mais aussi par les Syriens, l'administration américaine a également été prise à partie dimanche par le premier ministre israélien, Itzhak Rabin. Evoquant le projet de déclaration conjointe israélo-palestinienne – que le département d'Etat a rédigé puis proposé aux deux parties et que les intéressés ont rejeté la semaine dernière à Washington, – M. Rabin a virtuellement accusé les diplomates américains de succomber à la pression des Palestiniens.

Présenté le 12 mai lors de la neuvième session de négociations, et dénoncé par les Palestiniens pour *« parti pris flagrant en faveur d'Israël »*, le projet initial a été ensuite corrigé pour tenir compte d'une partie des réserves émises, puis à nouveau présenté aux deux parties la semaine dernière, juste avant la clôture de la dixième session. Nouveau refus, y compris d'Israël. C'est le *« principe même »* d'avoir tenté de rapprocher les points de vue en réécrivant certains passages du document – ce qui reviendrait, selon lui, à donner un droit de veto aux Palestiniens sur les futurs projets de déclaration commune, – que M. Rabin a condamné. *« C'est une question de principe,* a déclaré le premier ministre. *Nous ne pouvons pas tolérer* [cette approche], *et nous ne la tolérerons pas. »*

Dialogue direct avec l'OLP ?

En fait, bien que le projet américain n'ait pas été rendu public, il semble que c'est, entre autres, la mention du problème de Jérusalem-Est dans le document que M. Rabin n'a pas toléré. D'après des fuites, les diplomates américains se contentaient pourtant – et c'est l'une des causes du rejet par les Palestiniens – de spécifier en toutes lettres que le statut de la partie orientale de la ville sainte, conquise en 1967 puis annexée par Israël, serait abordé dans une phase ultérieure de négociations. Depuis le bouclage des territoires occupés, il y a trois mois, et l'interdiction d'accès de Jérusalem-Est aux un million huit cent mille résidents de ces territoires, les Palestiniens réclament que le problème soit débattu dès maintenant.

C'est sur cette question que la dernière session de négociation a achoppé, et c'est là-dessus que l'impasse paraît totale. Si l'on ajoute à cela le fait que les discussions sont tout aussi bloquées avec les Syriens et les Libanais, on aura compris que c'est l'ensemble du processus de paix qui a du plomb dans l'aile.

Les Américains, qui jouent, dans cette affaire, une partie de leur crédibilité internationale, n'ont pas encore renoncé à le revivifier. Warren Christopher a, comme il l'a dit, bien d'autres conflits « plus chauds » à traiter et il a fait savoir qu'il ne rendra visite aux dirigeants de la région que *« si un accord est en vue »*. En attendant, comme pour bien signifier que le degré d'urgence accordé au conflit proche-oriental a baissé, le chef de la diplomatie américaine passe le relais à l'un de ses collaborateurs, Dennis Ross, familier de la région et coordinateur officiel du processus de paix au département d'Etat. Le haut fonctionnaire devrait entamer à la fin de cette semaine une tournée qui le mènera notamment à Jérusalem. Il y sera accueilli, a consenti M. Rabin *« avec grand plaisir »*.

L'impasse dans laquelle sont entrées les négociations inquiète plusieurs des partenaires de gauche de la coalition au pouvoir. A la réunion du gouvernement, dimanche, M. Rabin a entendu plusieurs membres de son cabinet lui réclamer la mise en œuvre immédiate d'un dialogue officiel avec l'OLP de Yasser Arafat. *« C'est le seul moyen de sortir le processus de paix de l'impasse »*, a répété Yossi Sarid, l'un des porte-parole de la gauche (Meretz). *« Pas question »*, a répliqué une nouvelle fois M. Rabin.

PATRICE CLAUDE

Déminer les montagnes du Kurdistan d'Irak...

DIANA

de notre envoyée spéciale

Parmi la quarantaine d'organisations humanitaires installées au Kurdistan d'Irak, MAG (Mines Advisory Group) est sans doute l'une des plus sollicitées et, depuis son arrivée en juillet 1992, son bilan est impressionnant. Ces démineurs civils, tous anciens soldats britanniques, ont ici une source inépuisable de travail. *« On pourrait rester quinze ans, vingt ans, le boulot ne serait pas fini »*, avoue Norman Woods, directeur de projet. Les huit ans de guerre Iran-Irak, la répression de Bagdad contre les Kurdes, ont transformé de grandes parties des montagnes du Kurdistan en champs de mines, sans compter les munitions oubliées ou enterrées et les bombes ou obus non explosés.

Le défi de MAG, organisation créée en 1991 et déjà engagée au Cambodge, en Afghanistan, au Mozambique, est donc de former en quatre semaines environ, des démineurs locaux. Un travail très prisé malgré le risque, dans la mesure où MAG offre un salaire mensuel de 2 000 dinars (70 dollars, ce qui correspond à dix fois le salaire moyen), 1 500 dinars aux « étudiants », en plus de la nourriture et de l'équipement. *« Nous avons une longue liste d'attente »*, affirme Norman Wood, qui précise que la sélection est dure pour limiter les risques d'accidents. Sept blessés plus ou moins atteints sont déjà à déplorer parmi les étudiants. Cent démineurs locaux sont toutefois sur le terrain. D'ici à octobre, lorsque le travail devra s'arrêter en raison des intempéries, 150 à 200 de plus seront opérationnels. Financé par la CEE et une organisation américaine, MAG a eu cependant du mal à faire venir son matériel, retenu en Turquie plus de six mois.

Comparé aux 700 millions de dollars alloués par le gouvernement koweïtien pour le déminage de son sol, le Kurdistan fait figure de parent pauvre et pourtant, selon les ingénieurs britanniques, entre 10 et 15 millions d'engins, antipersonnel pour la plupart, jonchent toujours le sol. Si elles sont à 80 % d'origine italienne, ces mines proviennent aussi des Etats-Unis, d'Irak, d'Egypte, de Belgique, de France et même d'Israël. Tout aussi dangereux sont les obus de mortier non explosés que les enfants trafiquent pour en retirer l'aluminium. Celui-ci se revend 3 ou 4 dinars le kilo et au Kurdistan tout est bon pour survivre.

Informer la population

Près du camp de MAG, le long d'une route circulaire qui devait desservir un dépôt de munitions de l'armée irakienne, des centaines de milliers de mines, bombes, roquettes, obus, balles témoignent des découvertes qu'on peut faire dans la région. Des lambeaux de vêtements, une chaussure, c'est tout ce qu'il reste des six enfants morts là, fin mars, en jouant sur ce terrain ouvert à tous. *« Sans autorité responsable, il est difficile d'obtenir que ce terrain soit surveillé »*, affirme, fataliste, un expert anglais.

Sur les 850 premiers patients du petit hôpital de Diana, ouvert par des volontaires allemands, 577 avaient été blessés par des mines. Handicap International, qui gère à Souleymanieh un atelier de prothèses, a installé environ 1 800 de ces appareils depuis un an et demi. Le « gouvernement » kurde, non reconnu internationalement, a bien approché différents pays pour qu'ils forment des peshmerges (combattants), ou au moins qu'ils fournissent de l'équipement, mais sans succès jusqu'à présent. Amer, le « ministre » kurde de l'action humanitaire confie : *« On peut trouver de l'argent pour des jambes artificielles mais pas pour déminer. »*

Pour tenter de limiter les risques surtout pour les enfants, France-Libertés envisage, en collaboration avec MAG, la publication d'un livre largement illustré par un artiste kurde, sur les dangers qu'il y a à manipuler ces objets d'apparence anodine. Une tâche d'autant plus utile que, dans une région qui regorge d'armes, nul ne se méfie spontanément du moindre matériel militaire. Parmi les multiples problèmes du Kurdistan (*le Monde* des 10, 18 et 23 juin), ceux du déminage et de cette information ne peuvent être négligés, d'autant qu'ils conditionnent dans une grande mesure la possibilité pour les paysans de regagner leurs terres.

FRANÇOISE CHIPAUX

AMÉRIQUES

HAÏTI

Le président Aristide a signé le plan de l'ONU prévoyant son retour au pouvoir

C'est sous les applaudissements des diplomates et des négociateurs des Nations unies que Jean-Bertrand Aristide a finalement signé, dans la soirée du samedi 3 juillet à New-York le texte de « l'accord global » rédigé par Dante Caputo, le médiateur de l'ONU et de l'Organisation des Etats américains (OEA), qui prévoit les différentes étapes permettant de restaurer la démocratie à Haïti. Le texte fixe au 30 octobre le retour du Père Aristide, qui vivait en exil depuis le coup d'Etat de septembre 1991 lors duquel il avait été renversé.

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

L'accord en dix points *(lire notre encadré)* avait déjà été signé samedi matin par le général Raoul Cédras. Celui-ci a accepté de remettre sa démission de commandant en chef des forces armées haïtiennes et de prendre *« une retraite anticipée »*, en échange d'une amnistie étendue à l'ensemble des officiers putschistes à l'origine du coup d'Etat.

Le président Aristide aurait voulu une échéance plus rapprochée que le mois d'octobre, mais Dante Caputo ainsi que les représentants des « pays amis » (Canada, Etats-Unis, France et Venezuela) qui ont participé à toutes les conversations ont fait valoir auprès du président haïtien qu'il s'agissait là d'un délai minimum destiné à assurer tant la mise en place des différentes étapes de la normalisation de la vie politique dans l'île que les conditions de sécurité nécessaires à son retour.

Pendant plusieurs heures, le Père Aristide a toutefois refusé de signer le document final en présentant une exigence de dernière minute. Invoquant le danger qu'il y aurait à laisser en place à Port-au-Prince, même pendant une courte période de transition, les militaires à l'origine du coup d'Etat, le président haïtien voulait qu'ils soient immédiatement destitués, ce que la délégation du général Cédras avait aussitôt interprété comme une *« humiliation »* inacceptable. Ce n'est qu'après avoir reçu des assurances de la part du représentant spécial du secrétaire général, lequel était en contact direct, tout au long de la négociation, avec Boutros Boutros-Ghali qui se trouve actuellement à Genève, que le président déchu a finalement accepté le plan en l'état. Celui-ci prévoit que les sanctions adoptées en juin par le Conseil de sécurité (sous la forme d'un embargo sur le pétrole et sur les armes à destination de Haïti) et celles appliquées depuis octobre 1991 par l'OEA seront seulement *« suspendues »* (et non pas levées) *« immédiatement après l'entrée en fonctions en Haïti du premier ministre »*. Cette « suspension » ne peut être décidée qu'à *« l'initiative du secrétaire général de l'ONU »*. L'embargo serait immédiatement rétabli si le Père Aristide n'était pas réinstallé dans ses fonctions initiales à la date du 30 octobre, ont expliqué les médiateurs des Nations unies. Ces assurances ont finalement eu raison des dernières réticences du président Aristide.

SERGE MARTI

Les dix points de l'accord

L'accord signé, le samedi 3 juillet, à Governors Island, dans la baie de New-York, par le président haïtien Jean-Bertrand Aristide et le commandant en chef des forces armées de ce pays, Raoul Cédras, comporte dix points :

1. – Organisation sous les auspices de l'ONU et de l'OEA d'un dialogue entre les représentants des partis politiques représentés au Parlement, afin de permettre l'adoption des lois nécessaires à une transition pacifique.

2. – Désignation d'un premier ministre par le président.

3. – Ratification de la nomination du premier ministre par le Parlement.

4. – Suspension des sanctions adoptées par le Conseil de sécurité de l'ONU et par l'OEA, immédiatement après l'entrée en fonction du premier ministre.

5. – Mise en œuvre de la coopération internationale : assistance au développement, assistance pour la réforme administrative et judiciaire, assistance pour la modernisation des forces armées d'Haïti et création d'une nouvelle police avec la présence de personnels de l'ONU dans ces domaines.

6. – Amnistie octroyée par le président (l'accord ne précise par à qui s'applique cette mesure).

7. – Adoption d'une loi créant la nouvelle force de police et nomination par le président de son commandant en chef.

8. – Le général Cédras, commandant en chef des forces armées d'Haïti, fait valoir ses droits à une retraite anticipée et le président choisit son successeur, qui nommera les membres du l'état-major.

9. – Retour en Haïti du président de la République, Jean-Bertrand Aristide, le 30 octobre 1993.

10. – Vérification de tous les engagements précédents par les Nations unies et l'OEA. – *(AFP, Reuter.)*

Bill Clinton félicite les négociateurs mais la population reste dubitative

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Les Haïtiens ont accueilli avec scepticisme l'accord sur le retour à la démocratie signé samedi à New-York par le président en exil Jean-Bertrand Aristide et le général Raoul Cédras qui l'avait renversé il y a vingt et un mois.

« En février 1992, un accord avait déjà été signé à Washington. Il n'a jamais été respecté par les putschistes », rappelle un journaliste haïtien. La communauté internationale, qui a multiplié les pressions tant sur le général Cédras que sur le président Aristide pour qu'ils signent l'accord de New-York, devrait cette fois veiller à ce qu'il soit appliqué. C'est du moins ce qu'a promis le président Bill Clinton dans un message de félicitations adressé aux négociateurs de l'accord de New-York, et particulièrement au médiateur des Nations unies et de l'Organisation des Etats américains (OEA), l'Argentin Dante Caputo, dont la patience et la persuasion ont été mises à rude épreuve au cours des derniers mois.

Après être rentré à Port-au-Prince, le général Cédras s'est efforcé de rassurer les militaires, dont beaucoup restent hostiles au retour du président Aristide prévu pour le 30 octobre. Dans un discours télévisé, le général Cédras, qui a accepté de démissionner, a affirmé *« qu'on ne toucherait à aucun membre des forces armées »* et que les règlements de l'armée seraient respectés.

L'envoi rapide de plusieurs centaines de « conseillers techniques » militaires étrangers, américains, canadiens et français pour la plupart, chargés de « professionnaliser » l'armée haïtienne et de former une force de police autonome, devrait, selon les optimistes, neutraliser le secteur dur dirigé par le colonel Michel François. Cette force multinationale devrait rassurer les deux camps qui craignent d'un côté la poursuite des exactions pendant la période de transition et de l'autre les vengeances après le retour du président Aristide.

Pas plus que la population, les partis politiques n'ont jusqu'à présent réagi à la signature de l'accord de New-York. La prochaine phase du plan de règlement de la crise prévoit la nomination d'un nouveau premier ministre et la formation d'un « gouvernement de concorde nationale ». Le talent de négociateur de M. Caputo continuera d'être sollicité durant les discussions qui devraient avoir lieu à Washington au cours des prochains jours entre le président Aristide et les principaux dirigeants politiques haïtiens. Divisée, la classe politique haïtienne devra s'entendre rapidement pour rendre sa légitimité au Parlement qui doit ratifier le choix du nouveau premier ministre.

La suspension des sanctions internationales avant le retour du président Aristide est un pari risqué, selon les partisans du chef d'Etat exilé. Le renforcement et l'extension de l'embargo pétrolier décidé par le Conseil de sécurité de l'ONU ont provoqué une quasi-paralysie des transports en moins de deux semaines. De l'avis de plusieurs diplomates, l'annulation des visas américains et le gel des avoirs des putschistes et de leurs alliés aux Etats-Unis ont été les mesures les plus efficaces pour amener les militaires à la table des négociations.

JEAN-MICHEL CAROIT

□ **CUBA : départ des derniers éléments de la brigade militaire de l'ex-URSS.** – Les derniers éléments de la brigade militaire de l'ex-Union soviétique stationnée à Cuba depuis 1963 ont quitté La Havane à bord du navire *Cosmonaute Youri Gagarine* samedi 3 juillet. Ces militaires et leurs familles, au total quelque cinq cents personnes, avaient commencé à embarquer la veille au terminal Haiphong du port de La Havane, bouclé par les forces de sécurité cubaines et où journalistes et photographes étrangers n'ont pu se rendre. L'accord sur le retrait total de la brigade soviétique, passée sous contrôle de la Fédération de Russie, avait été conclu le 16 septembre dernier à La Havane. – *(AFP.)*

EUROPE

Tandis que les combats s'intensifient en Bosnie centrale

Les forces croates et musulmanes ont bloqué trois bases de « casques bleus »

Trois camps de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) dans le centre de la Bosnie ont été encerclés, dimanche 4 juillet, par des unités musulmanes et croates. Des Musulmans ont bloqué, à l'aide de mines, les entrées d'une base de « casques bleus » canadiens à Visoko, près de Sarajevo, tandis que les Croates ont assiégé, non loin de là, le quartier général en Bosnie de la FORPRONU à Kiseljak ainsi qu'une base canadienne dans la même ville. Le siège de ces deux dernières installations a finalement été levé par les forces croates dans la nuit de dimanche à lundi, selon des sources proches de l'ONU.

Ces initiatives ont coïncidé avec une intensification des combats, en particulier à Sarajevo, soumise à de violents bombardements par les Serbes, ainsi qu'en Bosnie centrale, autour de Maglaj et de Zavidovici, villes aux mains des Musulmans dont les forces croates tentent de s'emparer. Les Croates ont annoncé un bilan de 40 morts et d'une centaine de blessés dans leurs rangs et ont affirmé que les pertes civiles étaient élevées. Ils ont également assuré avoir fait prisonniers 3 000 combattants musulmans. Radio-Sarajevo a, pour sa part, fait état d'une collusion serbo-croate très active dans la bataille de Maglaj.

Tandis que d'autres combats croato-musulmans étaient signalés en divers points de Bosnie centrale, Sarajevo a été touchée samedi par plus de 1 500 obus serbes, et la radio musulmane a annoncé que de nouveaux bombardements avaient fait cinq morts et 30 blessés dimanche.

Mutinerie à Sarajevo

Des combats le long de la route conduisant à l'aéroport de Sarajevo ont empêché le général Jean Cot, qui a pris, le 1er juillet, le commandement de la FORPRONU, de se rendre dans la capitale bosniaque. Cependant, des responsables des Nations unies ont engagé des négociations avec les Musulmans de Visoko pour obtenir la levée du blocus qu'ils ont imposé au camp canadien afin d'empêcher un responsable local des forces croates, qu'ils accusent de crimes de guerre, de quitter la base des « casques bleus ». Les Croates ont riposté à l'initiative musulmane en bloquant les entrées du QG de la FORPRONU à Kiseljak avec deux citernes d'essence et ont posé des mines anti-chars devant les grilles de la base canadienne.

Par ailleurs, les Nations unies envisagent d'évacuer quelque 20 000 personnes de l'enclave musulmane de Srebrenica, dans l'est de la Bosnie, tant les conditions sont devenues invivables pour les 30 000 personnes qui y ont trouvé refuge, a indiqué le responsable du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) à Sarajevo. Quelque 30 000 personnes s'entassent dans cette enclave, déclarée « zone de sécurité » par les Nations unies, et notamment dans la ville même, qui peut à peine contenir 9 000 habitants, a expliqué Tony Land. Cette population, dont près de 20 000 réfugiés qui ont fuit les combats alentour, est privée d'eau depuis des semaines.

A Sarajevo, une unité de l'armée bosniaque fidèle au président Alija Izetbegovic s'est mutinée samedi après que l'un de ses chefs eut été arrêté par la police. L'ordre a été rétabli après quelques affrontements entre mutins et policiers dans la vieille ville de Sarajevo. – *(AFP, Reuter.)*

M. Balladur n'exclut pas une intervention aérienne

Au cours de l'émission « L'Heure de vérité » sur France 2, le dimanche 4 juillet, Edouard Balladur a expliqué que la création de zones de sécurité en Bosnie avait été voulue par son gouvernement. Il a donc expliqué : *« Si ces zones de sécurité ne devaient pas être durablement respectées, il faudrait les faire respecter »* et cela *« en s'en donnant tous les moyens ».*

Mais le premier ministre a ajouté que ce ne pouvait être en *« levant l'embargo »*, car *« cela déclencherait alors pour le coup une guerre sans merci et sans pitié qui ne nous laisserait pas d'autre issue à nous Français que de retirer nos troupes ».* En revanche, comme on lui demandait si, parmi ces moyens, il pourrait y avoir une intervention aérienne, M. Balladur a répondu : *« Oui ».*

SERBIE : la détention du leader de l'opposition

Danielle Mitterrand intervient en faveur de Vuk Draskovic

Danielle Mitterrand était attendue, lundi soir 5 juillet, à Belgrade, afin d'intervenir, en tant que présidente de l'association France-libertés, en faveur de la libération du chef de l'opposition serbe, Vuk Draskovic, et de son épouse Danica, violemment battus par la police lors de leur arrestation le 2 juin. Dimanche, près de dix mille personnes s'étaient rassemblées dans le centre de Belgrade pour demander la mise en liberté de l'écrivain serbe et protester contre « le régime totalitaire » du président Slobodan Milosevic.

BELGRADE

de notre correspondante

« Vuk Draskovic doit vivre pour que ce camp de concentration qu'est aujourd'hui la Serbie devienne un jour un pays libre et démocratique », ont clamé les personnalités de l'opposition qui participaient à la manifestation organisée en faveur de l'écrivain.

Passé de l'ultranationalisme au pacifisme, Vuk Draskovic est resté le leader charismatique de l'opposition que le président Milosevic voudrait museler au moment où il est sur le point de mener à bien son projet de rassembler tous les Serbes dans un même Etat. Pour rendre impuissante une opposition encore faible mais qui pourrait profiter de la montée du mécontentement social pour ébranler le pouvoir, Slobodan Milosevic a décidé d'écarter le seul opposant actuellement capable de mobiliser les foules. La manifestation du 1er juin, qui a dégénéré en affrontements entre manifestants et policiers, était l'occasion rêvée. Pour protester contre son maintien en détention depuis ces incidents, Vuk Draskovic a décidé une grève de la faim depuis jeudi dernier.

L'intervention de Mme Mitterrand auprès des autorités serbes pourrait s'avérer décisive. Rodoljub Draskovic déclarait dimanche au *Monde* : *« Je ne vois pas d'autre salut pour mon frère que dans une intervention de M. Mitterrand qui est en mesure d'exercer une pression efficace sur le régime pour sauver la vie de Vuk Draskovic. »* Confirmant les rumeurs selon lesquelles la France aurait offert d'accueillir les époux Draskovic dans un centre hospitalier français s'ils étaient remis en liberté, il a ajouté que *« ce serait le plus grand geste humanitaire qui serait fait pour la Serbie depuis la première guerre mondiale ».*

Alliée de la Serbie, la France avait, lors de la guerre de 1914-1918, accueilli dans ses hôpitaux de nombreux blessés de guerre serbes. Aujourd'hui, Rodoljub Draskovic reconnaît qu'il attend, comme beaucoup, que *« la France fraternelle aide la Serbie démocratique à sortir du désespoir et de l'abîme dans lesquels elle se trouve ».*

Le leader du Parti populaire paysan (NSS), Dragan Veselinov, a, pour sa part, affirmé que les époux Draskovic avaient accepté l'offre de la France, tout en précisant qu'ils rentreraient immédiatement après leur rétablissement pour affronter la justice serbe. Plus réticente, Vesna Pesic, de l'Alliance civique, estime qu'il ne faut en aucun cas négocier avec M. Milosevic, même pour la libération de Vuk Draskovic. Elle craint que le départ de l'écrivain ne porte *« un coup fatal à l'opposition et serve finalement au régime ».*

Dimanche en fin d'après-midi, quelque 10 000 manifestants se sont rassemblés sur l'esplanade de l'église Saint-Sava pour soutenir le leader de l'opposition. A cette occasion, la police a été particulièrement discrète. A la tribune, se sont succédé de nombreux responsables politiques qui ont condamné tour à tour le régime *« tyrannique »* de M. Milosevic. De plus, quarante-sept personnes, dont une trentaine de députés du Mouvement du renouveau serbe de Vuk Draskovic poursuivent, depuis vendredi soir, une grève de la faim en signe de solidarité avec leur leader emprisonné.

FLORENCE HARTMANN

AZERBAIDJAN

Les forces arméniennes ont lancé une nouvelle offensive en direction d'Agdam

Les ministères de la défense et des affaires étrangères d'Azerbaïdjan ont annoncé, dimanche 4 juillet, que les forces arméniennes du Haut-Karabakh avaient lancé une offensive sur Agdam, place forte située sur le territoire même de l'Azerbaïdjan, à quelques kilomètres à l'est de l'enclave où les forces de Bakou ne contrôlent plus aucune ville.

Selon Bakou, les forces arméniennes sont entrées dimanche matin dans Agdam. L'état-major de défense de la place, cité par l'agence Interfax, a indiqué que l'offensive, à laquelle participaient quelque mille sept cents hommes appuyés par une dizaine de chars, avait eu lieu de trois côtés, par le nord, le sud et l'ouest. Des combats de rue se poursuivaient dans l'après-midi au centre-ville, tandis que la population fuyait en direction du nord-est vers Barda, selon les mêmes sources.

Néammoins, le correspondant sur place de l'agence Itar-Tass a indiqué, dimanche, en début de soirée, que les forces arméniennes étaient contenues dans les faubourgs d'Agdam, les combats se déroulant à 2 kilomètres de la ville, près du cimetière, qui a été totalement détruit. Dimanche après-midi, le commandement militaire arménien du Karabakh démentait l'entrée de ses troupes dans Agdam et accusait les forces de Bakou d'avoir lancé des offensives de grande envergure appuyées par l'aviation et les blindés au nord et au sud de la région, vers Mardakert, Askeran et Gadrout.

GÉORGIE – RUSSIE – MER CASPIENNE – Lac Sevan – HAUT-KARABAKH – AZERBAÏDJAN – ARMÉNIE – Erevan – Barda – Mardakert – Agdam – Askeran – Gadrout – Bakou – TURQUIE – NAKHITCHEVAN – IRAN – 50 km

Cette recrudescence des hostilités intervient alors que la crise politique à Bakou n'est pas totalement résolue après la fuite du président Aboulfaz Eltchibey et le transfert de ses pouvoirs au président du Parlement, Gueïdar Aliev. La police a dispersé samedi, à Bakou, un rassemblement organisé par le Front populaire, qui considère que M. Eltchibey reste le président légitime du pays. – *(AFP, Reuter.)*

GÉORGIE : le conflit en Abkhazie

Moscou adresse une mise en garde aux deux belligérants

MOSCOU

de notre envoyé spécial

La mission de médiation entreprise samedi 3 juillet, par l'envoyé spécial de Boris Eltsine, Boris Pastoukhov, ayant échoué et les combats ayant repris de plus belle entre les indépendantistes abkhazes et les forces géorgiennes, le ministre russe des affaires étrangères, Andréï Kozyrev, a adressé, dimanche soir, une mise en garde aux deux belligérants. La partie qui refusera de signer l'accord de cessez-le-feu préparé à Moscou sera considérée comme l'agresseur et la Russie prendra à son égard des mesures de rétorsion, notamment économiques, a déclaré en substance le chef de la diplomatie russe.

Selon l'état-major géorgien, qui continue à accuser l'armée russe de *soutenir les forces indépendantistes*, les Abkhazes continueraient à bombarder Soukhoumi, la capitale de la région, et auraient lancé une nouvelle offensive pour se rapprocher encore de la ville. Selon les mêmes sources, les troupes géorgiennes auraient poursuivi la « liquidation » des forces abkhazes qui avaient débarqué vendredi près du village de Tamych, dans la région d'Omtchamtchira *(le Monde* daté 4-5 juillet). Le parlement abkhaze a, pour sa part, déclaré que les Géorgiens avaient bombardé, dans la nuit de samedi à dimanche, les villes de Novy Afon, Gvandra et Chitskouara, faisant des morts et des blessés parmi la population civile.

Le président du Parlement abkhaze, Vladislav Ardzinba, s'est adressé à Boris Eltsine pour lui demander d'exiger de la Géorgie le retrait de ses troupes. L'état-major de la « Confédération des peuples du Caucase du nord », qui regroupe les mouvements nationalistes des républiques caucasiennes de Russie, a affirmé, pour sa part, que des centaines de volontaires continuaient à arriver en Abkhazie pour soutenir les indépendantistes.

J.-A. F.

EUROPE

ALLEMAGNE : la controverse après la mort d'un terroriste

Le ministre fédéral de l'intérieur a donné sa démission

Anticipant sur les résultats de l'enquête en cours à propos de la mort d'un terroriste de la Rote Armee Fraktion (RAF), lors de son arrestation la semaine dernière par le GSG 9 (force spéciale antiterroriste), le ministre fédéral de l'intérieur, Rudolf Seiters, a remis, dimanche 4 juillet, sa démission.

Dans une déclaration, il a reconnu *« des fautes, des comportements inadmissibles et des problèmes de coordination entre administrations »* lors de l'action de la police et dans les jours qui ont suivi. Cette démission fait suite à la publication d'informations selon lesquelles le terroriste Wolfgang Grams aurait été tué d'une balle tirée à bout portant alors qu'il était déjà maîtrisé (*le Monde* du 3 juillet).

BONN

de notre correspondant

M. Seiters avait été nommé en novembre 1991 à la tête du ministère de l'intérieur après avoir été pendant toute la période de la réunification ministre à la chancellerie. Agé de cinquante-six ans, il était, depuis l'arrivée du chancelier Kohl au pouvoir en 1982, l'un de ses hommes de confiance au Parlement, puis au sein du gouvernement. Il assume la responsabilité politique d'un scandale dont on ne mesure pas encore bien l'ampleur, et qui pourrait conduire à un sérieux coup de balai dans les milieux de la lutte antiterroriste allemande. Le procureur fédéral, M. von Stahl, pourrait en être la première victime. Coordinateur de la lutte antiterroriste, il était souvent accusé ces derniers mois d'être resté obsédé par la lutte contre le terrorisme d'extrême gauche et d'avoir négligé le danger des groupes d'extrême droite.

Toute la semaine, les services de M. von Stahl ont donné l'impression de chercher à camoufler ce qui s'était réellement passé lors de l'opération montée par la police pour la capture des deux terroristes, Wolfgang Grams et sa compagne Birgit Hogefeld. Leur version des faits a été modifiée à plusieurs reprises, et on ne sait toujours pas précisément ce qui s'est passé.

Recherchés depuis 1984, les deux membres de la RAF avaient été localisés, le dimanche 27 juin, dans un café situé sur le quai de la gare d'une grosse bourgade, Bad-Kleinen, dans le Land du Mecklembourg-Poméranie-Occidentale. Ils se trouvaient avec une mystérieuse troisième personne, dont on n'a appris l'existence que plus tard, et qui pourrait avoir été un agent infiltré dans leur réseau. Leur interpellation, dans le passage souterrain entre les voies, s'est mal passée. La fusillade, qui s'est produite au milieu des quais, a fait deux morts : un des spécialistes du groupe antiterroriste de la police criminelle et Wolfgang Grams.

La police avait d'abord accusé Birgit Hogefeld d'avoir ouvert le feu et situé l'action en dehors de la gare. L'enquête du procureur local, à Schwerin, a obligé les responsables à corriger peu à peu leur première version. La fusillade aurait été déclenchée par Grams alors qu'il tentait de s'enfuir par une rampe vers les quais. Selon la police, le terroriste aurait tué l'agent du GSG 9 d'une balle en plein cœur et aurait été abattu ensuite lors d'un échange de coups de feu.

Une balle à moins de 5 centimètres

Cette version est cependant démentie par un témoin-clé qui affirme que Grams aurait été tué d'une balle tirée à bout portant alors qu'il était à terre et désarmé. Son témoignage aurait été confirmé par la déclaration d'un membre du GSG 9 parue dans l'hebdomadaire *Der Spiegel* de cette semaine. Selon ce policier, Grams aurait été tué par un de ses collègues qui aurait fait feu à une distance *« maximale de 5 centimètres »*...

L'arrestation des deux terroristes avait été présentée comme le plus grand succès de la police fédérale contre le terrorisme depuis sept ans. Elle avait été suivie d'une série de rafles plus discrètes dans plusieurs villes allemandes, sur lesquelles les responsables n'ont pas donné de détails.

Il est difficile pour le moment de juger s'il s'agit d'un coup important porté à ce qui reste de la Rote Armee Fraktion, qui avait théoriquement suspendu la lutte armée l'année dernière après un dernier assassinat, celui du président de la Treuhand, Detlev Rohwedder. Personne ne sait d'ailleurs très bien ce que représente aujourd'hui la RAF, contre laquelle est encore mobilisé un service de 300 personnes au Bundeskriminalamt de Wiesbaden.

HENRI DE BRESSON

EN BREF

□ **CHYPRE : M. Denktash se retire des négociations de New-York.** – Rauf Denktash, président de la « République Turque de Chypre du Nord » (RTCN, autoproclamée, reconnue seulement par Ankara), a annoncé, le lundi 5 juillet, à Nicosie, qu'il se *« retirait des négociations »* intercommunautaires sous l'égide de l'ONU, à New-York, à la suite d'une *« divergence »* avec le gouvernement de la RTCN, dirigé par Dervis Eroglu, a rapporté l'agence chypriote-turque TAK reçue à Ankara. Selon les milieux gouvernementaux chypriote-turcs, il s'agit uniquement d'une décision prise à la suite de problèmes intérieurs et non d'une volonté de saboter les négociations sur Chypre. – *(AFP.)*

□ **ESPAGNE : Felipe Gonzalez chargé de former le nouveau gouvernement.** – Le roi d'Espagne Juan Carlos a demandé au premier ministre sortant, Felipe Gonzalez, de former le nouveau gouvernement. L'investiture parlementaire aura lieu jeudi 8 et vendredi 9 juillet. – *(AP.)*

□ **INDE : au moins dix-neuf morts au Cachemire.** – Dix-neuf personnes au moins ont été tuées le dimanche 4 juillet au Cachemire, le seul Etat indien à majorité musulmane. Parmi elles figurent huit membres présumés de mouvements de guérilla rebelles à l'autorité de Delhi qui tentaient de s'infiltrer depuis le Pakistan voisin. L'insurrection séparatiste cachemirie, dont certains protagonistes visent l'indépendance du territoire et d'autres son rattachement au Pakistan, a déjà provoqué la mort de plus de 10 000 personnes. – *(Reuter.)*

□ **TIMOR-ORIENTAL : une démarche de sénateurs américains pour le respect des droits de l'homme.** – Quarante-trois sénateurs, démocrates et républicains, ont demandé vendredi 2 juillet au président Clinton de présenter les *« préoccupations »* du pays à propos des *« violations des droits de l'homme »* perpétrées au Timor-Oriental lors de sa rencontre avec son homologue indonésien Suharto, le 6 juillet à Tokyo, avant le sommet du G 7. Devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU, Washington a récemment condamné les violences commises par Djakarta dans ce territoire annexé par ses forces en 1976. – *(AFP.)*

□ **ULSTER : incidents dans les quartiers protestants de Belfast.** – Des incidents ont eu lieu, le samedi 3 juillet, dans les quartiers loyalistes protestants de Belfast. Les forces de l'ordre et les pompiers ont été attaqués : trois policiers ont été blessés et quatorze personnes arrêtées pour possession de bombes incendiaires ou pour trouble de l'ordre public. Les premiers incidents avaient éclaté vendredi après l'enterrement d'un militant d'une organisation paramilitaire protestante (l'UFV) – *(AFP.)*

TURQUIE : après l'incendie meurtrier de Sivas

L'opinion s'interroge sur les causes de l'explosion de violence intégriste

La Turquie, encore sous le coup du choc des manifestations du vendredi 2 juillet, qui ont coûté la vie à 36 personnes à Sivas, s'interroge sur les causes de cette explosion de violence religieuse (*le Monde* daté 4-5 juillet).

ISTANBUL

de notre correspondante

« Des sonnettes d'alarmes sonnent à Sivas. Ceux qui veulent diviser et ruiner la Turquie sont à l'œuvre, » écrit l'éditorialiste Oktay Eksi dans *Hürriyet*. *« L'État s'est rendu à la charia »*, titre le quotidien kémaliste *Cumhuriyet*. Plusieurs éditoriaux mettent en garde contre le risque de rupture au sein de la société : *« Cessons de dire que tous les croyants sont des fondamentalistes et que tous les supporters* [de la laïcité] *sont des athées. Ceci devrait être le point de départ pour la réconciliation »*, écrit Ilnur Cevik dans le *Turkish Daily News*.

Altan Oymen, dans le quotidien *Milliyet*, trace un parallèle avec les récentes attaques de néo-nazis en Allemagne. *« Fondamentalistes ou gauchistes, nous avons tous été révoltés par la logique qui brûle des maisons en Allemagne simplement parce qu'elles appartiennent à des gens qui ont une autre culture et d'autres croyances »*, écrit-il. *« Après les événements de Sivas, que pouvons-nous dire ? »*

Manifestation de laïques à Istanbul

Le président Suleyman Demirel, de son côté, a tenté de calmer la population : *« Tous les pays ont leurs problèmes. Personne ne doit paniquer. »* Le premier ministre, Tansu Ciller, qui devait affronter lundi le vote de confiance de l'Assemblée nationale, a également lancé un appel à l'unité. A Istanbul, des défenseurs de la laïcité sont descendus dans la rue pour protester. Malgré la prolongation du couvre-feu à Sivas, quelques centaines d'Alaouites – une secte d'origine chiite – ont manifesté contre les fondamentalistes sunnites.

Dans la presse, les détails de cette journée sanglante commencent à émerger. Les autorités locales, confrontées à la mi-journée à une manifestation de quelques centaines de personnes, semblent avoir sous-estimé l'ampleur du mouvement. Quelques heures plus tard, lorsque des renforts ont été finalement demandés, le nombre des protestataires était passé à une dizaine de milliers et le préfet, M. Karabilgin, était assiégé dans sa préfecture, pensant *« que la fin était venue »*.

Des photos du maire de Sivas, un islamiste du Parti de la Prospérité (RP), haranguant la foule et tentant d'intercepter l'écrivain Aziz Nesin, traducteur des *Versets sataniques* de Salman Rushdie, que les pompiers venaient de sauver des flammes, ont également fait la première page des grands quotidiens.

NICOLE POPE

AFRIQUE

BURUNDI : une semaine avant l'investiture du nouveau président

Des militaires ont tenté de prendre le pouvoir

Le coup de force tenté, samedi 3 juillet, à Bujumbura, par un groupe de militaires d'une unité d'élite, a échoué. Les putschistes n'ont pas obtenu le soutien escompté des autres unités stationnées dans la capitale.

Les mutins, commandés par un groupe de cinq officiers, ont pris le contrôle des points stratégiques de Bujumbura, et coupé les deux principaux axes routiers menant vers la capitale avant d'investir les banques et de tenter d'occuper les bâtiments de la radio-télévision nationale. Ils ont également encerclé la résidence du président élu, Melchior Ndadaye, qui doit prêter serment le 10 juillet.

Les putschistes ont agi sur ordre du major Rumbete, commandant en second du 2e bataillon commando, et de quatre officiers subalternes de cette unité. Ils ont notamment bénéficié du soutien du lieutenant-colonel Sylvestre Ningaba, directeur de cabinet du président sortant, Pierre Buyoya.

C'est le commandant du 2e bataillon commando, le major Isaie Nibizi, qui, alerté par son chauffeur alors qu'il se trouvait à son domicile, a rétabli la situation en ordonnant à ses hommes de réintégrer leurs quartiers. Le major Nibizi a annoncé, samedi après-midi, que quatre des cinq officiers incriminés avaient été arrêtés et qu'une enquête était en cours pour déterminer les responsabilités et identifier les commanditaires de cette tentative de putsch. – *(AFP, Reuter.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : détournement d'un avion sur l'aéroport de Johannesburg.** – Les forces de sécurité sud-africaines ont mis fin, dimanche 4 juillet, au détournement d'un Fokker de la compagnie Royal Swazi par un homme armé d'un fusil d'assaut. Au cours de l'opération, la police a tiré sur le pirate de l'air, mais le pilote et un passager ont été blessés, a déclaré le ministre sud-africain des affaires étrangères, « Pik » Botha, qui s'était rendu sur les lieux. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **Nelson Mandela et Frederik De Klerk décorés par le président Clinton.** – A l'occasion de la fête nationale des Etats-Unis, le président Bill Clinton a remis, dimanche 4 juillet, la médaille de la Liberté de Philadelphie à son homologue sud-africain, Frederik De Klerk, et au leader de l'ANC, Nelson Mandela.

□ **SIERRA-LEONE : 224 « enfants-soldats » ont été démobilisés.** – Deux cent vingt-quatre enfants-soldats, dont six fillettes, ont été démobilisés de l'armée sierra-léonaise et transférés dans des centres d'accueil ouverts à Freetown par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), rapporte un communiqué de cette organisation diffusé samedi 3 juillet. La junte militaire au pouvoir avait décidé au début du mois de juin, sous la pression internationale, de rendre à la vie civile les quelque mille enfants âgés de sept à douze ans qui avaient été enrôlés dans l'armée pour combattre la rébellion

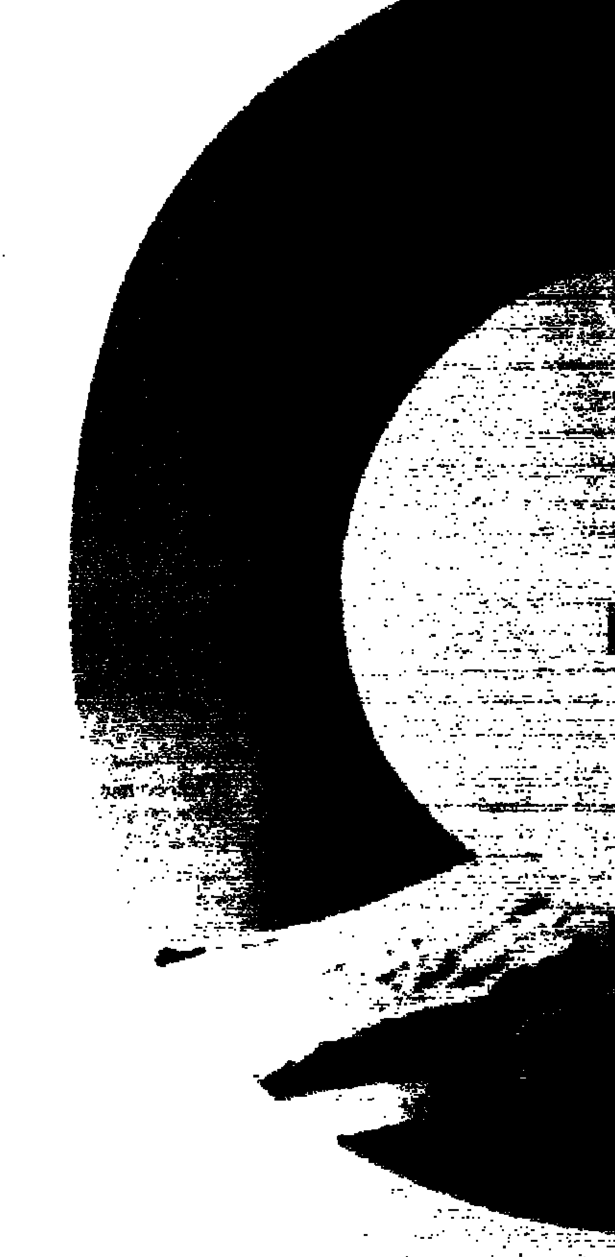
□ **SOMALIE : le Soudan affirme que le général Aïdid ne se trouve pas à Khartoum.** – Le ministère soudanais des affaires étrangères a catégoriquement démenti, le dimanche 4 juillet, les informations sur la présence à Khartoum du chef de clan somalien recherché par l'ONU, le général Mohamed Farah Aïdid, soulignant qu'elles étaient *« dénuées de tout fondement »*. L'Armée de libération des peuples du Soudan (APLS) du colonel John Garang avait affirmé, mercredi dernier, dans un communiqué publié à Nairobi, que le général Aïdid s'était rendu à Khartoum comme invité officiel du gouvernement soudanais. – *(AFP.)*

NIGÉRIA

Le gouvernement annonce un nouveau scrutin présidentiel le 31 juillet

Critiqué dans le monde entier pour avoir ignoré puis annulé les résultats de l'élection présidentielle du 12 juin, le gouvernement militaire nigérian a annoncé, dimanche 4 juillet, qu'un nouveau scrutin aurait lieu le 31 de ce mois. Toutefois, le Parti social-démocrate (SDP), un des deux partis autorisés à participer aux élections, a prévenu qu'il boycotterait ce nouveau scrutin en raison de l'annulation du précédent, que son candidat, Moshood Abiola, avait apparemment remporté.

Par ailleurs, des militants des droits de l'homme devaient manifester à Lagos, lundi 5 juillet, pour protester contre l'annulation de l'élection du 12 juin qui devait permettre le rétablissement d'un régime civil. Le Docteur Beko Ransome-Kuti, président de la Campagne pour la démocratie, un collectif regroupant une quarantaine d'organisations nigérianes de défense des droits de l'homme, a été interpellé vendredi après-midi à Lagos pour avoir appelé à l'organisation de cette manifestation. Il a été libéré samedi soir. – *(AP.)*



POLITIQUE

Les militants socialistes ont dressé un long réquisitoire contre le bilan de la gauche au pouvoir

Manuel Valls (rocardien), rapporteur de la commission «bilan», s'est étonné, samedi matin, que l'on ait pu parler d'autoflagellation à propos de ces «états généraux», car, a-t-il dit, si la politique menée par les gouvernements de gauche est critiquée par les militants, la plupart des fédérations estiment que *«le bilan reste positif»* et qu'il *«sera réévalué, avec le temps»*, dans un sens favorable. L'exercice du pouvoir est jugé avec sévérité, a indiqué M. Valls, qui, parlant de la *«monarchie présidentielle»*, dénoncée par les militants, a été vivement applaudi.

«Transparence, action et contrôle»

Les cabinets ministériels, la part qu'y ont prise les technocrates, ont été, aussi, critiqués, de même que les élus, *«arrogants»*, *«coupés des réalités»*, constituant des *«féodalités»* par le cumul des mandats. Le conflit des infirmières, en 1989, a été rappelé, au chapitre des comportements gouvernementaux contraires aux valeurs défendues par les socialistes, de même que celui des agents des impôts, la même année, jugé, selon M. Valls, *«significatif du mépris et de l'arrogance d'un ministre socialiste»* (Michel Charasse, alors ministre délégué au budget).

Henri Nallet (Avenir socialiste) a rendu compte de la commission «projet», en relevant ce qu'il a appelé une *«claire et rafraîchissante affirmation de notre identité»* : laïcité, humanisme, justice sociale, solidarité. *«Nous n'avons pas régressé dans l'archaïsme, nous ne sommes pas devenus la caisse de résonance de tous les corporatismes, nous ne nous en remettons pas à quelques solutions-miracles»*, a lancé l'ancien ministre de la justice. Il a souligné que les socialistes critiquent *«la société capitaliste comme système social»*, sans mettre en cause *«les mécanismes du marché ni le progrès technique»*, mais en souhaitant que la loi intervienne pour lutter contre le chômage.

La question des institutions et de la démocratie a été abordée ensuite, le rapporteur insistant sur la demande de revalorisation du rôle du Parlement et de limitation du cumul des fonctions électives à un mandat national (député, sénateur ou député européen) et un mandat local *«sans fonction exécutive»*, c'est-à-dire conseiller municipal, général ou régional, mais non pas maire, président de conseil général ni régional. Dans le temps, certains militants estiment qu'un élu ne devrait pas dépasser deux mandats identiques successivement.

Alain Bergounioux (rocardien) a rendu compte, ensuite, des travaux de la commission «parti», qui avait été, la veille, avec celle du projet, la plus fréquentée. Les militants, a-t-il observé, ont eu le sentiment d'avoir été *«dépossédés du débat politique réel»* au cours des années passées. Il a souligné la revendication de *«transparence, action et contrôle»*, formulée par les militants. Les débats de la commission sur les alliances ont été résumés par Jean-Luc Mélenchon (Gauche socialiste). *«On ne peut parler de stratégie et d'alliances que si l'on sait, d'abord, qui l'on est soi-même»*, a lancé le sénateur de l'Essonne, en ajoutant qu' *«il n'y a pas de sectarisme dans le PS»*. L'ouverture à la société lui est apparue comme prioritaire dans les débats et contributions, tandis que *«personne ne propose de s'allier avec les centristes»*. Il en va de même des écologistes, sachant que leur principe *«ni gauche ni droite»* est, *«dans les faits, un renfort apporté à la droite»*. M. Mélenchon s'est prononcé pour des *«assises de la transformation sociale»* à la fin de cette année, afin de rassembler ces différents alliés traditionnels ou potentiels du PS.

Edwige Avice (Avenir socialiste) a rendu compte, enfin, des travaux de la commission consacrée à la construction européenne et à la politique internationale, en soulignant notamment l'insistance mise par les militants sur l'Europe sociale et leur plus grande *«prudence»* quant à l'Europe politique, qu'ils souhaitent renforcer, néanmoins, par l'accroissement des pouvoirs du Parlement de Strasbourg. Les relations avec le tiers-monde ont occupé davantage de place dans le rapport de l'ancien ministre délégué aux affaires étrangères, qui n'a parlé de la Bosnie qu'en passant.

«Rester en colère»

Dans le long débat général qui a suivi, samedi après-midi, les interventions des cinq rapporteurs, une sympathisante des Hauts-de-Seine, Marie-Laure Meyer, est venue dire sa satisfaction d'être devenue, grâce aux «états généraux», *«un peu plus qu'un électeur fidèle»*. Du reste, dans ce débat, les femmes ont occupé une large place, mais surtout pour regretter le rôle mineur qui leur est jusqu'à présent dévolu dans le parti. *«Si nous sommes si nombreuses aujourd'hui, c'est sans doute qu'il n'y a pas d'enjeu de pouvoir»*, a même relevé l'une d'elles, Denise Cacheux (mauroyiste), ancien député du Nord, écartée de la candidature par le vote des militants, qui a été saluée – sans doute en guise de compensation – par une longue ovation.

Pendant plus de cinq heures, les critiques sur la place faite aux femmes dans le PS, aux immigrés dans la société, sur le comportement des élus et des dirigeants socialistes pendant les années de pouvoir, ou, encore, la dénonciation des nouvelles atteintes à la laïcité ont été les thèmes les plus applaudis par les délégués. *«Etre de gauche, c'était, et cela doit rester, être en colère»*, a rappelé le nouveau secrétaire général du Mouvement des jeunes socialistes, Benoît Hamon (rocardien), au nom de la *«génération chômage, génération sida, génération Sarajevo»*, qui a *«cette particularité de n'avoir connu que la gauche au pouvoir»*. Ségolène Royal (deloriste, Deux-Sèvres) a été mal accueillie par une assistance qui lui reprochait, manifestement, les propos souvent sévères que l'ancien ministre de l'environnement, aujourd'hui député, avait eus pour le PS.

Après avoir expliqué, dans le calme, qu'il ne fallait pas abandonner le débat sur le libre-échange à la nouvelle majorité, Gilles Martinet (rocardien), ancien ambassadeur à Rome, a provoqué un sursaut de la salle en affirmant qu'il fallait *«cesser d'assurer les fins de mois de régimes* [africains] *corrompus»*. En toute occasion, ou presque, le retour sur le passé a été un long réquisitoire des militants au sujet de l'exercice du pouvoir : *«capitulations successives»* face aux tenants de l'enseignement privé, *«valse-hésitation»* sur la réduction du temps de travail, *«myopie»* devant l'évolution de la situation internationale.

Pour nombre d'intervenants, l'échec de mars 1993 provient de la coupure avec le *«mouvement social»*, sans lequel, comme l'a affirmé un représentant du secteur entreprises, *«aucune loi de gauche ne peut vivre»*. *«Dans l'opposition, nous sommes à gauche et volontaires. Au gouvernement, nous ne sommes plus ni l'un ni l'autre»*, a regretté Josette Durrieu (fabiusienne, sénateur des Hautes-Pyrénées). *«Lorsque les sections, voire le bureau exécutif, disaient quelque chose, on était rejeté dans les cordes»*, a rappelé Didier Guillaume (Avenir socialiste, premier secrétaire de la Drôme). *«Les experts adorent la stabilité monétaire, le libre-échange, le non-interventionnisme de l'Etat. Ces dieux-là exigent beaucoup de sacrifices humains : le chômage et l'exclusion»*, a expliqué Laurence Rossignol (Gauche socialiste, Paris). *«Je ne puis considérer que la différence entre la gauche et la droite se résume à une différence de vitesse dans la régression de la protection sociale»*, a ajouté un médecin des Hauts-de-Seine, Pascal Buchet. Allait-on entendre des propos encore plus assassins sur les années écoulées ? Oui, ceux-ci, d'un délégué des Deux-Sèvres : *«En douze ans, nous sommes passés de Robert Badinter à Bernard Tapie.»*

«Rennes, congrès du malheur»

L'un des rares membres du bureau exécutif à intervenir dans le débat, Daniel Percheron, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, la plus puissante en France, a dénoncé lui-même le congrès de Rennes, en 1990, comme *«le congrès du malheur»*, avant de comparer *«l'assemblée de refondation»* des «états généraux» de Lyon à la reconstruction de la SFIO au lendemain de la seconde guerre mondiale et à la formation du nouveau Parti socialiste, en 1971, au congrès d'Epinay. M. Percheron a présenté la proposition de sa fédération sur le mode de désignation des dirigeants du parti, c'est-à-dire le scrutin majoritaire à bulletins secrets pour les deux tiers des membres du futur conseil national. *«On ne convoque pas impunément les «états généraux»*, a-t-il lancé en se référant à 1789. *Si on les réunit pour conforter son pouvoir, pour renforcer l'ancien pouvoir, alors, on prend le risque de l'aventure.»* Avant lui, son homologue de Gironde, Alain Anziani (fabiusien), avait défendu une proposition signée par Paul Quilès (fabiusien, Tarn) et Claude Fleutiaux (mermazien, Paris), visant à maintenir la représentation proportionnelle pour les deux-tiers du conseil national.

Introspection collective

Cependant, l'heure était davantage à l'introspection collective qu'à la discussion de futures règles de vie commune. Ancien ministre délégué au logement et au cadre de vie, Marie-Noëlle Lienemann (Gauche socialiste, Essonne) a demandé, dans la perspective des prochaines échéances, que *«le Parti socialiste soit unitaire pour trois, pour les rouges, les roses et les verts»*. Pour la grande majorité des délégués, toutefois, la question des alliances était prématurée. Kofi Yamgnane (fabiusien, Finistère), ancien secrétaire d'Etat à l'intégration, a reçu un aimable accueil, en assurant à propos des «lois Pasqua», que *«les idéologies existent encore»* et que *«la gauche représente la politique du juste équilibre entre les droits et les devoirs»*. De même, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Martin Malvy (fabiusien, Lot), *«porteur d'un message de fermeté»*, s'est taillé un succès d'estime en rappelant la toute récente offensive des députés du PS contre les propositions et projets de lois de dernière heure sur l'enseignement privé et les privatisations.

Il est clair que, passé le choc causé par les résultats des élections législatives, les militants socialistes veulent bien recommencer à en découdre avec la droite, mais pas à n'importe quel prix. Il n'est plus question de faire des promesses inconsidérées ni de s'en remettre, pieds et poings liés, à une nouvelle direction. Un sympathisant de la Haute-Garonne s'est fait, ainsi, proprement huer, lorsqu'il a réclamé, pour assurer la formation des nouveaux venus, des *«tribuns expérimentés»*. Le cinquante et unième et dernier orateur inscrit a rappelé, du reste, une fois encore, les erreurs passées : *«Nous avons failli devenir un parti de groupies, de godillots, de marionnettes. Nous avons failli mourir, parce que nous avions cessé d'être socialistes, c'est-à-dire acteurs de la transformation sociale»*, a affirmé Pierre Bourguignon, maire de Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime), rocardien dans une fédération à majorité fabiusienne et député sortant, devancé, en mars dernier, par un candidat communiste.

P. J. et J.-L. S.

Sympathisante, pour voir

LYON

de notre bureau régional

Elle a levé son carton jaune, comme les 2 664 autres délégués qui ont approuvé le rapport général. Elle dit avoir voté en *«harmonie»* avec sa participation aux «états généraux». Stéphanie Abrial, vingt-deux ans, représentante de l'Isère au titre de «sympathisante», n'adhérera pas, pas maintenant. Le congrès de l'automne n'est pas son affaire : *«Je laisse le PS régler ses comptes à la lumière des «états généraux»*. Après, elle verra. Mais rien n'est écrit. La rédaction de son mémoire va déjà l'occuper tout l'été. Etudiante en DEA d'études politiques à Grenoble, Stéphanie Abrial le consacre à la seconde génération des harkis.

«Satisfaite» d'avoir accompagné toutes les étapes de cette *«réflexion»*, elle n'est pas dupe de la manière dont elle a pu bénéficier des règles de désignation des délégués : *«Je suis jeune, je suis une fille. Si j'avais été beurette, c'était la totale pour eux.»* Eux, c'est les militants, qu'elle respecte, et les courants, dont elle se moque. Elle évoque, en haussant les épaules, cette poignée de fausses cartes des «états généraux» qui auraient été imprimées par quelques irréductibles Dauphinois. Intégrée dans le contingent des fabiusiens, Stéphanie Abrial souligne qu'on ne lui a pas donné de consignes de vote. De toute manière, elle ne les aurait pas respectées. Elle répète que son attitude n'était pas acquise. Si Michel Rocard avait prononcé un *«discours de congrès»*, elle aurait lâché prise, mais elle a apprécié *«l'image qu'il a donnée aujourd'hui du PS à l'extérieur»*, se montre intéressée par *«sa nouvelle façon d'envisager le temps partagé»*.

Parce que ses parents, sans militer, ont toujours été de gauche, parce que les écologistes ne reflètent pas les valeurs auxquelles elle tient, comme la laïcité, parce qu'enfin son ami l'y invitait, Stéphanie Abrial est allée faire un tour, un soir de septembre dernier, dans la section Hubert Dubedout de Grenoble, *«pour voir comment les idées étaient pensées»*. Elle y a rencontré de vieux militants qui lui ont raconté les heures de gloire d'Hubert Dubedout, quand celui-ci incarnait, à Grenoble et ailleurs, le «socialisme nouveau». Dans la foulée, elle a participé au comité de soutien de Gérald Dulac, candidat aux législatives contre Alain Carignon (RPR). Petite main, elle a collé des enveloppes : *«J'étais à l'aise. Comme moi, Gérald Dulac n'appartient pas au PS.»* Elle n'est pas mécontente que le maire de Grenoble ait été mis en ballottage : *«Je me trompe peut-être, mais la gauche existe à Grenoble.»*

Elle lui semble l'avoir aussi rencontrée ce week-end à Lyon. *«Les choses dites, même les contradictions, ont été prises en compte, dans la convivialité. J'ai peut-être un regard naïf, mais ce n'est pas grave.»* Dans ces journées, elle a été aussi sensible aux interventions sur le sida, *«parce que c'est un vrai drame»*. Elle a applaudi à la démonstration de Denise Cacheux, ancien député du Nord, sur la place des femmes dans le parti. *«Avec des formules marrantes, elle a bien expliqué qu'il fallait nous laisser respirer.»* Mais les revendications de quotas l'énervent : *«Pourquoi pas alors un quota de jeunes, un quota d'immigrés...»*

Sur son badge, Stéphanie Abrial a rajouté, à la main, un «e» féminin au mot *«délégué»*. Elle va le ranger, les «états généraux» sont finis. Des militants traînent encore dans le grand hall d'Eurexpo. Le sénateur Jean-Luc Mélenchon et quelques-uns de ses amis réveillent, à pleine voix, un bouquet de chants révolutionnaires : *«Prenez garde/ v'là la jeune garde...»* Stéphanie Abrial reconnaît en ignorer les paroles.

BRUNO CAUSSÉ

La fin des «états généraux»

«Vous avez pris la parole, elle ne vous sera pas reprise»

déclare Michel Rocard

Lorsque Michel Rocard monte à la tribune, dimanche peu avant midi, l'adhésion des socialistes lui est déjà largement acquise. Il veut dire son *«émotion»* et son *«bonheur»*, dus à la *«liberté de se dire tout»*. *«Qui aurait misé là-dessus, voici quelques semaines? Les Français doivent le savoir : les socialistes sont de retour!»* lance le président de la direction nationale du Parti socialiste.

Pour *«comprendre le monde et le changer»*, la gauche est nécessaire, et *«cette tâche appelle à la fois une refonte de la société autour d'une nouvelle vision de l'activité, une autre approche du pouvoir et une modification radicale des rapports entre les forces politiques et les citoyens»*. Sur le premier point, la place du travail dans la société, M. Rocard observe tout d'abord qu'on appelle couramment *«investissement, l'achat d'une machine, et charge, l'embauche d'un salarié»*. Sans craindre de dérouter son auditoire, il annonce que l'industrie devrait connaître la même évolution que l'agriculture, *«mais à une échéance plus rapide»*.

Ce qui est en cause, c'est la redistribution mondiale des richesses. *«Depuis toujours, nous avons été habitués à voir* [la richesse] *concentrée dans les pays développés, singulièrement en Europe. Et voilà que d'autres continents deviennent nos concurrents. De quel droit pourrions-nous nous en offusquer? Cela nous pose des problèmes? Soit! C'était inévitable»*, a affirmé Michel Rocard, en proposant comme solution de donner des règles au commerce mondial.

Pour créer des emplois, il n'y a que trois méthodes : la *«méthode Major»*, qui sacrifie la protection sociale; la *«tentation Séguin»*, faite de protectionnisme; et une troisième, qu'il propose et qui consiste à *«créer des emplois à forte valeur ajoutée marchande ou sociale»*. *«Les grands travaux des banlieues»*, pour remplacer certaines cités par de *«vraies villes»*, la dimension écologique et la redistribution du temps de travail, selon des modalités très diverses, constituent d'autres pistes pour créer des emplois. Le financement peut en être assuré par des *«redéploiements»*, tels que la maîtrise des dépenses de santé – *«abuser de la Sécurité sociale, c'est aussi favoriser le chômage»*, – la redistribution des gains de productivité et la stabilisation de l'ensemble des revenus. *«L'effort n'est pas ce qui décourage les socialistes, dès lors que le progrès et la justice sont dans la perspective»*, a précisé l'ancien premier ministre.

Il faut cependant que d'autres, en Europe et dans le monde, s'inscrivent dans cette perspective, au premier rang desquels les socialistes européens. Afin de réguler le commerce mondial, a expliqué M. Rocard, l'Europe a un rôle à jouer. C'est elle, souvent, qui est à l'origine des conventions de l'Organisation internationale du travail sur la protection et les droits des travailleurs. Elle doit désormais s'attacher à les faire respecter. *«Cela ne veut pas dire refuser d'importer la production des autres, cela veut dire exporter nos exigences dans le domaine des droits économiques et sociaux de l'homme»*, a précisé M. Rocard, sans craindre de *«réintroduire le conflit politique dans l'Europe politique»*. *«Le conflit qui, dans chacune de nos nations, oppose la gauche à la droite ne disparaît pas lorsque le débat devient européen.»*

Contre *«l'union internationale des conservateurs de tous bords»*, il y a place pour *«un grand combat de demain, un combat de gauche»*. *«La France n'est jamais si grande que quand elle pense et propose pour l'humanité entière, de la Déclaration des droits de l'homme à la laïcité, en passant par l'exigence de protection sociale»*, a déclaré Michel Rocard. Pour mener de telles batailles, encore faut-il modifier les rapports entre les forces politiques et les citoyens. Tirant la leçon des nombreuses critiques émises lors des «états généraux», le nouveau président du PS a affirmé : *«Notre responsabilité première est d'aller vers les Français, et non d'exiger d'eux qu'ils viennent d'abord à nous.»* Il a fait à ce sujet trois propositions : la convocation régulière d' «états généraux» thématiques, une organisation en réseaux autour du PS et la définition de plans d'action annuelle. Bref, il faut remettre la gauche *«dans le sens de la marche»*.

Pour convaincre les sceptiques, Michel Rocard a lancé cet appel : *«A tous ceux-là, je dis clairement qu'ils n'ont pas le droit de préférer le confort de l'opposition au remords du pouvoir. Qu'ils n'ont pas le droit d'abandonner la France à la droite.»* Avant de prendre cet ultime engagement dans la perspective du prochain congrès des socialistes : *«Vous avez pris la parole, elle ne vous sera pas reprise. Nous avons initié une nouvelle manière de faire de la politique. Nous avons été rejoints par des sympathisants. Nous avons ouvert portes et fenêtres. Il ne pourra être question de les refermer.»*

A l'émission «7 sur 7»

Nous devons «consolider l'unité du parti»

estime le président de la direction nationale du PS

Invité de l'émission «7 sur 7», dimanche 4 juillet sur TF1, Michel Rocard a estimé que le PS *«a besoin de retrouver confirmation de son unité»*. *«Si nous n'arrivons pas à consolider, dans un congrès, l'unité du parti*, a-t-il dit, *c'est que nous aurons échoué dans la capacité à traduire le vœu des «états généraux»*. Le président de la direction nationale du PS a jugé comme *«une pure provocation»* la proposition de révision de la loi Falloux. *«Pour préparer les prochaines campagnes électorales, faire agiter tout le pays, avec, auprès des maires, des demandes véhémentes, que les maires ne pourront pas satisfaire parce qu'ils n'ont pas d'argent*, a-t-il ajouté, *quelle belle occasion de jeter les germes de la dispute scolaire, dans tout le pays, avec la hargne, l'agression. Non, ce n'est pas tolérable.»*

M. Rocard a reproché d'autre part à Mme Veil de commencer par *«taxer les assurés»* pour rétablir l'équilibre de la Sécurité sociale au lieu s'attaquer à la maîtrise des dépenses de santé. A propos des privatisations, il s'est élevé contre la pratique du *«tout ou rien»* et, citant la SNIAS et Air France, s'est dit *«inquiet»* pour la souveraineté nationale. *«Tout dogmatisme est dangereux*, a-t-il conclu, *c'est aussi vrai quand la droite rallume la guerre scolaire qu'en faisant des privatisations excessives.»*

Au «Grand Jury RTL-*le Monde*»

«L'époque des déchirements internes est derrière nous»

affirme M. Strauss-Kahn

Invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*», dimanche 4 juillet, Dominique Strauss-Kahn, membre du bureau exécutif du PS, ancien ministre, a estimé que *«l'époque des déchirements internes (...) est derrière nous»*. *«Michel Rocard est solidement installé à la présidence du PS*, a précisé M. Strauss-Kahn. *J'ai senti au cours de nos états généraux la volonté de la très grande majorité (...) de mettre fin, avant tout, à la période chicaneries et de travailler ensemble. (...) Pour ce qui concerne l'élection présidentielle, les socialistes choisiront, le moment venu, un candidat. (...) De bonnes raisons laissent à penser que ce pourrait être Michel Rocard, mais on verra bien.»*

L'ancien ministre a condamné les récentes mesures de rigueur salariale annoncées par le gouvernement. *«Nous vivons une crise de la demande, et ce n'est pas en restreignant cette demande que les entreprises trouveront des clients»*, a-t-il affirmé. Sur les privatisations, M. Strauss-Kahn a reproché au gouvernement de revenir *«à la méthode de 1986, c'est-à-dire à la privatisation idéologique, à la liste d'entreprises qu'il faut privatiser, sans tenir compte du fait que certaines d'entre elles sont mieux dans le secteur public»*.

POLITIQUE

La fin des « états généraux [...]

« Vous avez pris la parole, [...] ne vous sera pas reprise »

déclare Michel Rocard

[illegible]

A l'émission « 7 sur 7 » [...]

[...] devons « consolider l'unité du pa[...]

[...] le président de la direction [...]

[illegible]

Au « Grand Jury RTL-Le M[...]

[...]poque des déchirements inter[...] est derrière nous »

affirme M. Strauss-K[...]

[illegible]

du Parti socialiste à Lyon

M. Huchon invite le PS à donner la priorité à la lutte pour l'emploi

Jean-Paul Huchon, second de Michel Rocard et rapporteur du groupe de travail que présidait Claude Estier (Avenir socialiste), a présenté la synthèse des « états généraux » – contributions venues de la base et débats de Lyon, – en commençant par souligner que les socialistes restent, *« dans leur immense majorité »*, attachés à ce mot et *« à ce qu'il continue à traduire d'espoir et d'idéal »*. Etre socialiste, a-t-il expliqué, c'est *« distinguer l'économie de marché – le pire système à l'exception de tous les autres – de la pure logique capitaliste »*. *« Plus que jamais,* a-t-il continué, *le socialisme est, pour nous, un pari sur l'homme, que nous refusons de voir rabaissé au rang de simple facteur de production et livré à des rapports de forces toujours plus défavorables aux plus faibles. »*

Sur le bilan de la gauche au pouvoir, M. Huchon a souligné, notamment, que *« nombre d'entre nous se sont retrouvés pour regretter les promesses non tenues, mais, surtout,* a-t-il dit, *le fait que les gouvernants issus de nos rangs n'aient pas pu expliquer pourquoi ils avaient changé de chemin »*. *« Pourtant,* a-t-il ajouté, *chacun s'accorde à tirer fierté que nul ne puisse plus mettre en doute la capacité des socialistes à assumer dans la durée l'ensemble des responsabilités gouvernementales. »* Cependant, s'est-il demandé, *« n'avons-nous pas succombé à l'enlisement technocratique, à la dérive monétariste ? »*

Pour l'ancien directeur du cabinet de Michel Rocard à Matignon, les deux reproches essentiels portent sur les *« manquements à l'éthique »* et le chômage. Le premier de ces reproches, a-t-il souligné, vise non seulement *« les indélicatesses de tel ou tel »* et *« cette insigne maladresse que fut le vote de la loi d'amnistie »* des délits politico-financiers, en janvier 1990, mais, aussi, *« notre comportement au pouvoir, une certaine surdité, une certaine arrogance et l'absence d'écoute des dirigeants, élus et gouvernants vis-à-vis des militants comme vis-à-vis des organisations non institutionnelles, qu'il s'agisse des milieux associatifs ou des organisations syndicales »*.

« Un nouveau contrat social »

Quant à l'emploi, la réponse des socialistes vise, selon M. Huchon, *« à faire de la lutte contre le chômage presque la mesure unique de* [leur] *action politique future »*. *« Ce qui est en cause,* a-t-il dit, *c'est non seulement le travail, mais sa place dans notre vie sociale. »* Le numéro deux du PS a affirmé que l'emploi ne doit plus être considéré *« comme une simple variable ou un solde, dont l'ajustement permettrait de réaliser des équilibres purement financiers ou monétaires, fussent-ils « esthétiques » pour les journaux anglo-saxons »*.

« Le projet des socialistes (...) devra prendre la forme d'un nouveau contrat social, a affirmé M. Huchon, *empêchant l'éclatement de notre communauté nationale en groupes antagonistes, (...) corporatistes, repliés sur leurs privilèges et sur leurs peurs ou leurs angoisses. La crise porte en germe l'accroissement des égoïsmes et le refus de toutes les solidarités. Face à cette situation, le rôle de l'Etat ne saurait être de rechercher des boucs émissaires pour les désigner à la vindicte : les immigrés assimilés à des délinquants, les chômeurs assimilés à des fraudeurs, les allocataires du RMI assimilés à des assistés. C'est ainsi que procède la droite, par glissements insidieux, mais pour nous, socialistes, et plus encore quand les temps sont difficiles, le rôle de l'Etat, garant de l'intérêt général, n'est pas de conforter les égoïsmes, il est de les contraindre ! »*

« Une double méfiance »

Après avoir souligné que les socialistes restent *« fondamentalement attachés aux valeurs qui ont fondé l'école de la République et, en premier lieu, la laïcité »*, le numéro deux du PS a abordé la question de la sécurité, pour relever, d'abord, qu'elle apparaissait dans de nombreuses contributions – ce qui fait *« justice de l'insupportable procès de laxisme »* visant les socialistes – et pour souligner qu'elle est *« un devoir d'Etat aussi important que l'éducation et la protection sociale »*. Mais s'il s'agit de *« cautionner l'idéologie sécuritaire du gouvernement actuel,* a-t-il dit, *nous n'avons pas changé : la réponse est non ! »*

Au sujet de l'intégration des populations issues de l'immigration, M. Huchon a observé la persistance du débat qu'avait révélé l'affaire des foulards islamiques, à l'automne 1989, sur la nécessité de favoriser ou non une rupture avec la *« société de départ »*. Les socialistes sont unanimes, en revanche, pour considérer que *« quelle que soit l'origine de leurs parents, les enfants nés sur notre sol et y ayant toujours vécu ont la même identité, sauf choix contraire de leur part »*. S'agissant de la construction européenne, M. Huchon a affirmé que le but que les socialistes doivent s'assigner *« est bien celui du dépassement de Maastricht »*, ce qui suppose de combler les déficits *« pédagogique, social et démocratique »* de la Communauté et d'envisager des *« initiatives de relance économique »* en évitant tout *« protectionnisme frileux »*.

Il a traité, ensuite, de l'organisation du parti, en observant que *« la période du pouvoir a provoqué chez les militants un véritable malaise, presque un mal-être, (...) qui se traduisent par une double méfiance, vis-à-vis des dirigeants et vis-à-vis des élus »*. Pour ce qui est de la désignation des dirigeants, il a lu les deux options présentées dans son rapport écrit : la proposition du Nord et du Pas-de-Calais, visant à élire un tiers seulement du conseil national à la représentation proportionnelle des motions d'orientation, le reste au scrutin majoritaire à bulletin secret ; la proposition, commune aux ex-jospinistes d'Avenir socialistes, à la Gauche socialiste et aux fabiusiens, de donner l'avantage à la représentation des courants, en fonction de laquelle seraient désignés deux tiers du conseil national, le tiers restant étant formé des premiers secrétaires départementaux, élus dans les fédérations au scrutin majoritaire, sans le « correctif » proportionnel prévu dans les statuts adoptés l'an dernier.

Quant aux alliances, le numéro deux a évoqué les *« partenaires traditionnels »* du PS et *« ces partenaires potentiels que sont les écologistes, à condition qu'ils rompent clairement avec le « ni gauche, ni droite, car* (...) *la balle,* a-t-il dit, *est davantage dans leur camp que dans le nôtre, mais, dans leur camp, la mêlée fait rage, et la balle tarde à sortir ! »* Il a pris acte, ensuite, du *« choix opéré par les dirigeants »* centristes. Il a relevé, enfin, que la clarification de la préférence de la majorité des socialistes pour un mode de scrutin mixte aux élections législatives devra être *« clarifiée »* par le congrès d'octobre prochain.

Le président de séance, Daniel Vaillant (Avenir socialiste), ayant précisé que le vote qu'allaient émettre les délégués consisterait à *« prendre acte »*, ou non, du rapport de M. Huchon, la fédération de Saône-et-Loire a fait connaître, par un message, son intention de ne pas prendre part au vote. Claude Fleutiaux, proche de Louis Mermaz, a plaidé, face à une salle hostile, pour la même position, tandis qu'Alain Claeys, au nom des fabiusiens, appelait à voter « pour », de même que Jean-François Merle (rocardien), Bernard Auban (Avenir socialiste) et Julien Dray (Gauche socialiste). 2 665 délégués ont adopté cette position ; 5 ont voté contre ; 29 délégués se sont abstenus ; 111 ont refusé de prendre part au scrutin.

« J'aurais aimé être des vôtres »

« J'aurais aimé être des vôtres pour partager vos réflexions sur le rôle du socialisme démocratique aujourd'hui. Je veux vous adresser un salut cordial et solidaire, ainsi que mes vœux chaleureux que vos débats soient fructueux, pleins de sincérité et de volonté de conquérir le futur. » En venant lire lui-même à la tribune ce message et en laissant planer le doute, jusqu'au bout, sur l'identité de son auteur, Michel Rocard s'est délibérément livré à une sorte de facétie. Il s'agissait bien d'un message présidentiel, celui du président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez.

Parmi les cinquante-huit partis représentés aux « états généraux », le témoignage de solidarité du PSOE, récent vainqueur des élections législatives en Espagne, était, bien sûr, le plus attendu, avec le discours du secrétaire national du Parti démocratique de la gauche italien (ex-PCI), Achille Ochetto. Mais, lu par le président de la direction nationale du PS, quelques minutes seulement après le discours du président de l'Internationale socialiste, Pierre Mauroy, ce message a pris une résonance assez particulière.

Evoquant les combats des socialistes dans le monde, M. Mauroy venait de prononcer, pour la première fois depuis le début des « états généraux », le nom de François Mitterrand, *« l'homme de notre destin »*. La salle resta sans réaction. Il fallut que l'ancien premier ministre l'invite de façon pressante à se manifester – *« Vous pouvez applaudir »* – et qu'il évoque *« la victoire inoubliable de 1981 »*, pour qu'enfin les militants et sympathisants socialistes consentent à rendre hommage au président de la République.

M. Rocard a renforcé son autorité

Suite de la première page

Cependant, comme il l'a expliqué lui-même, sans parti en ordre de marche, pas de candidature viable à l'Elysée. Jacques Chirac, après sa défaite de 1988, était allé jusqu'à autoriser l'expression de la contestation dont il était la cible, au RPR, afin d'empêcher que celui-ci ne se fragmente : plutôt risquer son « image », afin de préserver l'outil d'une victoire possible, qu'affaiblir l'outil pour conserver intact un statut de « présidentiable » qui pourrait bien, alors, rester théorique.

Il n'empêche que voir Michel Rocard actionner la démagogie militante à son profit, l'entendre affirmer, en conclusion du jeu de massacre de la gauche de gouvernement auquel les assises de Lyon venaient de se livrer : *« Tout ce que vous avez dit, tout ce que vous avez exprimé, tout cela, je le porterai »*, était à peu près aussi surprenant qu'une manifestation laïque emmenée par le président de la conférence épiscopale.

Le silence du président de la République

Le rapport présenté en conclusion des travaux par Jean-Paul Huchon, ancien directeur du cabinet de Matignon, est un morceau d'anthologie pénitentielle. *« Amer constat »*, a-t-il dit en battant sa coulpe devant un militant qui lui avait écrit personnellement pour reprocher aux ministres socialistes et à leurs collaborateurs de ne pas s'être mis à l'écoute de la « base » quand ils avaient la responsabilité du pays.

Le président de la direction nationale du PS et ses amis peuvent compter, cependant, sur deux atouts, qui ne sont pas étrangers l'un à l'autre. D'abord, le dernier mot sur une certaine « culture de gouvernement » des socialistes au pouvoir a été dit, tragiquement, il y a deux mois, par Pierre Bérégovoy. Ensuite, Michel Rocard, écarté de Matignon en mai 1991 et constamment attaqué par ceux qui se réclament du mitterrandisme, n'a certes pas un bilan gouvernemental personnel dont il puisse se glorifier – il en a même fait l'« autocritique » deux semaines avant la réunion de Lyon –, mais il peut faire valoir que la responsabilité principale du ressentiment exprimé par les militants socialistes est loin de lui incomber.

Aussi le silence du président de la République, répondant à celui des délégués de Lyon lorsque son nom a été cité, ne gêne-t-il pas l'ancien premier ministre. Au contraire, il l'arrange, comme l'ont servi, aussi, les cent onze voix, sur deux mille huit cents, réunies par les proches du chef de l'Etat – Louis Mermaz, Roland Dumas – refusant de *« prendre acte »* du travail accompli aux états généraux.

Dans une assemblée par définition moins contrôlée que ne l'aurait été un congrès, Michel Rocard et ses amis pouvaient craindre le chahut et une régression accélérée du PS, précipité dans un marécage du genre de celui dans lequel pataugent les Verts. Un délégué de l'Allier, monté à la tribune, dès l'ouverture de la réunion, pour en contester l'organisation et revendiquer la mise en place d'un bureau élu par l'assistance souveraine, a essuyé des sifflets rassurants pour la direction du parti, mais cela ne suffisait pas à garantir que d'autres initiatives, pareillement inspirées et plus élaborées, ne réussiraient pas à faire tanguer les assises.

La révolution anti-« écuries présidentielles », prêchée par les dirigeants du Nord et du Pas-de-Calais, pouvait ouvrir les vannes de l'ivresse « basiste ». Heureusement pour Michel Rocard, les courants ont la vie dure, et les délégués se sont sagement pliés à la répartition des temps de parole entre ces clans honnis mais, jusqu'à nouvel ordre, irremplaçables.

La préparation du congrès

C'est dans ce jeu classique que se prépare, à présent, la réunion du comité directeur qui, le 7 juillet, doit fixer les règles d'organisation du congrès d'octobre. Michel Rocard a besoin d'une majorité qu'il maîtrise. Laurent Fabius et ses amis, qui affirmaient compter 30 % des délégués à Lyon, ont néanmoins écarté l'idée de s'inscrire en faux contre la rénovation entreprise depuis trois mois et de se présenter au congrès en adversaires de l'ancien premier ministre. Ils comptent, en échange, obtenir le maintien de leurs positions dans le parti. Paul Quilès, leur coordinateur, n'a pas hésité à dire à Michel Rocard que *« la réduction administrative n'est pas une bonne chose »*. La formule, venant de celui qui avait pratiqué la « réduction » en question à l'encontre des rocardiens, au congrès de Valence, en 1981, pour les punir de s'être opposés deux ans plus tôt à François Mitterrand, laisse rêveurs le maire de Conflans et ses amis.

Leur intérêt, cependant, n'est pas de chercher à écraser des adversaires qu'il vaut mieux associer que tenir en lisière. Il n'est pas question, à l'inverse, pour le président de la direction nationale de se mettre sous la dépendance d'un courant fondamentalement hostile, en lui concédant une minorité de blocage. Après tout, la fédération du Pas-de-Calais, dont l'apport à Laurent Fabius avait été décisif en 1990, ne fait plus cause commune avec lui, et celle des Bouches-du-Rhône semble tenir davantage à son unité qu'à l'engagement de sa direction actuelle au côté du député de Seine-Maritime. La proposition de réforme des statuts, avancée par les fédérations du Nord et du Pas-de-Calais, et dont Michel Rocard devait rediscuter avec Pierre Mauroy lundi, peut séduire d'autres « cadres intermédiaires » et beaucoup de militants. Qu'elle recueille une forte audience dans les votes pour le congrès d'octobre, et il sera difficile à la direction de ne pas en tenir compte.

Le réflexe de survie des socialistes, jouant au profit de Michel Rocard, permet à celui-ci d'être maître du jeu, mais dans un parti qui, quoi qu'en aient dit les délégués de Lyon, doute de lui-même. Si les élections cantonales partielles semblent indiquer que le PS commence à retrouver, dans l'opposition, sa fonction de rassemblement des mécontents au second tour, ses dirigeants ne peuvent ignorer que ce phénomène signifie, aussi, simplement, qu'un parti affaibli et tiré vers la contestation fait moins peur et suscite moins d'antipathie que lorsqu'il est au pouvoir. Ils ne sauraient s'en contenter.

PATRICK JARREAU

Les cent jours du gouvernement

M. Balladur espère « arrêter l'aggravation du chômage à la fin de l'année »

A l'occasion du passage du cap des cent premiers jours de son gouvernement, Edouard Balladur était, dimanche 4 juillet, l'invité de « l'Heure de vérité » sur France 2. Il a annoncé qu'il espérait mettre fin à *« l'aggravation du chômage à la fin de l'année »*. Cet anniversaire était aussi fêté, lundi 5 juillet à l'Assemblée nationale, où le premier ministre devait faire face à sa première motion de censure. Les rapports de forces au Palais-Bourbon ne laissent aucun espoir aux socialistes et aux communistes, qui ont déposé cette motion en réplique à l'engagement de responsabilité du gouvernement sur le projet de loi l'autorisant à privatiser vingt et une entreprises du secteur public.

S'il est une critique qu'Edouard Balladur ne supporte pas, c'est celle de manquer de *« cohérence »*. Manifestement le seul message qu'il tenait absolument à faire passer, dimanche 4 juillet à « L'heure de vérité », est la logique qui soustend l'action de son gouvernement depuis cent jours qu'il est en place. *« Lorque nous sommes arrivés au mois d'avril,* a-t-il expliqué, *nous avions deux objectifs : redresser les comptes de l'Etat et de la Sécurité sociale et relancer l'activité et l'emploi. Nous l'avons fait en deux phases. Première phase, fondée sur le redressement financier et la seconde fondée sur la relance de l'activité et de l'emploi. J'ai dit à ce moment-là : toutes ces mesures seront efficaces, utiles et utilisables autour de la mi-juillet, parce que le Parlement n'a pas fini de les voter. A la fin du mois d'août, toute cette nouvelle politique va pouvoir entrer dans les faits. C'est en ceci que j'ai parlé d'un souffle nouveau à partir du mois de septembre, où l'on verra mois après mois si cette politique produit ses effets. Et je dis : il faut se donner quelques mois. Autour de décembre, janvier nous verrons bien les effets de tout cela. Et nous verrons bien s'il faut aller plus loin et comment. »*

L'objectif premier est, bien entendu, l'emploi qui *« est au cœur de* [sa] *politique »* : le premier ministre espère d'ailleurs *« pouvoir arrêter l'aggravation du chômage à la fin de l'année »*. D'abord grâce aux 63 milliards de francs, financés par des économies budgétaires et par l'emprunt, déjà consacrés à *« la relance de l'économie »*. Ensuite par l'utilisation de ce que pourrait rapporter cet emprunt au-delà des 40 milliards prévus, *« ce qui démontrerait la confiance des Français »*. Enfin par une baisse des impôts qu'il n'exclut pas de faire figurer dans le budget pour 1994 : *« Nous verrons quels impôts il faut baisser pour favoriser l'activité, par exemple la charge qui pèse sur les entreprises en matière de cotisations familiales. »* Mais comme on lui demandait si ce pouvait être aussi une baisse de l'impôt sur le revenu des particuliers, le premier ministre a répondu : *« Exactement »*.

La cohésion de son gouvernement est aussi une des fiertés de M. Balladur. Revenant sur le vote par l'Assemblée nationale de l'« amendement Marsaud » au projet sur les conditions de séjour en France des étrangers, le premier ministre a expliqué que le projet soumis au Parlement par le gouvernement avait été le fruit d'un arbitrage qu'il avait personnellement rendu, et qu'il ne fallait pas *« transformer »* en *« incident personnel »* les désaccords qui avaient pu apparaître entre Simone Veil et Pierre Méhaignerie d'un côté, Charles Pasqua de l'autre. Il a assuré que son gouvernement était *« diversifié pour représenter la plus grande partie des Français »*. Cela ne l'a pas empêché de regretter, contrairement à son ministre de la justice, les nombreuses déclarations du procureur de Valenciennes. En tout cas, pour préserver cette cohésion, M. Balladur a redit son souhait qu'il n'y ait qu'une liste de la majorité lors des prochaines élections européennes, mais il a confirmé que, pour conduire celle-ci, *« il faudra trouver quelqu'un d'autre »* que lui.

Une cohabitation « tout à fait » convenable

Son gouvernement, en tout cas, gouverne comme il l'entend, puisque le premier ministre a confirmé que la cohabitation avec le président de la République *« se déroule tout à fait convenablement »*. Certes il a fait part de sa *« déception »* devant le refus de M. Mitterrand d'inscrire la proposition de loi réformant « la loi Falloux » à l'ordre du jour de la session extraordinaire, car pour lui cette modification *« n'est pas un facteur de division »*. Mais s'il a insisté sur l'inflexion que son gouvernement avait introduite dans la politique de la France en Bosnie et dans les négociations du GATT, expliquant notamment qu'il souhaitait que *« l'Europe ait de bonnes relations avec les Etats-Unis »*, mais *« dans le respect de l'égalité et de la dignité de chacun » »*, il s'est dit persuadé de la *« cohérence »* de la position que la France défendrait à Tokyo et assuré qu'il n'y avait pas de désaccord entre lui et le chef de l'Etat sur le dossier des essais nucléaires.

Enfin, interrogé sur les « états généraux » du PS, M. Balladur a déclaré : *« Il y a des électeurs socialistes qui ont été déçus et dont je respecte les convictions. Ils veulent arriver à créer quelque chose qui corresponde mieux à leurs convictions. Eh bien c'est parfait. (...) Je souhaite que ceux qui, en France, sont des socialistes convaincus soient un jour représentés par un parti dans lequel ils se reconnaissent. Il y va de la santé de la démocratie. »* Même si le premier ministre ne demande pas que *« ça aille trop vite »*. Toujours ce souci de la sincérité...

THIERRY BRÉHIER

Lire également la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN page 23

EN BREF

□ **Centre : le plan régional est repoussé.** – Le conseil régional du Centre a repoussé, samedi 3 juillet, par 42 voix contre 32 et 3 abstentions, le plan régional préparé depuis plusieurs mois par Paul Masson, sénateur RPR du Loiret, avec le soutien de la majorité UPF. Au vote hostile du PC, du PS et des écologistes, s'est ajouté celui du Front national, dont les onze voix ont été décisives. – (*Corresp.*)

□ **Jacques Chirac se félicite de la « rupture avec la gestion précédente ».** – Jacques Chirac s'est félicité, dimanche 4 juillet à Rambouillet (Yvelines), que *« s'ouvre pour la France une période nouvelle qui marque une rupture avec la gestion précédente »*. *« Notre pays est à nouveau gouverné »*, a indiqué le président du RPR qui participait à une fête organisée par Gérard Larcher, sénateur et maire (RPR) de Rambouillet. *« Dans un contexte aussi difficile que le contexte actuel, il faut du temps pour obtenir des résultats »*, a dit M. Chirac, qui s'est déclaré *« en parfaite harmonie avec les premières mesures »* du gouvernement en matière d'aménagement du territoire. Il s'est félicité que *« l'emploi* [soit] *redevenu, au-delà des slogans et des propos de campagne, la véritable priorité »*.

□ ***Philippe Vasseur invite ses amis à* se montrer « solidaires » de M. Balladur.** – Philippe Vasseur, secrétaire général du Parti républicain, a invité ses amis, jeudi 1er juillet, à soutenir le gouvernement, au moment où celui-ci *« se trouve exposé aux doutes, voire aux attaques d'une partie de ceux qui sont censés le soutenir »*. *« Autant nous avons le devoir de proposer,* ajoute M. Vasseur, *autant nous n'avons pas le droit de nous opposer. Nous avons été élus en toute connaissance de cause, conscients des difficultés qui nous attendaient et solidaires d'un programme de redressement. Alors halte à l'autoflagellation ! »*

□ **Ladislas Poniatowski souhaite que le gouvernement *« écoute mieux sa majorité »*.** – Ladislas Poniatowski, porte-parole du Parti républicain, a estimé, dimanche 4 juillet sur Radio-J, que le gouvernement devrait *« mieux écouter sa majorité »*. *« Nous n'avons pas été assez bien écoutés,* a-t-il regretté. *C'est dommage. Le gouvernement n'a pas assez accepté que plusieurs de ses textes soient suffisamment amendés par les parlementaires. »*

□ **Laurent Cathala (PS, Val-de-Marne) ne votera pas la motion de censure.** – Laurent Cathala (PS, Val-de-Marne), a indiqué, samedi 3 juillet, qu'il *« ne votera pas la motion de censure »* déposée par les groupes PS et PC ainsi que des députés du groupe République et Liberté (ex non-inscrits) en réponse à l'engagement de responsabilité du gouvernement sur le projet de loi de privatisation. M. Cathala reproche au texte de la motion de censure de ne comporter *« aucune condamnation du dispositif répressif et discriminatoire du gouvernement à l'égard des immigrés »*.

POLITIQUE

Trois élections cantonales partielles

Le PS perd un siège

A l'issue des trois seconds tours des élections cantonales partielles organisés dimanche 4 juillet, le PS perd un siège au profit du RPR dans les Pyrénées-Atlantiques. La majorité conserve les deux autres sièges, dont l'un de justesse dans les Vosges.

MEUSE : canton de Gondrecourt-le-Château (2e tour).

I., 3914; V., 2470; A., 36,89 %; E., 2386.

Alain Cereda, UDF-PR, 972 (40,74 %) *ELU.*

Daniel Lhuillier, div. g., 806 (33,78 %);

Michel Paul, app. UDF, adj. m. de Gondrecourt, 608 (25,48 %).

[Alain Cereda, UDF-PR, remporte cette triangulaire à l'issue de laquelle il devance de sept points le candidat divers gauche Daniel Lhuillier qui n'est pas parvenu à conserver le potentiel de voix de gauche du premier tour. Son élection a également été permise par l'incapacité de son concurrent de droite Michel Paul (app. UDF), premier adjoint au maire de Gondrecourt-le-Château, André Droitcourt (UDF-PR), démissionnaire du conseil général, à améliorer son score du premier tour. M. Droitcourt s'était démis de son mandat parce qu'il était atteint par la législation sur le cumul des mandats depuis sa récente élection à l'Assemblée nationale.

27 juin 1993 : I., 3 925; V., 2 253; A., 42,59 %; E., 2 186.

Alain Cereda, UDF-PR, 601 (27,49 %); Daniel Lhuillier, div. g., 544 (24,88 %); Michel Paul, app. UDF, adj. m. de Gondrecourt, 538 (24,61 %); Roger Robert, div. g., 278 (12,71 %); Roland Liez, PC, 100 (4,57 %); Jean-Luc Bourgeois, Ras-le-Bol, 77 (3,52 %); Philippe Gilquin, div. d., 48 (2,19 %).

29 mars 1992 : I., 3 896; V., 2 698; A., 30,87 %; E., 2 556; André Droitcourt, UDF-PR, c. s., m. de Gondrecourt, 1 377 (53,87 %); Daniel Lhuillier, maj. p., 1 179 (46,12 %).]

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : canton de Pau-Nord (2e tour).

I., 10 809; V., 4 289; A., 60,32 %; E., 3 994.

Gaston Prieu, RPR, c. m. de Pau, 2 234 (55,93 %) *ELU.*

Jamin Habib, PS, adj. m. de Pau, 1 760 (44,06 %).

[Gaston Prieu, qui avait par trois fois échoué – la dernière fois en 1992 de vingt-cinq voix – devant René Cazenave, conseiller général socialiste récemment décédé, a fini par l'emporter. Arrivé largement en tête au premier tour, le candidat de la majorité a bénéficié de la meilleure mobilisation des électeurs. Il a aussi récupéré les voix qui s'étaient portées au premier tour sur le docteur Vargues, candidat connu pour ses idées centristes. Jamin Habib, le représentant du PS, n'a pu réunir sur son nom toutes les voix de l'ancien conseiller général socialiste, lequel n'avait pas toujours entretenu les meilleures relations avec son cousin, le député socialiste André Labarrère, maire de Pau. Gaston Prieu va rejoindre les rangs déjà largement majoritaires de la droite au conseil général des Pyrénées-Atlantiques, en confortant la position du RPR qui n'est plus qu'à un siège (seize contre dix-sept) de l'UDF.

27 juin 1993 : I., 10 812; V., 3 779; A., 65,04 %; E., 3 679; Gaston Prieu, RPR, c. m. de Pau, 1 559 (42,37 %); Jamin Habib, PS, adj. m. de Pau, 1 013 (27,53 %); Claude Vargues, div. d., 508 (13,80 %); Pierre Esposito, FN, 202 (5,49 %); Hélène Leroo-Pourqué, PC, 188 (5,11 %); Frédéric Loumé, MRG, 136 (3,69 %); Pierre Ruscassie, LCR, 73 (1,98 %).

29 mars 1992 : I., 10 749; V., 6 609; A., 38,51 %; E., 6 191; René Cazenave, PS, c. s., 3 108 (50,20 %); Gaston Prieu, RPR, 3 083 (49,79 %).]

VOSGES : canton de Châtenois (2e tour).

I., 4 925; V., 3 113; A., 36,79 %; E., 2 983.

Jean-Pierre Florentin, RPR, m. de Châtenois, 1 503 (50,38 %) *ELU.*

Christian Prévot, div. g., m. d'Houécourt, 1 480 (49,61 %).

[Jean-Pierre Florentin, dauphin de Jean Virot, maire et conseiller général RPR de Châtenois, décédé récemment, l'emporte de justesse, avec vingt-trois voix d'avance, sur Christian Prévot. Après avoir succédé le 23 juin à Jean Virot à la tête de la commune de Châtenois, Jean-Pierre Florentin le remplace donc comme conseiller général avec un score qui rappelle celui de son prédécesseur lors du deuxième tour des cantonales de 1992. A l'époque, M. Virot n'avait battu M. Prévot que de 38 voix.

27 juin 1993 : I., 4 924; V., 2 865; A., 41,81 %; E., 2 778; Jean-Pierre Florentin, RPR, m. de Châtenois, 1 072 (38,58 %); Christian Prévot, div. g., m. d'Houécourt, 828 (29,80 %); Daniel Arnould, div. g., 456 (16,41 %); Jacky Dubant, PC, 138 (4,96 %); Didier Humbert, FN, 130 (4,67 %); Gilles Van Hoorde, GE, 83 (2,98 %); Guy Bonnier, div. d., 71 (2,55 %).

29 mars 1992 : I., 4 926; V., 3 573; A., 27,46 %; E., 3 380; Jean Virot, RPR, c. s., 1 709 (50,56 %); Christian Prévot, div., 1 671 (49,43 %).]

Après une fraude aux élections législatives

Le maire d'un village des Hautes-Pyrénées a été mis en examen

TARBES

de notre correspondant

Le maire du village de Vieille-Aure, conseiller général de ce canton montagnard des Hautes-Pyrénées, Jean Mouniq (divers gauche), a été mis en examen pour fraude électorale et placé sous contrôle judiciaire, jeudi 1er juillet, ainsi que la secrétaire de mairie, Josiane Cieutat. M. Mouniq et dix de ses proches, adjoints, conseillers municipaux et scrutateurs au second tour des élections législatives de mars dernier, avaient été placés en garde à vue, le 29 juin, par un juge d'instruction de Tarbes. Cette garde à vue avait été prolongée, mercredi 30 juin, pour le maire et quatre de ses conseillers, tandis que les six autres personnes étaient remises en liberté après interrogatoire.

L'affaire remonte au 28 mars. Ce jour-là, avec 287 votants, soit 84,41 % de ses 340 inscrits, la petite commune avait frisé le record national de participation au scrutin. Les habitants du village s'étaient inquiétés de cette mobilisation, d'autant plus qu'au premier tour le taux de participation avait déjà atteint le seuil de 65 %... Même si l'enjeu était de taille dans la première circonscription de Bagnères-Lannemezan, certains observateurs s'étaient étonnés d'un tel civisme, qui ne correspondait pas aux habitudes des électeurs de Vieille-Aure.

Le député sortant, Pierre Forgues (PS), paraissait en difficulté avec 29,77 % des suffrages au premier tour, derrière Gérard Trémège (UDF-PR), qui en avait obtenu 30,34 % malgré la concurrence d'un candidat du RPR. Cela suffisait-il à expliquer le zèle apparent des montagnards de Vieille-Aure ? Poussant leurs investigations, des habitants du village, qui s'étaient abstenus au second tour, ont été surpris de constater que le registre d'émargement avait été contresigné à leur place.

Le score de M. Forgues est passé de cinquante-quatre à cent cinquante-six voix, d'un tour à l'autre, dans le village, mais ces bulletins, vraisemblablement frauduleux, n'ont pas empêché l'élection de M. Trémège. Si le nouveau député n'avait pas déposé de recours auprès du Conseil constitutionnel, en revanche, il s'était associé à la plainte déposée contre X..., début mai, au tribunal de grande instance de Tarbes, par le candidat écologiste, Michel Geoffre (Génération Ecologie), conseiller régional de Midi-Pyrénées, pour manœuvres électorales frauduleuses.

L'affaire pourrait n'être qu'une pantalonnade politique, si elle ne s'était produite dans la commune de Jean Mouniq, vice-président du conseil général, président de Tourisme-Environnement, homme influent au pied des Pyrénées. Président du bureau de vote, il ne s'expliquait pas cette fraude et ne voulait pas endosser la responsabilité civile de cette manipulation, qui pouvait le déstabiliser. Il rappelait qu'il s'était désolidarisé du candidat socialiste, en lui déniant, dans les journaux locaux, tout soutien de sa part. Cette fraude ne remet pas en question l'élection de M. Trémège, mais elle pourrait, si elle était confirmée, aboutir à la déchéance du maire de Vieille-Aure de tous ses mandats et à la privation de ses droits civiques.

JEAN-JACQUES ROLLAT

Le maire d'Asnières mis en minorité par son conseil municipal

Les ambitions de Frantz Taittinger

Maire d'Asnières depuis 1959, Michel Maurice-Bokanowski a été mis en minorité par son conseil municipal, lundi 28 juin, à l'occasion du vote du compte administratif 1992. Une étape de plus dans le différend qui l'oppose à Frantz Taittinger, nouveau député (app. RPR) de la circonscription, qui souhaite s'asseoir dans son fauteuil le plus tôt possible.

Rien ne va plus entre Michel Maurice-Bokanowski, quatre-vingt-un ans, maire d'Asnières (Hauts-de-Seine) depuis 1959, sénateur RPR, et Frantz Taittinger, quarante-deux ans, élu en 1989 sur sa liste et député (app. RPR) de la circonscription depuis mars dernier. Une affaire qui remonte à 1989, où, en constituant sa liste, le maire d'Asnières avait fait appel à Frantz Taittinger et lui avait indiqué, comme à ses autres colistiers, qu'il avait l'intention de céder sa place en 1992 à celui qu'il présentait comme son dauphin, son premier adjoint chargé des finances et de l'urbanisme, Yves Cornic (RPR). Mais c'est sur le dossier de l'urbanisme que les premières dissensions se firent jour au sein du conseil. En 1991, lors d'une séance particulièrement houleuse, et après une campagne de pétitions dans la ville sur un projet de ZAC, une partie des élus, avec à leur tête Frantz Taittinger, avait mis le maire en minorité. Yves Cornic avait alors été contraint de démissionner et, du même coup, Michel Maurice-Bokanowski décidait de conserver son siège jusqu'à la fin de son mandat, en 1995.

En mars dernier, Frantz Taittinger décidait de se présenter aux élections législatives, sous l'étiquette divers droite, face à Georges Tranchant (RPR), député de la circonscription depuis 1978. Il était élu au second tour, avec 57,01 % des suffrages, devançant son adversaire de près de cinq mille voix sur la seule ville d'Asnières. Selon Frantz Taittinger, en votant à 62,95 % pour lui, les Asniérois ont souhaité qu'il devienne le maire de la ville en 1995. Ce n'est pas l'avis de Michel Maurice-Bokanowski, qui pense que *« Frantz Taittinger a été élu car il avait en face pire candidat que lui »* – candidat qu'il soutenait pourtant *« au nom de la fidélité gaulliste »*.

C'est au nom de cette même *« discipline »* que le 29 mars, au lendemain du second tour des législatives, il acceptait que Frantz Taittinger s'apparente au groupe RPR de l'Assemblée nationale. Le soir même, lors d'une séance du conseil municipal, le budget de la commune était voté *in extremis*, Frantz Taittinger et ses amis décidant de ne pas le bloquer. La hache de guerre n'en était pas pour autant enterrée et Frantz Taittinger multipliait ses attaques contre la gestion de Michel Maurice-Bokanowski. Lundi soir, le compte administratif de l'année 1992 était refusé par vingt et une voix contre quatorze, les six élus socialistes s'étant abstenus.

« Il faut penser à l'avenir de la ville, affirme Frantz Taittinger. *Michel Maurice-Bokanowski a fait son temps, il ne faut pas attendre 1995. »* Le vote du prochain budget de la commune pourrait marquer une étape décisive dans la guerre que se livrent les deux hommes, Frantz Taittinger ne cachant pas son intention de mettre de nouveau le maire en minorité. En attendant, c'est la cour régionale des comptes, saisie par le préfet, qui devra donner son avis sur la gestion de la ville.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

COMMUNICATION

En conclusion de ses travaux au Sénat

La mission Laffitte préconise de renforcer la production et la diffusion de programmes éducatifs

La mission d'information du Sénat sur la télévision éducative (*le Monde* du 27 mai) devrait remettre cette semaine ses conclusions au président de cette assemblée, René Monory, au premier ministre, Edouard Balladur, et au ministre de la communication, Alain Carignon. Les orientations défendues par les sénateurs sont désormais connues.

La mission présidée par Pierre Laffitte, sénateur des Alpes-Maritimes, membre du groupe du Rassemblement démocratique et européen, préconise de favoriser l'émergence d'une industrie de programmes tout en développant les moyens de diffusion.

Concernant la diffusion d'émissions à vocation éducative, les parlementaires considèrent que la troisième chaîne et la partie de la cinquième chaîne actuellement disponible – « l'avant-ARTE » – devraient être les principaux vecteurs utilisés. Les programmes dits de « service public », comme la lutte contre l'illettrisme, l'information sur les formations et les métiers, l'instruction civique, l'intégration, les émissions grand public, pourraient être ainsi naturellement insérés sur ces réseaux nationaux.

Afin d'informer les téléspectateurs sur les possibilités ainsi offertes, les sénateurs souhaitent que toutes les chaînes hertziennes nationales, publiques comme privées, se voient imposer l'annonce de ces programmes durant une durée limitée, trois minutes par jour à une heure de grande écoute par exemple.

Ces annonces permettraient de sensibiliser un public qui ne choisirait pas, *a priori*, de regarder une chaîne spécifiquement éducative. Enfin, les membres de la mission recommandent la diffusion d'enseignements plus spécialisés sur d'autres réseaux, comme des chaînes câblées, à péage, ou nécessitant l'emploi de matériel multimédia.

Un coût à chiffrer

Le deuxième axe de réflexion de la mission sénatoriale concerne la production. Pour ses membres, toute ambition en matière de télévision éducative ne pourra être atteinte que si une véritable industrie des programmes voit le jour.

La faiblesse de la France en ce domaine est en effet flagrante. Les sénateurs n'hésitent pas à recommander une forte intervention de l'Etat, l'ensemble des ministères concernés (éducation nationale, enseignement supérieur et recherche, travail, ville...) pouvant participer à la mise en place d'une filière de production de poids important. Les collectivités locales, qui interviennent déjà dans ce secteur, pourraient y être associées ainsi que les entreprises.

Enfin, déplorant le manque de cohérence et la dispersion des intervenants, la mission sénatoriale prône la création d'une fondation, organisme fédérateur composé d'un haut conseil dont les membres seraient à la fois compétents et indépendants.

Cette fondation pourrait devenir le lieu de rencontre entre le monde de l'audiovisuel et celui de la production. Elle pourrait déterminer quels types de programmes serait susceptible de recevoir un financement public et d'intervenir dans la gestion du réseau demeuré en partie vacant depuis la disparition de la Cinq.

Reste toutefois à chiffrer le coût de ces différentes mesures et surtout, pour les membres de la mission d'information sur la télévision éducative mise en place en décembre 1992, à trouver une volonté politique forte au sein du gouvernement.

MICHÈLE AULAGNON

Les comptes du quotidien en 1992

« Libération » a enregistré une chute sans précédent de ses ressources publicitaires

La récession publicitaire n'a pas épargné *Libération* en 1992, puisque les recettes provenant de la publicité et des petites annonces ont chuté de 17,1 %, selon les comptes que publie le quotidien dans son édition du 5 juillet. Une *« chute sans précédent dans l'histoire du journal »*, commente Jean-Louis Péninou, directeur général. Avec une diffusion payée de 160 077 exemplaires (– 4,1 %), selon Diffusion contrôle-OJD (Office de justification de la diffusion) qui se traduit par un recul de 0,4 % sur le chiffre d'affaires « vente », le chiffre d'affaires global de l'année 1992 (406,2 millions de francs) a baissé de 5,4 %.

Le poids que constitue la diffusion par rapport à la publicité dans le chiffre d'affaires (67 % contre 25 %, la vente de droits et l'activité des filiales, dont la télématique) ont permis d'éviter le pire. De même ont joué des efforts accomplis en matière d'amélioration des frais de fonctionnement et de ceux de la rédaction, renforcés par la baisse du coût du papier, par l'arrêt de *Lyon-Libération* et par l'augmentation du prix de vente, porté à 6 francs. Ainsi *Libération* a-t-il pu terminer 1992 avec un bénéfice de 1,036 million.

Tout en soulignant que *« 1993 ne se présente pas sous des auspices plus riants »* compte-tenu des coûts de fabrication et de distribution de la presse quotidienne et de la faiblesse conjoncturelle des investissements publicitaires dans la presse, Jean-Louis Péninou estime que les raisons de fond de la crise des quotidiens sont *« dans une qualité insuffisante de l'offre présentée aux lecteurs »*. Une nouvelle formule de *Libération* est en préparation pour le début 1994. Elle aura été précédée de multiples réunions durant l'été et à l'automne.

A la suite d'une plainte de Belgrade contre le bateau-radio

M. Kouchner demande à M. Juppé d'aider le « Droit-de-parole »

Bernard Kouchner a réclamé, jeudi 1er juillet, la levée de l'interdiction d'émettre signifiée par l'Union internationale des télécommunications (UIT), sur plainte de Belgrade, au bateau *Droit-de-parole*, qui émettait depuis l'Adriatique vers l'ex-Yougoslavie, et il a demandé à la France de lui accorder la protection de son pavillon.

L'ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire s'exprimait au cours d'une conférence de presse organisée par l'association Droit de parole pour protester contre cette interdiction visant à contraindre son bateau-radio à mettre fin à ses émissions, commencées le 7 avril.

M. Kouchner a affirmé que le soutien financier de 2 millions de francs qu'il avait lui-même promis au bateau lorsqu'il était au gouvernement était *« bloqué indûment et immoralement au Quai d'Orsay, ce qui*, a-t-il dit, *est inadmissible »*. Il a demandé au ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, *« d'assurer la continuité de la République ou d'expliquer pourquoi ces 2 millions sont bloqués, endommageant le fonctionnement de ce bateau et ne permettant pas à son message de paix de passer »*.

« En quoi ce que j'ai promis est-il dommageable pour la politique de la France, qui par ailleurs a fait tant, et beaucoup plus, et pas assez ? », a demandé Bernard Kouchner en revendiquant pour le bateau *« le droit d'ingérence de la parole »*.

S'étonnant que l'UIT continue d'accorder crédit à Belgrade, les responsables de l'opération « Droit de parole » se sont déclarés *« scandalisés »* par l'interdiction d'émettre signifiée à leur bateau, qui naviguait sous pavillon de Saint-Vincent (Petites Antilles), faute d'avoir pu obtenir celui de la France, et qui diffusait *« des informations objectives et des messages familiaux »*. Ils ont demandé au secrétaire général des Nations unies d'intervenir auprès de l'UIT afin que la déclaration de recevabilité de la plainte yougoslave soit rapportée et que le bateau, actuellement à Bari (Italie), puisse repartir.

EN BREF

□ **Roland Gaucher démissionne de la présidence de *National-Hebdo*.** – Roland Gaucher, PDG de la société éditrice de l'hebdomadaire d'extrême droite *National-Hebdo* a présenté sa démission, lors de l'assemblée générale du 29 juin. M. Gaucher, secrétaire national chargé de la presse au Front national et conseiller régional de Franche-Comté, entend se consacrer davantage au bimestriel *le Crapouillot*, dont il dirige la rédaction et qu'il contrôle depuis deux ans. Le nouveau PDG de *National-Hebdo* est Jean-Claude Varanne.

[Né le 12 août 1928, Jean-Claude Varanne a commencé sa carrière de journaliste dans le groupe Valmonde de Raymond Bourgine (*Valeurs actuelles, le Spectacle du Monde*) avant d'entrer à l'AGEFI, puis d'être nommé, en 1991, directeur de la publication et gérant de la revue *le Crapouillot*. Parallèlement, M. Varanne a été membre du bureau politique des comités Tixier-Vignancour, puis du comité directeur du Centre national des indépendants et paysans (CNI). Il est actuellement secrétaire départemental du Front national des Yvelines, et membre du comité central. Il a été réélu conseiller régional d'Ile-de-France sous cette étiquette en mars 1992.]

□ **GUATEMALA : assassinat d'un journaliste, ancien candidat à la présidence.** – Un journaliste, Jorge Carpio Nicolle, cinquante-trois ans, cousin du nouveau président du Guatemala, Ramiro de Leon Carpio, élu le 5 juin, a été mortellement blessé au cours d'une embuscade à proximité de Santa Cruz del Quiche, à 140 km au nord-ouest de Ciudad de Guatemala. Trois personnes qui voyageaient avec le journaliste, qui fut deux fois sans succès candidat à la présidence, ont également été tuées dans l'embuscade. – *(AFP, Reuter.)*

Les suites judiciaires du match de football USVA-Olympique de Marseille

Jean-Pierre Bernès, directeur général de l'OM devrait être transféré à Valenciennes

A l'issue de sa garde à vue, Jean-Pierre Bernès, directeur général de l'Olympique de Marseille, a été écroué, dimanche 4 juillet, à la maison d'arrêt des Baumettes à Marseille. Il devrait être transféré dès mardi à Valenciennes où le juge d'instruction Bernard Beffy entend lui notifier sa mise en examen dans l'affaire de corruption présumée, lors du match Valenciennes-OM. Une confrontation générale pourrait avoir lieu à la fin de la semaine.

Au terme de quarante-huit heures de garde à vue, le directeur général de l'OM, Jean-Pierre Bernès, s'est vu notifier, dimanche 4 juillet, un mandat d'amener délivré par le juge Beffy, avant d'être être placé en rétention à l'hôpital de la prison des Baumettes. Selon le code de procédure pénale, son transfert à Valenciennes, où le juge Beffy devrait lui notifier sa mise en examen pour corruption active, doit avoir lieu dans un délai de quatre jours.

Mᵉ Jean-Louis Pelletier, l'un des avocats du bras droit de Bernard Tapie, a vivement protesté contre la différence de traitement *«entre les corrupteurs présumés et les corrompus qui ont reconnu»* (Christophe Robert et Jorge Burruchaga) et a émis des inquiétudes sur l'état de santé de M. Bernès, incompatible, selon lui, avec son transfert à Valenciennes dans les délais impartis par la loi. *«Mon client,* a-t-il fait observer, *détient une attestation délivrée par le professeur Jean-Claude Scotto* [chef du service psychiatrie de l'hôpital Sainte-Marguerite] *qui dit qu'il est un homme malade et fragile dont l'état lui interdit, pendant une période d'au moins 15 jours, sauf complication, d'être acheminé sur une longue distance.»* Selon le procureur de la République, Eric de Montgolfier, le directeur général de l'OM ne devait toutefois *«pas être examiné de nouveau par des experts médicaux.»*

ON JOUE AUX GENDARMES ET AUX FOOTBALLEURS ?

PESSIN

Les avocats de M. Bernès, qui n'ont pas eu accès à la procédure, mais qu'Yves Granger, procureur de la République adjoint de Marseille, a brièvement reçus *«pour les informer de la situation judiciaire de leur client»*, n'ont fait aucun commentaire sur les résultats de l'interrogatoire du directeur général de l'OM. Selon certaines rumeurs circulant à Marseille dans l'entourage du club, M. Bernès aurait réfuté, tout au long de sa garde à vue, les accusations portées contre lui par les joueurs de Valenciennes. Le seul élément pouvant autoriser cette hypothèse est le geste fait, à deux reprises, par M. Bernès, lors de ses apparitions fugitives dans les véhicules de la police.

En levant et agitant son poing fermé, il a semblé indiquer qu'il avait victorieusement résisté à la pression exercée sur lui par les enquêteurs. On a également vu son frère qui avait suivi le cortège policier fonçant vers la prison des Baumettes, se livrer aux mêmes démonstrations par la portière de sa voiture... Pendant toute la durée de la garde à vue de Jean-Pierre Bernès, l'attaché parlementaire de Bernard Tapie, Marc Fratani a été, par ailleurs, omniprésent. Muni d'un téléphone portatif, il a constamment tenu informé le président de l'OM de l'évolution de la situation.

Mᵉ Jean-Jacques Bertrand, l'avocat de Boro Primorac, a démenti, dimanche 4 juillet, une information publiée, le même jour, par le quotidien *le Dauphiné libéré*, selon laquelle l'ex-entraîneur de Valenciennes aurait déposé plainte pour subornation de témoin contre Bernard Tapie. *«Dans le cadre de cette affaire,* a-t-il précisé, *il a simplement et tout à fait normalement, répondu à une convocation, comme témoin, du juge d'instruction Beffy. Peut-être y a-t-il, dans son témoignage, certains faits qui autorisent le procureur à ouvrir une information judiciaire ou une enquête de police. Mais cela appartient au dossier.»* Le quotidien rhônalpin comme *Le Journal du dimanche,* ont fait état de la démarche d'un certain «Noël», responsable du club du SC Bastia, qui aurait proposé de l'argent à Boro Primorac s'il acceptait de «porter le chapeau» dans l'affaire de corruption présumée du match Valenciennes-OM. Ce mystérieux «Noël» aurait ensuite mis l'ex-entraîneur de Valenciennes en contact avec Bernard Tapie, dans le bureau parisien de celui-ci. Le président du club corse, Louis Santoni, a formellement démenti ces assertions en se réservant le droit d'engager des poursuites contre tous ceux qui seraient tentés d'impliquer le SC Bastia dans cette affaire.

A Valenciennes, Eric de Montgolfier a déclaré à l'AFP : *«Il n'est pas du tout sûr que les sources du* Monde *soient fausses»*. Il faisait allusion à nos informations sur la similitude des enveloppes retrouvées lors de la perquisition au siège de l'OM et celle qui contenait l'argent qui aurait été remis au joueur valenciennois Christophe Robert pour qu'il accepte de «lever le pied» lors du match. Toujours à propos du *Monde*, M. de Montgolfier a assuré, caustique, qu'il *«était imprudent de s'en prendre à ce journal»*.

La piste des enveloppes

De fait, il se confirme que cette piste des enveloppes est l'un des atouts des enquêteurs. L'enveloppe retrouvée enterrée et contenant un peu moins de 250 000 francs en coupures de 500 francs et celles saisies au siège de l'OM sont d'un modèle très peu courant. De couleur blanche et d'un matériau plastifié, elles sont commercialisées par une seule société en France qui compte peu de clients pour ce produit, parmi lesquels un seul appartiendrait au monde du football : l'OM.

Enfin, Mᵉ Thierry Herzog, l'avocat du joueur marseillais Jean-Jacques Eydelie, soupçonné d'avoir joué les intermédiaires auprès des Valenciennois, a déclaré que le relevé de téléphone du Novotel où résidaient les Marseillais la veille du match était un *«faux grossier»*, à cause d'incohérences entre les heures et les durées des appels. M. de Montgolfier a reconnu que ces relevés comportaient quelques *«incohérences»*. Un technicien doit être requis pour une explication plus précise des chevauchements d'horaires dans le relevé téléphonique. D'après d'autres incohérences repérées sur d'autres relevés téléphoniques de l'hôtel valenciennois, il se pourrait toutefois que les heures indiquées ne soient que celles de la fin des appels et que, du coup, la pièce saisie reste valable. Mais le procureur de Valenciennes a tenu a préciser *«que cette pièce ne changeait pas grand chose à la consistance du dossier»*.

Sûr de son fait, après avoir reçu le soutien de la chancellerie, M. de Montgolfier a notamment déclaré au *Figaro* du 5 juillet : *«Je suis prêt à prendre tous les coups qu'il faudra. J'espère simplement que je ne succomberai pas aux attaques. Je ne me fais guère de souci à ce sujet : le dossier comprend de nombreux éléments qui me rassurent et me disent que nous sommes réellement sur la bonne voie.»*



M. Balladur : «Un spectacle lamentable donné à la jeunesse»

Interrogé, dimanche 4 juillet, lors de l'émission «L'Heure de vérité» de France 2, sur l'affaire de corruption présumée du match Valenciennes-OM, le premier ministre, Édouard Balladur a déclaré qu'il n'avait *«pas de commentaire à faire sur l'affaire elle-même»* dont *«des juges sont saisis»*. *«Je trouve lamentable,* a-t-il cependant ajouté, *le spectacle qui est donné à la jeunesse de notre pays pour laquelle le sport est un idéal et pour laquelle les clubs sportifs sont une sorte d'école de formation morale et du caractère. Il serait grand temps que tous les responsables aient un minimum de (...) sens moral. Je suis sûr que la plupart l'ont (...) mais il ne faut pas que la jeunesse ajoute cette déception à toutes les autres.»*

Le premier ministre a estimé *«préférable»* que les procureurs de la République observent la même réserve que celle qu'il avait, auparavant, jugé souhaitable pour les militaires. *«Surtout,* a-t-il déclaré, *si l'on veut que la justice fonctionne dans la sérénité et que les droits de la défense soient respectés. J'ai été membre du Conseil d'Etat,* a-t-il conclu. *Je suis presque un confrère pour les magistrats. J'ai quand même le droit de le dire.»*

La rumeur de Nungesser

VALENCIENNES

de notre envoyé spécial

Dans sa villa de la banlieue de Valenciennes, Jorge Burruchaga n'en démord pas. *«Beaucoup plus de gens qu'on ne le croit étaient au courant de tout avant le match»*, martèle le capitaine d'origine argentine de l'US Valenciennes, mis en examen, jeudi 1ᵉʳ juillet, pour *«corruption passive»*. Selon lui, les dirigeants du club *«ont peut-être mal réagi ou mal mené la procédure à partir du moment où ils ont su»*.

Jorge Burruchaga donne ainsi davantage d'épaisseur à une rumeur qui court à Valenciennes depuis le début de l'affaire, et qui s'articule autour de deux questions. Pourquoi les responsables de l'USVA ont-ils attendu la mi-temps du match contre l'OM, le 20 mai, pour annoncer qu'ils déposeraient des réserves sur la rencontre alors qu'ils avaient connaissance de la tentative de corruption depuis le milieu de l'après-midi ? Auraient-ils cherché à échanger leur silence sur la manœuvre présumée de membres de l'OM contre un résultat favorable à leur équipe, qui jouait son maintien en première division ?

Ces deux interrogations ont franchi depuis longtemps les portes du tribunal de grande instance de Valenciennes. Le procureur Eric de Montgolfier, qui n'a jamais caché que le club nordiste ne présentait pas le profil d'une victime idéale, précisait, samedi 3 juillet, que le juge Bernard Beffy ne laisserait pas dans le dossier *«une impression de flou sur cette question. Instruire à charge et à décharge revient à faire la lumière sur ces rumeurs, même si elles ne changent pas le fond de l'affaire. Il faut donc s'intéresser de très près à ce qui s'est passé après, mais surtout avant et pendant la rencontre»*.

«C'était une fête»

Avant le match, le 20 mai, la plupart des responsables valenciennois ont été mis au courant de la tentative de corruption présumée dès le milieu de l'après-midi. Le défenseur Jacques Glassmann se confie à son entraîneur Boro Primorac après le déjeuner. Ce dernier répète les accusations du joueur au président du club, Michel Coencas, lorsqu'il arrive, aux alentours de 17 heures, à l'Hôtel du lac où réside l'équipe. *«J'ai alors décidé d'interroger Christophe Robert et Jorge Burruchaga dont Glassmann avait cité les noms,* explique M. Coencas. *Burruchaga m'a dit qu'il avait seulement entendu des bruits, Robert m'a juré ne pas être au courant»*. *«Troublé»*, le président de l'USVA quitte l'hôtel sans avoir pris la peine d'interroger le principal intéressé, Jacques Glassmann. *«C'était un match de gala et je devais rejoindre très rapidement les invités du club.»*

Au stade Roland-Nungesser, Michel Coencas convoque Jean-Pierre Bernès dans le local du club dès son arrivée, vers 20 heures. Face aux questions de son interlocuteur, ce dernier serait immédiatement parti chercher Bernard Tapie. Et c'est le président de l'OM qui se serait chargé de démentir les accusations de Glassmann. Cette discussion a-t-elle été l'occasion d'une première tentative de tractation de la part des dirigeants valenciennois ? Michel Coencas le dément : *«Nous avons discuté en présence de six témoins qui peuvent tous confirmer le contenu de la conversation.»*

Lorsque Jean-Louis Borloo, maire de la ville, député du nord et ancien président du club, arrive au stade, *«vers 20 h 20»*, il voit un Bernard Tapie lancé dans une discussion *«bon enfant»* avec les dirigeants de Valenciennes. M. Borloo dit alors avoir *«entr'entendu les rumeurs de la tentative de corruption dans le brouhaha général»*. *«C'était une fête,* précise-t-il. *L'ambiance n'était pas du tout au drame.»* Le maire de Valenciennes discute alors quelques instants avec Bernard Tapie au bord de la pelouse – les deux hommes se connaissent très bien puisque Jean-Louis Borloo a longtemps été l'avocat de Bernard Tapie – puis prend place à ses côtés pendant un quart d'heure dans la tribune. M. Boorlo nie avoir alors évoqué la tentative de corruption. Le match commence sans qu'aucun dirigeant de Valenciennes n'avise l'arbitre de réserves sur le match.

Ce n'est qu'à la mi-temps de la rencontre que les Valenciennois se décideront à avertir l'arbitre qu'ils entendent déposer une réserve, alors que leur équipe est déjà menée 1-0. Dans les vestiaires, Jacques Glassmann a explosé, convaincu que la blessure qui a causé la sortie de Christophe Robert est factice. Les dirigeants valenciennois semblent alors s'être décidés sous la pression des événements. Et Michel Coencas nie une nouvelle fois avoir profité de l'excitation qui régnait à ce moment dans les vestiaires *pour tenter une ultime tentative* de marchandage. Le club de Valenciennes déposera officiellement à la fin du match, face à un Bernard Tapie qui, selon plusieurs témoignages, tentait de «déstabiliser» Jacques Glassmann.

Ce n'est qu'après plusieurs semaines, lorsque la Ligue a déposé plainte pour corruption, que le président de l'OM a évoqué le fait que les dirigeants de l'USVA lui avaient proposé de *faire match nul dès son arrivée* au stade. Etrangement, depuis lors, Bernard Tapie, qui a exprimé de nombreux autres arguments dans les médias, n'a plus avancé celui-ci. Une éventuelle tentative de chantage de la part de Valenciennes – qu'aucun élément précis ne vient pour l'instant étayer – ne ferait en fait que prouver un peu plus que son club aurait bien péché le premier.

JÉRÔME FENOGLIO

ENVIRONNEMENT

Quinze ans après la marée noire de l'Amoco-Cadiz

Fête de la victoire à Portsall-Ploudalmézeau

BREST

de notre correspondant

Alphonse Arzel, président du syndicat mixte des communes sinistrées, sénateur (CDS) du Finistère et maire de Ploudalmézeau l'avait promis. Le procès de l'Amoco-Cadiz s'est terminé par une grande fête. Après quatorze ans de démêlés judiciaires, les communes bretonnes sinistrées par le naufrage du tanker américain le 16 mars 1978, ont obtenu 220 millions de francs de dommages et l'Etat français 1,05 milliard (*le Monde* daté 26-27 avril 1992).

Prévues pour le 15 octobre 1992, les réjouissances avaient été reportées à l'été, par des Bretons qui connaissent leur climat capricieux. Samedi 3 juillet, quinze mille personnes se sont rassemblées sur la plage de Tréompan, à Portsall-Ploudalmézeau. De cet endroit, le 17 mars 1978, on pouvait voir le superpétrolier tout proche, finir de déverser son pétrole.

«Merci pour votre colère au lendemain de l'insulte, merci pour votre constance et votre patience», ont dit à la foule Alphonse Arzel et Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la mer dans le gouverneement Bérégovoy, tous deux à la barre du syndicat mixte depuis 1978, en présence de Pierre Méhaignerie, ministre de la justice et président (CDS) du conseil général d'Ille-et-Vilaine, et des trois avocats américains. *«C'est grâce à vous qu'on a pu tenir le coup»*, a ajouté le sénateur Arzel, remerciant ainsi les contribuables des quatre-vingt-dix communes du syndicat mixte, qui ont participé sans relâche au financement de l'action aux Etats-Unis.

Les images du procès projetées sur écran géant, sur une mise en scène de Daniel Charpentier, ont troué la nuit. Cela s'appelait *«Mémoires d'une Bretagne en lutte»* avec un final émouvant : les maires du littoral ont chanté à l'unisson le Bro Goz, l'hymne breton.

GABRIEL SIMON

REPÈRES

ESPACE

Un Français à bord de la station russe Mir

Le cosmonaute français Jean-Pierre Haigneré et ses deux collègues russes Vassili Tsibliev et Alexandre Serebrov ont rejoint la station spatiale Mir, à laquelle leur vaisseau s'est amarré samedi 3 juillet à 18 h 24 (heure de Paris). Il y ont retrouvé Guennadi Manakov et Alexandre Polechtchouk, avec lesquels le Français redescendra sur Terre le 22 juillet, Tsibliev et Serebrov devant rester en orbite jusqu'à la fin de l'année. Parti jeudi de Baïkonour (*le Monde* du 3 juillet), Jean-Pierre Haigneré va réaliser à bord de Mir une dizaine d'expériences portant essentiellement sur l'adaptation des systèmes cardiovasculaires nerveux et immunologique de l'homme aux conditions spatiales. – *(AFP.)*

ILE-DE-FRANCE

Les travaux de l'A 14 vont reprendre sous la Terrasse de Saint-Germain-en-Laye

Les travaux de construction de l'autoroute A 14 vont reprendre aux abords de la Terrasse de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). Ils étaient interrompus depuis août 1992 à la suite d'une procédure des associations de défense et des élus locaux, qui cherchaient à protéger cette œuvre de Le Nôtre et qui défendaient une solution en tunnel plutôt qu'en viaduc en contrebas de la Terrasse. Le ministère de l'équipement a annoncé, samedi 3 juillet, la reprise prochaine du *«cours normal»* des travaux après l'adoption de *«mesures supplémentaires en faveur de la protection de l'environnement et du patrimoine»*. L'A 14, première autoroute à péage en zone urbaine de la région parisienne, est destinée à désengorger le trafic de l'autoroute de Normandie en la doublant sur environ 16 kilomètres entre la Défense (Hauts-de-Seine) et Orgeval (Yvelines).

□ **Manifestation contre les expulsions à Paris.** – Plusieurs centaines de personnes ont manifesté, samedi 3 juillet, à Paris, entre le métro Belleville et la place du Châtelet pour réclamer la fin des expulsions sans relogement et le *«droit au logement pour tous»* dans la capitale. *«40 000 personnes sont déjà sans logis en Ile-de-France et pourtant les expulsions sans relogement se poursuivent et menacent des milliers de familles»*, ont affirmé les organisateurs du défilé, parmi lesquels l'Association des comités de défense des locataires (ACDL), la Confédération générale du logement (CGL), Droit au logement (DAL), Emmaüs France, la Fondation Abbé Pierre, etc.

CORRESPONDANCE

A propos des Enfants de Dieu

Après la publication, dans le Monde *du 11 juin, d'un article sur les Enfants de Dieu, nous avons reçu la mise au point suivante de la Fédération internationale des religions et philosophies minoritaires (FIREPHIM), créée notamment à l'initiative de l'Eglise de scientologie.*

La Fédération internationale des religions et philosophies minoritaires a été enregistrée à Strasbourg le 28 janvier 1993. De par ses statuts, seules peuvent en être membres les personnes morales légalement constituées, ce qui exclut tout groupe informel tel que les «ex-Enfants de Dieu».

La création de la FIREPHIM a été motivée par le climat de «chasse aux sorcières» qui prévaut actuellement en France à l'encontre des nouveaux mouvements religieux. La fédération entend lutter contre les injustices, les fausses informations, l'intolérance et, plus généralement, toutes les formes de discrimination dont sont victimes, dans un tel climat, les religions et philosophies minoritaires, ainsi que leurs membres. Elle demande aussi qu'un droit soit reconnu aux nouveaux mouvements religieux lorsqu'ils sont la cible d'attaques : le droit à la parole. Ce droit fait cruellement défaut dans les campagnes de presse actuelles.

[Les «nouveaux mouvements religieux» qui ont constitué la FIREPHIM sont notamment les Druides, le Grand Collège gaulois, l'Ordre des chevaliers de la Trinité, l'Eglise de l'unification de Moon, l'Eglise de scientologie, Raël, etc. L'association des Enfants de Dieu, dissoute en 1978, ne pourrait évidemment pas en être membre. Mais elle a participé à la création de la FIREPHIM avec l'Eglise de scientologie au cours de deux réunions à Berlin (mars 1991) et à Francfort (juillet 1991). Il convient d'ajouter que c'est par erreur que, dans ce même article du 11 juin, a été présenté comme ayant fait partie des Enfants de Dieu un médecin du Mans qui, au contraire, milite depuis longtemps contre cette secte aux côtés de l'Association de la défense de la famille et de l'individu. – H. T.]

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le procès de l'argent roi

C'est le 29 septembre que le tribunal de Paris rendra son jugement dans l'affaire Pechiney-Triangle

Ce fut le procès de l'argent roi. Mais un procès privé de la tension dramatique qu'il aurait eue il y a encore trois mois, avant que les élections législatives chassent de l'Assemblée nationale une majorité de députés socialistes. Ce fut le procès de *«la voyoucratie de l'argent»*. Mais la curiosité en fut pour ses frais, comme si tout avait déjà été dit dans la presse, depuis 1988...

Oui, on eut parfois l'impression d'assister au procès d'une époque révolue, comme si l'on nous invitait à feuilleter les pages d'un album ancien. Et, lorsqu'on entendit le procureur Jean-Claude Marin fustiger *«la course méprisable à l'argent sale»* des neuf prévenus de l'affaire Pechiney-Triangle, on crut entendre le François Mitterrand première manière vitupérer *«l'argent qui corrompt, l'argent qui achète, l'argent qui écrase. L'argent roi qui ruine et qui pourrit jusqu'à la conscience des hommes»*.

Mais dix, vingt ans ont passé depuis cette philippique cent fois répétée, et le triste cortège des hommes marqués, à tort ou à raison, par le soupçon de la corruption appartient précisément au camp présidentiel : de l'ancien ministre Christian Nucci à Roger-Patrice Pelat, l'ami défunt du président, de l'ancien maire d'Angoulême à l'éphémère ministre de la ville Bernard Tapie. Comme si les élus d'hier avaient voulu donner raison au trait d'un personnage de Balzac : *«Je serai socialiste. Le mot me plaît. A toutes les époques, mon cher, il y a des adjectifs qui sont le passe-partout des ambitions!»*.

Ainsi la 11e chambre correctionnelle du tribunal de Paris doit-elle juger aujourd'hui l'affaire Pechiney-Triangle, quand l'histoire a déjà tranché. Ainsi lui faut-il s'appliquer loyalement des œillères pour n'examiner que ce dossier quand la tentation est grande d'établir des correspondances avec celui de la Société générale – encore à l'instruction – où l'on voit résurgir quelques-uns des protagonistes du procès qui vient de se clore.

Enfin, pour compliquer le tout, les juges devront se déterminer sans avoir pu entendre des personnalités emportées par le destin : Roger-Patrice Pelat, foudroyé par une crise cardiaque en mars 1989, n'eut pas le temps de revenir sur ses premières déclarations mensongères devant les enquêteurs ; Harris Puisais, qui fut tout à la fois l'éminence grise de Pierre Bérégovoy ainsi que l'ami de Roger-Patrice Pelat et de Max Théret, est décédé en avril 1989 ; enfin, Pierre Bérégovoy lui-même, bouleversé par la révélation d'un prêt de 1 million de francs que lui avait accordé Roger-Patrice Pelat, humilié par le soupçon rampant à son encontre, effrayé sans doute à l'idée de devoir témoigner devant la 11e chambre correctionnelle, s'est suicidé le 1er mai.

La face du procès en fut inévitablement changée, sinon altérée. Mais une chose reste sûre : une information confidentielle concernant l'achat par Pechiney du groupe américain Triangle, en novembre 1988, permit à des proches du pouvoir socialiste de réaliser des dizaines de millions de francs de plus-values en achetant des actions au plus bas pour les revendre une semaine plus tard au plus haut. Pressés sur le banc des prévenus, Samir Traboulsi, l'homme d'affaires introduit dans les coulisses de l'Etat, Max Théret, le fidèle compagnon de route du Parti socialiste, Alain Boublil, le stratège industriel de l'Elysée et de la Rue de Rivoli, faisaient donc, à leur corps défendant, figure de derniers symboles. Symboles des errements passés. Symboles d'une gauche corrodée par *«l'argent fou»*, selon l'expression d'Alain Minc.

Baraka et plus-values

On en eut l'illustration saisissante lorsque la présidente Claude Nocquet donna lecture de l'enregistrement des conversations téléphoniques du courtier de Max Théret et de Robert Reiplinger. Celui-ci s'offrait le luxe insolent de transmettre un ordre d'achat, par tranches de 3 millions de francs, sur le titre Triangle dont il ne connaissait précisément ni le code ni le nom : *«Achète, achète, achète! Ils fabriquent des trucs... pour le lait, le coca... le machin enfin.»* La preuve est ainsi rapportée que l'on peut caricaturer les Pieds nickelés dans l'exécution d'un délit d'initiés et qu'une information privilégiée peut souffrir parfois d'imprécisions.

Trop confiants en leur baraka, Max Théret et Robert Reiplinger, codirecteurs de la Compagnie parisienne de placement, se sont empêtrés depuis le premier jour dans leurs dénégations. Cherchant à prouver qu'ils ne devaient leurs 9 millions de francs de plus-values qu'à leur flair de financiers, ils ont accumulé les déboires. Leurs témoins se sont dérobés, leurs preuves volatilisées. Le procureur eut beau jeu de dauber sur *«leurs énormes mensonges»* et de requérir contre eux trois ans de prison dont deux avec sursis.

Il revint à leurs avocats, au dernier jour du procès, de restaurer un minimum de crédibilité à ces clients en déroute. Mes Henri Leclerc et Michel Blum firent comprendre avec talent qu'il existe des *«mensonges d'honneur»*, manière de dire que Robert Reiplinger n'accuserait jamais Max Théret et qu'il ne fallait pas davantage compter sur ce dernier pour désigner Roger-Patrice Pelat comme étant son informateur.

Me Leclerc alla plus loin, suggérant que les bénéfices obtenus dans l'affaire Pechiney-Triangle devaient servir à la cause de la gauche. *«Je déteste l'argent,* lança l'avocat. *Je ne suis pas sûr que Max Théret l'aime. Mais il est le nerf de la guerre.»* Et Me Leclerc, dans une envolée qui laissa rêveur, s'écria : *«On a trop parlé d'argent sale. Qu'est-ce que c'est que l'argent propre? Allons! l'argent n'a pas d'odeur.»*

Quitte ou double

Alain Boublil, que le procureur a strictement cantonné dans le rôle du *«traître»*, maintint pour sa part son *«innocence»* la tête haute jusqu'au bout. Accusé d'avoir transmis à son ami Roger-Patrice Pelat des informations privilégiées recueillies dans l'exercice de sa mission de directeur du cabinet du ministre de l'économie et des finances, il nia uniment, sans que le ministère public apporte contre lui de preuves.

A défaut de preuves, le procureur s'était forgé une conviction. Alain Boublil n'était-il pas tout à la fois l'ami de Roger-Patrice Pelat, de l'homme d'affaires Samir Traboulsi, représentant en Europe du groupe Triangle, et de Jean-Louis Vinciguerra, directeur financier de Pechiney? Ne fut-il pas en permanence alerté sur l'évolution des négociations entre le groupe nationalisé français et le holding américain? N'alla-t-il pas jusqu'à commettre l'insigne erreur de se laisser offrir quelques jours d'une croisière en famille sur le yacht de Traboulsi, en août 1988, alors que se discutait dans le carré l'éventualité de la cession de Triangle à Pechiney?

Pour cumuler sur ses épaules un *«délit d'amitié»*, un *«délit d'ubiquité»* et un *«délit de maladresse»* caractérisés, est-il pour autant «le» coupable de cette flibuste financière? Le procureur a joué à quitte ou double. En requérant deux ans de prison, le maximum, contre le symbole d'une gauche convertie aux charmes du marché, il a prévenu les juges : *«Ou vous relaxez, ou vous condamnez aux peines sévères prévues par la loi.»*

«J'aime les affaires simples»

Mais ne pouvait-on faire preuve de plus de curiosité à son endroit? Lui-même sembla tout surpris d'être négligé par le tribunal : *«Je donne l'impression de ne pas avoir été beaucoup sollicité dans ce procès»*, dit-il aux juges à la fin des débats, les invitant à le questionner davantage. Ne pouvait-on s'abstenir de donner systématiquement du crédit à ses déclarations lorsqu'il éloignait les soupçons du conseiller Harris Puisais ou de Pierre Bérégovoy et le traiter de menteur sur tout le reste?

Avec Samir Traboulsi, on ne quittait ni le cercle étroit des amis du pouvoir ni celui des affaires. Mais le procès ne lui rendit pas justice en réduisant son rôle à celui d'un affairiste. Ne fut-il pas aussi un messager politique entre la France et les émirats du Golfe, un intermédiaire de Thomson et de quelques autres sociétés à l'occasion de grands contrats d'armement, un «ambassadeur» dans la négociation sans fin pour la libération des otages français retenus au Liban? Son action lui valut du reste de recevoir les insignes de la Légion d'honneur, le 3 octobre 1988, des mains de son ami Pierre Bérégovoy.

Dès juillet 1988, Samir Traboulsi avait organisé une rencontre entre Nelson Peltz, dirigeant du groupe Triangle, et Alain Boublil. Quinze jours plus tard, il assistait au déjeuner réunissant Nelson Peltz et Jean Gandois, PDG de Pechiney. En octobre et en novembre, il renoua le contact entre les deux patrons alors que les négociations avaient été rompues. Par ses fonctions et son entregent, il fut naturellement cet *«initié de la première heure qui sait si bien se rendre indispensable»* décrit dans le réquisitoire.

Mais le ministère public ne lui reproche pas sa participation à l'heureuse conclusion *«d'une grande nouvelle économique pour la France»*, selon la formule de Michel Rocard. Le procureur l'accuse d'avoir été *«une sorte de Machiavel»* s'ingéniant à faire profiter des tiers des informations privilégiées en sa possession. Présent à ses côtés, les prévenus Charbel Ghanem et Léo From ont, de fait, réalisé respectivement, pour eux ou des clients, 21 millions et 4 millions de francs de plus-values.

Mes Jean Loyrette et Grégoire Triet ont vivement contesté ces accusations, relevant notamment que Charbel Ghanem, dirigeant de la société Socofinance, a passé un ordre d'achat de 91 000 titres Triangle le 18 août alors que rien ne pouvait encore laisser prévoir un dénouement favorable des négociations entre Pechiney et Triangle. De fait, Jean Gandois a expliqué au tribunal qu'il avait seulement pris la décision de conclure le 10 novembre, après s'être isolé dans une pièce pour peser le pour et le contre.

«Il serait quand même paradoxal qu'un tribunal contredise le principal négociateur», ont plaidé les avocats de Samir Traboulsi. Mais ce dernier doit lutter sur un second front plus redoutable : Léo From, l'une de ses relations, a acheté 15 000 titres Triangle le 18 novembre après avoir, en compagnie d'Adriano Jeday, croisé Traboulsi chez le coiffeur Alexandre.

L'histoire pourrait prêter à sourire. Adriano Jeday, personnage peu recommandable selon l'ambassade du Liban en France, s'est mille fois contredit, accusant puis exonérant Samir Traboulsi. Léo From, tout aussi sujet à caution, s'est retranché durant quatre ans derrière le secret professionnel bancaire pour finalement donner au tribunal, le dernier jour du procès, l'identité du client des 15 000 titres, un ressortissant uruguayen.

Qu'en conclure sinon que de ce chapitre passablement confus se dégage une impression de rapine et de chantage... *«J'aime les affaires simples»*, a pu lancer la présidente Claude Nocquet à Samir Traboulsi. Celle-ci ne saurait répondre à son vœu mais le tribunal s'y attardera probablement. L'affairisme, dans ses grandes et petites œuvres, n'est-il pas le lot quotidien de la 11e chambre correctionnelle?

Cette fois cependant, les prévenus les moins titrés appartiennent à la caste des golden boys, les autres relevant de la haute fonction publique ou de la finance. Ceux-là mêmes que le procureur Jean-Claude Marin a qualifié de *«copains»*, lointaine réminiscence de la dénonciation *«des copains et des coquins»* du néo-gaullisme triomphant.

LAURENT GREILSAMER

Le volet industriel

American Can : le bon choix de Jean Gandois

***«Sans l'emballage, Pechiney serait aujourd'hui menacé.»* Quatre ans et demi après la reprise pour 1 milliard de dollars d'American National Can (ANC), Jean Gandois, PDG de Pechiney, est plus que jamais sûr d'avoir fait le bon choix.**

Le patron de Pechiney est convaincu d'avoir trouvé le meilleur antidote possible au diagnostic inquiétant qu'il portait, à l'époque du rachat d'American Can, sur son groupe de production d'aluminium : trop petit ; trop cyclique ; à trop faible potentiel de développement. *«Il était absolument nécessaire de résoudre ces trois questions,* ajoute-t-il aujourd'hui, *et nous ne pouvions le faire que dans un métier que nous connaissions déjà.»* L'emballage était ce métier-là, qui offrait d'importantes perspectives de croissance, notamment en Europe où Pechiney venait, déjà, de procéder à des acquisitions.

Avec le rachat d'ANC, Pechiney changeait de dimension, se hissant, d'un coup, au premier rang mondial du secteur. Aujourd'hui encore, cette activité qui pèse au total 30 milliards de francs (46 % du chiffre d'affaires), est la seule où le groupe exerce un véritable leadership. Les retombées financières de l'opération ont été tout aussi fructueuses. *«De 1989 à 1992,* note ainsi Jean-Pierre Ergas, *chief executive officer* (PDG) d'ANC, *le chiffre d'affaires a augmenté de 9,5 %, notre marge opérationnelle de 41 % et notre résultat net de 88 %. La contribution d'ANC aux résultats de Pechiney est tout à fait ce que nous pouvions espérer.»* L'an dernier, en tout cas, l'ensemble de l'activité emballage a permis d'éviter au groupe le résultat catastrophique que lui aurait réservé son seul métier d'origine, les prix de l'aluminium ayant chuté à leurs plus bas niveaux historiques.

Intégration réussie

American National Can ajoute à ces bons résultats ce que Jean Gandois appelle une *«intégration verticale stratégique»*. Premier producteur de boîtes-boisson avec 35 milliards d'unités vendues l'an dernier – dont la plus grande part en aluminium, – ANC est aussi l'un des tout premiers acheteurs mondiaux de «métal blanc». *«Cela ne signifie pas que nos ressources en amont sont physiquement utilisées pour produire ce que nous fabriquons en aval,* explique le PDG de Pechiney. *En réalité, nous livrons très peu d'aluminium aux Etats-Unis pour des raisons géographiques.»* La complémentarité est ailleurs : sur le marché. Quand le prix de l'aluminium baisse, ANC – qui en achète – regagne une partie de ce que Pechiney – qui en vend – perd. Sans, bien sûr, que cela se compense totalement, ANC produisant plus de la moitié, en valeur, de ses emballages à partir d'autres matériaux.

Mesurer l'apport d'ANC à Pechiney exige encore de prendre en compte le sentiment, partagé semble-t-il, d'une intégration réussie du géant américain dans un groupe français, nationalisé de surcroît – *«les deux drapeaux flottent devant les usines»*, remarque Jean-Pierre Ergas en rappelant son souci de coller au nationalisme américain pendant la guerre du Golfe. Le fait, aussi, d'avoir su faire cohabiter la culture marketing des hommes de Chicago avec celle, technologique, des ingénieurs savoyards de l'aluminium, et enfin, d'avoir su combiner les activités de recherche de part et d'autre de l'Atlantique, comme en témoigne le lancement récent d'une nouvelle boîte-boisson, la Série 2 000.

La *success story* semble pourtant s'arrêter là. Avec la chute de l'aluminium, Pechiney paraît à nouveau condamné à rebondir (*le Monde* du 12 juin). Pour éviter que le tassement régulier de son chiffre d'affaires (– 8 % encore en 1992), qui a fait revenir ce dernier de 88,4 milliards de francs en 1989 à... 65,3 milliards l'an dernier, ne le ramène à la situation d'il y a quatre ans et demi. Trop petit, trop...

PIERRE-ANGEL GAY

La controverse sur la mort du preneur d'otages de Neuilly

M. Pasqua et le procureur de la République de Nanterre contestent la version du Syndicat de la magistrature

«Toutes les décisions ont été contrôlées par la justice», a déclaré le ministre de l'intérieur au sujet de la controverse engagée par le Syndicat de la magistrature (SM) sur la mort, le 15 mai, du preneur d'otages de Neuilly-sur-Seine (*le Monde* daté 4-5 juillet). Se fondant sur une source d'information *«anonyme»* émanant du ministère de l'intérieur, le bureau du SM avait, dans un éditorial publié dans la dernière livraison de sa revue *Justice*, déclaré que la *«décision d'éliminer»* Erick Schmitt aurait été prise sur la base d'un *«ordre venu d'en haut»* et aurait revêtu *«un caractère purement politique»*. Cette polémique relève d'un *«genre de procédé (...) assez écœurant et assez minable»*, a estimé le ministre.

Dans un entretien publié dans le même numéro, le procureur de la République de Nanterre, Pierre Lyon-Caen, membre fondateur du SM, avait regretté que l'intervention finale des policiers du RAID ait été effectuée sans le consulter. *«Je considère que c'est une erreur – et j'ai publiquement exprimé des regrets qu'il en ait été ainsi à l'AFP dès le lundi 17 mai – car cela suscite ou crée le soupçon, même s'il n'y a aucune raison d'en avoir»*, déclarait, dans cet entretien, M. Lyon-Caen, qui avait activement participé à la négociation avec le preneur d'otages mais n'était pas présent sur les lieux au moment du dénouement.

Le procureur a toutefois pris nettement ses distances par rapport à la position exprimée par le bureau du SM. *«Je n'ai pas la même conviction que les auteurs de l'éditorial de la revue,* précise aujourd'hui le procureur de Nanterre. *Il est clair que la justice ne peut pas se fonder sur un témoignage anonyme, dont je ne connais d'ailleurs pas le contenu. En l'état du dossier d'enquête préliminaire qui vient d'être transmis au parquet de Nanterre, et que je n'ai pas encore entièrement consulté, je n'ai* a priori *pas de raison de remettre en cause le témoignage du policier du RAID qui a tiré sur Erick Schmitt. Ce policier, qui savait le dispositif explosif en état de marche, affirme que le preneur d'otages s'est réveillé au moment de l'intervention. En quelques fractions de seconde, il a dû apprécier l'état de la menace, alors que sa vie, celles de six enfants, du médecin des pompiers et de sept de ses collègues, étaient en jeu. La suite de l'enquête devra établir s'il a dit vrai. En l'état actuel de mes informations,* précise encore M. Lyon-Caen, *ses déclarations semblent toutefois concorder avec le schéma de la légitime défense.»*

DÉFENSE

Selon M. Baumel

Le budget d'équipement militaire pour 1994 ne dépasserait pas 94 milliards de francs

Selon le vice-président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine, qui a tenu à en informer, vendredi 2 juillet, ses collègues, le ministère du budget se propose de limiter à 94 milliards de francs le budget d'équipement militaire pour 1994, au lieu des 103 milliards de francs attribués en 1993. *«C'est l'équivalent d'un grand programme d'armement qui est condamné à disparaître»*, a commenté M. Baumel sans pouvoir dire lequel puisque le choix final est du ressort du gouvernement.

Pour 1993, le budget d'équipement nucléaire, spatial et classique des armées a été, à l'origine, de 102,9 milliards de francs. Mais, au début de l'année, 2,5 milliards ont été annulés par décret, sans concertation entre le ministère du budget et celui de la défense, et 3 milliards ont ensuite été «gelés». Déjà, en 1992, un montant global de 4,9 milliards de francs avait été annulé en cours d'exécution du budget d'équipement, qui était de 103 milliards.

L'un des rapporteurs de la commission, René Galy-Dejean, député RPR de Paris, considère que ces mouvements de crédits affectent, année après année, un budget de la défense qui est étale au départ et qui, en réalité, perd régulièrement de son pouvoir d'achat compte tenu de l'inflation. L'un des effets majeurs de cette décélération des dépenses militaires en France est, selon M. Galy-Dejean, une perte de 12 000 emplois par an dans l'industrie de défense.

Pour 1994, les états-majors ont présenté une prévision de 107 milliards de francs, en expliquant que c'est le minimum – étant donné les «coupes» des budgets précédents – pour avoir l'espoir de maintenir les grands programmes d'armement en cours d'exécution, sans réduire outre mesure le volume des commandes, ni reporter à l'excès le calendrier de livraison. En deçà de cette somme, les états-majors ont averti que le gouvernement devra procéder à l'abandon de projets majeurs.

Un arbitrage du premier ministre

Par la voix de M. Baumel, la commission de la défense au Palais-Bourbon vient d'être informée que le ministère du budget a, pour 1994, arrêté sa position sur une «enveloppe» de 94 milliards de francs en matière de budget d'équipement. Ce n'est certes pas encore une décision définitive, a reconnu le vice-président de la commission qui escompte un arbitrage – à venir – du premier ministre plus favorable pour les armées.

«De l'avis des meilleurs experts, a notamment expliqué M. Baumel, *si les arbitrages prévus ne modifiaient pas ces propositions, cela signifierait l'abandon inévitable d'un de nos grands programmes d'armement, l'impossibilité de maintenir les missions fixées aujourd'hui à nos armées, la mise à mort d'une part importante de notre industrie de défense et la fin d'équipes exceptionnelles d'ingénieurs et de chercheurs que l'on a mis trente ans à créer, sans parler de la perte de 100 000 emplois qui aggraverait encore le chômage dans notre pays.»*

Par rapport au budget voté pour 1993, les prévisions du ministère du budget, telles que les a rapportées M. Baumel à ses collègues de l'Assemblée, devraient enregistrer, en 1994, une chute des dépenses d'équipement de l'ordre de 8,5 %.

A la commission des finances du Palais-Bourbon, deux autres députés de la majorité : Arthur Paecht (UDF du Var) et Patrick Balkany (RPR des Hauts-de-Seine), ont eux aussi lancé, dans un rapport qui vient d'être publié (*le Monde* du 3 juillet), une mise en garde au gouvernement. *«La question posée,* est-il écrit, *est celle des moyens budgétaires alloués aux armées pour 1994. S'ils étaient inférieurs aux besoins définis par la programmation non votée* [104 milliards de francs exprimés en valeur 1992], *il conviendrait d'effectuer rapidement des choix lourds de conséquences en termes militaires, industriels et sociaux, et d'arrêter un ou plusieurs grands programmes, au prix d'un gaspillage important des deniers publics et d'une diminution de la capacité des forces à moyen et long terme.»*

SPORTS

AUTOMOBILISME : la victoire d'Alain Prost dans le Grand Prix de France de formule 1

Une épée de Damoclès sur les Williams-Renault

Les Williams-Renault ont réussi leur premier doublé de la saison, dimanche 4 juillet sur le circuit de Nevers Magny-Cours, à l'occasion du Grand Prix de formule 1 de France. Après avoir dû suivre son équipier Damon Hill, parti de la pole position, Alain Prost s'est emparé de la première place au vingt-neuvième des soixante-douze tours, grâce à un meilleur arrêt aux stands lors des changements de pneus. Suivi comme son ombre par le Britannique, Alain Prost a ensuite remporté comme à la parade sa sixième victoire en treize participations au Grand Prix de France. *«Nous avons maintenu nos positions dans les derniers tours,* reconnaissait le pilote français. *Ce ne sont pas des instructions, mais une stratégie normale de course pour une écurie en passe de réussir un doublé.»* Pour la troisième place, le duel entre Ayrton Senna (McLaren-Ford) et Michael Schumacher (Benetton-Ford), a tourné à l'avantage de l'Allemand, qui a doublé son adversaire à huit tours de l'arrivée.

MAGNY-COURS

de notre envoyé spécial

Les Williams-Renault, championnes du monde en 1992 et encore dominatrices à la mi-saison 1993, ne seraient pas conformes aux règlements techniques de la Fédération internationale de l'automobile (FIA)! Vingt-quatre des vingt-six voitures qui composent le plateau actuel de la formule 1 seraient toutefois dans le même cas, si on se réfère aux rapports des commissaires sportifs des Grands Prix du Canada (13 juin) et de France (4 juillet). Une réunion extraordinaire du Conseil mondial du sport automobile aura lieu à Paris, le 15 juillet, afin d'examiner ces rapports.

Déjà durement touchée par la récession économique qui a écarté certains commanditaires et entraîné une baisse des affluences lors des Grands Prix (70 000 spectateurs à Magny-Cours), la formule 1 est en passe de perdre toute crédibilité. Ainsi a-t-il fallu attendre la septième course de la saison 1993, au Canada, pour que les commissaires sportifs s'aperçoivent que la suspension réactive qui équipe, par exemple, les Williams-Renault depuis le début du championnat du monde 1992 serait en contradiction avec l'article 3-7 du règlement technique qui interdit *«tout dispositif (...) conçu pour combler l'espace compris entre la partie suspendue de la voiture et le sol».* De même, le système antipatinage, monté désormais sur vingt-deux des vingt-six formule 1, enfreindrait les articles 1-3 et 2-4 qui précisent que *«la propulsion et la direction (doivent être) contrôlées par un conducteur à bord du véhicule».*

Les divers systèmes de suspensions actives ou de «correcteurs d'assiette» mis au point par Williams, Tyrrell, Benetton, McLaren, Footwork, Lotus et Ferrari permettent de réduire au minimum l'espace entre la voiture et le sol et, surtout, de le stabiliser malgré les secousses, les variations de vitesse ou la diminution de la charge d'essence, afin d'exploiter au mieux les qualités aérodynamiques des monoplaces. Les systèmes antipatinage agissent sur la propulsion. Au démarrage ou en phase d'accélération, le pilote peut appuyer à fond sur sa pédale puisqu'un ordinateur module la puissance du moteur afin d'éviter les risques de patinage et de dérapage.

Si la non-conformité avec les règlements techniques de la FIA devait s'avérer, on pourrait, pour le moins, s'interroger sur le sérieux et les compétences des commissaires sportifs qui ont mis plusieurs mois à déceler des «anomalies» qu'aucune écurie n'a cherché à dissimuler, ou de la FIA qui a *cautionné* le dernier championnat disputé avec des suspensions actives équipant les monoplaces les plus performantes.

Deux philosophies

En fait, cette initiative bien... tardive de la FIA permet surtout à cette dernière de placer une épée de Damoclès au-dessus des écuries qui contestent encore la suppression, pour 1994, de toutes les aides électroniques au pilotage (télémétrie, suspensions actives, systèmes antipatinage ou antiblocage des roues, transmissions *fly by wire*, etc.), votée à la majorité par la commission de formule 1, le 12 février, puis ratifiée par le Conseil mondial, le 18 mars, *et la conférence plénière de la Fédération* internationale du sport automobile (FISA), le 9 juin.

A Magny-Cours, la crise économique qui menace la formule 1 s'est traduite par l'annonce du retrait en 1994 de Camel, qui apportait quelque 20 millions de dollars (114 millions de francs) dans cette discipline. Le cigarettier n'aurait pas voulu suivre la surenchère de Rothmans qui aurait proposé 20 millions de livres (172 millions de francs) à Frank Williams, mais son départ prive Benetton-Ford de son commanditaire principal. Rhône-Poulenc, qui payait 1,5 million de dollars (8,5 millions de francs) pour patronner le Grand Prix de France, a décidé de mettre un terme à cette collaboration de six ans. Or, si la FISA et la FOCA (Formula one Constructor's Association) semblent décidées à mettre un frein à l'escalade des coûts en formule 1, les délais et les moyens d'y parvenir font l'objet d'interminables discussions.

Curieusement, ces discussions, dont l'enjeu principal est d'ordre financier, s'effectuent au nom de deux «philosophies» de la course. McLaren et Williams, qui ont le plus investi ces dernières années, estiment que la formule 1 doit rester un banc d'essai et une vitrine pour les technologies d'avant-garde de l'automobile. La FISA, qui plaide pour la suppression de tous les systèmes électroniques d'assistance au pilotage, rappelle que le championnat du monde est, avant tout, une compétition sportive qui doit mettre en valeur le talent des pilotes.

«Dans moins de trente ans, vous monterez dans votre voiture, vous presserez sur un bouton et elle vous conduira à votre bureau pendant que vous lirez votre journal. Ces technologies existent déjà au stade expérimental, dit Max Mosley, président de la FISA. *Je comprends qu'une voiture de série soit équipée d'ABS, car cela améliore la sécurité lors des freinages, mais c'est un élément de nivellement de la valeur des pilotes. Nous devons éliminer la technologie qui tend à remplacer le pilote par un ordinateur. Il ne s'agit pas de supprimer l'électronique, notamment dans la gestion des moteurs, mais d'éliminer les aides au pilotage.»*

Dans ce combat «philosophique», la FISA bénéficie du soutien de la majorité des écuries, qui ne peuvent plus suivre l'escalade des coûts. Si cette dernière se poursuivait, plusieurs équipes pourraient être amenées à renoncer. *Or les droits de* télévision, qui constituent la principale source de revenus de la FOCA et de la FISA, dépendent, en partie, d'un nombre minimal de voitures au départ des Grands Prix. Opération politique ou financière? McLaren a récemment fourni, à moindre coût semble-t-il, un système de suspension active aux écuries Tyrrell et Footwork.

Intelligence artificielle

Les multiples réunions organisées entre responsables d'écurie depuis le début de la saison n'ayant pu dégager une plate-forme commune à proposer à la FISA, Ron Dennis et Frank Williams s'efforcent, dans l'immédiat, de gagner un an pour la suppression des aides au pilotage. S'il s'agit d'un changement dans le règlement sportif, comme la FISA le soutient, *ces modifications sont, en effet,* applicables au 1er janvier 1994 à condition d'être publiées avant le 31 octobre 1993. En revanche, si on considère qu'elles concernent le règlement technique, ces modifications ne peuvent intervenir avant 1995. Sauf accord unanime des écuries.

Cette instabilité inquiète les grands constructeurs engagés sur de coûteux programmes à moyen ou long terme. *«Ce qui nous préoccupe avant tout, c'est la stabilité et la qualité des règlements techniques. Nous sommes motoristes de formule 1. Des règlements continuellement remis en cause ou contraignant à l'excès l'imagination des ingénieurs nous enlèveraient toute possibilité d'exprimer notre savoir-faire. Ils rendraient notre participation sans objet»,* estimait Louis Schweitzer, PDG de Renault, à l'occasion du Grand Prix de France. Renault Sport et le Centre d'expertise et de développement en intelligence artificielle de Bull (CEDIAG) travaillent, par exemple, sur des programmes d'intelligence artificielle qui pourraient entrer en application, au banc d'essai ou sur la piste, avant la fin de l'année. *«Ces programmes permettront de traiter un maximum d'informations dans un minimum de temps, en supprimant les risques d'interprétation»,* affirme Bernard Dudot, directeur technique de Renault Sport.

Pour son Conseil mondial du 15 juillet, la FISA dispose *a priori*, avec le rapport des commissaires sportifs, de l'arme absolue pour faire pression sur les écuries contestataires. Les sanctions peuvent en effet aller du simple blâme à l'exclusion des compétitions. Cette dernière hypothèse *est à écarter puisqu'elle* reviendrait à saborder la formule 1. Mais la position de la FISA serait en fait délicate si les suspensions actives étaient déclarées non conformes. Si les systèmes antipatinage peuvent être éliminés sans problème pour la suite de la saison, il n'en est pas de même de certaines suspensions actives. *«Notre voiture a été entièrement conçue pour et autour de notre suspension réactive,* affirme Frank Williams. *Compte tenu de l'implantation de certaines pièces, il serait impossible de l'adapter à une suspension passive en cours de saison. Max Mosley le sait très bien...»* Le Conseil mondial peut-il prendre le risque de décapiter le championnat du monde?

GÉRARD ALBOUY

RUGBY : la tournée française en Afrique du Sud

Une victoire concluante

L'équipe de France a conclu sa tournée en Afrique du Sud par une victoire à l'arraché, samedi 3 juillet à Johannesburg, en l'emportant (18-17) sur les Sud-Africains à l'occasion du deuxième et dernier test-match. Lors du premier test, samedi 26 juin à Durban, les deux adversaires avaient fait match nul (20 à 20).

Un grand sens tactique

C'est la première fois que le Quinze de France gagne sur le terrain des Springboks depuis 1967.

Sans marquer un seul essai, les Bleus se sont créé de nombreuses occasions, grâce à leur maîtrise collective et à une défense hermétique. La partie a pourtant mal débuté pour les hommes d'Olivier Roumat puisqu'à la sixième minute un ballon de Jean-Michel Gonzales, récupéré par Schmidt, a permis au Sud-Africain James Small de marquer l'unique essai de la partie, portant le score à 8 à 0 en faveur des Springboks.

Les joueurs entraînés par Pierre Berbizier ont fait preuve d'un grand sens tactique. L'ouvreur Alain Penaud, et Thierry Lacroix, respectivement auteurs d'un drop et de quinze points, ont concrétisé au tableau d'affichage et dans l'occupation du terrain la bonne production du pack en mêlées et dans les regroupements. L'arrière du Quinze de France, Jean-Luc Sadourny, est sorti du terrain à la quarante-neuvième minute. Il souffre d'une fracture du plancher orbitaire de l'œil gauche.

La tournée des tricolores en Afrique du Sud se solde par quatre victoires, deux matches nuls et deux défaites, et 169 points marqués contre 159 encaissés.

CYCLISME : le 80e Tour de France

Le premier bal de François Simon

L'Italien Mario Cipollini a remporté, dimanche 4 juillet, la première étape du Tour de France, qui emmenait les coureurs dans la campagne vendéenne de Luçon aux Sables-d'Olonne (215 kilomètres). L'Italien s'est imposé au sprint face au Belge Wilfried Nelissen et au Français Laurent Jalabert. Le jeune Français François Simon, dont c'est la première Grande Boucle, a conservé le maillot du meilleur grimpeur. Vainqueur, samedi, du prologue du Puy-du-Fou, l'Espagnol *Miguel Indurain*, tenant du titre, conserve le maillot jaune.

LES SABLES-D'OLONNE

de notre envoyée spéciale

Lorsqu'ils ont grimpé sur le podium, le matin, à Luçon, pour signer la feuille de présence avant la première étape du Tour de France, ils étaient tout intimidés, un peu patauds, se balançant sur leurs cycles. Ils étaient là, croisant des légendes comme Laurent Fignon ou Gilbert Duclos-Lassalle, et les vedettes, Miguel Indurain ou Claudio Chiappucci, qui leur tapaient sur l'épaule. Ils couraient donc avec eux, ils vivraient enfin cette course à laquelle ils rêvent depuis tout petits. Pour elle, ils ont sacrifié beaucoup, s'entraînant depuis des années. Pour elle, ils ont gagné critériums, courses ou étapes. Ils sont professionnels depuis un, deux ou trois ans et, il y a quelques jours, le directeur sportif de leur équipe les a retenus pour le Tour. Un adoubement.

Une fugitive célébrité

Sur les cent quatre-vingts concurrents, ils sont quarante-sept novices à parapher pour la première fois la liste de départ. Il y a, parmi eux, deux gamins au nom célèbre, parfois difficile à porter : Prudencio Indurain, petit frère de Miguel, double vainqueur et encore favori de l'épreuve, et François *Simon*. Agé de vingt-trois ans, le Français est le dernier des cinq frères Simon, tous cyclistes, dont quatre professionnels.

François l'est depuis trois ans et... n'a pas voulu se démarquer de la famille. *«J'ai juste fait un peu de football pendant deux ans, parce que j'étais encore trop jeune pour monter sur un vélo en compétition, mais je suis resté dans la tradition familiale»,* raconte-t-il. Membre de l'équipe Castorama, François est, pour l'heure, 91e au classement général. S'il sourit, derrière ses grands yeux bleus, c'est parce qu'il *fête son baptême de fort belle* manière. A l'issue de la première étape, entre Luçon et Les Sables-d'Olonne, il a conservé, dimanche, le maillot du meilleur grimpeur, au terme d'une échappée de près de *110 kilomètres, avec cinq* compères, qui lui a permis de grappiller quelques points au classement de la montagne.

Lui, François Simon, néophyte du Tour, aura, de plus, fait le spectacle, aux côtés de son compatriote Ronan Pensec notamment. De son échappée, il se souvient des milliers de spectateurs massés le long de la route, qui l'ont encouragé. Il se souvient des motards de la télévision qui sont venus happer quelques images de son effort dans la campagne vendéenne.

En revient-il vraiment de se retrouver sur le podium protocolaire, après Miguel Indurain, le maillot jaune, et Mario Cipollini, vainqueur de l'étape et meilleur sprinteur, pour endosser son paletot blanc à pois rouges, recevoir un bouquet des mains de deux jolies filles et recevoir les vivats de la foule? *«C'est très intimidant de courir son premier Tour,* explique-t-il. *Mais, la course commencée, il faut oublier cette émotion. Samedi, quelques heures avant le prologue, je me suis dit que je pouvais revêtir le maillot du meilleur grimpeur. Ce n'est donc pas un hasard si je le porte aujourd'hui. Il y a des côtes où je peux discuter avec les grimpeurs du Tour. Quand j'avais dix ans, j'admirais le Belge Lucien Van Impe et j'étais heureux lorsqu'il endossait le maillot à pois rouges. Aujourd'hui, c'est moi qui le porte.»*

Davantage spécialiste du contre-la-montre, François Simon sait qu'il ne sera pas sacré meilleur grimpeur le 25 juillet sur les Champs-Elysées. Auparavant, il aura cédé cet honneur, dans la montagne, aux Claudio Chiappucci, Raul Alcala ou Tony Rominger. Pour l'heure, il souhaite seulement conserver la tête de ce classement jusqu'au lac de Madine, à l'issue des neuf étapes de plat. C'est qu'il voudrait tant traverser la Champagne, sa région natale, avec cette casaque tachée de rouge, qui l'extirpe, pour l'instant, de l'anonymat du peloton.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Concours Lépine

LE PUY-DU-FOU (VENDÉE)

de notre envoyée spéciale

Le village-départ du prologue du Puy-du-Fou ressemblait, samedi, à une exposition du concours Lépine. Cette piquante visite est désormais traditionnelle. Le visiteur qui se promène d'équipe en équipe peut apercevoir, sur les voitures officielles hérissées de vélos, les dernières innovations des techniciens. Personne ne s'étonne plus de voir les concurrents se coiffer de casques profilés, arborer des combinaisons moulantes ou enfourcher de drôles de machines aux cadres plongeants, aux roues lenticulaires et aux guidons de triathlète. Tout le monde s'est extasié sur le nouveau dérailleur électrique de la société française Mavic, monté sur le vélo d'Erik Breukink.

Le Néerlandais s'est élancé sur un monocoque de carbone et de titane, petit frère du vélo révolutionnaire utilisé aux Jeux olympiques de Barcelone par le Britannique Chris Boardman, qui avait remporté la médaille d'or de la poursuite en prenant plus d'une minute à son adversaire. Cette machine futuriste est conçue par Lotus, l'écurie de formule 1 championne du monde en 1963 et en 1965.

Un vélo dans l'un des temples de la recherche automobile? Ce drôle de mariage fut imaginé par un technicien français. Passionné de cyclisme, il découvrit une étonnante machine à pédales reléguée au fond de l'atelier d'un inventeur britannique qui avait essuyé trop de refus pour voir, dans son monocoque, une invention valable. Les deux hommes réussissent à embarquer quelques spécialistes de Lotus dans l'aventure. Dans l'usine, l'hostilité est quasi générale. Lotus est en crise et envisage des licenciements. Certains s'indignent que l'on dépense de l'argent pour un moyen de locomotion aussi futile qu'un vélo. Les cyclistes se font tout petits, se réfugient dans un laboratoire où ils travaillent en grand secret.

Dès son apparition, en 1989, le prototype est banni des circuits par la Fédération internationale de cyclisme. Il sera finalement homologué pour les épreuves sur piste des Jeux olympiques de Barcelone et volontiers accepté par une équipe britannique à la recherche de l'or. Chris Boardman va passer les mois de l'hiver 1992 à pédaler dans des souffleries glaciales afin d'améliorer l'aérodynamisme de la machine. Sa spectaculaire victoire aux Jeux olympiques permet de poursuivre les recherches pour adapter cet outil à la route. Lotus s'associe avec la société française Look, spécialisée dans les matériaux composites et qui entend distribuer le phénomène sur le marché. On préfère une fourche classique à la fourche à un bras du prototype des Jeux.

Samedi était donc la première grande sortie du Lotus routier qui permettrait de gagner 2 secondes par kilomètre. L'Italien Mario Cipollini aurait dû l'utiliser, mais les conditions financières de Lotus furent trop onéreuses pour son équipe. Erik Breukink ne l'a découvert que deux jours avant le prologue. Est-ce pour cela? Pour l'heure, seul le beau profil de la monture a étonné. Le Néerlandais, qui a terminé treizième, n'a pas été assez fort pour menacer Miguel Indurain.

B. M.

Les résultats

AUTOMOBILISME

Grand Prix de formule 1 de France

1. A. Prost (Fra, Williams-Renault), les 306 km en 1 h 38 min 35 s (moyenne : 186,231 km/h); 2. D. Hill (GB, Williams-Renault), à 342/1 000 de s; 3. M. Schumacher (All, Benetton-Ford), à 21 s; 4. A. Senna (Bré, McLaren-Ford), à 32 s; 5. M. Brundle (GB, Ligier-Renault), à 33 s; 6. M. Andretti (EU, McLaren-Ford), à 1 tour.

Championnat du monde des conducteurs (après huit courses) : 1. A. Prost, 57 pts; 2. A. Senna, 45; 3. D. Hill, 28; 4. M. Schumacher, 24; 5. M. Brundell, 9.

Championnat du monde des constructeurs : 1. Williams-Renault, 85 pts; 2. McLaren-Ford, 48; 3. Benetton-Ford, 29; 4. Ligier-Renault, 15; 5. Ferrari, 9.

BASKET-BALL

Championnat d'Europe

Pour la première fois de son histoire, l'Allemagne a remporté le championnat d'Europe de basket-ball en battant en finale la Russie, dimanche 4 juillet à Munich. Pour la troisième place, la Croatie a dominé la Grèce (99-59). L'équipe de France, qui avait été éliminée en quarts de finale par la Grèce, a terminé septième en battant la Bosnie (83-75).

ESCRIME

Championnats du monde

L'Allemand Alexander Koch, qui avait été sacré champion du monde de fleuret en 1989 à Denver, a obtenu un *deuxième titre mondial*, samedi 3 juillet à Essen, en battant en finale l'Ukrainien Sergueï Golubitski (5-2, 5-2). Le champion olympique Philippe Omnès, qui avait été éliminé en demi-finale par Alexander Koch, a obtenu la médaille de bronze.

CYCLISME

Tour de France

Prologue au Puy-du-Fou (6,8 km)

1. M. Indurain (Esp), 8 min 12 s; 2. A. Zulle (Sui), à 8 s; 3. G. Bugno (Ita), à 11 s; 4. T. Marie (Fra), à 13 s; 5. T. Rominger (Sui), à 14 s.

Première étape

Luçon-Les-Sables-d'Olonne (215 kilomètres)

1. M. Cipollini (Ita), 4 h 52 min 29 s; 2. W. Nelissen (Bel); 3. L. Jalabert (Fra); 4. O. Ludwig (All); 5. J. Capiot (Bel), tous dans le même temps.

Classement général :

1. M. Indurain (Esp), 5 h et 41 s; 2. A. Zülle (Sui) à 12 s; 3. L. Jalabert (Fra) à 13 s; 4. G. Bugno (Ita) à 15 s.

Numéro de juillet-août 1993 – 25 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Dossier
Réussir son entrée à l'université

Les inscriptions, l'orientation, la vie étudiante : un grand dossier pour aider les nouveaux bacheliers dans leurs premiers contacts avec l'université.



Guide :
L'été des enfants
Région par région, notre sélection de loisirs pour enfants : fêtes, festivals, expos, nature... plus de 300 idées d'activités.

Enquête :
Portraits de jeunes passionnés
Comment des adolescents mobilisent moyens et énergies pour réaliser leurs rêves.

Reportage :
L'information sexuelle des lycéens
Parents, copains, lycée, émissions de radio, les sources sont nombreuses, mais répondent mal aux attentes des jeunes.

SPORTS

TENNIS : les championnats de Wimbledon

Pete Sampras en forgeron

Au terme d'une quinzaine où près de quatre cent mille personnes ont pris des coups de soleil dans les gradins du All England Club, la logique des classements mondiaux masculins et féminins a été respectée en finales des simples des championnats de Wimbledon 1993 : l'Allemande Steffi Graf, samedi 3 juillet, et l'Américain Pete Sampras, dimanche 4 juillet, se sont imposés sur le gazon de Church Road, respectivement pour la cinquième et la première fois. Alors que l'Allemande s'est vu offrir la victoire par son adversaire, la Tchèque Jana Novotna, l'Américain n'a pas véritablement été inquiété par son compatriote Jim Courier. Avec ce treizième titre du Grand Chelem, Steffi Graf a augmenté sa fortune de 270 000 livres (2,4 millions de francs), tandis que Pete Sampras, dont c'est le deuxième titre majeur, gonflait son compte en banque de 305 000 livres (2,8 millions de francs).

LONDRES

de notre envoyé spécial

Du moment qu'il fait beau, la finale masculine des championnats de Wimbledon est déjà réussie. C'est l'axiome qui fonde la conception anglaise du spectacle de tennis. Dimanche 4 juillet, les treize mille spectateurs du All England Club se rejouissaient donc du bain de soleil promis pendant le dernier match de simple de la quinzaine. Pour le reste, c'est-à-dire la partie entre les Américains Pete Sampras et Jim Courier, on leur avait conseillé d'être patients, sinon indulgents. Bien que ce fut le jour de l'Indépendance des Etats-Unis, on ne devait pas s'attendre à une parade tennistique de la part de ces deux gaillards.

Rarement deux finalistes se sont présentés sur le court central précédés d'une aussi petite réputation, entourés d'aussi peu d'enthousiasme. A Sampras, on reprochait de se déplacer entre deux points tête baissée comme un Arpagon recherchant des pièces de monnaie échappées des poches de ses adversaires. Chez Courier, c'était le côté pompiste macho qui dérangeait, cette façon de jouer comme il aurait fait une vidange-graissage en roulant des épaules. Tous les deux avaient surtout choqué une Angleterre éternellement puritaine en proférant quelques fortes obscénités lors de matches précédents. On les considérait donc avec condescendance, comme des gamins surpris les doigts dans le nez à table, des malappris, des malotrus. On regrettait presque qu'ils se soient invités à la finale.

Comment leur faire comprendre les convenances ? La seule éducation qu'aient reçue les deux *kids*, la seule religion qu'ils connaissent, c'est le tennis. Jadis ce fut un sport d'orfèvre, de tailleur de diamants, de sertisseur de perles, d'artisan aussi sublime qu'un Benvenuto Cellini. Eux, aujourd'hui, ce sont des Krupp, des de Wendel. Entre hauts-fourneaux et laminoirs, ils produisent un jeu d'acier pour machine de guerre. C'est l'air du temps, le nouvel ordre mondial, la rançon de la fin des empires, du déclin des idéologies, quand il ne reste que rentabilité et profit, délocalisation et spéculation. Eux, ce sont aussi des initiés, tantôt *raiders* tantôt chevaliers blancs. Ils font sauter la banque ou couler la Bourse, ils spéculent sur les taux ou jouent sur le change. Chaque tournoi est une OPA sauvage.

Deux « golden boys »

C'est pour cela que Wimbledon était dans le collimateur de Pete Sampras et Jim Courier, les *golden boys*. C'est la grosse affaire, celle qui rapporte pendant des années, celle qui assure le meilleur dividende. Gagner Wimbledon, c'est apprendre avant la City que Napoléon a perdu à Waterloo, c'est investir dans le latex avant le sida, c'est savoir que Pechiney va acheter American Can. En plus, gagner Wimbledon, c'est vider un méchant conflit : on saura qui des deux est vraiment le numéro un mondial. Sampras, qui n'a plus rien gagné d'important depuis Flushing-Meadow en 1990, mais qui amasse les petits titres, ou bien Courier, qui a deux Roland-Garros et deux Melbourne en magasin, mais qui n'a pas un gros stock de victoires moins nobles.

Derrière ce contentieux, il y avait une autre question tout aussi grave qui divisait les experts. Il s'agissait de savoir si Jim Courier pouvait avoir ici un destin comparable à celui de Björn Borg. Si, après deux titres sur la terre battue de Roland-Garros, il allait s'imposer sur le gazon de Wimbledon comme le Viking légendaire. Pour beaucoup, cela aurait été une nouvelle offense à l'esprit des lieux, au devoir de jeu offensif. On maudissait donc le ciel trop clément qui avait provoqué la ruine de la pelouse, qui avait contribué à tranformer le pré en un sentier poudreux et qui favorisait ainsi le cogneur. On craignait aussi que Pete Sampras n'ait pas le plein usage d'une épaule douloureuse maintenue en état de servir à force de pommade et de cachets.

Vaine querelle, vaines alarmes. Le public a pu bronzer tranquillement jusqu'à la balle de match. Pendant près de trois heures, il ne s'est pratiquement rien passé. Il fallut attendre 57 minutes pour voir la première égalité (sur le service de Courier), 1 h 26 min. pour la seconde (encore sur le service de Courier) et plus de 2 heures pour le premier break (sur le service de Sampras). Pendant tout ce temps, Pete Sampras et Jim Courier, gâcheurs de plaisirs, noirs forgerons, ont tapé des services.

Ce fut le principal coup de tennis joué pendant le match, presque le seul, jusqu'à l'indigestion, la surdose. Et Sampras le joua mieux que Courier, particulièrement avec des deuxièmes balles totalement incontrôlables. L'exploit dans ces conditions consista pour Courier à avoir deux balles de break et à les transformer. Cela se produisit au troisième set, quand Sampras accusa momentanément une certaine fatigue après avoir raflé les deux premières manches au tie-break. Cela ne fit pas un match. Juste une défaite, inéluctable, pour Jim Courier, la deuxième en un mois.

Ni avant (excepté une balle de set dans le tie-break de la deuxième manche, effacée par une volée amortie) ni après, Sampras ne fut mis sous pression. Il est vrai que Jim Courier n'y était guère parvenu que deux fois au cours de leurs neuf rencontres précédentes. Pour Sampras, c'était presque une affaire courante. Le tour de force, la démonstration algébrique, il les avait réussis vendredi en demi-finale, face à Boris Becker. Le mur allemand s'était lézardé puis effondré *sous la multiplicité des coups*, la variété des angles, la profondeur du champ. Une victoire de percemuraille acquise avec une apparente et déconcertante facilité, la marque du pur talent.

Où cela le mènera-t-il ? Pete Sampras avait été le premier étonné de devenir en 1990 le plus jeune vainqueur de l'Open des Etats-Unis. Trois ans après, à vingt et un ans, avec cette victoire à Wimbledon, il approche de la maturité, imposant un style aux antipodes de celui du champion sortant André Agassi. S'il s'amuse, il n'est pas là pour amuser. C'est un jeu austère, un peu comme du Bach, c'est aussi bien quand c'est fini.

ALAIN GIRAUDO

Femmes cruelles

LONDRES

de notre envoyé spécial

Un mauvais match à force d'émotions peut faire une belle finale. C'est ce qui s'est produit, samedi 3 juillet, sur le *centre court* du All England Club : on ne repassera pas la cassette de la rencontre Graf-Novotna dans les écoles de tennis pour la qualité du jeu mais pour l'intensité de la bataille psychologique, pour la cruauté de l'échange entre femmes à bout de nerfs.

Cela s'est donc terminé dans les larmes. Jana Novotna a éclaté en sanglots sur l'épaule de la duchesse de Kent, qui, en lui remettant le plateau d'argent symbole de sa défaite, voulait la réconforter et lui disait qu'elle méritait de gagner un jour le tournoi. Comment faire bonne figure quand on vient de manquer le jour ? A vingt-quatre ans, on sait que l'Histoire ne repasse pas les plats. La Tchèque a vu de trop près la victoire pour espérer s'en approcher encore.

Tout s'est joué sur trois petits points au bout de deux heures de jeu, quand la fatigue tombe comme un coup de massue sur la nuque. Jusque-là, Jana Novotna avait dominé le débat un peu comme lors de sa demi-finale face à Martina Navratilova : service, volée et smash mettaient constamment sous pression Steffi Graf, qui semblait en perdre l'usage de son coup droit. Bref, Jana Novotna avait emporté la seconde manche 6-1 et avait une balle de 5-1 dans le troisième set. Son rêve allait s'accomplir...

Rêvait-elle vraiment ? S'était-elle réveillée ? A-t-elle réalisé qu'elle était, sur le *centre court* de Wimbledon, en passe de devenir la centième détentrice de l'inestimable plateau à thé en or ? En trois coups, une double faute, une volée trop longue et un smash dans le filet, tous ses espoirs se sont envolés : Steffi Graf revenait à 4-2 dans une partie dont elle avait été expulsée depuis la fin du premier set.

Le reste est la chronique d'une noyade : Jana Novotna a coulé comme une nageuse téméraire victime d'hydrocution. Trois doubles fautes lui ont fait toucher le fond (4-4). Elle y est restée sur un dernier smash de Steffi Graf (6-4). Triste fin pour la petite sirène de Brno : elle aura marqué plus de jeux (17 contre 14) et plus de points (107 contre 103) pour rien. Elle n'a pas eu les ressources physiques, et la lucidité qui va de pair, pour aller au bout de son ambition, remporter le titre en l'honneur de son entraîneur, Hana Mandlikova.

Vingt et une victoires consécutives

L'expérience aura fait la différence sur un *centre court* écrasé de chaleur. C'était la sixième fois que Steffi Graf disputait la finale des championnats féminins de Wimbledon, qu'elle avait déjà gagnés cinq fois. C'était encore la vingtième fois que l'Allemande *atteignait la finale d'un tournoi* du grand chelem, dont elle détenait douze titres. En regard, Jana Novotna n'avait à faire valoir qu'une finale perdue à Melbourne en 1991.

Ainsi, en ayant sans doute produit son plus mauvais tennis de la quinzaine, Steffi Graf a fait basculer la partie en sa faveur. Cela a tenu à de petits détails : *« A 4-1 dans le troisième set, je me suis rappelée que j'avais déjà été dans une situation semblable avec Martina Navratilova. J'avais alors changé de raquette, et j'avais gagné. J'ai essayé de nouveau, et ça a marché. »* Aucune situation n'est jamais désespérée pour une grande championne : en dépit d'une blessure à un orteil qui la gêne depuis les Internationaux de France, Steffi Graf a remporté samedi son vingt et unième match consécutif sur le gazon de Wimbledon, son troisième titre consécutif.

A. G.

Les résultats

Finale simples messieurs

P. Sampras (E-U, n° 1) b. J. Courier (E-U, n° 3) 7-6, 7-6, 3-6, 6-3.

Finale simples dames

S. Graf (All, n° 1) b. J. Novotna (Tch, n° 8) 7-6, 1-6, 6-4.

Finale doubles messieurs

T. Woodbridge et M. Woodforde (Aus, n° 1) b. G. Connell et P. Galbraith (Can et E-U, n° 5) 7-5, 6-3, 7-6.

Finale doubles dames

G. Fernandez et N. Zvereva (E-U et Bié, n° 1) b. L. Neiland et J. Novotna (Ukr et Tch, n° 2) 6-4, 6-7, 6-4.

Finale doubles mixtes

T. Nijssen et Mlle M. Bollegraf (P-B, n° 12) b. M. Woodforde et Mlle M. Navratilova (Aus et E-U, n° 3).

Finale simples juniors garçons

R. Sabau (Rom, n° 9) b. J. Szymanski (Ven, n° 7) 7-6, 7-5.

Finale simples juniors filles

N. Feber (Bel, n° 1) b. R. Grande (Ita, n° 7) 7-6, 1-6, 6-2.

La Suissesse Martina Hingis, douze ans, championne de Roland-Garros, a été battue en demi-finale par l'Italienne Grande 6-2, 7-6.

(Entre parenthèses la nationalité et le numéro de tête de série des joueuses et des joueurs.)

CARNET DU Monde

Naissances

Le général et Mme COT,
Michèle et Antoine KIRRY,
Pierre-Etienne et Emmanuel

ont la joie d'annoncer la naissance de

Anne-Cécila,

le 25 juin 1993.

Décès

– Mme Lina Brulé,
née Maurer,
son épouse,
Mme Marcelle Brulé,
sa mère,
Mme Germaine Sirot,
sa tante,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BRULÉ,
professeur honoraire
d'histoire-géographie,
officier des Palmes académiques,

survenu à Orléans, le 30 juin 1993, dans sa soixante-dixième année.

Ses obsèques ont eu lieu le 3 juillet, à Brigueil-le-Chantre (Vienne).

33, boulevard Rocheplatte,
45000 Orléans.

– France et Philippe Fondanaiche,
Martine et Bertrand Fievet Mailhebiau
et leurs enfants,
Les familles Wartelle, Caude, Guinard, Revaux et Raux,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean FIEVET,
X 36,
Colditz 1941-1943,
ancien directeur au SEA et à Elf-Erap,

leur père, grand-père et parent,

survenu le 28 juin 1993, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 3 juillet, à Creuzier-le-Neuf (Allier), dans l'intimité familiale.

Unissez dans vos pensées

Yvonne,
sa femme,

Marie-Hélène,
sa fille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les familles Karaimsky-Amar et N'Diaye,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Alice GAMON,

survenu le 28 juin 1993, à son domicile, à l'âge de soixante-sept ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

83, rue Marcel-Bonnet,
94230 Cachan.

– Vitry-le-François.

Le 2 juillet 1993, notre très estimé et regretté époux et père,

M. Hubert LABRUSSE,
libraire,

nous quittait.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Simone et Michel Gallemard,
leurs enfants et petite-fille,
Marthe et Daniel Riou
et leurs enfants,
Henri et Claude Pigeyre
et leurs enfants,
ont le regret de faire part du décès de

M. Philippe PIGEYRE,

survenu le 2 juillet 1993, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

23270 Clugnat.
87800 Nexon.
19220 Saint-Julien-aux-Bois.

– M. et Mme Gilbert Gantier
et *leurs enfants*,
M. et Mme John Riggs
et leurs enfants,
Mlle Béatrice Lacoste,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Marie-Chantal de Montjoye,
sa sœur,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, le 28 juin 1993, dans sa quatre-vingt-huitième année, à Urrugne (Pyrénées-Atlantiques), de

M. Francis LACOSTE,
ancien résident général de France
au Maroc,
ancien ambassadeur de France
au Canada et en Belgique,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
US Medal of Freedom.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 30 juin, en l'église d'Urrugne, sa paroisse.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

[Né le 27 novembre 1905 à Paris, licencié ès lettres et diplômé de sciences politiques, Francis Lacoste était entré au Quai d'Orsay en 1929. Il avait occupé différents postes diplomatiques en Europe, en Asie et aux Etats-Unis, avant d'être nommé, en novembre 1947, ministre délégué à la résidence générale du Maroc où, face à une politique de fermeté alors conduite par le général Juin, il s'efforça de maintenir des relations avec le Palais royal. C'est au mois de mai 1954 qu'il succéda au général Guillaume comme résident général au Maroc. Il demeurera à ce poste jusqu'en juillet 1955, préparant la toute proche indépendance du pays, affirmant alors que les nouvelles institutions devront fixer les modalités d'une *« union future* (avec l'ancienne métropole) *dans une interdépendance volontairement consentie »*. Conscient de la nécessité d'une politique de réformes, il aura du mal à convaincre les Marocains que celles-ci vont assez loin et les Français qu'elles ne vont pas trop loin. Il sera ensuite ambassadeur au Canada, puis en Belgique, avant de prendre sa retraite en 1971.]

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 1er juillet 1993, du

docteur Jeanne LEVY,
professeur honoraire
à la Faculté de médecine de Paris,
docteur ès sciences,
docteur *honoris causa*
de la Société des médecins de Bohême,
membre d'honneur
de la Société médicale tchécoslovaque,
vice-président de l'Union rationaliste,
chevalier de l'ordre
de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre
de l'instruction publique,
chevalier de l'ordre
de la santé publique.

De la part de
M. José Levy,
son fils,
Le docteur et M. Philippe Delory.
Le docteur Jean Levy,
Me Michel Levy,
ses petits-enfants,
M. et Mme Charles Feld,
ses cousins.

Jeanne Levy a été la première femme professeur à la Faculté de médecine de Paris.

126, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.

– Tania Metzel,
Véronique Ben Jacob,
ont la douleur de faire part du décès de

André METZEL,

survenu en sa soixante-septième année.

Il a été enseveli à Moneteau (Yonne).

9 A, rue Charles-Pathé,
94300 Vincennes.

– M. Jean Zivy,
son époux,
M. et Mme Alain Zivy
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Pierre Zivy
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Louise Tresfont,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean ZIVY,
née Lucette Tresfont,

survenu le 2 juillet 1993, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 6 juillet, à 14 heures, en l'église des Batignolles, 44, boulevard des Batignolles, Paris-17e, suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, 3 *bis*, boulevard Edgar-Quinet, *Paris-14e*.

Ni fleurs ni couronnes, selon la volonté de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

51, avenue Trudaine,
75009 Paris.

Condoléances

– Les enseignants de l'UFR d'italien de Paris-III
expriment leurs condoléances attristées à la famille de leur ancien collègue

Gilbert TAIEB,
professeur d'italien à Aix-en-Provence.

Remerciements

– Josette Guintoli
remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie lors des obsèques de son mari

Lucien GUINTOLI.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 4 juillet 1983,

Albert GONTIER

nous quittait.

Geneviève Barral,
sa femme,
Véronique,
sa fille.

– Ce 5 juillet 1993, onzième anniversaire de la mort de

Edouard LABIN.

Nous le rappelons au souvenir de ceux qui l'ont connu, joignant à sa mémoire celle de ses deux frères,

Armand LABIN,
Emile LABIN,

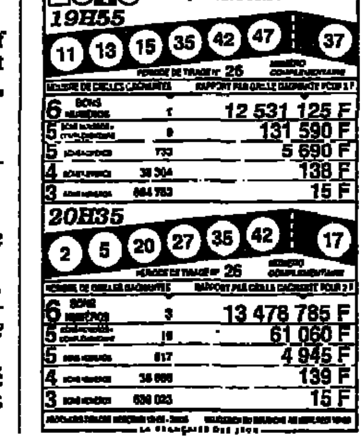
décédés en 1956 et en 1974,

et celle de leurs parents,

Saniel et Charlotte LABIN,

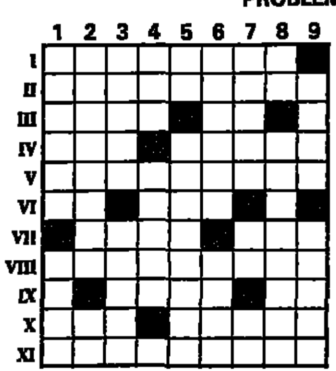
disparus en 1953 et en 1957.

□ **Un déjeuner-débat sur l'avenir de l'Europe.** – A l'initiative du groupe Alerte aux réalités internationales, un déjeuner-débat aura lieu, sur le thème de « L'avenir de l'Europe », autour de Jean François-Poncet, le jeudi 8 juillet, à partir de 13 heures, à l'hôtel Frantour à Paris. Pour tous renseignements, téléphoner à Réalités internationales, au 45-23-23-63.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6076



HORIZONTALEMENT

I. Des personnes qui ont peur de voir des souris à leur place. – II. Qui ont reçu une bonne correction. – III. Etre à l'ouvrage. Point de départ. – IV. Son dos fait une bosse. Vaut le rendu. – V. Un homme qui peut-être n'aimait pas la compagnie. – VI. Quartier de *Vienne. Ce qu'il y avait de* moins dur dans le boulot. – VII. N'est pas une fine mouche. Coule à l'étranger. – VIII. Un métier qui s'exerce au pied levé. IX. Déesse. Abréviation. – X. Belle en mer. Parfois accompagnée de fracas. – XI. Prises en main pour une évaluation.

VERTICALEMENT

1. Peut se laver dans un panier. Peut-être comme celui qui a été vu. – 2. Insigne. Saint. – 3. Peut enivrer. Salut adressé à un veau. – 4. Pâques, par exemple. Facteurs de troubles. – 5. Note. Objet de pétition. – 6. La grosse galette. Qui ont beaucoup circulé. – 7. Dans la Mayenne. Attira des chercheurs. Deux cantons dans l'eau. – 8. Symbole. Marchand d'illusions. – 9. Se donner du mal. Fortes, peuvent être en tôle.

Solution du problème n° 6075

Horizontalement

I. Gâchis. Râpées. – II. Arles. Démon. Arp. – III. Uropode. Etc. – IV. Leu. Léman. Aisée. – V. Et. Tope. Epis. MM. – VI. Oasiens. Isolée. – VII. Enharnachés. Our. – VIII. Us. SG. Age. Uti. – IX. Assiette. Pied. – X. Eau. Peureuses. – XI. En. Carrière. Ers. – XII. Nor. Est. Va ! – XIII. Aérées. Mer. Je. – XIV. Genou. Entérites. – XV. Entées. Géante.

Verticalement

1. Gaule. Eumée. Age. – 2. Arrêtons. Année. – 3. Clou. Ah ! Au. Orne. – 4. Hep ! Tsars. Créon. – 5. Isoloir. Spa. Eut. – 6. Dépensières. – 7. Déménageurs. Ee. – 8. Ré. SC. Tritons. – 9. Amène. Hâtée. – 10. Pot. Piégeur. Meg. – 11. Encaisse. Sévère. – 12. Iso. Pé. Aria. – 13. Sans. Louise. TN. – 14. Emeute. Rejet. – 15. Ephémérides. ESE.

GUY BROUTY

CULTURE

L'Été festival

LES EUROCKÉENNES, *à Belfort*

La nature, le rock et la politique

Le plus grand festival en plein air de France entre fête et conformisme

BELFORT

de notre envoyé spécial

C'est une drôle de façon de passer le week-end, un festival de rock. Quand on arrive à Belfort, par exemple, pour les Eurockéennes, il faut prendre un train qui fait la navette entre la ville et le site du festival, la base nautique du Malsaucy. A la gare de Belfort, des policiers surveillent les festivaliers. A Malsaucy, ce sont des gendarmes qui les attendent. A la nuit, quand il faut revenir, ce sont des CRS qui patrouillent la gare de Belfort, ils en profitent pour promener leurs chiens, heureusement muselés.

Cette année, du 3 au 4 juillet, environ soixante-dix mille personnes ont fait le voyage des Eurockéennes. C'est beaucoup pour une base de loisirs. Beaucoup trop, pensent les écologistes, qui ont obtenu du conseil général, principal soutien du festival, que l'on étudie l'impact sur l'environnement. Après avoir compté le nombre d'insectes au mètre carré sur le site avant le 3 juillet, on le contrôlera au lendemain de la dernière soirée. Il faut bien avouer que les festivaliers ne font guère attention aux bêtes à bon Dieu. L'an passé, ils étaient transis, en 1993, ils sont écrasés par la chaleur, il leur faut s'hydrater. Dans les festivals de rock, le kit de réhydratation comprend généralement un grand verre en plastique, plein de bière (boîtes et bouteilles sont interdites). Parfois des groupes bien intentionnés arrosent le public depuis la scène à l'aide de grosses bouteilles d'eau minérale. Samedi, un groupe de rap a sans doute cru gagner du temps en jetant une bouteille pleine qui a atterri sur le front d'un spectateur.

Dimanche, dans *l'Est républicain*, un médecin se félicitait de ce que *«l'alcool associé aux joints ne rend pas les gens nerveux* [...] *Ils sont plutôt amorphes, et c'est tant mieux»*. C'est peut-être à cause de cette mollesse que la baignade, d'ordinaire encouragée sur la base nautique, est interdite pendant les Eurockéennes. Dimanche, le beau temps a fini de virer à la canicule, quelques recoins du site se sont transformés en cloaque à ciel ouvert, et les cours d'histoire sur l'hygiène dans la cité médiévale reviennent à l'esprit. D'ailleurs, les échoppes installées autour des espaces de concert complètent l'impression. Ici, voisinage franc-comtois oblige, la saucisse de Morteau concurrence la merguez. La permanence de certaines valeurs rassure les plus âgés : comme il y a vingt-cinq ans, on peut s'acheter des t-shirts violets, des petites lunettes rondes à verres bleus et des disques pirates, proposés dans un stand pas très éloigné de celui de la SACEM.

Malgré tout, ils étaient, elles étaient, soixante-dix mille à avoir payé environ 150 francs (prix de la journée) pour cette aventure des temps modernes dont le rituel s'est figé en 1969, l'année de Woodstock (le paradis) et d'Altamont (l'enfer), bien avant que la majorité des spectateurs de Belfort ne soient nés. La musique, elle, a changé. Voilà maintenant trois fois que les Eurockéennes affichent leur volonté d'être le grand festival en plein air français, l'équivalent de Roskilde au Danemark, de Leysin en Suisse, de Torhout-Werchter en Belgique. Pour y arriver, il faut de grands noms, des gens qui déplacent les foules. En 1993, ce furent Lenny Kravitz, Noir Désir et Midnight Oil. Au fur et à mesure que l'on descendait vers le bas de l'affiche, on retrouvait ce souci de plaire plutôt que de surprendre. D'ailleurs, Christian Proust, président du *conseil général* et fondateur des Eurockéennes, ne cachait pas que *«l'ardente obligation»* de combler le déficit accumulé les années précédentes n'avait pas compté pour rien dans les choix artistiques.

Canularesque et réjouissant

La scène C, la plus petite, réservée aux découvertes, a permis de passer l'après-midi de samedi avec quelques groupes de rap francophones placés sous le haut patronage de MC Solaar. Parce que les maisons de disques se sont lassées aussi vite de la course aux signatures qu'elles l'avaient entamée, parce que les disques qui sortent sont souvent bâclés, on pourrait croire le mouvement en panne. Sur scène, on s'aperçoit que le rap français traverse allègrement cette crise de croissance : les rythmiques de chair et de peaux de tambour commencent à apparaître. Sens Unik, groupe helvète, s'applique à trouver des rimes justes, à la hauteur de rythmes serrés.

On pouvait d'ailleurs écouter Sens Unik en regardant Chris Isaak. Un petit vent traître portait les sons de la scène C jusqu'aux alentours de la scène B, grande tente destinée aux talents de renommée moyenne, ce qui semble être le destin définitif de Chris Isaak. Heureusement, le moral du Californien n'a pas l'air d'en avoir été trop affecté. Au début de son concert, ses ballades nocturnes, parasitées par les rappers voisins, semblaient un peu déplacées. Mais, vêtu d'un beau costume argenté, Chris Isaak s'est alors mis à jouer l'idole des jeunes. Il s'est déchaîné sur quelques classiques (dont un amusant *Diddley Daddy*), a fait monter force jeunes gens sur scène, et, avant qu'on ait pu se rendre compte de la farce, s'est transformé en fantôme pervers de ces rockers synthétiques (Frankie Avalon, Pat Boone) qui tuèrent le rock'n'roll une première fois, à la fin des années 50. Bien sûr, le cas Isaak est plus complexe que ce concert canularesque et réjouissant, on aura l'occasion de l'étudier bientôt à Paris.

Calvin Russell, qui lui succéda sous le chapiteau, est devenu une espèce de phénomène. Inconnu chez lui, au Texas, ce quinquagénaire vend des dizaines de milliers de disques en France. A l'entendre sur scène, on peut s'en étonner. Auteur très limité, accompagné d'un groupe ordinaire quoique sincère, Calvin Russell se distingue surtout par sa voix cassée en mille morceaux, faite pour chanter le blues. Mais il y a aussi le rock (banal, dans la lignée de Bruce Springsteen) et les textes qui n'échappent à la prétention que par naïveté.

C'est sur la grande scène, plantée au bout d'un pré en pente douce, que se rejouent vraiment les mystères des grandes heures du rock. A Willy DeVille, par exemple, échut le coucher du soleil, qu'il illustra de sa version mariachi de *Hey Joe*. Ensuite, Jean-Louis Aubert, qui avait obtenu des organisateurs qu'ils rallongeassent la durée de son concert d'une demi-heure, démontra qu'il ne reculait devant aucun moyen pour prolonger une adolescence qui ne finira sans doute jamais. Le contraste avec Noir Désir, qui lui succéda était cruel.

Le dimanche, l'affluence était moindre. Même les rockers écoutent Bison fûté, et le grand camping installé sur un aéroport voisin s'était en partie vidé. On put ainsi profiter en toute quiétude des Lemonheads, groupe de Boston qui allie au laisser-aller grunge (la rythmique est un modèle de désorganisation) un sens mélodique très fort. Evan Dando, le chanteur, est assez joli pour que l'on croie qu'il a choisi le rock par vocation. Il n'en avait pas besoin pour devenir célèbre sur son campus. Les Lemonheads jouent très intelligemment de la frustration que fait naître leur incompétence instrumentale affichée, y puisant un surcroît d'énergie. Sur la grande scène, Living Colour démentait en partie les dernières nouvelles qu'avait apportées *Stain*, leur dernier disque, accumulation étouffante de prouesses techniques. A Belfort, au soleil couchant, ils ont retrouvé un peu de souplesse, de sensualité. Midnight Oil, groupe écologiste, a conclu les festivités.

Plus tôt, dans l'après-midi, les organistateurs, M. Proust en tête, avaient déjà tiré le bilan. Ce fidèle compagnon de Jean-Pierre Chevènement avait vu là *«une image très positive de la jeunesse»*. Les Eurockéennes, ce n'est un mystère pour personne, sont l'expression d'une volonté politique d'intégration de la jeunesse. Méthodiquement, naïvement presque, le conseil général a construit ce festival sans renâcler devant les nécessaires compromissions, avec le rock d'outre-Atlantique (ces Eurockéennes n'avaient plus rien d'européen), avec les partenaires commerciaux, marchands de boissons gazeuses ou de cigarettes. De cette rencontre étrange entre les vieux rêves estivaux du rock et les aspirations politiques d'un petit département français, tous les ans depuis 1989, naît de la musique.

THOMAS SOTINEL

► Chris Isaak avec Shawn Colvin au Grand Rex, 1, bd Poissonnière 75010 : le 6 juillet à 20 heures. Location FNAC, Virgin Megastore.

JVC HALLE THAT JAZZ, *à la Villette*

Grappelli ou le temps retrouvé

Le violoniste, en grande forme, a invité ses disciples


GUY LE QUERREC/MAGNUM

Grappelli aime la route, la scène et la jeunesse. Il apporte au concert, à ses moindres détails, un soin extrême. Belle composition théâtrale du trio (Marc Fosset à la guitare et Jean-Philippe Viret à la contrebasse), harmonie et gaieté des couleurs, splendeur du son, équilibre du répertoire, dédicaces au public, tout est aussi éloigné que possible de la désinvolture et du mauvais goût. Comme les grands seigneurs de la rue et des cours, Grappelli met un point d'honneur à placer ces petites touches de perfection : par humilité, par devoir, par égard pour le public et par désir de bien faire.

Des musiciens vieillis, des musiciens qui ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes, qui se survivent, on en connaît. Pas en jazz seulement d'ailleurs. Grappelli manifeste en scène une vivacité de présence, une luminosité de swing, une élégance de l'attaque, une démonstration du plaisir de jouer et de varier qui n'ont pas d'âge.

A chaque air, il s'envole le sourire aux lèvres. On n'est ni dans la répétition ni dans la commémoration, mais en plein acte musical. Il sait tout le premier qu'il ne suit pas des comparses, des faire-valoir mais de vrais musiciens accomplis. Le choix de ses contrebassistes est, de ce point de vue, très significatif. Le jeune Jean-Philippe Viret, aussi remarquable dans les tempos, les parties slappées à l'ancienne, les solos de virtuosité très actuels ou à l'archet (*Autumn Leaves*), tient une place discrète et considérable. Marc Fosset assure depuis de nombreuses années la dynamique du trio. Sa position d'accompagnateur fait oublier de belles qualités de délicatesse et d'improvisation.

Pas de festival sans invités exceptionnels. Dans une ambiance gaie, aimable, où la musique attendue semble toujours venir à l'improviste, Grappelli invite ses disciples : Michaël Urbaniak, qui a définitivement quitté la Pologne pour les Etats-Unis, Didier Lockwood et Pierre Blanchard; trois voix du violon qui lui doivent tout, y compris l'indépendance que le sage de la rue Lepic a su leur accorder.

Sans rater une note de celles qu'il joue ou qu'il partage, parti en course-poursuite avec ceux qui ont une cinquantaine d'années de moins que lui, extraordinairement frais dans son jeu, ses idées et ses interventions, Grappelli confirme la musique dans le projet qu'il lui a toujours donné et qu'il est le seul à maintenir à cette hauteur : le grand jeu, l'amitié philosophique et l'attention pure aux autres.

FRANCIS MARMANDE

► Stéphane Grappelli à Montreux, le 8 juillet ; à Pérouse (Italie), le 9 et le 18 ; à *La Haye*, le 11 ; Munich, le 15 ; Bayonne le 19 et Antibes, le 21.

► JVC Halle that Jazz, à la Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris : Jimmy Smith, Michel Camilo (le 6 juillet) ; Abbey Lincoln ; Etta James (le 8) ; Joe Henderson, Wynton Marsalis (le 9) ; Santana (le 10). Tél. : 40-03-75-75.

DOUG ELKINS, *à Montpellier*

Un danseur sous pression

Mascotte de Montpellier-Danse, le chorégraphe new-yorkais est en forme moyenne

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Doug Elkins passe d'une caméra à une autre; France 2 succède à TV5. C'est la ruée sur cet Américain de trente-deux ans, réputé pour sa danse brillante, à la limite de tous les genres et de tous les styles – donc fragile, – qui, depuis trois ans, fait participer les jeunes Maghrébins du quartier de La Paillade, les Mega Cool Rap (MCR). Il a tout pour intriguer : cheveux rasés sur les côtés, goût prononcé pour le chignon des lutteurs de sumo, yeux fendus, marron, qui n'arrêtent pas de bouger, corps monté sur ressorts. Il a donné un spectacle décevant, à Saint-Jean-de-Védas, avant d'être accueilli à l'Opéra-Comédie.

Fils naturel de mère à moitié chinoise, il est abandonné à la naissance, puis adopté par une famille de State Island, à une demi-heure de New-York. Très jeune, il a deux passions : le dessin et la danse. Dès l'âge de cinq ans, il suit des cours de peinture. Et son grand plaisir est de danser sur la musique funk dans le sous-sol de sa maison. Du sous-sol à la rue, il n'y a qu'un pas. Il y fait son apprentissage. Victime de violences sexuelles à l'entrée de l'adolescence, il arrête presque de parler, et suit une thérapie. La danse, affirme-t-il, en partie, le sauve.

Après une incursion chez Cunningham, il s'approche d'Arnie Zane et de Bill T. Jones, deux danseurs encouragés, au début des années 80, par Andy Wahrol. Il collabore avec le musicien Phil Glass à une pièce sur Jean Genet, puis avec le metteur en scène Robert Woodriff, qui monte *Baal* de Brecht. Il écoute, il regarde, il apprend. En 1988, il crée sa compagnie, avec David Neumann et Jane Weiner, deux amis de l'université. Le succès est immédiat. Sa réputation d'enfant terrible l'amuse. Il croule sous les récompenses. Rien que pour cette année, en dehors du travail de sa compagnie et de ses tournées, Doug Elkins a chorégraphié pour la Washington University, le Pittsburg Dance Alloy et le Graz Opera Ballet, en Autriche.

Le spectacle présenté à Montpellier-Danse 93 fait les frais de cette activité trop intense. Quatorze créations en quatre ans ! Dans *A Cerca de la Escuelita* (1991), *West Side Story* à la sauce salsa où Maria préfère les filles à Tony, Elkins ne trouvait pas l'élan nécessaire pour se démarquer des danses de night-clubs. Davantage de verve et d'émotion dans *Mo (or) town* (1992), une satire de la *Pavane du Maure*, un classique du répertoire : sur fond de voix sirupeuses et endiablées (celles des chanteurs du fameux label Motown) Othello tue une Desdémone de banlieue au moyen de quelques passes de danse bien appuyées sur la gorge.

More Wine for Polyphemus, création pour Montpellier 93 avec les Mega Cool Rap, est inspirée de l'*Odyssée* – Ulysse et les Cyclopes. Cette chorégraphie met en évidence les progrès des MCR. En revanche, elle manque de cette chaleur qu'il sait d'habitude faire passer entre les jeunes Montpelliérains et les danseurs de sa compagnie, tous excellents. Il manquait aussi Doug Elkins sur scène : sa mobilité déchaîne l'énergie des autres. Mais l'année 1994 s'annonce déjà chargée : en janvier, à New-York, le Joyce Theater attend la Doug Elkins Company – une consécration – puis l'Europe, et Paris, à nouveau, au Théâtre de Suresnes.

DOMINIQUE FRÉTARD

► La Doug Elkins Company est programmée dans le cadre de «Paris Quartier d'été», à partir du 23 juillet, au cours des «Bals modernes» qui auront lieu de 19 heures à minuit, au Palais de Chaillot. Autres chorégraphes : Daniel Larrieu, Philippe Decouflé, José Montalvo. Tél. : 40-28-40-33.

RENCONTRES DU THÉÂTRE DE LANGUE ANGLAISE, *en Normandie*

Les mots et les mentalités

Confrontations et discussions avec des comédiens britanniques

ALENÇON

de notre envoyée spéciale

Pour la seconde année consécutive Michel Dubois, directeur de la Comédie de Caen, centre dramatique, invite des comédiens britanniques à présenter leurs spectacles dans la région, à voir des auteurs de chez eux joués par des troupes de chez nous. Pendant une semaine, des acteurs bilingues français et anglais ont travaillé ensemble sur *Saved* d'Edward Bond, avec Anna Furse, directrice artistique de la compagnie Paines Plough, et Claude Yersin, directeur du Centre dramatique d'Angers. La discussion a commencé au château de Carrouges, près d'Alençon, avec pour ambition de sortir des clichés. Michel Dubois a lu un texte de Roger Planchon accusant les politiciens de brader le génie européen et son patrimoine culturel, dénonçant les fermetures des salles de cinéma, des salles nationales – notamment le Schiller Theater à Berlin (*le Monde* du 25 juin), refusant d'accepter le désastre spirituel, rappelant les menaces qui pèsent sur la langue et l'identité françaises. Mais les Anglais ne se sentent pas menacés dans leur langage. Ni dans leur identité, et finalement la diatribe de Planchon ne les a pas touchés. Ils savent qu'il dirige une insitution riche, alors qu'eux-mêmes depuis des années sont *«coincés par les problèmes financiers»*, habitués à des situations précaires. *«Ce n'est pas le manque d'argent qui fait mourir le théâtre, c'est qu'en temps de crise, les riches deviennent de plus en plus conservateurs»*, disait une scénariste.

Call Blue Jane, de Deborah Levy, spectacle présenté la veille, fait partie de ces pièces totalement nihilistes dont les Anglais semblent ne pas se lasser. Il y est question d'une sorte de golden boy qui doit de l'argent à un autre, et a tout perdu. Il est question de deux individus semblables, qui jouent les rapports de forces et s'enfoncent sans rémission dans l'échec. *«Qu'est-ce qui dérange le plus, deux hommes en train de se battre ou deux hommes en train de danser?»* Telle est la devise des deux comédiens, excellents, Simon Thorne et Phillip Mackenzie. Sur scène, ils se battent et dansent, et se détruisent, irrémédiablement. C'est un aspect du théâtre anglais dont on retrouve rarement la violence sur le continent.

Anglais et Français se sont efforcés de dialoguer. Il faudra encore du temps avant que les mots rapprochent les mentalités. Michel Dubois a l'intention de poursuivre chaque année, tant qu'il le peut, les rencontres. C'est une nécessité.

COLETTE GODARD

► *Déjà vu*, de John Osborne, lecture par la Comédie de Caen : le 5 juillet, à 21 heures au Théâtre d'Alençon ; le 7, à 21 heures au Théâtre de Cherbourg : le 9, à 19 h 30 au théâtre d'Hérouville. *The Desire Paths*, de Graem Miller, spectacle musical : le 6 juillet, à 21 heures au théâtre de Caen ; le 8, à 21 heures au Théâtre d'Alençon. *Tableau d'une exécution* de Howard Baker, par le Nouveau Théâtre de Bourgogne : le 8 juillet à 21 heures et le 9 à 19 h 30 au Théâtre d'Hérouville. Renseignements à la Comédie de Caen : (16) 31-46-27-27.

FRANÇOIS RAFFINOT, *à Châteauvallon*

Un rébus indéchiffrable

CHÂTEAUVALLON

de notre envoyée spéciale

François Raffinot est un beau garçon, par-dessus le marché doué d'humour, d'intelligence et de charme. On est chagriné de devoir le peiner, mais vraiment ses *Météores* qui viennent d'ouvrir le Festival de Châteauvallon laissent pour le moins perplexe. Emprunté à Joseph de Maistre – *«La foudre est un météore comme la rosée»* – le titre ne fournit pas la moindre clé pour un spectacle en forme de rébus indéchiffrable.

Neuf danseurs, dix-huit figurants et deux petits enfants très chics évoluent sur le plateau de l'amphithéâtre, fermé au fond par un mur oblique fait de panneaux pivotants. Une grande partie de leur activité consiste à déménager des accessoires : un vieux juke-box qui diffuse des chansons 1900, des petits pliants, des fauteuils à deux places tête-bêche dits «de conversation».

Parmi les éléments du rébus figurent aussi des références au billard, au tennis (invasion de balles), au golf (petits drapeaux blancs que l'on dispose minutieusement). Insérée dans une bande-son assez amusante de Hugues de Courson (trompes de chasse, cornemuses bulgares, ouds syriens), une voix *off* diffuse des sortes de communiqués sur la création de *jeux* (encore le tennis) par les Ballets russes, la visite d'une université russe, le départ de la navette Challenger. Un cortège de vingt-quatre personnes fait plusieurs fois le tour du plateau au pas militaire.

La danse, lorsque danse il y a, est d'une extrême banalité. Seules consolations : les costumes d'Hermès, notamment d'aériens manteaux longs fendus jusqu'à la taille. Et la présence de Jean-Christophe Paré, hélas sous-employé mais qui n'a qu'à bouger le petit doigt pour confirmer être l'un des plus fascinants danseurs de l'époque.

SYLVIE DE NUSSAC

CULTURE

L'Été festival

MUSICIENS RUSSES A COLMAR, *en l'église Saint-Matthieu*

La perfection et le style des orchestres soviétiques

Le relatif isolement de ces formations leur a permis de cultiver un style bien à elles

COLMAR

de notre envoyé spécial

Vladimir Spivakov monte sur la scène installée dans l'église Saint-Matthieu, au pied d'un christ en croix dont seuls le haut des bras dépasse d'un grand rideau de velours rouge. Sa pâleur est extrême, il est nerveux et les regards qu'il lance à Evgueni Svetlanov semblent des appels au secours. Le violoniste russe doit interpréter le *Concerto pour violon* de Tchaïkovski, une œuvre qu'il joue depuis longtemps, une œuvre qu'il a promenée un peu partout dans le monde et que le chef qui l'accompagne à la tête de l'Orchestre symphonique d'Etat de Russie (avant la chute du mur, il s'appelait d'URSS) a dirigée de nombreuses fois pour de nombreux violonistes. Tout devrait se passer le mieux du monde. Et pourtant Spivakov est pétrifié par un trac qui ne le quittera pas de toute l'exécution. Il y a des soirs dans la carrière du plus aguerri des solistes où ses forces l'abandonnent. Ses doigts dérapent, son pouvoir de communiquer avec le public s'évanouit alors par un mauvais coup du sort.

Spivakov, qui a passé quelques semaines à l'hôpital – il y a été soigné pour une mauvaise bronchite, – entre en scène pour la première fois depuis deux mois. Et il ne peut assumer l'effort intellectuel et physique nécessité par l'interprétation d'une pièce aussi difficile que le *Concerto* de Tchaïkovski. Ce type d'accident arrive souvent et cela ne présente aucun caractère de gravité. A ceux qui ne comprendraient pas cela, conseillons d'écouter des disques.

Les vedettes de ce concert d'ouverture, donné le 2 juillet, étaient l'Orchestre symphonique d'Etat de Russie et Evgueni Svetlanov son chef titulaire depuis 1965. Leur interprétation de l'ouverture de *Rouslan et Ludmila* de Glinka en ouverture du concert était d'une virtuosité exceptionnelle et d'une *vivacité euphorisante qui n'étaient* pas sans rappeler les interprétations légendaires de Mravinski et de l'Orchestre de Leningrad. Mais leur interprétation du *Poème de l'extase* de Scriabine fut plus parfaite – si cela est possible, – plus soumise encore à une logique de construction implacable.

On ne le sait pas assez à l'Ouest, mais il y a dans les ex-Républiques soviétiques, et particulièrement en Russie, quelques formations symphoniques et de chambre dont la qualité n'a rien à envier aux meilleurs ensembles de l'Ouest. L'Orchestre de Svetlanov serait beaucoup plus célèbre s'il avait pu se lancer plus tôt dans la compétition internationale. Mais le relatif isolement dans lequel il a évolué lui a permis de développer une identité sonore que les formations de l'Ouest ont peu à peu perdue en se conformant à un style international qui les fait se ressembler de plus en plus – voir les orchestres londoniens. Rien de tout cela dans l'ex-URSS.

Les cordes de l'Orchestre d'Etat de Russie ont une virtuosité que l'on rencontre ailleurs – à Cleveland, Boston et Chicago, par exemple, – mais leur grain et leur soyeux, obtenus grâce à une conception identique du vibrato et du jeu d'archet, et leur perfection d'intonation n'ont d'équivalent qu'à l'Est – à Saint-Pétersbourg ou Novossibirsk pour être précis. Les bois ont su conserver ce jeu à l'ancienne et ne craignent pas davantage de vibrer comme ceux des orchestres français d'autrefois que de lancer des sonorités perçantes qui leur permettent en toute occasion de sortir de la masse de l'orchestre, d'en éclairer spectaculairement la sonorité d'ensemble. Les cuivres sont plus spectaculaires *encore, les trombones, les cors* et les trompettes notamment qui réveilleraient un mort.

L'orchestre de Svetlanov joue comme l'Orchestre de Chicago, mais avec du style et une bien plus grande malléabilité sonore. Le *Poème de l'extase* est justement une œuvre qui met tous les paramètres du jeu orchestral et le pouvoir du chef à rude épreuve. A une perfection que l'on aimerait entendre plus souvent sur disque, Svetlanov et ses musiciens ont apporté une passion quasi mystique qui a entraîné les auditeurs vers des sphères que fréquentaient les auditeurs de Furtwangler, de Munch, de Bernstein ou de Knappertsbusch.

Hommage à Yehudi Menuhin

La programmation de ce cinquième Festival de Colmar a été conçue, cette année, comme un hommage à Yehudi Menuhin. Troquant l'archet pour la baguette du chef, le violoniste accompagne Gil Shaham dans le *Concerto* de Beethoven, le 3 juillet. Le jeu sublime de Shaham, sa sonorité si tendre, sa concentration et son aptitude à s'adresser, droit dans les yeux, à chaque auditeur, font oublier, malgré les tempos beaucoup trop lents, la rythmique défaillante de Menuhin lorsqu'il est confronté à une grande formation symphonique. Et il est émouvant d'entendre ce géant – dont Einstein disait après l'avoir entendu alors qu'il n'était qu'un enfant : *« Il est la preuve sur terre de l'existence de Dieu »*, – diriger un confrère de vingt-trois ans qui mérite pareil éloge.

Dans l'après-midi du 4, Spivakov prend, à son tour, la direction de l'orchestre de Svetlanov pour accompagner Evgueni Kissin dans le *Premier Concerto pour piano* de Prokofiev et interpréter la *Cinquième Symphonie* de Prokofiev. Plus habile que Menuhin dans cet exercice, Spivakov l'est assurément, mais est-il un chef d'orchestre de plein droit pour autant ? Sa raideur, son manque de précision rythmique et ses difficultés pour faire corps avec son soliste prouvent que non. Et peut-on encore diriger Tchaïkovski avec ce mélange de sentimentalisme désuet et de raideur militaire ?

Sur le podium, Spivakov a des airs de tambour-major à la parade : il bombe le torse, saute sur la pointe des pieds, relève la tête, raide comme un piquet. Et cela passe dans l'orchestre. Dans un grand jour, Kissin se jette sur son clavier. Sans l'ombre d'une appréhension, il se libère des forces mystérieuses qui distinguent l'interprète qui compte de ceux qui passent. Comme Martha Argerich, comme Guiomar Novaes autrefois, il joue comme si sa vie était suspendue au fil qu'il déroule sur son clavier.

ALAIN LOMPECH

▶ Festival de Colmar, prochains concerts : « Les virtuoses de Moscou jouent Bach, Bartok et Chostakovitch » sous la direction de Yehudi Menuhin et de Vladimir Spivakov, le 6 juillet ; *Mozart et Salieri*, sous la direction de Menuhin et Spivakov, le 7 ; récital de mélodies juives, par Macha Itkina, le 8. Tél. : 89-41-29-82.



« Tiens, tiens, il reste encore deux places au balcon. Bizarre, bizarre ! »

Louis Jouvet/Don Juan (Molière) © LIPNITZKI-VIOLLET

BILLET

L'ombre de l'Irak

Les prix du pétrole sont-ils à la veille de s'effondrer ? Sans doute pas, mais leur faiblesse structurelle vient une nouvelle fois d'être mise en évidence. Il a suffi en fin de semaine dernière que l'ambassadrice américaine à l'ONU, Madeleine Albright, dise que son pays n'avait aucune objection à un accord pétrolier entre l'Irak et l'ONU pour que les cours du brut perdent près d'un dollar et tombent à leur plus bas niveau depuis le début de l'année. Les opérateurs ont réagi avec d'autant plus de vivacité que l'attaque de l'aviation américaine sur Bagdad quelques jours auparavant avait fait croire à un durcissement de Washington, et partant revigoré les cours du brut.

En fait, il y a deux ans que le problème d'un retour – partiel – de l'Irak sur le marché pétrolier est posé. Deux résolutions de l'ONU votées en 1991, au lendemain de la guerre du Golfe, autorisent en effet Bagdad à exporter pour 1,6 milliard de dollars de brut. Les recettes doivent entre autres servir à financer l'aide humanitaire distribuée à la population irakienne. Mais, parce que l'opération doit être conduite sous le contrôle de l'ONU, Bagdad l'a jusqu'à présent refusée au nom de son indépendance nationale.

Déclaration conciliante des Américains, volonté désormais prêtée à Bagdad d'aboutir sur ce dossier : la reprise des discussions sur la levée partielle de l'embargo mercredi 7 juillet à New-York va donc s'ouvrir dans un climat favorable. La réaction du marché pétrolier est là pour montrer combien les opérateurs – et avec eux les producteurs de brut, même s'ils s'en défendent – ne souhaitent pas qu'un accord soit trouvé.

C'est qu'un compromis avec l'Irak jetterait sur le marché pétrolier 500 000 barils/jour supplémentaires pendant six mois. Or, celui-ci souffre déjà d'un excédent en brut imputable à la surproduction de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Les prix, déprimés, ne font que refléter cette situation.

Si les discussions entre l'Irak et l'ONU échouent à nouveau, les cours du pétrole vont sans doute se raffermir quelque peu. Leur dégringolade subite au lendemain de la déclaration américaine n'en est pas moins de mauvais augure pour la suite. Lorsque l'Irak pourra enfin exporter son pétrole sans restriction aucune, Bagdad mettra immédiatement sur le marché 1,3 million de barils/jour supplémentaires. Le marché aura du mal à les absorber. Les cours du brut risquent alors de chuter considérablement, au grand dam des autres pays producteurs mais pour le plus grand profit des consommateurs.

JEAN-PIERRE TUQUOI

□ **L'augmentation du prix du Gazole est reportée au 20 août.** – Edouard Balladur a annoncé dimanche 4 juillet que le gouvernement prendrait la décision de reporter *« au 18 ou au 20 août »* la hausse de la taxe sur le Gazole *« pour des raisons techniques »*. Invité de « L'heure de vérité » sur France 2, le premier ministre a expliqué que *« les entreprises qui utilisent le Gazole auront le plus grand mal à répercuter sur leurs clients cette augmentation »*. Cette augmentation de 28 centimes par litre était prévue pour le 12 juillet. En décidant de la reporter, le gouvernement prévient toute manifestation d'hostilité des transporteurs routiers.

Le rapport annuel du Centre d'étude des revenus et des coûts

Le pouvoir d'achat des ménages salariés a progressé de 0,5 % l'an dernier

« L'année 1992 porte la marque de l'ajustement de l'économie française au ralentissement de l'activité », souligne le rapport annuel publié lundi 5 juillet par le CERC (Centre d'étude des revenus et des coûts) (1). Ce ralentissement *« touche l'emploi et les revenus du travail en 1991 et 1992 après avoir pesé essentiellement sur les revenus du capital en 1990 »*, constate l'étude, qui insiste également sur *« le rôle de soutien à l'activité joué par l'Etat (aide à l'emploi, transferts sociaux nets en faveur des ménages, etc.) »*. Au total, la croissance du pouvoir d'achat par ménage salarié, net d'impôts et de cotisations sociales, aura été *« modeste »* en 1992 comme en 1991 – *« autour de 0,5 % par an »* – sans qu'apparaissent de différences notables entre catégories de salariés. En revanche, *« l'évolution a été un peu plus favorable pour les ménages épargnés par le chômage ou le sous-emploi mais nettement plus défavorable pour ceux qui ont été directement affectés »*.

● **Les revenus salariaux.** Dans le secteur privé, la croissance du taux brut de rémunération (salaire de base et primes) se situe en moyenne entre 0,8 % et 1,1 % après 0,6 % en 1991. Le taux moyen de rémunération, net de prélèvements, n'enregistre pratiquement pas de gain de pouvoir d'achat. Le CERC observe un net infléchissement de l'évolution de la masse des salaires en raison de la baisse du nombre d'emplois, de l'augmentation des contrats emploi-solidarité et du ralentissement des hausses de salaires. Dans la fonction publique, le calendrier de l'accord salarial et les effets de la réforme de la grille salariale ont permis une hausse de 1,4 % à 1,9 % (en francs constants) du taux brut de rémunération après une stagnation en 1991.

● **Les professions indépendantes.** *« La faiblesse de l'activité a, en général, limité la croissance du revenu des professions indépendantes, lesquelles, en moyenne, ont vu disparaître leurs gains de pouvoir d'achat »*, note l'étude. Néanmoins, le pouvoir d'achat de la rémunération moyenne par actif non salarié s'améliore de 3 % en 1992 après une baisse de 2,4 % en 1991 et une croissance de 4 % en 1990.

Dans l'agriculture, le revenu moyen par exploitation, toutes catégories confondues, est en retrait de 13 % en 1992 après avoir augmenté d'un peu moins en 1991 et baissé de près de 4 % en 1990, note le CERC qui estime qu'un *« avantage exceptionnel a été reçu par les clients »*.

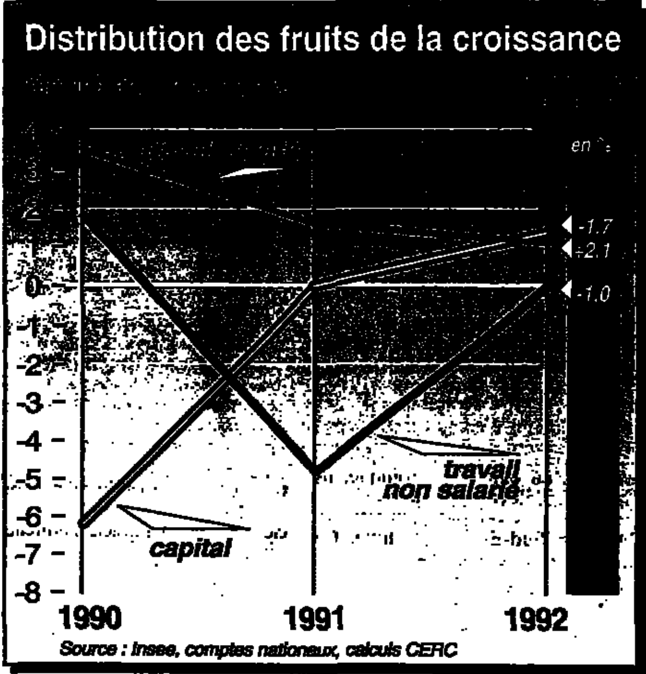
Après les hausses de ces dernières années, les bénéfices évoluent à la baisse dans la boucherie et la boulangerie, pénalisées par le ralentissement de la consommation. Sur la période 1989-1992, le bénéfice est en progression de 2 % à 5 % en francs constants dans le secteur des cafés-restaurants mais en chute de 1 % à 4 % pour les hôteliers. En revanche, il évolue favorablement (de 2,5 % à 5 %) dans la réparation automobile. Parmi les professions de santé, le bénéfice net des médecins après paiement des cotisations sociales progresse de 3 % à 4 % en 1992 pour les généralistes, de 2,5 % à 3 % pour les spécialistes, de 1 % pour les chirurgiens-dentistes, et fléchit de 1 % pour les masseurs-kinésithérapeutes.

● **Les revenus sociaux.** Le CERC observe un maintien du pouvoir d'achat du revenu lié aux prestations sociales, qui ont représenté 1 592 milliards de francs, en 1992 (3,2 % en francs constants, hors dépenses de santé). Les indemnités chômage augmentent de 13 % en francs constants et l'accroissement des effectifs de retraités, plutôt que la revalorisation des pensions, pèse sur les régimes sociaux.

● **Les revenus du patrimoine.** La performance globale réelle du patrimoine de rapport est de 1,5 % entre 1989 et 1992 contre 6,8 % entre 1984 et 1989. Cependant, *« les obligations et les sicav monétaires conservent des performances élevées sur la période décembre 1989 - décembre 1992 »* (7,7 % en 1992 pour les titres du marché monétaire). En revanche, les performances des actions et de l'immobilier souffrent des moins-values : recul de 10,5 % l'an passé pour les logements parisiens, hausse limitée à 2,8 % pour les autres et progression de 3,8 % pour les actions françaises après 11,1 % en 1991. Globalement, les revenus du patrimoine se sont élevés à 68,5 milliards de francs l'an passé, dont 12,5 milliards au titre des sicav monétaires.

J.-M. N.

(1) : *Constat de l'évolution récente des revenus en France*. Documents du CERC, nº 107.



La rémunération du travail salarié (3 666 milliards de francs) a progressé moins rapidement en 1992 (1,1 %) que sur l'ensemble des trois dernières années (2,2 %), alors que les revenus du travail non salarié (651 milliards) sont restés stables mais enregistrent, sur la période, un recul de 1 %. En revanche, la rémunération du capital (828 milliards de francs) augmente de 1,3 % en 1992 après deux années moins favorables.

1992, l'année des rentiers

par Jean-Michel Normand

APRÈS deux années au cours desquelles la tendance s'était inversée, le rapport annuel du Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) constate qu'en 1992 les *« fruits de la croissance »* ont une nouvelle fois davantage profité au capital qu'au travail. Contrairement à la polémique sur les inégalités apparue au début de l'été 1990 et dont le gouvernement Rocard avait subi les conséquences, il ne s'agit plus d'opposer l'évolution des revenus des salariés et des non-salariés. L'an passé, tous ont souffert du ralentissement de la croissance, alors qu'entre 1986 et 1989, en pleine période d'expansion, les seconds avaient distancé les premiers. Cette fois, le problème est ailleurs.

Les travaux du CERC montrent clairement qu'en 1992, une année qui a vu la croissance limitée à 1,2 % et le chômage progresser de 11,2 %, les revenus de l'épargne ont été privilégiés par rapport à ceux des salariés ou des entrepreneurs. Or, cette meilleure rentabilité du patrimoine est très sélective car elle repose pour l'essentiel sur les performances très élevées des placements à court terme, et singulièrement des sicav alimentées par le haut niveau des taux d'intérêt réels, dont chacun s'accorde à considérer qu'il fait obstacle à la reprise de l'activité. 1992 aura été l'année des rentiers.

L'essor considérable des sicav

Globalement, les 52 milliards de francs représentant le supplément de ressources dégagé par l'économie française l'an dernier se sont répartis entre le travail salarié (41 milliards de francs) et le capital (11 milliards). Sur la période 1990-1992, l'activité salariée a vu son pouvoir d'achat augmenter de 2,1 % en moyenne annuelle alors que les non-salariés ont reculé de 1 % et que la rémunération du capital baissait de 1,7 %. *« Après avoir pesé essentiellement sur les revenus du capital en 1990, le ralentissement touche l'emploi et les revenus du travail en 1991 et 1992 »*, commentent les auteurs de l'étude. Il s'agit donc d'un rééquilibrage qui n'a pas bouleversé les écarts entre catégories sociales dont les gains de pouvoir d'achat *« se situeraient autour de 0,5 % par an »* en 1991 comme en 1992.

Cependant, la rubrique « revenus du patrimoine » (qui regroupe les placements physiques ou financiers, ce qui exclut notamment l'outil de travail d'un entrepreneur individuel) recouvre des réalités très contrastées. Alors que *« les performances des actions et de l'immobilier pâtissent des moins-values après les fortes hausses des années antérieures (...), les obligations et les sicav monétaires conservent des performances élevées »*, souligne le CERC, qui met en relief des distorsions importantes entre la rentabilité réelle (avant impôt sur le revenu) des différents placements. Ainsi, l'an passé, celle des logements parisiens a baissé de 10,5 %, celle des terres agricoles louées a reculé de 4,5 %. Les performances des actions françaises ont progressé de 3,5 % et celles des comptes d'épargne-logement de 1,8 %. En revanche, les titres du marché monétaire font beaucoup mieux ; ils dégagent un gain de 7,7 % contre 5,7 % en 1991 et 5,9 % en 1990.

Sur une longue période, le même constat se vérifie. Entre fin 1989 et fin 1992, la *« performance globale »* (qui prend en compte le taux de rendement courant, la plus ou moins-value éventuelle et la hausse des prix) de l'ensemble du *« patrimoine de rapport »* n'excède pas 1,5 % contre 6,8 % entre fin 1984 et fin 1989. Or, celle des sicav monétaires et des sicav « obligations françaises » atteint 8 %.

Rémunérées au taux du marché monétaire et bénéficiant de larges avantages fiscaux, les sicav ont pris ces dernières années un essor considérable. En 1992, elles représentaient un actif de 1 800 milliards de francs contre 208 milliards en 1985, soit un montant pratiquement égal à la capitalisation boursière de la place de Paris (1 809 milliards). Or, ces instruments, qui totalisent 20 % de l'épargne liquide et ont distribué 12,5 milliards de francs de dividendes l'an passé (44 % des revenus du patrimoine, hors produits d'assurance) ne sont pas neutres sur l'économie. Elles contribuent à renchérir les ressources des banques comme des entreprises (« le Monde-l'Économie » du 8 juin).

Alors que la France est menacée par la récession (les prévisions officielles tablent sur une baisse de 0,8 % du PIB – produit intérieur brut – cette année) et que l'essoufflement de la consommation des ménages affole les chefs d'entreprise, la répartition des revenus en 1993 révèle les risques de voir se développer une économie de rentiers, progressant au rythme des taux d'intérêt réels que la spéculation contre le franc, fin 1992, a sensiblement accéléré.

Dès lors, la baisse des taux – qui, depuis le début de l'année, a contribué à diminuer d'une trentaine de milliards les souscriptions nettes de sicav malgré les avantages fiscaux dont ces dernières continuent de bénéficier – devient une priorité autant économique que sociale. En espérant que les placements s'orienteront vers l'épargne longue, peut-être moins profitable que l'épargne liquide mais gage d'un financement plus sain de l'économie, plus favorable à la reprise de la croissance et, surtout, moins pénalisante pour l'emploi.

□ **Italie : signature d'un pacte social entre les syndicats et le patronat.** – Après deux ans de laborieuses tractations, le patronat et les syndicats italiens ont signé, samedi 3 juillet, un pacte social qui met un terme à l'indexation automatique des salaires. Les syndicats et le patronat se rencontreront deux fois par an pour vérifier l'évolution de l'inflation et des tarifs publics, deux éléments qui entreront en ligne de compte pour fixer les augmentations salariales. Viendront s'y ajouter d'autres variables – productivité, qualité – propres aux entreprises. De son côté, le gouvernement s'est engagé à relever les indemnités de chômage et à soutenir la formation et la recherche.

Un entretien avec le président de France Télécom

« Il faut doter la société d'un capital et l'ouvrir à d'autres partenaires » nous déclare Marcel Roulet

Dans une quinzaine de jours, Marc Dandelot, chargé d'une mission par le ministre de l'industrie, Gérard Longuet, remettra un rapport sur l'évolution du secteur des télécommunications. Avant l'éventuelle publication de ces travaux, le patron de France Télécom a, lui, décidé de prendre date. Pour la première fois, il se déclare en faveur d'une modification du statut de l'exploitant public, tout en déclarant son hostilité à une privatisation totale.

« France Télécom vient de subir un revers cuisant aux Etats-Unis. Candidat à une alliance avec l'américain MCI, l'opérateur français s'est fait damer le pion par son grand rival européen, le britannique British Telecom. Comment expliquez vous cet échec?

– C'est vrai ! L'accord BT-MCI est un événement majeur. Parce que les deux opérateurs, l'un américain, l'autre britannique, ont noué une alliance capitalistique. Et parce qu'ils se sont entendus sur un partage du monde. BT, épaulé par MCI, va donner la priorité à l'Europe, en utilisant des moyens financiers considérables et en s'appuyant sur une base, le Royaume-Uni, où sont implantés de nombreux sièges d'entreprises mondiales. British Telecom, qui avait, un temps, cru pouvoir aller seul, aux Etats-Unis, a effectué un véritable revirement stratégique.

» L'affaire a évolué comme un véritable *kriegspiel* [jeu de guerre]. Sa conclusion a mis en évidence deux handicaps structurels de France Télécom. Une insuffisante mobilité stratégique liée au statut actuel et une capacité financière limitée à cause de son endettement. Il nous faut nous adapter...

– Avant même la remise du rapport Dandelot, le ministre de l'industrie s'est prononcé pour une évolution du statut de France Télécom...

– C'est nécessaire et urgent. J'en ai aujourd'hui acquis la conviction. Une nouvelle étape de l'évolution de France Télécom doit être engagée. Le statut actuel, qui date de 1990, était bien adapté au contexte d'alors. Mais la décision récemment confirmée à Bruxelles d'ouvrir la totalité de nos activités à la concurrence en 1998, l'évolution technologique, l'agressivité commerciale et le dynamisme stratégique de nos concurrents européens et américains ont changé la donne.

– Quelle forme pourrait prendre ce nouveau statut?

– C'est au gouvernement d'en décider. Et je pense que le ministre, Gérard Longuet, est particulièrement attentif à ce dossier. De ce point de vue, la contribution du rapport Dandelot sera décisive. Deux objectifs prioritaires doivent être recherchés. D'abord, nous permettre de nouer des alliances stratégiques au niveau de la maison mère du groupe France Télécom. Ensuite, conduire l'Etat à bien gérer France Télécom pour l'aider à faire face, dans les meilleures conditions, au choc qui l'attend. En clair, il faut doter France Télécom d'un capital pour pouvoir ouvrir ce capital à des partenaires. Cela nous permettra, par exemple, de croiser des participations avec Deutsche Bundespostelekom.

– Une privatisation est-elle dès lors envisageable à plus long terme?

– Si par privatisation vous entendez la cession d'une majorité du capital à des actionnaires privés, je pense que cela n'est pas souhaitable.



L'Etat doit, selon moi, garder le contrôle stratégique de France Télécom. Pendant longtemps encore, le réseau de France Télécom constituera la colonne vertébrale du système nerveux de notre pays. En outre, jusqu'en 1998, et peut-être au-delà pour les infrastructures, une partie de nos activités restera sous monopole.

» Pour moi, le point fondamental, c'est que l'Etat conserve la majorité du capital. C'est d'ailleurs dans cette voie que s'orientent nos partenaires allemands.

– Indépendamment du statut, face à British Telecom, le couple franco-allemand France Télécom-DBT apparaît sur la défensive.

– Avoir une attitude défensive, ce serait gérer le déclin. Je considère depuis longtemps qu'un partenariat structurel étendu et de long terme entre France Télécom et Deustche Telekom est la meilleure réponse que nous pouvons apporter au défi qui nous est lancé. Ce partenariat doit aller bien au-delà d'Eunetcom [la filiale commune créée dans les services destinés aux très grandes entreprises]. C'est la raison pour laquelle, si nous mettons en commun une partie de nos activités, donc de notre avenir, ce mariage devra être scellé et consolidé au niveau des maisons mères.

» Il n'est pas question de construire une Europe forteresse dans les télécommunications. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est qu'on ne conclura pas d'accord avec BT-MCI !

– France Télécom est actionnaire de Bull. D'ores et déjà, Bernard Pache chiffre à plus de 2,5 milliards de francs les besoins de son groupe pour 1993. Etes-vous prêt à remettre au pot?

– Notre présence au capital de Bull s'explique par des raisons historiques. Nos synergies avec ce groupe, comme avec Thomson dont nous sommes également actionnaires, sont faibles. Cela n'exclut pas des partenariats ponctuels sur des sujets communs. Nous sommes conscients que nos responsabilités vont au-delà de nos intérêts propres. Nous avons toujours fait notre devoir d'actionnaire et nous continuerons à le faire. Bien entendu – et j'ai compris que l'Etat avait la même démarche, – nous demanderons avant de souscrire à de nouvelles augmentations de capital qu'elles s'inscrivent dans le cadre d'un plan d'entreprise conduisant à des perspectives sérieuses de retour à l'équilibre. La situation financière de France Télécom, la position prise par mon conseil d'administration, et enfin ma responsabilité de mandataire social n'autorisent pas d'autres attitudes. »

Propos recueillis par CAROLINE MONNOT

ÉCONOMIE

Le rebond du capitalisme japonais

Alors que s'ouvre la campagne électorale, la reprise nippone paraît encore incertaine
Malgré tout, l'archipel devrait démontrer une fois encore sa capacité d'adaptation

TOKYO

de notre envoyé spécial

Rhume bénin ou cancer grave? De quel maladie souffre, depuis deux ans, l'économie japonaise? Le diagnostic – et donc la thérapie – oppose à Tokyo deux écoles. La première, menée par le «MOF» et la «BOJ» (le ministère des finances et la Banque du Japon), voit dans la récession actuelle un simple refroidissement résultant du passage de vents mauvais.

Le pays traverserait le creux normal d'un cycle conjoncturel, celui-ci se trouvant accentué par le nécessaire dégonflement de la «bulle» spéculative de la fin des années 80 et la hausse jugée ici «trop» brutale du yen. Le Japon devrait s'en sortir sans séquelles graves. L'autre école, représentée notamment par quelques grands patrons de l'industrie, est plus pessimiste. Profondément affecté, le capitalisme japonais ne pourrait surmonter la mauvaise passe actuelle qu'en se mutilant, en s'alignant *grosso modo* sur le modèle anglo-saxon.

La réalité est sans doute à mi-chemin. Plus douloureuse et sans doute plus longue que ne veulent le dire les responsables officiels, la crise de l'économie japonaise n'atteint apparemment pas en profondeur les mécanismes qui ont fait sa force depuis quarante ans. La manière, collective, dont les crises sont gérées, démontre que ceux-ci continuent à *jouer leur rôle. Deuxième puissance* économique mondiale, le Japon atteint une certaine maturité. Sans conduire à une remise en cause du «capitalisme à la japonaise», la récession y accélère des évolutions indispensables. Ainsi renforcé, le «Japon nouveau» pourrait pleinement tirer parti, dans l'avenir, du dynamisme de sa région, l'Asie.

Inattendue – les officiels comme les conjoncturistes privés le reconnaissent tous aujourd'hui : *ils ont été* pris de court, – la crise que traverse le pays depuis deux ans est bien la plus grave qu'ait connue l'archipel depuis 1945. La chute y a été impressionnante. Pas seulement celle de la Bourse (l'indice Nikkei a baissé de 60 % entre fin 1989 et août 1992, avant de se redresser un peu depuis) ou celle de l'immobilier (les prix à Tokyo ont baissé de 30 % au moins), mais aussi celle de la production industrielle (un recul de près de *10 %), de la profitabilité des entre*prises (pour la troisième année consécutive en 1992) et des investissements.

Pour la première fois depuis 1945, l'économie japonaise a ainsi enregistré, au cours de deux trimestres successifs (fin 1992 et début 1993), une baisse de l'activité, ce qui définit une récession. Le gouvernement pariait sur une croissance de 3,5 % au cours de l'année fiscale 1992 (du 1er avril 1992 au 31 mars 1993). Elle n'a même pas été de 1 %!

Un grand constructeur automobile, Nissan, annonce la fermeture de *l'une de ses usines et une réduction*, importante (de 9 %) mais sans licenciements, de ses effectifs. Des groupes industriels que l'on croyait inébranlables affichent des pertes (Nissan, Nec, Fujitsu...). Un reportage télévisé, poignant, *sur* quelques salariés qui croyaient disposer, dans leur société, d'un «emploi à vie» et qui se retrouvent à la rue. Un grand magasin de Tokyo reconnaît que, face à la désaffection nouvelle de sa clientèle, il va tenter de vendre une partie de ses stocks, désormais démodés, en Chine du Sud. Dans Marunouchi, le quartier des affaires, des bureaux, nombreux, cherchent désespérément des locataires. Dans les journaux économiques, la rubrique consacrée aux faillites s'allonge, les annonces publicitaires se font plus rares. Dans les milieux industriels, les projets d'investissements se cherchent. La crise est bel et bien là!

Les difficultés des grands groupes

Et les signes d'un retour à meilleure fortune sont bien ténus. Si elle étonne par son ampleur, cette crise pourrait aussi surprendre par sa durée. Malgré un assouplissement net de la politique monétaire et deux énormes plans budgétaires successifs de relance, le redémarrage reste incertain *(voir encadré)*. Inutile cependant de dramatiser. Crise industrielle, crise financière, crise sociale : tout apparaît bien maîtrisé.

L'industrie, la force de l'archipel, souffre, c'est vrai. L'effondrement de la demande intérieure (brutal dans l'automobile, l'électronique ou la chimie) comme la crise financière ont plongé, ces deux dernières années, les grands groupes industriels dans d'énormes difficultés. La hausse brutale du yen au printemps a été un nouveau coup pour une industrie qui avait encore dégagé, en *1992*, un surplus commercial record de 117,7 milliards de dollars (plus de 3 % du PNB). Production, profits, prix de gros et – pour la première fois en 1992 – investissements sont en *baisse. La récession apparaît pour*tant, surtout, comme une occasion de restructuration.

Dopés plusieurs années par l'argent bon marché, les grands groupes nippons avaient investi massivement, sur l'archipel et en dehors. *Ils* avaient surinvesti, même. Entre 1985 et 1991, l'investissement industriel avait augmenté de 60 % en volume, dépassant ainsi le montant de l'équivalent américain. Le recul, en 1992, de 4 % apparaît dans ces conditions bien modeste. Les trusts s'étaient, en outre, diversifiés et avaient relâché l'effort sur les coûts. Avec la crise, l'heure de la digestion est venue. A l'instar du PDG de Matsushita, Akio Tanii, de nombreux dirigeants ont été débarqués. De nouvelles équipes ont été mises en place pour resserrer les boulons. *«Dans le capitalisme japonais, la sanction est terrible»*, relève un banquier français installé à Tokyo.

En fait, l'industrie japonaise est déjà engagée dans une gigantesque restructuration. Tout d'abord, la récession amène les directions d'entreprise à changer d'objectif. *«Les profits redeviennent la priorité, et non plus comme pendant longtemps chez nous les parts de marché»*, note Rei Masunaga, vice-président du Centre japonais pour la finance internationale. Cure d'amaigrissement : tel est le mot d'ordre. Les industriels cherchent à exploiter les gisements de productivité qui existent dans leurs usines : en simplifiant la gamme de leur offre, en réduisant le nombre de pièces détachées, etc. *«Les grands groupes abandonnent des diversifications hasardeuses pour se recentrer sur leurs métiers de base»*, remarque aussi Alain Coine, patron de Rhône-Poulenc pour le Japon.

Seconde évolution : une profonde restructuration sectorielle. *«Le pays cherche à se développer dans les nouveaux métiers, ceux de l'avenir, comme l'aéronautique, le matériel médical, les terres rares ou les céramiques industrielles»*, note Joel W. Jeuvell, directeur du Credit Lyonnais Securities (Japon). L'ampleur des investissements – notamment en recherche et développement – qui y ont été réalisés facilite la transition.

Les grands groupes – les *keïretsu*, avec le fameux système des participations croisées qui n'a pas été touché par la crise financière, comme on l'avait un peu vite annoncé – ne vont pas abandonner pour autant leurs forces traditionnelles. Dans l'automobile ou dans l'électronique, ils ont déjà délocalisé une partie de leurs activités vers les pays voisins, l'Asie du Sud-Est et la Chine. Ce recentrage vers l'Asie, un marché prometteur, constitue le troisième volet de cette restructuration.

Ayant retrouvé à la faveur de la crise une influence accrue, le fameux MITI (ministère du commerce international et de l'industrie) soutient ces mutations. Ses hommes militent pour *«des aides aux PMI, le vivier où se préparent nos grands groupes de demain, et pour le développement d'infrastructures adaptées aux industries de l'avenir»*, explique Tsuyoshi Nakaï, l'un des directeurs du ministère. Inquiétant officiellement les exportateurs, la flambée printanière du yen accroît encore la pression. L'industrie japonaise a déjà réussi au cours des trente dernières années à s'adapter à trois périodes de hausse du yen (on parle d'*«endaka»*) : en 1971, en 1978 et en 1985. *«Nous n'avons aucune raison de nous inquiéter de cet «endaka-V»*, commente Akira Kojima, rédacteur en chef du *Nikkei*, le quotidien économique de l'archipel (trois millions d'exemplaires).

La manière dont a été gérée la *crise du système financier* après le dégonflement de la «bulle» spéculative est aussi révélatrice de cette capacité d'adaptation du capitalisme japonais et... de sa permanence. Le MOF, la BOJ et la communauté bancaire privée ont, dans une parfaite connivence, réussi à éviter toute catastrophe dans une situation pourtant compromise à bien des égards.

Eviter toute faillite bancaire

«Avec l'assouplissement rapide de sa politique monétaire le taux d'escompte a été ramené de 6 % en juillet 1991 à 2,5 % en février, *la Banque du Japon nous a permis de dégager des marges importantes dans notre exploitation, marges que nous avons utilisées pour couvrir les créances douteuses de nos bilans»*, explique ainsi l'un des grands de la place, Toyoo Gyohten, président de la Banque de Tokyo.

Le MOF a actionné d'autres manettes. Face à la surcapacité persistante de bureaux – la crise immobilière devrait encore durer au moins deux ans, avec une baisse supplémentaire des prix d'au moins 30 %, – le gouvernement a mené une véritable opération de salut public. Le ministère a «suggéré» aux banques la création d'une coopérative privée, qui rachète, avec l'argent des banques, les créances immobilières dont elles veulent se débarrasser, avec un avantage fiscal à la clé pour les établissements bancaires. Cette coopérative fonctionne cahin-caha depuis le début de l'année. Comme par miracle aussi – un miracle naturellement piloté par le MOF – la Bourse de Tokyo a *amorcé, dès août 1992, un* redressement, fort heureux pour les banques. Le ministère a en fait autorisé, et incité, la Poste à investir davantage en actions.

Voulant enfin éviter toute faillite *bancaire, Tokyo a organisé plusieurs* opérations de sauvetage avec efficacité et discrétion. Les grandes banques les plus saines ont repris – spontanément? – les petits établissements non bancaires empêtrés dans la crise de l'immobilier. A trois reprises, le système d'assurance des dépôts a été mobilisé pour sauver des associations de crédit.

«Nous faisons du sur mesure, du cas par cas», explique Toshihiko Fukui, directeur général de la BOJ. *«Ils cherchent à étaler les pertes dans le temps et à organiser un consensus de place entre eux»*, explique un banquier français, admiratif de la méthode. *«Le pire est passé. Mais nous avons encore besoin de temps avant de parvenir à une normalisation de la situation»*, reconnaît cependant M. Fukui.

Si enfin la «récession» n'a pas provoqué jusqu'à présent de panique sociale, c'est aussi qu'elle n'a pas modifié fondamentalement les principes qui régissent les relations de travail au Japon. Pour les dirigeants (ceux de l'Etat, des entreprises et des syndicats), le plein emploi reste quasiment une *«obligation morale»*. De fait, le fameux système de «l'emploi à vie» – qui ne concerne en réalité qu'une très faible part des salariés, ceux travaillant dans les grands groupes – n'a été qu'à peine écorné. *«Il n'y a pas eu de licenciements style Detroit»*, selon l'expression de Chiharu Shima, économiste à l'UBS Securities. La technique de la mise à l'écart pour inciter au départ est pourtant très utilisée : bureau peu éclairé et poste sans responsabilité.

Des relations sociales stables

Conséquence : si le nombre d'offres d'emplois est désormais inférieur à celui des demandes, le chômage reste un phénomène marginal. Le taux officiel se situe autour de 2,3 %. *«Le chômage reste dans les entreprises»*, ironise M. Kojima, du *Nikkeï*, qui fait état d'évaluations selon lesquelles les sureffectifs seraient d'environ un million de personnes dans l'industrie. L'économie continue pourtant à créer des emplois. Malgré la crise, 650 000 nouveaux postes de travail ont été ouverts en 1992 – *contre 850 000 en moyenne* les années précédentes! Et certains, comme Hirohiko Okumura, patron de l'Institut de recherches de Nomura, annoncent déjà un retour prochain à une situation de pénurie de main-d'œuvre.

S'il organise un partage du travail et des revenus plus favorable à l'emploi, le capitalisme japonais conduit aussi à favoriser le producteur par rapport au consommateur. Sur ce *point, la «récession» et l'actuelle* crise politique pourraient provoquer un rééquilibrage. Très riches – au deuxième rang dans le monde pour le revenu moyen par habitant, – les Japonais consomment assez peu.

La crise se répercute bien sûr sur leurs comportements : ils recherchent des produits moins chers. Ainsi, si les ventes des grands magasins sont en baisse *«depuis quatorze mois consécutifs»*, c'est aussi qu'est apparue une concurrence nouvelle, celle des *discounters* qui se multiplient à la périphérie des villes comme sur les trottoirs des grands centres. *«Au lieu de payer 700 dollars à Ginza, j'achète maintenant mes costumes chez Aoyama Cie, à 250 dollars, un nouveau distributeur qui casse les prix»*, avoue Takahido Ueda, économiste à l'Industrial Bank of Japan. Comme beaucoup d'autres, désormais.

La pression en faveur d'une réforme fiscale se trouve elle aussi accrue. Evoquée lors de l'élaboration du dernier plan de relance, elle a été barrée par le MOF. Mais de plus en plus d'experts la jugent nécessaire. Makoto Utsumi, professeur à l'université de Keio, par exemple, adresse deux critiques à la fiscalité japonaise actuelle : une *«prépondérance excessive de l'impôt direct sur l'impôt indirect et un impôt sur le revenu trop progressif»*. La réforme envisagée favoriserait une structure de la consommation plus proche de celle des autres pays développés. *«Je vois mal des dirigeants politiques proposant une hausse des impôts indirects, très impopulaires chez nous»*, indique cependant Haruhiko Kuroda, vice-ministre adjoint des finances pour les affaires internationales.

La récession contribue à accélérer certaines évolutions. Elle ne remet pas en cause pourtant, pour l'instant, les fondements du «capitalisme à la japonaise», une organisation dans laquelle les équilibres macro-économiques et sociaux ne sont pas menacés par les évolutions conjoncturelles. Convaincus de la supériorité de cette organisation, les Japonais ne comprennent pas pourquoi il leur faudrait en changer. *«Le chômage, la drogue, la délinquance, la violence urbaine... nous ne connaissons pas. Pourquoi vous, Occidentaux, voudriez-vous que nous changions pour nous rapprocher du système des Américains?»*, interroge M. Okumura, de l'Institut de recherches de Nomura. Pourquoi diable, effectivement!

ERIK IZRAELEWICZ

□ **Jacques Delors n'ira pas au sommet du G7 pour raisons médicales.** – Le président de la commission européenne, Jacques Delors, ne pourra se rendre à Tokyo pour le sommet du G7, qui doit se tenir du 7 au 9 juillet. Souffrant d'une sciatique depuis trois semaines, il n'est pas en mesure de supporter la durée du vol jusqu'au Japon. Jean-Luc Dehaene, premier ministre belge, qui assure la présidence de la CEE, et Henning Christophersen, commissaire européen à l'économie et aux finances, conduiront la délégation de la Communauté européenne. M. Delors peut néanmoins poursuivre ses activités à Bruxelles.

Une sortie de crise lente et progressive

TOKYO

de notre envoyé spécial

Le Japon a-t-il atteint le creux de la «récession» et amorce-t-il, grâce aux deux méga plans de relance successifs du gouvernement, son redémarrage? A la veille du sommet du G 7 de Tokyo (la réunion annuelle des chefs d'Etat et de gouvernement des sept grands pays industrialisés), qui se tient du 7 au 9 juillet, la question provoque dans l'archipel de rudes polémiques entre économistes privés et organismes officiels – c'est une habitude – mais aussi, et c'est plus nouveau, au sein même de l'administration.

Les optimistes – comme Tsutomu Tanaka, vice-ministre pour *les affaires internationales*, de l'EPA (Economic Planning Agency) – repèrent dans les statistiques les plus récentes les premiers signes d'un retournement. Le creux aurait été touché au cours de l'hiver. Ces experts heureux prévoient une reprise progressive de la croissance à partir de l'automne. Elle sera d'abord tirée par les crédits publics (travaux publics, infrastructures sociales et aides au logement), prévus dans le budget supplémentaire que vient d'adopter la Diète, de 13,7 trilliards de yens (115 milliards de dollars). La consommation et les investissements devraient ensuite prendre le relais. Au taux de 3,3 % de croissance prévu par le gouvernement pour l'année fiscale 1993 (du 1er avril 1993 au 31 mars 1994), les plus optimistes opposent une croissance de 3 % environ.

Les économistes privés mais aussi ceux du MITI, proches de l'industrie, sont beaucoup plus pessimistes. Ils ne croient pas à une reprise rapide de la consommation et de l'investissement et s'inquiètent des effets à court terme de la hausse du yen. Ils parient sur une croissance encore inférieure à 1 % au cours de l'année fiscale 1993, comme en 1992.

Faisant visiblement davantage confiance aux analystes privés, *les Occidentaux* vont à nouveau demander aux Japonais de relancer leur demande intérieure, à travers un nouveau coup de pouce fiscal. Tokyo a sa réponse. *«Vous ne pouvez pas nous demander de discuter déjà du menu du dîner alors que nous n'avons pas encore pris notre déjeuner»*, explique Makoto Utsumi, professeur à l'université de Keio, faisant allusion au plan de relance *juste adopté par la* Diète et que l'économie japonaise n'a donc pas encore absorbé.

En tout état de cause, qu'elle *ait lieu en 1993, 1994 ou en* 1995 – tous les économistes de l'archipel sont d'accord sur ce point, – la reprise sera lente et progressive. Le Japon ne retrouvera plus son rythme de croissance des années passées – autour de 5 %. Le potentiel de croissance de l'économie japonaise se situerait désormais entre 3,5 % et 4 % l'an.

E. I.

Le rapport annuel de la Cour des comptes

Immobilier : les imprudences des banques

Il est fréquent dans l'immobilier d'entendre dire que *«les banques ont poussé au crime»* dans la crise que traverse le secteur. Lorsque c'est la Cour des comptes qui le dit, en termes châtiés, l'accusation prend plus de poids : *«La gravité de la crise actuelle ne saurait être imputée au seul retournement conjoncturel du marché : ce dernier a précipité une crise dont certains éléments étaient déjà réunis. En se portant sur un secteur jugé plus rentable en raison des marges qui s'y pratiquaient et des perspectives de gains élevés en capital, de nombreuses banques ont perdu de vue les règles habituelles de prudence.»*

Seules les banques publiques entrent dans le champ de compétence de la Cour. Son enquête n'a donc porté que sur sept d'entre elles et leurs filiales (1). Pendant les «années folles» de l'immobilier, les engagements de ces établissements ont fortement augmenté, doublant voire triplant en deux ans, pour atteindre 150 milliards de francs à la fin 1991, soit la moitié des encours totaux de la profession. Plus de 80 % de ces 150 milliards sont réalisés par trois groupes bancaires et plus du tiers par un seul établissement, précise la Cour sans donner de noms (c'est le cas dans tout ce chapitre).

Autre fragilité : ces engagements sont concentrés sur un tout petit nombre de professionnels. *«Les dix premiers promoteurs clients des grandes banques généralistes représentent plus des trois quarts des encours globaux, et il arrive dans certains établissements que le premier client absorbe à lui seul entre le quart et le tiers de leurs engagements»*, notent les auteurs. Ce phénomène se double d'une concentration géographique sur la région parisienne *«dont les encours peuvent atteindre jusqu'à 70 % des engagements»*.

Des exemples truculents

Les «sages» de la Rue Cambon, grâce à quelques coups de projecteur, montrent bien l'engrenage dans lequel banques et immobilier sont tombés. D'abord, l'endettement croissant des promoteurs vis-à-vis de leur banquier : ainsi, les encours d'un établissement pour un promoteur sont passés de 250 millions en 1988 à 1,6 milliard en 1990, pendant que l'endettement global de ce groupe était multiplié par... dix. Ensuite, une tendance à avoir *«une appréciation incomplète du risque-client»*, certains établissements ne procédant qu'à une analyse des risques opération par opération *«sans porter une attention suffisante à l'évolution de la situation financière globale du promoteur»*. Enfin, *«si la plupart des établissements disposaient d'équipes professionnellement compétentes et suffisamment averties de la nature particulière des risques immobiliers, l'emballement du marché a mis en évidence des insuffisances dans les procédures d'instruction, de décision et de suivi des opérations»*.

Le rapport recèle quelques exemples truculents comme celui de cette banque qui s'est engagée pour une centaine de millions de francs sans avoir pris la peine de vérifier l'identité du marchand de biens ni *«la réalité des liens qu'il prétendait avoir avec un important groupe étranger»*. L'instruction du dossier s'est faite par téléphone, la banque ne visitant même pas l'immeuble concerné, *«précaution qui lui aurait sans doute révélé que les surfaces ne correspondaient pas aux caractéristiques du projet financé»*.

Perdant de vue les règles élémentaires de prudence dans la profession, les banques ont également entrepris de financer intégralement des opérations sans demander les moindres fonds propres, *«de peur de voir échapper «d'excellents clients». Exposées à la forte pression de la concurrence, les banques ont parfois donné leur accord à des montages juridiques qui ne garantissaient ni la solvabilité des emprunteurs ni la bonne fin des opérations»*, tablant sur une poursuite de la hausse des prix.

A l'étranger, les imprudences commises étaient tout aussi nombreuses : un établissement a prêté 20 millions de dollars (une centaine de millions de francs) à un promoteur français qui a acheté des entrepôts prétendument occupés sans voir que *«certains baux étaient fictifs et que des comédiens avaient été engagés pour occuper les locaux lors de la visite préalable à l'acquisition»*.

Pis, peut-être, les banques n'ont que tardivement pris la mesure du retournement du marché et des risques qu'elles couraient. La Cour critique, en particulier, la pratique qui consiste à considérer un dossier comme douteux seulement quand une échéance est impayée depuis plus de trois mois. Elle regrette *«la politique de provisions tardives»* et le fait que les banques n'aient pas, à une exception près, fait de *«provisionnement forfaitaire de précaution»*. Mais, dans sa réponse, le ministre de tutelle des banques (celui de l'économie) fait part, sur ce point, de son scepticisme sur les bienfaits de ce type de provision.

Bref, conclut la Cour, le système bancaire fait aujourd'hui *«face à une crise majeure qui, sans affecter la solidité de ses assises, met en cause l'attitude de telle ou telle banque et de ses actionnaires et plus généralement les conditions de financement du marché de l'immobilier»*.

F. V.

(1) Le groupe Crédit lyonnais ainsi que ses filiales Althus finance et la Société de banque occidentale (SDBO); le groupe BNP et sa filiale Meunier promotion; la banque Worms (filiale de l'UAP); la banque Hervet et sa filiale Hervet crédi-terme; le groupe UIC-Sofal (filiale du CIC); la Société marseillaise de crédit; CLF-Immo (filiale du Crédit local de France).

VIE DES ENTREPRISES

Patron secret mais charismatique

L'armateur danois Maersk McKinney Moeller prend sa retraite

L'une des principales figures du monde maritime, l'armateur danois Maersk McKinney Moeller, discret mais charismatique, vient d'annoncer qu'il prenait sa retraite. Son groupe, qui va du transport maritime et des chantiers navals au secteur alimentaire, fait pâlir d'envie, par sa florissante santé, ses concurrents du monde entier.

COPENHAGUE

correspondance

L'un des patrons les plus mythiques du nord de l'Europe, l'armateur danois Maersk McKinney Moeller a cédé à la fin juin le flambeau de son groupe *« à des forces plus vives »* à la veille de son quatre-vingtième anniversaire. Père de trois filles qui ne souhaitaient pas reprendre la barre, Maersk Moeller a remis les rênes à son dauphin, Jess Seeberg, quarante-neuf ans. Jamais le départ d'un chef d'entreprise n'a autant occupé les médias dans le royaume du Danemark. *« C'est toute une page de l'histoire d'un succès hors du commun qui est tournée »*, constate-t-on dans son entourage.

Son père, Peter Arnold Moeller avait débuté dans le transport maritime en 1904 avec un bateau à vapeur. En 1993 le groupe A. P. Moeller compte vingt-cinq mille employés dans le monde et réalise un chiffre d'affaires, tenu secret, qui avoisinerait les 50 milliards de couronnes (43,5 milliards de francs), dans plusieurs secteurs : marine, pétrole, informatique, industrie... La compagnie maritime Maersk, fleuron du groupe, est une des toutes premières au monde pour le transport de marchandises, notamment par navires porte-conteneurs.

Un homme austère, craint et respecté

Travailleur infatigable « Monsieur Moeller », comme l'appellent ses employés, a mené la diversification la plus réussie dans le monde des affaires nordiques en étendant ses activités à la prospection pétrolière et gazière, notamment en mer du Nord où il détient le monopole au Danemark (troisième producteur européen de pétrole) ; mais le groupe prospecte également en Algérie et en Asie du Sud-Est.

A. P. Moeller, c'est aussi une compagnie aérienne, Maersk Air, qui dispose d'une flotte de dix-sept Boeing, l'une des plus jeunes et des plus solides du monde malgré la crise. Le groupe est également présent dans la distribution alimentaire et possède un grand nombre de supermarchés florissants.

« J'ai toujours veillé, durant mes soixante années d'activité au sein du groupe, à la bonne marche de l'entreprise, sans excès », dit Maersk Mc-Kinney Moeller. Prenant le gouvernail à l'âge de cinquante-deux ans à la mort de son père en 1965, il s'est montré plus audacieux dans ses visions, plus tacticien aussi, tout en demeurant prudent. Austère, craint et respecté dans son palais de verre en bordure du port de Copenhague jouxtant la résidence royale d'Amalienborg, « Monsieur Moeller » a fait régner des coutumes dignes du dix-neuvième siècle que lui reprochent certains. Il exigeait de tous qu'ils soient tirés à quatre épingles et se donnent corps et âme au groupe car, disait-il *« un problème sur la table aujourd'hui ne doit pas être traité demain »*.

Le bilan est impressionnant. Les actions du groupe qui valaient 1 000 couronnes l'unité en 1965 atteignent en 1993 jusqu'à 156 000 couronnes. Mais même à ce prix elles sont introuvables ! Cultivant le secret « Monsieur Moeller » a fait de son groupe l'entreprise la plus fermée, au point que certains actionnaires minoritaires et la Bourse de Copenhague se sont plaints de *« cette perle qui ne laisse filtrer les informations qu'au compte-gouttes »*. Peu loquace, il s'exprime cependant parfois, uniquement par le biais de la revue interne du groupe, et ses opinions résonnent fort jusque dans les sphères politiques. Il avait irrité l'ancien gouvernement conservateur quand il avait plaidé pour le « oui » au traité de Maastricht.

ALEXANDRE SARIN

Concentration dans le secteur du champagne

Roederer prend le contrôle de Deutz

La maison de champagne Louis Roederer a pris le contrôle, à 61 %, de la maison Deutz, à la faveur d'une augmentation de capital de 116 millions de francs, à laquelle Roederer a souscrit à hauteur de 93 millions de francs. La part de l'actionnaire principal de Deutz, André Lallier, est revenue de 60 % à 17,9 %. C'est l'endettement croissant de Deutz, une centaine de millions de francs pour 140 millions de chiffre d'affaires en 1992, qui a nécessité cette opération, sous la pression des banques, Clinvest (Crédit lyonnais) et Crédit Nord Développement (Crédit du Nord).

Cet endettement est dû, essentiellement, au poids croissant des stocks de bouteilles, élaborés avec des raisins à prix très élevés jusqu'en 1990, et au fléchissement des ventes depuis deux ans. Cette opération permet à Roederer, dirigé par Jean-Claude Rouzaud, et qui dispose d'une trésorerie excédentaire, d'apurer les dettes de Deutz qui s'accumulaient depuis deux ans. Elle permet également à Roederer, à la dixième place des producteurs de champagne avec 2,4 millions de bouteilles par an, d'ajouter à son groupe le million de bouteilles de Deutz, les deux sociétés restant, toutefois, totalement indépendantes, ce qui ne les empêchera pas de « coopérer ». Une telle opération pourrait donner le signal d'autres concentrations, rendues nécessaires par la crise qui secoue actuellement le champagne.

FRANÇOIS RENARD

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Siemens : augmentation de 4 % du chiffre d'affaires prévue en 1993.** – Le groupe Siemens a annoncé, lundi 5 juillet, que ses activités restaient soutenues malgré la faiblesse des marchés. Son chiffre d'affaires devrait atteindre 78,5 milliards de marks (262 milliards de francs) en 1993, soit une augmentation de 4 %. Ses résultats seront *« de l'ordre de ceux de l'exercice précédent »*, soit 1,95 milliards de marks. Ses effectifs seront ramenés sous la barre des quatre cent mille, ce qui équivaut à plus de treize mille suppressions d'emploi. Le groupe entend développer *« systématiquement »* ses ventes sur l'Asie, qui constitue désormais sa principale priorité.

□ **Carrefour : hausse de 4,7 % du chiffre d'affaires au premier semestre.** – Carrefour a réalisé au premier semestre un chiffre d'affaires consolidé de 64,92 milliards de francs en hausse de 4,7 % sur la même période de 1992. La progression est de 4,7 % à l'étranger (due notamment à l'ouverture de nouveaux magasins en Espagne et en Italie) et de 0,7 % en France, chiffre qui porte sur cent seize magasins contre cent dix-neuf auparavant. Pour le seul mois de juin, la hausse du chiffre est de 10,4 % dont 8,3 % en France.

□ **Philips annonce un *« profit exceptionnel »* de 3,3 milliards de francs.** – Comme l'exige le droit boursier américain, Philips a révélé, mercredi 30 juin, que la vente au groupe japonais Matsushita, pour 185 milliards de yens (9 milliards de francs) de sa participation de 35 % dans leur filiale commune Matsushita Electronic Corporation (MEC), se solderait par un bénéfice de 3,3 milliards de francs (*le Monde* du 4 mai). Ce *« profit exceptionnel »* est toutefois inférieur au profit réellement dégagé, car il s'entend *« après déduction de provisions (...) pour la cessation ou la cession de certaines activités »*. Les résultats du premier semestre en seront améliorés : le bénéfice net du groupe (309 millions de francs au premier trimestre), sera en hausse sensible ; l'endettement (114 milliards de francs au 31 décembre) sera moindre. Philips va pouvoir racheter 1,62 milliard de francs de certificats convertibles en actions et de rembourser 1,68 milliard de francs de dettes à court terme. – *(Corresp.)*

BOURSE

□ **Testut : dépôt d'un projet d'OPR par Bernard Tapie Finance.** – Le groupe Bernard Tapie Finance (BTF) vient de déposer un projet d'offre publique de retrait (OPR) des actions de sa filiale Testut, par la Société des Bourses françaises. Au jour du dépôt, BTF détenait 375 074 actions Testut SA, représentant 95,981 % du capital et des droits de vote de cette société. BTF a fixé le prix de son offre à 100 F par titre. Cotée sur le marché au comptant de la Bourse de Paris, Testut était détenu à plus de 88 % par Bernard Tapie Finance début 1992. Ce pourcentage a augmenté ces derniers jours, selon Elie Fellous, président de BTF. Avant la suspension de cotation intervenue à la mi-juin, l'action cotait 100 F.

NOMINATION

□ **Elf Aquitaine : Jean Privey nommé représentant du groupe aux Etats-Unis.** – Jean Privey, quarante-six ans, a été nommé représentant du groupe Elf aux Etats-Unis où il assurera la direction générale d'Elf Aquitaine Inc. à New-York en remplacement de Michel Schneider-Maunoury. Entré dans le groupe Elf en 1972, M. Privey a été successivement en poste au Cameroun et aux Pays-Bas. A partir de 1987, il a été responsable de l'Afrique à la direction financière de la Direction Exploration-Production (DEP), puis directeur financier de la DEP avant d'occuper le poste de directeur financier à la direction générale des Hydrocarbures.

NORME

□ **Dix industriels vont définir en commun une norme de magnétoscope numérique haute définition.** – Dix fabricants de magnétoscopes – les japonais Hitachi, Matsushita, Mitsubishi, Sanyo, Sharp, Sony, Toshiba et JVC, les européens Philips et Thomson – vont créer en septembre une conférence – ouverte à d'autre industriels – pour fixer les paramètres des futurs magnétoscopes numériques haute définition. Ces industriels entendent ainsi mettre au point – puis soumettre aux instances internationales – une norme qui s'impose mondialement, et s'adapte aux différents pays. Ces magnétoscopes numériques auront une meilleure qualité que les actuels magnétoscopes analogiques. Outre les images haute définition, ils devraient pouvoir également enregistrer les normes actuelles PAL, SECAM, NTSC.

EMPLOI

□ **BP Chemicals : arrêt de la production et suppressions d'emploi à Lavéra.** – Le groupe chimique britannique BP Chemicals a annoncé le 1er juillet l'arrêt de la production à des fins commerciales du PZ3, un polyéthylène fabriqué dans son usine de Lavéra près de Marseille, ce qui entraînera la suppression de cent vingt postes dans les six prochains mois. BP Chemicals France a enregistré en 1992 des pertes nettes de 209 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 4,7 milliards de francs. La firme emploie huit cents personnes : sept cents à Lavéra et cent au siège parisien.

CONTRATS

□ **Alcatel (commutation) : 430 millions de francs de nouveaux contrats en Amérique latine.** – Le groupe français de télécommunications Alcatel a remporté plusieurs contrats pour l'installation de quelque quatre cent mille lignes téléphoniques dans quatre pays d'Amérique latine, représentant des commandes d'un montant total de 430 millions de francs, a indiqué jeudi 1er juillet Alcatel-CIT. Ces contrats concernent le Chili (267 000 lignes), l'Equateur (62 000 lignes), le Costa-Rica (60 000 lignes) et le Nicaragua (9 000 lignes), précise le communiqué d'Alcatel-CIT.

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7455	5,7465	5,8010	5,8040
Yen (100)	5,2614	5,2648	5,3120	5,3183
Ecu	6,6159	6,6200	6,6101	6,6184
Deutschemark	3,3820	3,3825	3,3782	3,3804
Franc suisse	3,7919	3,7951	3,8118	3,8179
Lire italienne (1000)	3,7425	3,7475	3,7208	3,7285
Livre sterling	8,6567	8,6612	8,6832	8,6919
Peseta (100)	4,4267	4,4293	4,3840	4,3915

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 1/16	3 3/16
Ecu	7 5/8	7 3/4	7 5/16	7 7/16	6 15/16	7 1/16
Deutschemark	7 7/16	7 9/16	7 3/8	7 1/2	7 1/16	7 3/16
Franc suisse	4 7/8	5	4 13/16	4 15/16	4 5/8	4 3/4
Lire italienne (1000)	9 5/16	9 9/16	9 1/4	9 1/2	9 1/8	9 3/8
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	11 1/8	11 3/4	10 5/8	11 1/8	10	10 1/2
FRANC FRANÇAIS	7 7/16	7 9/16	7 1/16	7 3/16	6 11/16	6 13/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

A nos lecteurs

Depuis lundi 5 juillet, plusieurs modifications sont intervenues dans la page où sont publiés les cours de la Bourse. Ainsi, on trouve quotidiennement en haut de la page la date de liquidation mensuelle ainsi que le taux de report pour les opérations à terme. Y figurent également l'heure à laquelle les cours ont été relevés ainsi que le niveau de l'indice CAC 40 – en pourcentage et en points – à cette même heure.

De plus, une colonne « tournante » située à la droite des valeurs du règlement mensuel donne chaque jour une indication différente : le lundi (daté mardi) sera réservé à la variation des cours depuis le 31 décembre de l'année précédente ; le mardi (daté mercredi), figurera le montant du dividende ; le mercredi (daté jeudi), la date de mise en paiement du dernier coupon ; le jeudi (daté vendredi), le cours de compensation, et le vendredi (daté samedi), les quotités de négociations.

Enfin, quelques abréviations et symboles permettent de connaître la place de cotation des valeurs ainsi que leurs catégories de cotation (1, 2 ou 3). Un astérisque indique si ces valeurs peuvent être intégrées dans un Plan d'épargne en actions (PEA). D'autres symboles, explicités dans un encadré sous les cours des Sicav, indiquent la date de détachement du coupon ou du « droit », le cours du jour ou le cours précédent, si la valeur bénéficie d'un contrat d'animation, si le titre est offert ou demandé, enfin si la demande ou l'offre sont réduites.

PARIS, 5 juillet ⬇ Mauvais départ

Dans un marché très calme, la Bourse de Paris a commencé la semaine sur une note très faible, lundi 5 juillet, en raison du glissement du franc face au mark et de la faiblesse qui s'ensuit des marchés obligataires. En repli de 0,95 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un recul de 1,46 %. Aux alentours de 13 heures, l'indice CAC 40 refaisait un peu du chemin perdu, n'affichant plus qu'une perte de 0,90 % à 1 923,77 points.

Le volume des échanges restait modeste, le chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel étant nettement inférieur à 1 milliard de francs.

La bonne tenue du mark, qui depuis quelques jours se maintient aux dépens du franc, commence à préoccuper les opérateurs. Ces derniers soulignent que la dernière baisse des taux d'intérêt en France a été moins importante que la baisse allemande, une décision qui aurait dû être favorable à la devise française.

Les dernières statistiques américaines, qui révèlent un ralentissement de la reprise aux Etats-Unis, préoccupent également les analystes.

Le marché est calme, les effets des premiers départs en vacances commençant à se faire sentir.

Pour l'instant, les investisseurs disposent d'importantes liquidités provenant notamment du détachement des coupons, ils cherchent un emploi pour ces capitaux.

Du côté des valeurs, parmi les titres en baisse, on relevait Berger SA (2,8 %), Casino (2,7 %), Pinault-Printemps (3,3 %) et Erap-Elf (4,6 %).

Lundi, débute l'offre publique de vente des actions Roussel-Uclaf. Selon des informations circulant dans des salles de marché, l'opération se fera à 563 francs l'action. Lors de sa dernière cotation le 18 juin, cette action valait 575 francs.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	25-6-93	2-7-93
Valeurs franç. à rev. variable	108,7	109,1
Valeurs industrielles	104,8	105,4
Valeurs étrangères	129	132,8
Pétrole-Energie	111,7	111,8
Chimie	94,4	96,8
Métallurgie, mécanique	105,1	106
Electricité, électronique	102,6	102,2
Bâtiment et matériaux	111	112,1
Ind. de consom. non alim.	105,4	106
Agroalimentaire	100,4	101,2
Distribution	115,7	116
Transports, loisirs, services	102,4	101,5
Assurances	128,3	130
Crédit banque	111	112,7
Sicomi	126,3	126
Immobilier et foncier	118,8	118,1
Investissement et portefeuille	121,9	121

Base 100 en 1949

	25-6-93	2-7-93
Valeurs franç. à rev. variable	4 300,1	4 315,8
Valeurs étrangères	4 463,4	4 594,8

Base 100 en 1972

	25-6-93	2-7-93
Valeurs franç. à rev. variable	620,5	622,8
Valeurs étrangères	603,4	621,2

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES

Base 100 : 31 décembre 1981

	25-6-93	2-7-93
Indice général	539,5	535,3
Produits de base	466,7	469,7
Construction	477,8	487,7
Biens d'équipement	279,5	284,4
Biens de consom. durables	493,1	507,9
Biens de consom. non durables	919,6	918,3
Biens de consom. alim.	848	859,2
Services	520,3	517,5
Sociétés financières	574,4	579,9
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	482,5	474
Valeurs industrielles	–	538,8

TOKYO, 5 juillet = Inchangée

La Bourse de Tokyo a clôturé inchangée lundi 5 juillet au terme d'une journée de transactions ternes et peu fournies. L'indice Nikkei a fini sur un gain de 1,60 point, soit une progression symbolique de 0,01 % à 19 623,06 points. Les échanges ont porté sur quelque 150 millions de titres, contre 230 millions au cours de la séance de vendredi, soit le plus faible volume de transactions depuis le 18 janvier.

Le marché avait ouvert en hausse à la faveur de rachats de découvert après la baisse de plus de 300 points vendredi et grâce à quelques achats de lots par des particuliers. Par la suite, des ventes liées aux contrats à terme sur indice ont pesé sur la cote.

Selon les intervenants, les investisseurs sont peu enclins à ouvrir de nouvelles positions avant le sommet du G7 cette semaine et avant les élections du 18 juillet.

VALEURS	Cours du 2 juillet	Cours du 5 juillet
Ajinomoto	1 350	1 340
Bridgestone	1 200	1 180
Canon	1 290	1 320
Fuji Bank	2 380	2 390
Honda Motors	1 240	1 280
Matsushita Electric	1 280	1 280
Mitsubishi Heavy	643	636
Sony Corp.	4 280	4 280
Toyota Motors	1 560	1 560

CHANGES

Dollar : 5,7460 F ⬆

Le deutschemark continuait de gagner du terrain à 3,3825 francs, lundi 5 juillet, au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,3805 francs vendredi soir (il s'inscrivait à 3,3814 francs selon le cours indicatif de la Banque de France), à la suite de la baisse des taux directeurs de la Banque de France, vendredi matin. Le dollar reste soutenu à 5,7460 francs contre 5,7317 francs dans les échanges interbancaires de vendredi soir (5,7240 francs cours Banque de France).

FRANCFORT	2 juillet	5 juillet
Dollar (en DM)	1,6935	1,6980
TOKYO	**2 juillet**	**5 juillet**
Dollar (en yens)	107,93	108,65

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (3 juillet)	7 5/16-7 7/16 %
New-York (2 juillet)	3 1/8 %

BOURSES

	1er juillet	2 juillet
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	541,70	535,30
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 960,15	1 941,15

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	1er juillet	2 juillet
Industrielles	3 510,54	3 483,97

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

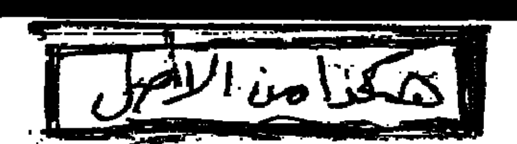
	1er juillet	2 juillet
100 valeurs	2 888	2 857,10
30 valeurs	2 262	2 238
Mines d'or	209,40	228,90
Fonds d'Etat	97,43	97,39

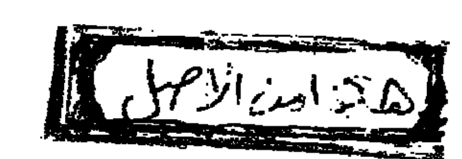
FRANCFORT

	1er juillet	2 juillet
Dax	1 706,63	1 697,81

TOKYO

	2 juillet	5 juillet
Nikkei Dow Jones	19 621,46	19 623,06
Indice général	1 586,03	1 585,42





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 5 JUILLET

Liquidation : 23 juillet
Taux de report : 7,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : –0,74 % (1926,76)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
—	EDF-GDF 3%	5580	—	—
+28,87	B.N.P. (T.P)	1080	1080	—
+15,52	Cr.Lyonnais(T.P.)	1000	982	–1,80
+24,87	Renault (T.P.)	2035	2051	+0,79
+92,72	Rhone Poulenc(T.P)	2190	2190	—
+11,75	Saint Gobain(T.P.)	1151	1150	–0,09
+16,82	Thomson S.A (T.P)	990	965	–2,53
–0,16	Accor 1	617	614	–0,49
–8,51	Air Liquide 1	735	731	–0,54
–7,84	Alcatel Alsthom 1	840	837	–0,47
+87,82	Alsac.Super.(Ny) 1	2930	2930	—
+25,66	Alspi 1	332	333	+0,30
+19,82	AGF(Ass.gle.Fce) 1	600	599	–0,17
+32,40	Axa 1	1336	1332	–0,30
+7,01	Bail Equipement 1	59,50	59,50	—
+61,13	Bail Invest. 1	1020	1020	—
+33,83	Bancaire (Cie) 1	531	530	–0,19
+0,72	Banque Colbert CT	137	139	+1,46
–3,12	Bazar Hot. Ville 1	615	620	+0,81
–1,83	Berger (M) 1	1235	1200	–2,83
+12,30	Bertrand Faure 1	422	429	+1,66
+32,97	BIC 1	1251	1250	–0,08
+2,43	BIS 1	124	126	+1,61
+27,92	B.N.P. CI 1	538	536	–0,37
–7,86	Bollore Techno.1	406,10	410	+0,96
–23,38	Bongrain 1	2480	2480	—
+13	Bon Marche (Au) 1	532	530	–0,38
+13,95	Bouygues 1	650	645	–0,77
+38,08	BP France 1	120	120	—
–7,12	BSN 1	886	886	—
+11,91	Canal + 1	1237	1230	–0,57
+14,18	Cap Gemini Sogeti1	188,70	188,40	–0,16
+12,75	CarnaudmetalBox 1	202,70	203	+0,15
+20,34	Carrefour 1	2860	2845	–0,52
–7,72	Casino Guichard 1	139,40	138,50	–0,65
+4,98	Casino Guich.ADP 1	100,90	100	–0,89
+22,43	Castorama Dl (Li)1	604	603	–0,17
+3,14	C.C.F. 1	228,50	226,30	–0,96
–3,22	CCMC-Manegix(Ly) 1	29	30	+3,45
+55,88	Cegid (Ly) 1	286	285,50	–0,24
–11,21	Centrest (Ny) 1	36,30	36,40	+0,28
+25	CEP Communication1	385	385	—
+5,85	Cerus Europ.Reun 1	81,70	81,25	–0,55
+35,92	Cetelem 1	1380	1366	–1,01
+24,15	CGI-Informatique 1	329	329	—
+15,27	CGIP 1	1111	1102	–0,81
–23,72	Chargeurs 1	984	987	+0,30
+24,09	Christian Dior	295	290	–1,69
+2,76	CICA (M) 1	484	483	–0,21
+20,68	Ciments Fr.Priv.B	312	312	—
–0,19	Clarins 1	493	509	+3,25
–9,34	Club Mediterranee1	347	346,50	–0,14
+2,58	Colas 1	919	912	–0,76
—	CBP (Papiers)(Ly)1	594	—	—
—	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
+4,84	Comptoir Moder. 1	1288	1298	+0,78
+61,96	CPR Paris.Reesc. 1	389	379	–2,57
+7,25	Credit.F.France 1	1014	1035	+2,07
+28,35	Credit Local Fce 1	412	409,20	–0,68
+43,56	Credit Lyonn.CIP 1	680	669	–1,62
+18,87	Credit National 1	1270	1266	–0,31

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
–6,27	CSEE 1	485	486	+0,21
+27,85	Damart 1	4100	4149	+1,20
+25	Dassault-Aviation1	482	460	–0,43
+60,52	Dassault Electro 1	309,90	305	–1,58
+20,36	De Dietrich 1	1531	1531	—
+6,19	Degremont 1	497	497	—
+3,35	Dev.R.N-P De Cal 1	37	37	—
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)1	81	—	—
+0,40	DMC (Dollfus Mi)1	263,50	270,10	+2,50
+30,82	Docks France 1	496,20	505	+1,77
+27,58	Dynaction 1	113	111	–1,77
–2,90	Eaux (Gle Des) 1	2092	2105	+0,62
–9,29	EBF (Epeda B.) 1	634	634	—
+7,82	Ecco 1	425	427	+0,47
+47,58	Eiffage(ex Foug.)1	900	915	+1,67
+6,84	Elf Aquitaine 1	390,20	387	–0,82
–19,28	Elf Sanofi 1	919	908	–1,20
+42,27	Erap-Elf CPet 1	346	335,90	–2,92
+30,13	Eridania Beghin 1	767	760	–0,91
+12,19	Essilor Intl 1	451	448	–0,67
+44,58	Essilor Intl ADP 1	280,60	283	+0,92
–7,96	Esso 1	713	705	–1,12
+28,28	*Eurafrance 1*	1840	1842	+0,12
+5,25	Euro Disney 1	67,05	67,15	+0,15
+21,19	Euro RSCG(Eurocom)	526	528	+0,38
+28,66	Europe 1-1	1004	1010	+0,60
+27,63	Eurotunnel 1	35,30	35,15	–0,42
+67,14	Filipacchi Medias	708	702	–0,85
+4,32	Finextel 1	126,50	123	–2,77
+23,98	Fives-Lille 1	308	305	–0,97
+22,52	Fromageries Bel 1	4220	4140	–1,90
–4,65	Galeries Lafayet.1	1680	1679	–0,06
+38,82	GAN 1	466	458	–1,72
–6,91	Gascogne (B) 1	296	296	—
+27,20	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1632	1627	–0,31
+4,83	Geophysique 1	592	586	–1,01
–3,54	Groupe Andre S.A.	615	625	+1,63
+31,38	Groupe De La Cite1	628	607	–2,10
+18,07	GTM-Entrepose 1	407	405	–0,49
+8,40	Guyenne Gascogne 1	1499	1490	–0,60
–4,59	Havas 1	417	412,80	–1,01
–9,66	IDIA 1	213,90	215	+0,51
+26,85	Imetal 1	451	444	–1,55
–9,74	Immob.Phenix 1	138,90	139,50	+0,72
–2,99	Ingenico 1	142,10	142,60	+0,35
+43,44	Ins.Merieux Int. 1	10500	10500	—
+36,19	Interbail 1	530	530	—
+18,35	Intertechnique 1	446,50	445	–0,34
+20,53	Jean Lefebvre 1	1045	1035	–0,96
+25,26	Klepierre 1	595	595	—
+11,33	Labinal 1	669	668	–0,15
+8,56	Lafarge Coppee 1	388,90	389	+0,03
+35,58	Lagardere (MMB) CT	114	112,20	–1,58
+45,11	*Lapeyre CT*	186	184,30	–0,91
—	Lebon 1	274	—	—
+3,95	Legrand 1	4140	4158	+0,43
+12,44	Legrand ADP 1	2600	2620	+0,77
+13,27	Legris indust. 1	147	148,50	+1,02

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
+22,23	Locindus 1	905	885	–2,21
+3,57	LVMH Moet Vuitton1	3845	3820	–0,65
–5,49	Lyon.Eaux-Dumez 1	468	464	–0,85
+21,64	Marine Wendel 1	348	349	+0,29
+63,43	Matra-Hachette 1	134,40	133,20	–0,89
–13,20	Metaleurop 1	65	69	+6,15
–7,79	Metrologie Intl 1	14,20	14,20	—
–13,55	Michelin 1	158,50	156,90	–1,01
+17,01	Moulinex 1	91	90,10	–0,99
+29,05	Navigation Mixte 1	965	955	–1,04
+9,28	Nord-Est 1	138,40	137,60	–0,58
+116,90	Nordon (Ny) 1	475	455,50	–4,11
+2,97	Olipar 1	49,50	48,40	–2,22
–0,74	Oreal 1	1067	1059	–0,75
+20,54	Paribas 1	418	416,50	–0,36
+6,43	Pechiney CIP 1	318	316	–0,63
–4,11	Pechiney Intl 1	203,90	200,30	–1,77
+7,77	Pernod-Ricard 1	394,70	395	+0,08
–1,69	Peugeot 1	575	581	+1,04
+0,89	Pinault-Printemps1	726	721	–0,69
–20,49	Plastic-Omn.(Ly) 1	680	671	–1,32
+54,86	Poliet	288	286,50	–0,52
–2,73	*Primagaz 1*	835	817	–2,16
+48,55	Promodes 1	887	889	+0,25
+24,44	Radiotechnique 1	290	290	—
+7,79	Radoute(S.A.La)1	6920	7050	+1,88
+28,25	Remy Cointreau 1	173,40	171,70	–0,98
+9,40	Rexel(ex.CDME) 1	451	442	–2
—	Rhone Poulenc A 1	585	573	–2,05
–30,34	Rochette (La) 1	23,35	24,10	+3,21
—	Roussel Uclaf 1	575	—	—
+12,58	Rue Imperiale(Ly)1	3150	3150	—
+26,92	Sade (Ny) 1	162	165	+1,85
+40,49	Sagem 1	1715	1700	–0,87
–0,39	Saint-Gobain 1	512	508	–0,78
+2,28	Saint-Louis 1	1203	1209	+0,50
–1,15	Salomon (Ly) 1	1635	1621	–0,86
+31,75	Salvepar (Ny) 1	395	390	–1,27
+18,31	Sat 1	1650	1675	+1,52
–2,44	Saupiquet (Ns) 1	755	757	+0,26
+8,34	Schneider 1	660	649	–1,67
—	SCOA 1	13,55	13,45	–0,74
+53,55	SCOR S.A 1	606	605	–0,17
+28,94	S.E.B.1	447	441	–1,34
+13,94	Sefimeg 1	480,50	482	+0,31
+34,73	Selectibanque 1	173	173	—
+43,87	Sextant Avionique1	182	182	—
+48,40	SFIM 1	735	742	+0,95
+32,62	SGE 1	226	224,80	–0,53
+18,66	Simco 1	524	522	–0,38
+37,64	S.I.T.A 1	621	615	–0,97
+48,41	Skis Rossignol 1	1230	1220	–0,81
+23,11	Sligos 1	450	450	—
–8,47	*Societe Gale A 1*	584	578	–1,03
+5	Sodecco (B) 1	41	42	+2,44
–6,74	Sodero (Ns) 1	65	65	—
–1,59	Sodexho 1	980	985	+0,51
+40	Sogenal (Ny) 1	107	107,10	+0,09

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
+30,97	Sommer-Allibert 1	1500	1501	+0,07
+32,25	Sophia 1	527	529	+0,38
+35,93	Sovac 1	1302	1305	+0,23
+50,97	SPEP 1	443	440,10	–0,65
+25,49	Spie Batignolles 1	353,50	350	–0,99
–15,17	Strafor Facom 1	477	475	–0,42
+18,87	Suez 1	300	296,60	–1,13
–0,68	Synthelabo 1	1162	1155	–0,60
+17,79	Thomson-CSF 1	171,50	170,80	–0,41
+16,24	Total 1	274	270,50	–1,28
+42,37	Total (Certif) 1	210	210	—
+14,30	UAP 1	568	565	–0,53
+76,92	UFB Locabail 1	347,50	345	–0,72
+19,41	UGC DA(ex Robur)M1	207,50	203	–2,17
+19,77	UIC 1	526	539	+2,47
+30,21	UIF 1	593	590	–0,51
+11,73	UIS 1	895	895	—
+25,58	Unibail 1	429	427	–0,47
+27,10	Valeo 1	812	816	+0,49
+16,97	Vallourec 1	168,50	166,10	–1,42
+29,08	Via Banque 1	322	324	+0,62
+24,03	Worms & Cie 1	283,20	282,80	–0,14
+26,51	*Zodiac 1*	1735	1770	+2,02
+24,68	Elf Gabon	968	975	+0,72
+54,54	Amax 1	136	137,70	+1,25
+78,04	American Barrick 1	149	150	+0,67
+30,28	American Express 1	175,50	181,10	+3,19
+24,34	A.T.T. 1	356,20	357,50	+0,36
+99,68	Anglo American 1	180,20	189,90	+5,38
+177,95	Amgold 1	431,10	445	+3,22
+26,94	Banco Santander 1	242,60	245	+0,99
+10,32	B.A.S.F. 1	788	791	+0,38
+1,43	Bayer 1	918	921	+0,33
–5,95	Blenheim Exhibit.1	39	39,50	+1,28
+177,88	Buffelsfontein 1	66	66,50	+0,76
+17,61	Chase Manhattan 1	187	187	—
+10,49	Daimler Benz 1	2032	2022	–0,49
+63,20	De Beers 1	183,90	188,90	+2,89
+3,88	Deutsche Bank 1	2385	2381	–0,17
+10,63	Dresdner Bank 1	1293	1290	–0,23
+117,62	Driefontein 1	74,80	75,95	+1,54
+3	Du Pont Nemours 1	271	274	+1,11
+29,21	Eastman Kodak 1	285,20	288,40	+1,12
+302,70	East Rand 1	22,55	22,35	–0,89
+184,35	Echo Bay Mines 1	75,85	74,50	–1,78
–7,84	Electrolux 1	145	155	+6,90
+72,79	Ericsson 1	250	246,60	–1,36
+9,38	Exxon Corp. 1	367,20	378,50	+0,90
—	Ford Motor 1	382,50	—	—
+164,12	Freegold 1	68,45	69,20	+1,10
+29,72	Gencor Limited 1	14,30	14,40	+0,70
+14,58	General Electric 1	549	550	+0,18
+39,49	General Motors 1	249,50	249,70	+0,08
+24,18	*Generale Belgique1*	383,10	380	–0,81
–4,49	Grd Metropolitan 1	36,90	37,20	+0,81
–4,30	Guinness Plc 1	41	41,10	+0,24
+1,01	Hanson Plc 1	20	19,90	–0,50
+354,47	Harmony Gold 1	30,50	30,45	–0,16

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
—	Hewlett-Packard 1	457	—	—
+31,23	Hitachi 1	42,80	42,65	–0,35
+4,84	Hoechst 1	866	865	–0,12
–0,86	I.B.M 1	275,10	275,10	—
+27,52	I.C.I 1	58,50	55	–5,98
+26,90	I.T.T. 1	481,20	488,60	+1,54
+39,44	Ito Yokado 1	231,20	225,90	–2,29
+29,90	Matsushita 1	66,45	65,60	–1,28
+4,54	Mc Donald's 1	280	280,50	+0,18
–22,24	Merck and Co 1	198,20	197,50	–0,35
—	Minnesota Mining 1	610	—	—
+42,10	Mitsubishi Corp. 1	57	54	–5,26
—	Mobil Corporat. 1	424	—	—
—	Morgan J.P. 1	383	—	—
+3,88	Nestle SA Nom.	4345	4328	–0,39
+28,85	Nippon Meat Packer	81	77,30	–4,57
+12,99	Norsk Hydro 1	141	136,50	–3,19
+217,78	Otsl 1	170	175,10	+3
+21,05	Petrofina 1	1471	1489	+1,22
–34,98	Philip Morris 1	279	280	+0,36
+50,08	Philips N.V 1	90,20	90,05	–0,17
+104,97	Placer Dome Inc 1	121,50	123,60	+1,73
–3,67	Procter Gamble 1	291,10	293,80	+0,93
+18,42	Quilmes 1	217	225	+3,69
+254,03	Randfontein 1	49,60	50,45	+1,71
+2,73	*Rhone Poul.Rorer 1*	262	263	+0,38
+17,12	Royal Dutch 1	528	526	–0,38
+1,93	R T Z 1	58,40	58	–0,68
+27,30	Saatchi & Saatchi	14,50	14,50	—
—	Saga Enterprises	513	511	–0,39
+173,86	Saint-Helena 1	48,50	48,20	–0,62
+12,50	Schlumberger 1	359,30	360	+0,19
+12,66	Shell Transport 1	53	52,50	–0,94
+1,52	Siemens 1	2061	2061	—
+28,43	Sony Corporation 1	226,50	224	–1,10
+53,16	Sumitomo Bank 1	122,90	121	–1,55
—	T.D.K 1	201	—	—
+11,19	Telefonica 1	60,30	59,60	–1,16
+26,42	Toshiba 1	36,20	35,40	–2,21
+6,25	Unilever 1	609	612	+0,49
+11,14	Unit.Technologie 1	295,10	300,10	+1,69
+182,95	Vaal Reefs 1	442	440	–0,45
+43,37	Volkswagen A.G 1	1238	1190	–3,88
+20,66	Volvo (act.B) 1	297	296	–0,34
+262,03	Western Deep 1	194	192,60	–0,72
+1,61	Xerox Corp. 1	442,60	446,10	+0,79
+7,45	Yamanouchi 1	118,50	118,20	–0,25
+0,96	Zambia Copper 1	5,30	5,25	–0,94

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	—	9,612
Emp.Etat 10,8%79	104,51	8,995
Em.Etat 13,4%83 CA	102,72	7,196
Em.Etat10,26%86 CA	109,43	3,233
OAT 9,80% 12/97 CA	113,70	5,533
OAT TMB 01/99 CA	98,85	4,329
OAT 10% 5/00 CA	118,20	1,068
OAT 01 TME CA	100	2,958
OAT 8,5%11/02 CA	111,38	5,170
OAT 8,50% 19 CA	112,20	5,892
OAT 8,50% 92-23 CA	111,50	1,653
BFCE 9% 91-02	—	5,992
CEPME 8,5% 88 CB	107,80	0,093
CEPME 9% 89 CA	111,69	7,890
CEPME 9% 92-06 TSR	112,40	0,298
CFD (CCCE)9,7%90CB	116,60	3,986
CFD exCCCE8,6%92CB	110,80	3,416
CFF 10% 88-98	115,15	7,014
CRH 8,5% 87-88 CA	108,62	2,841
CFF 9% 88-97 CI	109,09	6,781
CFF 10,25% 90 CI	118,27	3,145
CRH 8,6% 92-93 CB	108,80	0,141
CLF 8,9% 88 CI	111,44	6,927
CLF 9%88-93/98 CI	109,38	3,797
EDF 8,6% 88-89	109,60	3,299
Finansder 9%91CB#	113,75	5,449
Finansd.8,6%92 #C2	109,30	3,746
Floral9,75% 90 CI	115,17	9,242
PTT 11,2% 85 CB#	110,60	6,131
SNCF8,8% 87-93CI	109,66	3,889

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1750	1750
Arbel 2	285	290,60
Bains C.Monaco 1	930	906
B.Hypoth.Europ.	170	—
B.N.P Intercont.2	435	423,60
Benedictine	2459	—
Bidermann Intl	420	—
B T P (la cie) 2	28,75	28
Cambodge	885	885
Carbone Lorraine	327,10	337
Case Poclain 2	2,05	—
CBC 2	297	298
C.E.G.F (Frigor.)	551	—
Cementaire Blanzy	310	315
Ceragen Holding	21,80	—
Champex (Ny)	9,95	9
CIC Un.Euro.CIP 1	228	226
C.I.T.R.A.M. (B)	2550	—
Cpt Lyon Alem.2	375	369
Concorde-Ass Risq2	610	602
Constr.Met.Prov.	13	12,50
Credit Gen.Ind.	100	—
Darblay	590	—
Didot Bottin	511	535

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	3110	3110
Ecia 2	295	293
Ent.Mag. Paris	3800	—
Eridania Beghin CI	609	609
Fidei(ex Immofice)2	370	370
Finalens	340	345,10
F.I.P.P.	137,30	—
FNAC 2	2620	—
Fonciere (Cie)	590	590
Foncina	380	375
France I.A.R.D	405	408
France S.A 1	1730	1730
From. Paul-Renard	2850	—
Gaumont 2	500	491
Genefim	291	291
Gevelot	504	—
G.F.C. 2	431	431,10
Groupe Victoire	1352	1351
G.T.I (Transport)	220	—
Immobail 2	433,10	441,90
Immobanque 2	807	807
Im.Marseillaise	4650	4650
Invest.(Ste Cle.)2	3100	2900
Lille Bonnieres	984	—
Locafinanciere	481	—
Louvre 1	2070	2062
Lucia	198	195
Machines Bull 2	25	23,70
Mag.Uniprix	180	178
Metal Deploye	255	255
Mors 2	38,90	38,50
Navigation (Nle)	115	—
Optorg 2	289,90	—
Oreal (CI)	845	839
Origny-Desvroise	781	—
Monoprix	1242	—
Palmel-Marmont	391	380
Parfinance	189	180
Paris Orleans	207	207
Piper Heidsieck	760	759
Porcher	169	—
Promodes (CI)	588	—
Publicis 2	662	669
Rochefortaise Com	162,50	—
Rosario 2	183,20	179
Rougier	185	186
S.A.F.A.A.	211	—
S.A.F.I.C Alcan	177,80	—
Saga	355	350
Salins du Midi 2	566	565
Savoisienne M.	149	150
Silic 2	805	781
S.I.P.H.	71	—
SMCI (M)	50	50,10
Sofal 2	470	—
Soflo	201	—
Soficam	65	65
Sofragi 2	2920	—
Soudure Autogene	630	629
Sovabail	370	351,50
Sterni	842	—
Taittinger 1	1875	1880
Testut-Aequitas	100	—
Tour Eiffel	234	223
Ufiner Cofresh	1550	1301
Vicat 2	414,40	415,10
Viniprix	1700	1708
Virax	114,20	114,20

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	485	—
Akzo NV	430	—
Alcan Aluminium	113	113
American Brands	199	—
Arbed	485	—
Asturienne Mines	92,10	—
Banco Pop. Espanol	586	598
Banque Regl.Inter.	37990	38080
Chrysler Corp.	270	300
C.I.R SPA	3,10	—
Commerzbank AG	961	975
Dow Chemical Co.1	321	319
Fiat Ord.	20,70	21
G.B.L.(Brux.Lamb.)	598	598
Gevaert	1046	—
Glaxo Holdings Plc	48,50	48,50
Goodyear T.& R.Cy	331	—
Grace and Co	219	—
Honeywell Inc.	284	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Johannesburg Cons.	82	86
Kubota Corp.	31,50	—
Noranda Mines	96	96
Olivetti Priv.	3,50	—
Pfizer Inc.	364,20	375
Ricoh Cy	38	—
Robeco	337	331,30
Rodamco N.V.	162,50	163,50
Rolinco	327,40	327
Saipem SPA	5,10	—
Sema Group Plc	25,50	—
SKF Aktiebolaget	67,60	64,50
Tenneco Inc.	275	—
Toray Ind.	33,60	33,60
West Rand Cons.	5,65	5,70

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	312	—
Blanzy-Ouest*	805	—
Brasseries Maroc	250	—
Calciphos*	75	—
Canadien Pacifique	91,50	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—
Cie Industrielle*	4890	—
Coparex Inter.*	551	—
Cr.Universel (Cie)	276,30	—
CEAC*	75,85	—
GFF (Grpe Fon.F) 2	2	—
Table France*	350	—
Koninkl. Pakhoed	75,10	—
Lecteurs Monde+ *	192	—
Nicolas nom.	885	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Off.Com.Pharm. *	976	—
Paris France	210	—
Partic.Percier *	190,20	—
Rorento	275,50	—
S.A.C.E.R.	632	—
St-Dominique(Fin)2	154	—
St Gobain Emball.*	1501	—
Schlumberger Ind.*	415	—
SEPR *	1575	—
SPR "B" nom	308	—
Waterman *	1100	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cable 1	556	555
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2	483	498
Boisset (Ly)	200	202
CRCAM Paris IDF 1	890	875
Calberson	265	—
Cardif SA 2	991	999
CEGEP	157	150,10
CFPI	138	140
C.N.I.M 2	1144	1145
Codetour	345	—
Creeks	109	—
Dauphin OTA	241	—
Devanlay 2	1150	1080
Labor.Dolisos	108	—
Editions Belfond	191	191
Europ Propulsion 2	249,40	247
Finacor	153	—
G.L.M. S.A.	620	620
Gravograph	145	144,90
Guintoli 2	664	664
I.C.C.	250	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Idianova	66,10	66
Immob.Hoteliere 2	1235	1230
Inc. Computer	104,50	—
IPBM	37,50	37,50
Molex	175	175
N.S.C Schlum.Ny 2	612	612
Rhone-Alp.Ecu (Ly)	333	—
Select.Invest.(Ly)	95,10	—
Serbo	134	136,50
Sopra	288	285
TF1-1	435,50	435
Thermador Hold(Ly)	312	312
Unilog	218,50	220
Viel et Compagnie	160	153,50
Yves St Laurent 1	760	730

Sicav (sélection) 2 juillet

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	238,90	232,51
Actimonetaire C et D	31580,21	31580,21
Améri-gan	8029,31	7720,49
Amplitude	706,23	685,66 ◆
Antigone trésor	72253	72253
Arbitr. Court Terme	8019,20	8019,20
Associa Première	32896,09	32896,09
Associc	1165,09	1165,09
Atout Futur	481,77	470,02
Aurecic	1678,92	1630,02
Avenir Alizes	1923,56	1885,84 ◆
Axa Capital	200,84	194,99
Axa Court Terme	8856,08	8856,08
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1072,23	1041
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	854,56	829,67
Axa Europe	135,24	131,30
Axa Investiments	123,22	119,63
Axa NPI	129,37	125,60
Axa Ob.Fr.Extrans	158,28	153,67
Axa.Ob.In.Ex Ma.U.Se	154,84	150,33
Axa Prem.Ex.Agepre	124,97	121,33
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	155,55	151,02
Axa Valeurs PER	135,86	131,90
Cadence 1	1125,50	1103,43
Cadence 2	1110,55	1088,77
Cadence 3	1104,83	1082,38
Capimonetaire	6943,16	6936,22
Capioblig	7516,08	7368,71
Capitacic	1542,16	1519,37
Coexis	1510,71	1482,54
Comptavalor	3896,09	3890,25
Credinter	480,38	466,39
Credit Mutuel Capital	1455,99	1427,44
Cred.Mut.Ep.Cour.T	740,11	740,11
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	103,86	101,08 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	102,10	99,37 ◆
Cred.Mut.Ep.J	77006,29	77006,29
Cred.Mut.Ep.long.T	222,34	216,39 ◆
Cred.Mut.Ep.Monde	1307,33	1272,34 ◆
Cred.Mut.Ep.Quatre	1148,33	1117,60
Dieze	1534,16	1505,55
Drouot France	937,64	910,33
Drouot Sécurité	258,54	251,01
Ecocic	1171,82	1137,69 ◆
Ecupar	133,01	129,14
Ecur. Capitalisation	2988,72	2951,21 ◆
Ecur. Expansion	535575,23	534773,07 ◆
Ecur. Géovaleurs	2518,66	2445,30 ◆
Ecur. Investissement	161,21	156,51 ◆
Ecur. Monepremière	74500,69	74500,69 ◆
Ecur. Monétaire	21829,67	21829,67 ◆
Ecur. Trésorerie	2888,49	2888,49 ◆
Ecur. Trimestriel	2139,56	2118,38 ◆
Elanciel	122,99	119,41 ◆
Energia	370,25	353,46
Eparcic	4084,83	4084,83
Eparcourt-Sicav	4331,54	4320,74
Epargne Associat.	26167,87	25889,72
Epargne-Unie	1433,87	1398,90
Eufi Cash capi.	8785,72	8785,72 ◆
Eurco Solidarité	1183,72	1172
Eurocic Leaders	1111,87	1079,49
Eurodyn	1250,56	1220,06
Euro Gan	6809,70	6547,79
Fonsicav	16089,43	16037,36 ◆
France-gan	11455	11014,42
France Garantie	277,40	276,85
France Obligations	486,03	481,22
Francic	501,63	487,02

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	119,81	116,32
Francic-Regions	1186,18	1151,63
Fructi-Associations	38,83	38,83 ◆
Fructi-Capi	48,14	47,43
Fructidor	251,48	247,76 ◆
Fructifrance action C	204,43	199,44
Fructifrance action D	195,62	190,85
GAN Rendement	5837,48	5554,17
Gestilion	16986,85	16902,34
Gest.Associations	193,61	189,35
Horizon	1456,47	1414,05
HLM Monétaire	15484,39	15484,39 ◆
Indicia	1114,72	1092,70 ◆
Indust.Fse.Court.T	1637,88	1637,88 ◇
Intensys	104,50	104,24 ◆
Interepar	111987,65	108725,87
Interoblig	16724,23	16396,30
Intersélection Fce	540,71	530,11
Japacic	180,84	175,57
Jeunepargne	324,15	319,36
Latitude	2490,78	2487,05 ◆
Lion Association	11840,95	11840,95
Lion Institution	34846,24	34759,34
Lionplus	1159,68	1136,92
Lion Trésor	2317,50	2294,55
Livret Bourse Inv.	599,52	582,08
Livret Portefeuil	773,20	750,68
Méditerranée	188,43	182,94
Mensual CIC	10390,19	10287,32
Monaden	75707,69	75707,69
Mone.J.	40041,16	40041,16
Monévalor	45519,63	45519,63
Mutualité dépôts	15327,73	15297,14 ◆
Natio Court Terme	105400	105085
Natio Court Terme2	316576	316576
Natio Epargne	20148,88	19949,19
Natio Ep. Capital	12583,52	12439,13
Natio Ep. Croissance	1938,53	1884,70
Natio Ep. Obligations	215,49	209,72 ·
Natio-Ep. Retraite	137,76	134,07
Natio Ep. Trésor	8919,68	8901,88
Natio-Fran.index	1078,19	1049,33
Natio-Imm.	1289,51	1255
Natio-Inter	1730,25	1683,94
Natio-Monétaire	27874,04	27874,04
Natio-Opportunités	1174,77	1143,33
Natio-Patrimoine	1517,46	1476,85
Natio-Perspectives	1188,97	1157,15
Natio-Placements	65517,49	65517,49
Natio-Revenus	1105,59	1094,64
Natio Sécurité	12237,29	12237,29
Natio-Valeurs	921,08	896,43
Nippon-Gan	6718,87	6460,45
Nord Sud Dévelop	1845,55	1841,87
Obli-Associations	179,91	177,24
Oblicic-Mondial	2994,65	2950,39
Oblicic-Régions	1074,83	1058,95
Oblifutur	3314,82	3253,01
Oblig. mac cap.	204,84	201,81
Oblilion	1649,89	1633,55
Oblisécurité Sicav	14342,71	14342,71 ◆
Oraction	1593,57	1554,78
Paribas Capitalisation	1789,87	1754,60
Paribas Opportunités	137,46	133,48
Paribas Patrimoine	636,24	617,71
Patrimoine Retraite	251,43	246,50
Pervalor	631,11	618,74
Planector	1334,51	1301,96
Pléotude	149,96	145,59 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Poste Croissance	6077,46	6071,39 ◆
Poste Gestion	73096,72	73096,72 ◆
Première Oblig	11020,22	11009,21
Prévoy. Ecureuil	110,95	109,85
Priv'Associations	32575,69	32575,69
Proficius	1087,86	1067,58
Quarz	147,06	143,47
Rentacic	170,95	168,42
Revenus Trimestr.	5634,71	5578,92
Revenu-Vert	1224,27	1201,44
St Honoré Vie & Santé	1033,18	986,33 ◆
St Honoré Bons du Tr.	12421,72	12359,92 ◆
St Honore Invest.	830,40	792,74 ◆
St Honoré Pacifique	739,28	705,76 ◆
St Honoré Real	16595,41	16529,29 ◆
Sécuricic	1920,85	1920,85
Sécuri-Gan	13357,72	13095,80
Securitaux	1539,47	1539,47
Sicasden	751,63	740,52
Sicav Associations	2038,64	2038,64
SFI-CNP Assur	730,18	708,91
S.G. Fr. opport. C et D	1334,66	1308,49
Sicav 5.000	466,56	454,07
S.I. Est	1507,29	1463,39
Slivafrance	745,40	725,45
Slivam	442,31	430,47
Slivarente	229,86	225,35
Slivinter	513,50	499,76
S.N.I.	1206,47	1171,33
Sogenfrance C	1260,88	1235,35
Sogenfrance D	1217,26	1193,39
Sogépargne	346,31	339,52
Soginter	1498,59	1489,21
Soleil Investissements	652,15	627,07
Solstice	2276,14	2270,46 ◆
State Street Act. Eur	10391,61	10040,20 ◆
State Street Act. Frce	11261,24	10933,24
St. Str. Act.Japon	15461,51	14938,66
State Street Emer. Mts	14394,04	13702,02
St.Street OAT Plus	12264,93	12024,44
Stratégie Actions	904,57	869,78
Stratégie Rendement	1604,10	1553,61
Techno-Gan	6107,18	5872,29
Thesora	761,20	753,66 ◆
Trésor Plus	1488,70	1473,96
Trésor Trimestriel	1089,04	1078,26
Trésoricic	144689,99	144689,99
Trilion	5469,67	5398,88
Uni-Associations	124,07	124,07
Uni-Foncier	1356,29	1323,12
Unifrance	614,41	599,42
Uni Régions	1252,82	1222,26
Univar	258,67	258,67
Univers Actions	1436,40	1401,37
Univers Obligations	2061,91	2013,65
Valorg	2272,53	2270,26 ◆
Valreal	59085,41	59055,88
Winterthur St-Honore	240,56	229,64 ◆

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 02/07	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7435	5,7240	5,50	6
Ecu	6,6050	6,6180	—	—
Allemagne (100 dm)	337,1600	338,1400	326	346
Belgique (100 F)	16,4090	16,4435	15,90	16,90
Pays-Bas (100 fl)	300,6000	301,0800	289	309
Italie (1000 lires)	3,7190	3,7155	3,50	4
Danemark (100 krd)	87,6900	87,7900	84	92
Irlande (1 iep)	8,2220	8,2345	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,5950	8,6605	8,20	9
Grèce (100 drachmes)	2,4760	2,4790	2,69	3,09
Suisse (100 f)	380,2400	379,5800	367	387
Suède (100 krs)	74,3900	74,4000	70	79
Norvège (100 k)	79,7800	79,8100	75	84
Autriche (100 sch)	47,9060	48,0400	46,40	49,40
Espagne (100 pes)	4,4125	4,4245	4,15	4,75
Portugal (100 esc)	3,5400	3,5450	3,20	4
Canada (1 $ can)	4,4749	4,4407	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,3403	5,3123	5,19	5,49

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 02/07
Or fin (kilo en barre)	69500	71100
Or fin (en lingot)	70000	71500
Napoléon (20f)	398	410
Pièce Fr (10 f)	340	—
Pièce Suisse (20 f)	399	410
Pièce Latine (20 f)	391	430
Souverain	495	525
Pièce 20 dollars	2300	2280
Pièce 10 dollars	1290	1205
Pièce 5 dollars	640	—
Pièce 50 pesos	2590	2625
Pièce 10 florins	401	401

Matif (Marché à terme international de France)
2 juillet 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 154 066

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	121,30	119,30	118,74
Précédent	121,52	119,50	118,92

CAC 40 A TERME
Volume : 15 755

Cours	Juillet 93	Août 93	Sept. 93
Dernier	1939,50	1967	1956
Précédent	1954	1964	1975

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi : Pourcentage de variation 31/12 — Mardi : Montant du coupon
Mercredi : Date paiement dernier coupon — Jeudi : Compensation
Vendredi : Quotités de négociation

ABREVIATIONS
B = Bordeaux — Li = Lille
Ly = Lyon — M = Marseille
Ny = Nancy — Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - † demande réduite - # contrat d'animation

AGENDA

MUSIQUE

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

CONCERTS

AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE (42-62-71-71). Orchestre Paris-Sorbonne : 20 h 30 mer. Gérard Parmentier (piano), Jacques Grimbert (direction). Fauré, Ravel, Chausson. Dans le cadre du festival Musique en Sorbonne.

AMPHITHÉATRE RICHELIEU. Eric Devoust : 18 h mer. Piano. Poulenc, Indy, Chabrier, Roussel, Ravel, Debussy. Dans le cadre du festival Musique en Sorbonne Guy Campion, Mario Vachon : 18 h jeu. Piano. Satie, Durey, Auric, Tailleferre, Honegger, Poulenc, Milhaud. Dans le cadre du festival Musique en Sorbonne Francis Dudziak, Marie-Paule Siguret : 20 h 30 jeu. Baryton, piano. Duparc, Fauré, Ravel, Debussy, Chabrier, Saint-Saëns, Massenet, Bizet. Dans le cadre du festival Musique en Sorbonne Frédéric Aguessy : 18 h ven. Piano. Fauré, Chausson, Dukas. Dans le cadre du festival Musique en Sorbonne Eliane Tantcheff, Christophe Roy, Camille Roy : 20 h 30 ven. Mezzo-soprano, violoncelle, piano. Fauré, Franck, Debussy, Bordes, Duparc, Caplet, Milhaud. Dans le cadre du festival Musique en Sorbonne.

ÉGLISE DE LA MADELEINE. Chœur et Orchestre Sinfonietta de Paris : jusqu'au 20 juillet 1993. 20 h 30 jeu. Dominique Fanal (direction). Requiem de Mozart Chœur et orchestre Sinfonietta de Paris : 21 h mer. Corinne Laporte (soprano), Klara Csordas-Witt (mezzo-soprano), Bernard Boudier (ténor), Philippe Désert (basse), Dominique Fanal (direction). Mozart, Bach.

ÉGLISE NOTRE-DAME-DES-BLANCS-MANTEAUX. Etienne Baillot : 15 h mer. Orgue. Scheideman, Tunder. Dans le cadre des Rencontres de musique ancienne du Marais.

ÉGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT. Jean-François Marquet : 17 h 45 dim. Orgue. Bach, Franck, Liszt. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-EUSTACHE (45-22-28-74). Jacques Taddei : 20 h 30 jeu. Piano, orgue. Liszt. Dans le cadre du Festival d'orgue à Saint-Eustache Jean Guillou : 20 h 30 lun. Orgue. Bach, Mozart, Tchaïkovski, Guillou. Dans le cadre du Festival d'orgue à Saint-Eustache.

ÉGLISE SAINT-GEORGE. Jennifer Kelsey, Robert Huw Morgan : 18 h 30 sam. Violon, piano. Bach, Brahms, Enesco. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Orchestre de chambre Alexandre Stajic : 20 h 30 mer. Alexandre Stajic (direction). Vivaldi, Albinoni.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Kerstin Elmquist-Gornall : 18 h 30 mer., jeu., ven., sam. Violoncelle. Bach Orchestre de Chambre Alexandre Stajic : jusqu'au 19 juillet 1993. 21 h mer., jeu., ven., sam. Alexandre Stajic (violon, direction). Vivaldi Le Concert classique : 18 h 30 21 h lun., mar. Hélène Perret (mandoline), Charles Limouse (flûte, direction). Vivaldi.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Chœur byzantin de Grèce : 20 h 45 mer. Lycourgos Angelopoulos (direction) Chœur Rybine de Moscou : 20 h 45 jeu., ven. Valery Rybine (direction) Académie de l'Ile Saint-Louis : 20 h 45 sam. ; 17 h dim. Schola Cantorum d'Oxford, Bertrand de Billy (direction). Fauré, Haydn Ensemble de cuivres d'Ile-de-France : 20 h 45 mar. Schola Cantorum d'Oxford, J.-P. Allard (direction). Bach, Haendel, Purcell, Gabrieli, Vittoria, Palestrina.

ÉGLISE SAINT-MERRI (42-71-93-93). Miklos Schon : 21 h sam. Piano. Schubert, Katchaturian, Chopin. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-MARCEL. Florence Barbera : 20 h 30 ven. Guitare. Villa-Lobos.

JARDIN D'ACCLIMATATION. Quintette Prokofiev : 16 h dim. Prokofiev, Ravel. Entrée libre.

MAISON DE L'EUROPE (42-72-94-06). Ensemble Schmelzer Consort Paris : 21 h mer. Dans le cadre des Rencontres de musique ancienne du Marais Hélène Dufour, Stefano Intrieri : 18 h 30 ven. Clavecin, orgue. Picchi, Merulo, Gabrieli. Dans le cadre des Rencontres de musique ancienne du Marais Ensemble Sine Titulo : 21 h ven. Dans le cadre des Rencontres de musique ancienne du Marais.

MUSÉE NATIONAL DU MOYEN AGE-CLUNY (43-25-62-00). Ensemble Clément Janequin : 20 h 30 sam. Dans le cadre du Festival de musique médiévale de Paris Ensemble Alegria : 18 h dim. ; 20 h 30 lun. Dans le cadre du Festival de musique médiévale de Paris.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Orchestre Paris-Sorbonne : 20 h 30 mer. Opéra de Bizet. Béatrice Uria-Monzon, Denyce Graves (Carmen), Barry McCauley, Michael Sylvester (Don José), Hei-Kyung Hong, Leontina Vaduva (Micaela), Barseg Tumanyan, Samuel Ramey (Escamillo), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), José Luis Gomez (mise en scène), Kate Flatt (chorégraphie).

ORANGERIE DU PARC DE BAGATELLE (36-70-00-44). Akiko Ebi : 20 h 45 jeu. Piano. Chopin, Bach, Brahms. Dans le cadre du Festival Chopin à Paris Piotr Paleczny : 16 h 30 sam. Piano. Chopin, Brahms. Dans le cadre du Festival Chopin à Paris Jean-Efflam Bavouzet : 16 h 30 dim. Piano. Chopin, Haydn, Schumann. Dans le cadre du Festival Chopin à Paris Jean-Claude Pennetier : 20 h mer. Piano. Chopin, Fauré, Debussy, Chabrier. Dans le cadre du Festival Chopin à Paris.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble Ars Antiqua de Paris : jusqu'au 14 juillet 1993. 19 h 21 h mer. Musique des troubadours et des trouvères, musique espagnole du XVIe siècle Ensemble d'archets européen : jusqu'au 24 juillet 1993. 21 h jeu., mer. Hubert Pralicz (violon), Carl Brainich (direction). Paganini, Massenet, Kreisler, Bizet, Mozart, Schubert, Tchaïkovski, Vivaldi Ensemble Ars Antiqua de Paris : jusqu'au 16 juillet 1993. 19 h 21 h ven. Musique du Moyen Age, musique de l'âge d'or de la musique espagnole Ensemble d'archets européen : jusqu'au 20 juillet 1993. 21 h sam. Béatrice Burley (mezzo-soprano), Hubert Pralicz (violon), Carl Brainich (direction). Vivaldi, Rossini Ensemble Ars Antiqua de Paris : jusqu'au 19 juillet 1993. 19 h 21 h lun. Musique de temps de Saint-Louis, musique à la cour de Bourgogne Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 25 juillet 1993. 21 h dim. Vivaldi, Haendel, Loillet et Telemann.

SALLE CORTOT (47-63-80-16). David Lively : 20 h 30 lun. Piano. Ravel, Rameau, Brahms. Entrée libre.

Périphérie

SCEAUX. ORANGERIE (46-60-07-79). Les Musiciens du Louvre : 17 h 30 dim. Marc Minkowski (direction). Haendel. Dans le cadre du Festival de l'orangerie de Sceaux.

OPÉRAS

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Carmen : jusqu'au 17 juillet 1993. 19 h 30 mer., ven., sam., lun. Opéra de Bizet. Béatrice Uria-Monzon, Denyce Graves (Carmen), Barry McCauley, Michael Sylvester (Don José), Hei-Kyung Hong, Leontina Vaduva (Micaela), Barseg Tumanyan, Samuel Ramey (Escamillo), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), José Luis Gomez (mise en scène), Kate Flatt (chorégraphie). Faust : jusqu'au 16 juillet 1993. 19 h 30 jeu., mar. Opéra de Gounod. Giuseppe Sabbatini (Faust), James Morris (Méphistophélès), Nancy Gustafson (Marguerite), Philippe Duminy (Valentin), Colette Alliot-Lugaz (Siebel), Jocelyne Taillon (Marthe), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Julius Rudel (direction), Jorge Lavelli (mise en scène).

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). François Mechiali Acte IV : 22 h 30 mer., jeu. ; Aldo Romano Quartet : 22 h 30 ven., sam. ; Megaswing + One : 22 h 30 dim. ; Paris Jazz Repertoire Orchestra : 22 h 30 lun. ; Music Hall Musette : 22 h 30 mar.

AU GRAND REX (45-08-93-89). Gary Moore : 20 h 30 lun.

AU PIED DE CHAMEAU (42-78-35-00). Calico : 22 h 30 jeu. ; Zool Fleisher, Marc Bertaux : 22 h 30 ven., sam. Piano, contrebasse.

BATACLAN (47-00-30-12). The Wailers, Desmond Dekker : 18 h 30 ven. Marathon pour Marley.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Philippe Duchemin Trio : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Turk Mauro Quartet : 22 h 45 dim. ; DJ Victoria Quartet : 22 h 45 lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Stéphane Guérault Quintet : 21 h 30 mer. ; Roger Van He, Pascal Michaux : 22 h 30 jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15). Bad Religion, Shonen Knife : 19 h 30 jeu. ; Voivod : 19 h 30 sam.

ESPACE REUILLY (42-63-00-92). GBF, Ultime CRG, HPT, Ethnie Together, CRK, To Il : 20 h 30 mer. King du Swing, Dynamic Style.

FRONT PAGE (42-36-98-69). The Moovies : 22 h 30 mer. ; Coketale : 22 h 30 jeu. ; Blues Burger : 22 h 30 ven. ; Alain Berquez & Blues Heritage : 22 h 30 sam. ; House Band : 22 h 30 dim. ; FFPP : 22 h 30 lun. ; Red & Blues : 22 h 30 mar.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-03-75-75). The Mighty Clouds of Joy : 20 h mer. Dans le cadre du Festival JVC Halle that Jazz ; Etta James & the Roots Band : 22 h 30 mer. Dans le cadre du Festival JVC Halle that Jazz ; Alain Brunet Quartet : 21 h 15 mer. Dans le cadre du Festival JVC Halle that Jazz ; Guillaume Naturel Quartet : 21 h 15, 0 h mer. Dans le cadre du Festival JVC Halle that Jazz ; Nina Simone in Concert : 20 h jeu. Dans le cadre du Festival JVC Halle that Jazz ; Abbey Lincoln : 22 h 30 jeu. Dans le cadre du Festival JVC Halle that Jazz ; Quoi de neuf docteur? : 21 h 15 jeu. Dans le cadre du Festival JVC Halle that Jazz ; Wynton Marsalis : 21 h 15 0 h jeu. Dans le cadre du Festival JVC Halle that Jazz ; Joe Henderson Trio : 20 h ven. Dans le cadre du Festival JVC Halle that Jazz ; The Wynton Marsalis Septet : 22 h 30 ven. Dans le cadre du Festival JVC Halle that Jazz ; Bex'tet : 21 h 15 ven. Dans le cadre du Festival JVC Halle that Jazz ; Ellingtomania : 21 h 15, 0 h ven. Dans le cadre du Festival JVC Halle that Jazz ; Omar : 20 h sam. Dans le cadre du Festival JVC Halle that Jazz ; Santana : 22 h 30 sam. Dans le cadre du Festival JVC Halle that Jazz ; L'Orchestre de contrebasses : 21 h 15 sam. Dans le cadre du Festival JVC Halle that Jazz ; Jérôme Barde Quartet : 21 h 15, 0 h sam. Dans le cadre du Festival JVC Halle that Jazz.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio New Orleans : jusqu'au 31 juillet 1993. 21 h sam. ; Trio Jazz Middle : 21 h ven.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Illinois Jacquet Big Band : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Boto et Novos Tempos : 22 h 30 dim.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Chantage : 22 h 30 jeu. ; Tory & Richard Allen Show : 22 h 30 ven., sam.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jean-Pierre Gélineau Trio : 21 h jeu. ; Michel Mardignan Clarinette Connection : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Fabrice Eulry : 21 h lun.

LE MONTANA (45-48-93-08). René Urtreger Trio : jusqu'au 20 juillet 1993. 22 h 30 mer., lun., mar. ; Jean-Pierre Bertrand Trio : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Chris Henderson Band : 22 h 30 dim.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Marc Richard : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Alain Wilsch : 22 h lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Forbiden Toys : 20 h 30 mer. ; The Kingsnakes : 20 h 30 jeu. ; Les Zarzoteurs : 23 h ven. ; Mongol Shuudan : 23 h sam. ; Tears of Adoll : 20 h 30 lun. ; Big Yum Yum : 20 h 30 mar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Tania Maria Group : 21 h mer. ; The Very Big Carla Bley Band : 21 h jeu. ; African Jazz Pioneers : 21 h ven. ; Los Van Van : 21 h sam., dim. ; The Brecker Brothers Band : 19 h, 22 h lun.

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (40-02-60-02). Guns'n'Roses : 20 h mer.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Ali Hassan Kuban : 22 h mer. ; Danny Thompson Quartet : 19 h mer. ; Liam O'Flynn : 19 h jeu. ; Richard Thompson : 19 h ven. ; Alceu Valença : 22 h ven., sam. ; Robert Gordon, Chris Spedding Band : 19 h dim. ; Willem Breuker Kollektief : 22 h lun. ; Ray Baretto Latin Jazz : 22 h jeu.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Polya Jordan : 21 h 30 mer. ; Maastricht Illimited : 21 h 30 jeu. ; Gilbert Leroux Washboard Group : 21 h 30 ven. ; Clarinettes Connection : 21 h 30 sam.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Patrice Galas, Christophe Wallemme : 22 h 45 mer. Piano, contrebasse, Christophe Marguet (batterie) ; Franck Wess, Franck Jaccard, Jules Bikoko : 22 h 45 jeu., ven., sam. Saxophone, piano, contrebasse, Jerry Allen Moye (batterie) ; Ray Bryant, Michel Gaudry, Philippe Combelle : 22 h 45 mar.

REX CLUB (45-08-93-89). Flowerhead : 23 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle ; Mind Bomb : 23 h ven. Soirée Planète rock.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Puissance Jazz Band : 22 h mer. ; Jean-Paul Amouroux : 22 h jeu., ven., sam., mar.

SQUARE LÉON. Sawt el Atlas, Malka Family : 18 h dim.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Chris Lancry : 22 h mer. ; Stylix : 22 h jeu. ; Baby Blues : 22 h ven. ; Dixie Stompers : 22 h sam. ; Blues Maniacs : 22 h mar.

LA VILLA (43-26-60-00). Houston Person Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Saxophone, Laurent de Wilde (piano), Wayne Dockery (basse), Steve Phillips (batterie).

ZÉNITH (42-08-60-00). Neil Young : 20 h mer.

Périphérie

CHESSY. MANHATTAN JAZZ CLUB (60-45-75-16). Fabrice Zammarchi Trio : 21 h mer. ; Gilles Clément, Alain Jean-Marie, Yves Torchinsky : 21 h jeu., ven., sam. ; Jacques Bouniard : jusqu'au 25 juillet 1993. 21 h dim. ; Henri Florens Trio : 21 h lun.

ELANCOURT. LE BILBO-CLUB (30-62-58-82). Benoît Blues Boy : 21 h 30 lun.

THOIRY. CHATEAU (39-73-72-33). Bruno Durand Quintet : 20 h dim.

MUSIQUES

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Zakia Bellouti : 20 h 30 lun.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Les Sardines : 22 h 15 mer., jeu.

BALLETS

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Kumari Poornashri : 20 h 30 ven. Danse de l'Inde du Sud, bharata natyam.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Ballet de l'Opéra de Paris : 19 h 30 mer., ven., sam. Orchestre de l'Opéra de Paris, Jonathan Darlington (direction). Thème et variations, George Balanchine (chor.). Moves, the Concert, de Jerome Robbins (chor.).

MUSIQUES DU MONDE

INSTITUT DU MONDE ARABE (40-51-38-50). Les Gnawas de Marrakech : 21 h 15 jeu. ; 22 h ven. Ensemble El-Gharnatia de Koléa : 21 h dim. Musique arabo-andalouse.

PARIS EN VISITES

MARDI 6 JUILLET

Exposition : « Splendeurs de Russie », 10 h 30, entrée de l'exposition, Petit Palais (P.-Y. Jaslet).

« Les passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle. Une promenade hors du temps (premier parcours) », 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Mouffetard et ses secrets. De la maison du Père Goriot aux convulsionnaires de Saint-Médard et aux arènes de Lutèce », 11 heures, 14 h 45 et 18 heures, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

Exposition : « Splendeurs de Russie, mille ans d'orfèvrerie » (limité à trente personnes), 14 h 30, entrée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (Monuments historiques).

« Le temple bouddhique du bois de Vincennes. Histoire du bouddhisme, des origines à nos jours », 14 h 30, métro Liberté (P.-Y. Jaslet).

« Les artisans du faubourg Saint-Antoine à travers cours et passages », 14 h 30, place de la Bastille, devant le café Les Grandes Marches (C. Merle).

« L'église Saint-Etienne du Mont : sa construction et son histoire », 14 h 30, devant l'église (Sauvegarde du Paris historique).

« La Bibliothèque nationale : passé et avenir d'une grande institution » (limité à vingt-cinq personnes), 15 heures, 58, rue de Richelieu (Monuments historiques).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 15 heures, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« La Salpêtrière au temps de Manon Lescaut », 15 heures, entrée de l'hôpital, 47, boulevard de l'Hôpital (Approche de l'art).

« L'enclos tragique de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus (Paris et son histoire).

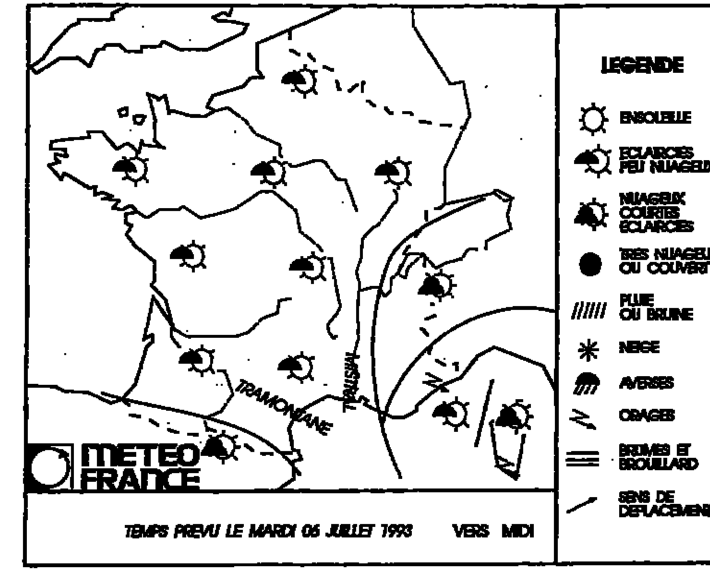
CONFÉRENCES

Aquarius, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 20 h 30 « Pourquoi vivons-nous? ». Entrée libre. (Rose-Croix d'or).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 JUILLET A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 6 JUILLET 1993

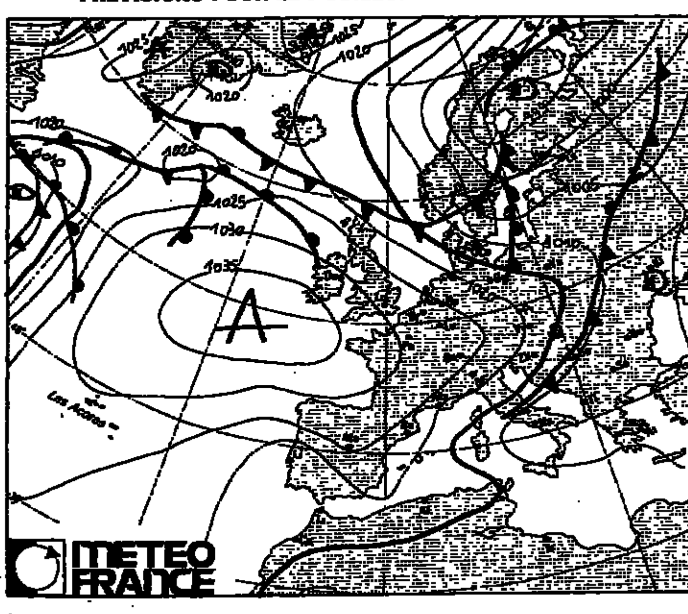


Mardi : moins chaud, mais plus de soleil. – Le matin, le ciel très nuageux des Pyrénées aux Alpes, au sud d'une ligne Biarritz/Aurillac/Belfort. Sur le sud-est, des Alpes à la Corse, le ciel demeurera même franchement orageux toute la journée, avec des orages qui pourront être localement assez violents en Corse. Les faibles pluies qui concerneront encore en matinée les autres régions de cette petite moitié sud cesseront en mi-journée, et le soleil dominera largement toute l'après-midi. Seuls les reliefs ne verront pas d'évolution aussi rapide, les Pyrénées et les Alpes restant assez nuageux. Le mistral et la tramontane souffleront fort, jusqu'à 70 km/h en rafales le matin, atteignant 90 km/h à 100 km/h en fin d'après-midi.

Partout ailleurs, la journée sera bien ensoleillée déjà au lever du jour, et le petit vent de nord-est y maintiendra un ciel presque clair sur la majorité des régions.

Les températures minimales seront de l'ordre de 12 degrés à 14 degrés au nord de la Loire, mais de 8 degrés à 10 degrés le long des côtes de la Manche. Au sud de la Loire, il fera plus doux, avec 19 degrés au lever du jour. Dans l'après-midi, le vent de nord-est freinera un peu le mercure par rapport à la veille, qui ne dépassera pas 19 degrés sur le littoral, de la Bretagne au Nord. Dans l'intérieur, il fera entre 20 degrés et 26 degrés du Nord au Sud, localement 28 degrés dans le Sud-Est et en Corse.

PRÉVISIONS POUR LE 7 JUILLET 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 5-7-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 4-7-1993 à 6 heures TUC et le 5-7-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	34	23	C
BIARRITZ	22	18	N
BORDEAUX	29	19	C
BOURGES	30	19	D
BREST	20	15	C
CAEN	26	12	C
CHERBOURG	23	11	C
CLERMONT-FER.	29	16	D
DIJON	29	17	D
GRENOBLE	30	19	O
LILLE	28	16	D
LIMOGES	28	20	D
LYON	29	19	N
MARSEILLE	34	23	C
NANCY	30	14	N
NANTES	28	16	C
NICE	31	24	C
PARIS-MONTS	30	19	C
PAU	27	17	C
PERPIGNAN	31	20	D
POINTE-A-PITRE	33	24	N
RENNES	26	15	C
ST-ETIENNE	28	17	D
STRASBOURG	30	16	N
TOULOUSE	31	18	N
TOURS	29	18	C

ÉTRANGER			
ALGER	30	21	D
AMSTERDAM	25	15	P
ATHÈNES	31	22	D
BANGKOK	37	28	N
BARCELONE	31	19	D
BELGRADE	33	19	D
BERLIN	25	16	D
BRUXELLES	28	16	D
COPENHAGUE	22	7	N
DAKAR	29	24	N
GENEVE	29	16	N
ISTANBUL	29	21	D
JÉRUSALEM	32	17	D
LE CAIRE	36	21	D
LISBONNE	31	22	D
LONDRES	28	15	C
LOS ANGELES	22	18	N
LUXEMBOURG	29	16	D
MADRID	28	17	D
MARRAKECH	32	18	C
MEXICO	25	13	N
MILAN	30	17	N
MONTRÉAL	25	16	D
MOSCOU	23	14	N
NAIROBI	21	6	D
NEW DELHI	32	26	N
NEW-YORK	31	23	D
PALMA-DE-MAJ.	35	23	C
PÉKIN	32	21	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	36	21	D
HONG-KONG	–	–	–
SEVILLE	35	20	D
SINGAPOUR	32	23	N
STOCKHOLM	23	13	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	27	19	C
TUNIS	33	26	D
VARSOVIE	23	14	D
VENISE	29	21	O
VIENNE	32	19	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Gammes sur l'impuissance

SANS qu'on lui demande rien, Edouard Balladur précisa d'emblée à « L'heure de vérité » qu'il ne souscrirait pas à l'emprunt qui porte son nom. *« C'est un bon placement, ce qui signifie que, moi, je n'ai pas le droit d'en acheter. »* Depuis le lancement de l'emprunt, la question avait été plusieurs fois posée au premier ministre. Il l'avait toujours plus ou moins éludée, mais cet argument du « trop bon placement pour que j'aie le droit d'en acheter » surgissait là pour la première fois. Il laissa rêveur. Signifie-t-il que l'épargnant Balladur estime de son devoir de se condamner à de mauvais placements ? D'autre part, on a cru lire ici ou là que certains ministres avaient d'ores et déjà souscrit. Sont-ils civiquement condamnables ? Doivent-ils revendre d'urgence ?

Avec Edouard Balladur à « L'heure de vérité » et Michel Rocard à « 7 sur 7 », les émissions politiques dominicales baissaient le rideau sur un duo des deux vedettes du moment. La résurrection annoncée du PS suivit de quelques heures le retour programmé de la confiance : bref, tout allait pour le mieux.

Honorables, sérieuses, réfractaires aux paillettes, « L'heure de vérité » et « 7 sur 7 » persistent presque seules à maintenir haut le pavillon de la politique dans toute sa splendeur. On y évoque, sans tartes à la crème, sans applaudissements du public, l'abrogation de la loi Falloux, le déficit des comptes sociaux, l'immigration clandestine, la Bosnie. D'où vient alors le sentiment d'entendre, dimanche après dimanche, des mots glisser au-dessus de nous, qui ne nous concernent pas ? Ce sentiment, terrible mais tenace, que toute une heure de vérité d'Edouard Balladur tiendrait dans une minute des « Guignols de l'info » ? Comme si une sorte de film, mince mais infranchissable, nous séparait désormais du discours politique...

Les hommes politiques parlent bien, mais ils parlent d'une autre planète. Le chômage ? *« Il faut absolument que nous nous mobilisions », « Je suis persuadé que nous allons obtenir des résultats »*... La Bosnie ? *« Il faut faire respecter les zones de sécurité. »* Mais elles ne le sont pas ! *« Il faut les faire respecter ! »* De temps à autre, crevant la mélancolie de ces gammes sur l'impuissance, éclate le scherzo consolateur d'une action d'éclat. Le général Morillon, cette saison, nous éblouit un moment. Précisément, François-Henri de Virieu nous informa à demi-mot qu'il avait désiré l'inviter à « L'heure de vérité ». Mais ce ne semblait pas être du goût du premier ministre.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 5 juillet

TF 1

20.45 Série : Navarro. Strip-show, de Gérard Marx. *De jeunes prostituées sont assassinées.*
22.25 Cinéma : L'Attaque du fourgon blindé. ■ Film australien de Bruce Beresford (1978).
0.05 Sport : F1 Magazine. Grand Prix de France.
0.40 Série : Alfred Hitchcock présente. Le Chauffard, de Mario De Leo.
1.05 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.50 Feuilleton : Le Château des Oliviers. De Nicolas Gessner (3e épisode).
22.20 Divertissement : Smaïn à l'Olympia. Les plus célèbres sketches de Smaïn, enregistrés en septembre 1989 et en avril 1990.
23.20 Journal et Météo.
23.40 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.10 Cyclisme. Tour de France (rediff.).

FRANCE 3

20.45 Cinéma : Marius. ■■ Film français d'Alexander Korda, d'après la pièce de Marcel Pagnol (1931).
22.55 Journal et Météo.
23.25 Magazine : Strip-tease. Présenté par Jean Libon et Marco Lamensch. La soucoupe et le perroquet, de Frédéric Siaud ; Le baron, de Manu Bonmariage ; Bisous sur toute la ligne, de Didier Lannoy ; Les trois mamans de Mamadou, de Stéphane Le Gall.
0.20 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Ghoulies 2. □ Film américain d'Albert Band (1988).
22.00 Flash d'informations.
22.05 ▶ Documentaire : Marcel Duchamp, même. De Brigitte Cornand et Mathias Ledoux.
23.05 Cinéma : La Fille de Trieste. ■ Film franco-italien de Pasquale Festa Campanile (1983).
0.50 Cinéma : Le Vieil Homme et l'Enfant. ■■ Film français de Claude Berri (1966).

ARTE

20.45 Cinéma : Zappa. ■■ Film danois de Bille August (1983) (v.o.).
22.25 Téléfilm : Divorce à la carte. De Konrad Babrautsky.
23.50 Court métrage : Ragazzo. De Vincent B. Martorana.
0.20 Cinéma d'animation : Snark. Sunsbeam, de Paul Vester.

M 6

20.45 Cinéma : Opération Dragon. ■ Film américain de Robert Clouse (1973).
22.40 Cinéma : Qui chauffe le lit de ma femme ? ■ Film italien d'Ugo Tognazzi (1976).
0.30 Informations : Six minutes première heure.
0.40 Magazine : Culture pub.
1.05 Magazine : Jazz 6.
1.55 Magazine : Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. Après-guerre à Saint-Germain-des-Prés. Avec Juliette Gréco, Jacques Laurent, Alain Vian, Henriette Boubal, Marcel Mouloudji.
21.30 Dramatique. Pietro le Fou et autres contes, facéties et nouvelles de la Renaissance italienne.
22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité du théâtre.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean Duvignaud (le Singe patriote).
0.50 Musique : Coda. Michaux, Bartok et Ligeti (jusqu'au 9 juillet).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Le Salon romantique. Concert (donné le 27 mars salle Gaveau) : Variations sur un thème de Frank Bridge op. 10, de Britten ; Suite pour violoncelle seul n° 6 en ré majeur BWV 1012, de Bach ; Concerto pour violoncelle et orchestre n° 1 en ré majeur, de Haydn ; La Jeune Fille et la Mort, de Mahler, par le Scottish Ensemble ; Colin Carr, violoncelle.
22.00 Concert (donné le 5 août 1992) : Œuvres de Shaw, Copland, Bernstein, par le Chœur de l'Institut Robert Shaw, dir. Robert Shaw ; Norman Mackenzie, orgue.
0.35 Bleu nuit. Par Xavier Prévost. Nicolaj Bentzon, pianiste, et son trio, avec Thomas Ovesen, contrebasse, et Jonas Johansen, batterie.

Mardi 6 juillet

TF 1

15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.25 Jeu : Une famille en or.
16.55 Club Dorothée vacances.
18.05 Série : Huit ça suffit.
18.55 Série : Premiers baisers.
19.30 Série : Hélène et les garçons.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : Le Petit Baigneur. ■ Film français de Robert Dhéry (1967).
22.25 ▶ Cinéma : Règlement de comptes à OK Corral. ■■ Film américain de John Sturges (1956).
0.35 Journal et Météo.
1.10 Magazine : Reportages. La vie de château.

FRANCE 2

14.15 Sport : Cyclisme. Tour de France : Vannes-Dinard, 3e étape (190 km).
16.35 Magazine : Vélo club. Présenté par Gérard Holtz.
17.20 Magazine : Giga.
18.50 Sport : Le Journal du Tour (et à 1.10).
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Animé par Nagui.
20.00 Journal, L'image du Tour, Météo et Journal des courses.
20.50 Cinéma : Outremer. ■■ Film français de Brigitte Roüan (1990).
22.30 Magazine : De quoi j'ai l'air ? Invités : Gloria Lasso, Richard Gotainer, François de Closets.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.35 Sport : Cyclisme. Tour de France (rediff.).

FRANCE 3

15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Variétés : 40e à l'ombre.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Feuilleton : Une famille pas comme les autres. De Patrick Bureau (2e épisode).
20.35 Jeu : Hugodélire.
20.45 Série : Guerres privées. Le Temps du partage, de William M. Finkelstein.
21.40 Planète chaude. Poussières de guerre. 1. Le chant des armes, documentaire de Christophe de Ponfilly et Frédéric Laffont. *La guerre en Afghanistan vue par les combattants.*
22.40 Journal et Météo.
23.10 Magazine : Les Chemins des hommes. Paul-Emile Victor, un rêveur dans le siècle. 2. De pôle en pôles.
0.00 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.45 Cinéma : Les Deux Sirènes. ■ Film américain de Richard Benjamin (1990).
17.40 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Série animée : Batman.
18.55 Le Top.
19.29 Série animée : Tam-tam.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Nulle part ailleurs. Les chansons.
20.35 Cinéma : Atlantis. ■ Film franco-italien de Luc Besson (1991).
21.45 Flash d'informations.
21.55 Cinéma : Danse avec les loups. ■■■ Film américain de Kevin Costner (1990) (v.o.).
1.40 Documentaire : Les Enfants de Sitting Bull.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Magazine : Macadam. Festival de jazz de Stuttgart Live (rediff.).
18.35 Cinéma d'animation : Snark. The Room (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Delphine Batho/Albert Jacquard.
19.35 Documentaire : Des images qui ont fait l'histoire. L'Homme sur la Lune.
19.45 Cinémémo : La Vie, une plage.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 La Roue. Portrait de Greg LeMond.
20.45 Soirée thématique : Continent V, la Suisse. Soirée conçue par Jacques Baynac et Philippe Nahoun.
20.50 Documentaire : L'Ile suisse. 1. Elles.
21.40 Débat. Avec Jean-Claude Pleclet, rédacteur en chef de *l'Hebdo*, Roger De Week, rédacteur en chef de *Tagesanzeiger*.
21.50 Cinéma : L'Ame sœur. ■■ Film suisse de Fredi M. Murer (1985) (v.o.).
23.45 Documentaire : L'Ile suisse. 2. Eux.
0.35 Débat (25 min).

M 6

13.55 Magazine : Destination musique. Patricia Kaas.
17.00 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Les Aventures de Tintin. L'Affaire Tournesol (2e partie).
18.00 Série : L'Homme de fer.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations. Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Grandeur nature. Présenté par Caroline Avon.
21.10 Téléfilm : Marie et sa bande. D'Eric Till.
23.00 Série : Mission impossible.
0.00 Les Stars en noir et blanc. Avec la série : Destination Danger.
0.55 Informations : Six minutes première heure.
1.05 Musique : Flashback.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. La thérapie génique.
21.30 Le Corps. La chair de Psyché, par Christine Goëme.
22.40 Les Nuits magnétiques. Ardèche : la conversation des choses. 1. Une déclaration d'amour.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné le 25 juin salle Pleyel) : Concerto pour piano et orchestre n° 22 en mi bémol majeur K 482, de Mozart ; Une symphonie alpestre op. 64, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; Alicia de Larrocha, piano.
22.00 Concert (donné le 18 août 1992, lors du Festival de musique baroque de Malmö) : Œuvres de Hassler, Schutz, d'India, Luzzaschi, Grabbe, Saracini, Schutz, Monteverdi, Nauwach, par The Consort of Musicke, dir. Anthony Rooley.
0.35 Bleu nuit. Erwin Vann, saxophone, et son trio.

Le Monde

Suivant une décision dans le même sens du président Clinton

La France prolonge son moratoire sur les essais nucléaires

La présidence de la République a fait savoir, dimanche 4 juillet, par un communiqué que la France était *« favorable à un traité d'interdiction complète des essais* [nucléaires] *à condition qu'il soit universel et vérifiable »*. Vingt-quatre heures seulement après les déclarations du président américain Bill Clinton annonçant, alors que l'on attendait une reprise des expériences américaines et britanniques, qu'il avait décidé de prolonger le moratoire « au moins jusqu'à la fin du mois de septembre de l'année prochaine », Paris suit donc Washington, Londres ainsi que Moscou qui, dès le 1er juillet, s'était déclaré en faveur de la suspension de ces essais (*le Monde* du 2 et du 3 juillet).

Le texte de l'Elysée, dont le premier ministre Edouard Balladur, a rappelé sur France 2, lors de « L'heure de vérité », qu'il avait été rédigé en commun, samedi après-midi, avec le président de la République, insiste sur le fait que la France, *« veillera à ce que sa capacité de dissuasion soit préservée face aux progrès éventuels de la technologie »*. Un point sur lequel le premier ministre a insisté en affirmant qu'il fallait que la force nucléaire française *« soit en toute circonstance suffisante »*.

A cet effet, MM. Mitterrand et Balladur ont décidé de mettre sur pied *« un groupe d'experts militaires et scientifiques de très haut niveau »* chargé de vérifier que les forces nucléaires françaises, malgré cet arrêt *« sur la durée duquel on en peut pas se prononcer aujourd'hui »*, ne subiront pas de dommage. Car, ce qui est très directement en jeu, c'est la modernisation et le développement des armes nouvelles que le gouvernement et l'état-major des armées avait précédemment retenues.

En tout premier lieu, les experts affirmaient qu'une campagne de *« tirs de qualification »* était nécessaire pour évaluer et valider le concept de la nouvelle tête nucléaire TN-75, plus légère et plus furtive, destinée à équiper en 1995 les futurs missiles M 45 du sous-marin *le Triomphant*. Deux essais au moins devraient être menés pour y parvenir, estimaient-ils.

De même d'autres sont nécessaires, selon Roger Baléras, directeur des applications militaires au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), pour mettre au point la charge explosive du missile ASLP (air-sol à longue portée) monté sur le Rafale. Cette charge, à l'instar de certains armements américains, doit être en effet à *« énergie réglable »* de manière à dégager une puissance de destruction modulable en fonction de la cible visée.

Enfin, reste le missile M 5 destiné à armer les sous-marins stratégiques de la nouvelle génération. Mais cette arme risque, moins que les autres, de souffrir des décisions du gouvernement français, car un report ou un glissement des essais affecterait peu un système qui ne doit être opérationnel qu'en 2005.

Bien sûr, certains pensent que l'on peut désormais s'affranchir de tels essais en vraie grandeur en se contentant de simulations comme le CEA se propose de le faire avec le programme PALEN (préparation à la limitation des expérimentations nucléaires). Mais le patron de la DAM estime quand même qu'un nombre restreint d'essais est malgré tout nécessaire pour *« valider la pertinence des modèles et ajuster les paramètres de la simulation »*.

Une thèse épousée par Jacques Baumel, vice-président RPR de la commision de la défense à l'Assemblée nationale, qui s'insurge contre la décision d'un premier ministre *« se réclamant des thèses gaulliennes en matière de dissuasion nucléaire »* et souligne que *« ce n'est pas avec les crédits diminués du programme PALEN que l'on pourra résoudre les problèmes »*.

« C'est une décision très mauvaise, dit-il, *car, dans ce domaine, nous ne sommes pas dans la situation des Américains qui sont allés au bout de leurs programmes d'essais. Il nous faut donc développer nos armes du futur et ne pas diminuer notre effort au moment où on assiste à une montée de la prolifération nucléaire dans certains pays. »* Une opinion que partagent notamment le RPR Patrick Balkany et l'UDF Arthur Paecht. Des arguments qui ne manqueront pas d'alimenter la polémique à l'heure de la renégociation du traité du TNP pour laquelle la France *« est favorable à une prorogation illimitée en 1995. »* Génération Ecologie se félicite pour sa part de la décision du gouvernement. *« C'est le moment où jamais*, dit-elle. *Ou bien le monde bascule dans la prolifération, ou bien les grandes puissances donnent l'exemple. »*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 4-5 juillet 1993 a été tiré à 582 292 exemplaires.

Un compromis

par Michel Tatu

DANS tous les pays, les décisions en matière d'essais nucléaires sont le fruit de compromis entre les demandes des « complexes militaro-industriels » et les impératifs diplomatiques des dirigeants politiques. Mais il s'y ajoute, dans le cas français actuel, un compromis de type « cohabitionnel » entre le gouvernement de M. Balladur et M. Mitterrand.

Le premier était tenu par sa « base » RPR, qui avait vivement critiqué le moratoire annoncé le 8 avril 1992, pour un an, sous le gouvernement de Pierre Bérégovoy. Le second était tenu par sa promesse, réitérée en février dernier, que la France ne serait pas la première à reprendre ses essais. Et « l'harmonie totale » entre Matignon et l'Elysée dont fait état le premier ministre recouvre un compromis quelque peu laborieux : la France ne reprend pas ses essais, mais, à la différence de M. Clinton, elle ne précise pas de date butoir pour la fin officielle du moratoire de 1992, d'ores et déjà expiré.

Ce sera la tâche d'un groupe d'experts chargé de vérifier que la suspension des essais ne porte pas atteinte à la capacité dissuasive française. Sauf donc à préjuger des conclusions de ce groupe, Paris ne peut pas garantir qu'il *« ne donnera pas le signal d'une reprise »*, comme M. Mitterrand l'a dit jeudi dernier encore dans un entretien au journal japonais *Asahi Shimbun*.

En fait, la France se trouve prise au piège d'une contradiction bien plus ancienne. Pendant toute la période de guerre froide, toutes les puissances nucléaires se disaient prêtes à renoncer à l'arme nucléaire et même aux essais, à la condition que tout le monde en fasse autant. C'est ce que redit le communiqué de l'Elysée en assurant que la France *« est favorable à un traité d'interdiction complète des essais, à condition qu'il soit universel et vérifiable »*. Mais comme il se trouvait toujours quelqu'un, surtout parmi les grandes puissances nucléaires, pour ne pas jouer le jeu, ces promesses avaient peu de chances d'enrayer une machine bien huilée : malgré un ralentissement certain du rythme, près de deux mille essais nucléaires ont été effectués depuis 1945, dont la moitié par les Etats-Unis.

Le renouvellement du traité de non-prolifération

Il n'en va plus de même maintenant que la course aux armements entre les Grands a fait place à une course au désarmement, et alors que la Russie songe surtout à liquider l'essentiel d'un arsenal nucléaire redondant, polluant et très peu sûr dans son emploi comme dans son entretien. Si l'on ajoute à tout cela les pressions constantes des écologistes et le fait que l'arrêt des essais est considéré par la plupart des pays non nucléaires comme une condition de leur accord au renouvellement, en 1995, du traité de non-prolifération nucléaire (TNP), le contexte international devient de plus en plus défavorable à la poursuite des tirs où que ce soit et par qui que ce soit. En sens inverse, la menace d'une prolifération « sauvage », les ambitions nucléaires de la Corée du Nord (dénoncées comme *« dangereuses »*, dimanche, par le secrétaire d'Etat américain), de l'Iran et d'autres pays encouragent dans de nombreux pays les partisans d'une dissuasion minimale, mais maintenue en état de marche pour un avenir indéterminé.

Les derniers essais français, tout comme ceux des Russes, remontent à 1991, alors que la Chine et les Etats-Unis (et par conséquent la Grande-Bretagne, qui utilise le site américain du Nevada) ont procédé à leurs derniers tirs en septembre 1992, soit un an plus tard. A l'heure où la France prépare le renouvellement des missiles sous-marins de sa force océanique, peut-elle prolonger indéfiniment le moratoire ? Les nouvelles techniques de simulation par le calcul peuvent-elles remplacer l'expérimentation « grandeur nature » d'armes qui, de toute manière, ont fait de très grands progrès depuis dix ans en matière de miniaturisation et de sécurité ? Il est à prévoir que la bataille sera rude sur tous ces points au sein du « groupe d'experts ».

EN BREF

□ **Allemagne : le président de la commission économique de la CDU demande 20 milliards de marks d'économies de plus.** – Dieter Murmann, président de la commission économique de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), le parti du chancelier Helmut Kohl, s'est prononcé pour que le paquet d'économies de 21 milliards de marks (71 milliards de francs) élaboré par le ministre des finances, Theo Waigel, soit suivi d'un programme d'économies additionnel de 20 milliards de DM. *« Pour faire face à d'autres risques, il faut se fixer pour objectif à moyen terme un volume d'économies de 40 milliards de marks »*, a-t-il déclaré à l'hebdomadaire berlinois *B. Z. am Sonntag*.

□ **L'Elysée « se réjouit » de la décision de Washington à l'égard du Vietnam.** – La présidence de la République a exprimé, samedi 3 juillet, sa satisfaction après l'annonce de la décision américaine de lever l'opposition des Etats-Unis aux prêts du Fonds monétaire international (FMI) au Vietnam. Le porte-parole de l'Elysée, Jean Musitelli, a indiqué que la France *« se réjouit de cette décision très positive du président Bill Clinton »*. En février 1993, lors de sa visite officielle à Hanoï, le président François Mitterrand avait appelé à une levée de cet embargo,

□ **Convention médicale : prochaine ouverture des négociations.** – Les discussions en vue de l'adoption d'une nouvelle convention médicale entre les trois caisses nationales d'assurance-maladie et les quatre syndicats représentatifs de médecins libéraux (CSMF, MG-France, FMF, SML) s'ouvriront mercredi 7 juillet. Dans le cadre de son plan d'économies sur les dépenses de santé, Simone Veil, ministre des affaires sociales, souhaite qu'un texte permettant de réduire de 10,7 milliards de francs les dépenses des médecins en 1994 soit conclu *« courant juillet »*.

□ **Bibliothèque de l'Institut de France.** – Mme Mireille Pastoureau, archiviste-paléographe, conservateur en chef du département des cartes et plans à la Bibliothèque nationale, vient d'être nommée conservateur en chef de la Bibliothèque de l'Institut de France. Elle remplace Mme Françoise Dumas ayant atteint l'âge de la retaite.

Demain dans « le Monde »

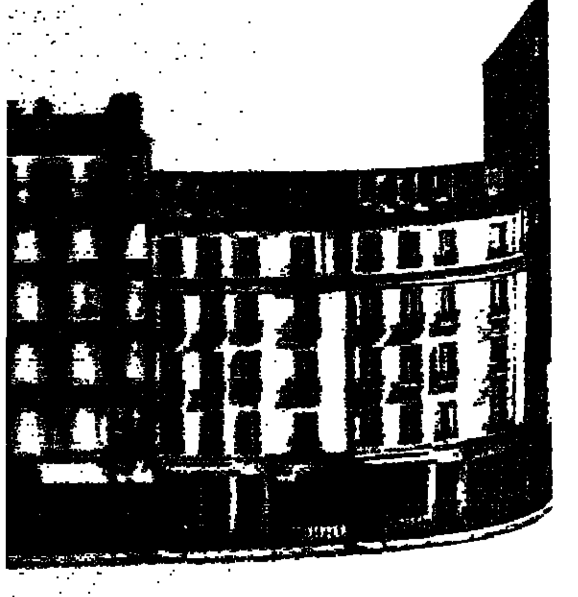
« Sciences-Médecine » : la sexualité au temps du sida

Le comportement sexuel des Français a considérablement changé, à cause de l'évolution des mœurs, mais surtout sous la pression de la pandémie de sida. Un entretien avec Alfred Spira et Nathalie Bajos, auteurs, vingt ans après le rapport Simon, d'une récente étude sur « les comportements sexuels en France ».

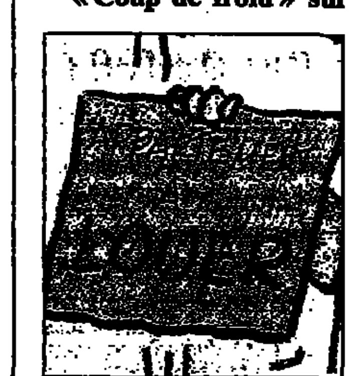
« Le Monde Initiatives » : que sont devenus les licenciés ?

Dans leur phase de préparation, les plans sociaux font la « une » de l'actualité, au moins pour les plus importants. Ensuite, plus rien. C'est le silence, le trou noir. Chacun a oublié les circonstances de ces réductions d'effectifs. Les employeurs sont souvent incapables le faire le bilan de leurs plans sociaux.

Le Monde



« Coup de froid » sur les locations



Les loyers continuent à monter en région parisienne, mais finie la « location facile » : les candidats se bousculent moins pour les appartements à louer, et même pour les petits logements, ils se montrent plus exigeants.

page 26

Les privatisations au Mexique



Les ventes d'entreprises publiques au Mexique – plus de trois cents au total – ont rapporté près de trente milliards de dollars à l'Etat. Elles ont été aussi une bonne affaire pour les acquéreurs. Moins bonne pour les salariés.

page 27



Chronologie-éphéméride (juin)



Les événements économiques de juin 1993. Un mois marqué notamment par la remontée des tentations protectionnistes. Et pour mémoire, un retour en arrière sur les mois de juin des décennies antérieures.

page 31

L'ÉCONOMIE

À-CÔTÉS

Golf dangereux

L'aménagement d'un golf au Cameroun peut devenir une affaire politique risquée. Un industriel français l'a appris à ses dépens

LE 24 juillet 1992, vers 20 heures, Gilles Petitjean, un entrepreneur originaire de Montbéliard, rentre chez lui, à Yaoundé, lorsque des coups de feu sont tirés sur sa voiture. Trois balles traversent le pare-brise. Celle qui reste bloquée dans le volant aurait pu lui être fatale.

Le 23 décembre 1992, à 6 heures du matin, des policiers en civil viennent chercher Gilles Petitjean à son domicile de Yaoundé, l'emmènent à l'aéroport de Douala sans lui laisser la possibilité de contacter l'ambassade de France, et le mettent dans un avion pour Paris. Entre ces deux dates, l'industriel français a cherché à comprendre ce qui lui arrivait.

Mais six mois après son retour en France, il n'a toujours pas réussi à éclaircir cette affaire, qui, loin d'apporter les recettes escomptées, a conduit son entreprise à la faillite.

Les établissements Petitjean, spécialisés dans les matériaux de construction, installés au Cameroun, avec une douzaine d'années d'expérience en Afrique, avaient obtenu un chantier important pour la réalisation partielle d'un terrain de golf privé à Mvomeka, le village natal du chef de l'Etat, Paul Biya.

Le coût de ce « neuf trous », destiné à satisfaire une passion présidentielle bien connue, s'élève à 5,4 milliards de francs CFA (un franc CFA = 2 centimes).

Marie-Pierre Subtil

Lire la suite page 27

LES FRAGILITÉS DU TISSU INDUSTRIEL

L'année terrible des PME


TUDOR BANUS

Les petites et moyennes entreprises sont les premières victimes de la crise. Or elles représentent les gros bataillons (plus de 99 %) des firmes françaises. Près de 8 000 défaillances en mai et 62 000 depuis un an, c'est une « mortalité » record, d'autant plus inquiétante que les PME concentrent les deux tiers de l'emploi salarié (hors fonction publique). Les entreprises de moins de 500 salariés sont la partie la plus fragile, mais aussi la plus dynamique du tissu économique français. Le gouvernement Balladur, comme ses prédécesseurs, déploie des trésors de sollicitude pour les aider.

Lire pages 28 et 29 les articles de Sophie Gherardi, Eric Le Boucher et Catherine Lévi.

LE POINT DE VUE D'UN PATRON JAPONAIS

La responsabilité de la « triade »

L'Europe, les Etats-Unis et le Japon doivent prendre leurs responsabilités et chercher à définir ensemble les règles qui devraient régir un nouvel ordre économique mondial. Plusieurs directions sont à explorer, selon Akio Morita, le plus connu des patrons japonais : la réforme du système des changes, la transparence des marchés, le fonctionnement des entreprises. Et le Japon doit enfin réaliser que son rang économique lui crée des obligations.

par AKIO MORITA (*)

EN Europe, l'intégration du marché communautaire nous permet d'assister à des changements fondamentaux. La récente ratification du traité de Maastricht par le Danemark a relancé le mouvement d'unification et renforcé la probabilité qu'il soit finalement ratifié par les douze membres de la Communauté. Malgré certains obstacles sérieux, les Européens se rapprochent de l'objectif d'union exprimé jadis par le « père » de la Communauté européenne, le visionnaire Jean Monnet.

Aux Etats-Unis, l'administration Clinton a proclamé la relance économique comme premier objectif. De tels mouvements en Europe et aux Etats-Unis nous indiquent qu'une tendance mondiale se dessine, qui place les considérations économiques au sommet des priorités nationales.

Des défis économiques majeurs nous attendent, à une échelle qui dépasse nos horizons nationaux et continentaux : l'intégration de l'ex-Union soviétique et des pays de l'Est dans le marché mondial n'en est qu'un exemple. De tels défis nécessiteront les efforts concertés des nations de la triade CEE, Etats-Unis et Japon. Les tâches auxquelles ont à faire face ces nations dirigeantes peuvent se résumer ainsi : a) promouvoir sans cesse l'économie de marché ; b) restaurer la santé et la croissance économique mondiale.

« Libre concurrence »

En ce moment, la Communauté européenne, les Etats-Unis et le Japon se trouvent souvent en désaccord à propos de « ce que sont » et « ce que ne sont pas » les règles et comportements appropriés à une concurrence globale. Au nom du bien-être universel, ces nations se doivent de coopérer davantage les unes avec les autres. A mon sens, seule l'existence entre ces nations d'un marché libre, ouvert, transparent et interdépendant peut offrir une solution et permettre que s'établisse une confiance réciproque. Cet effort, je le conçois comme la création d'un nouvel ordre économique mondial.

Le premier pas vers ce nouvel ordre économique mondial serait que les trois grandes puissances économiques puissent définir en quoi consiste la « libre concurrence ». J'y vois trois conditions préalables :

– Valoriser les « partenaires » de l'entreprise. J'entends par « partenaires » tous les individus dont les intérêts et l'avenir sont associés à ceux de l'entreprise, c'est-à-dire les employés, les actionnaires, les fournisseurs, les clients et l'environnement local.

Par rapport à leurs homologues européennes et américaines, les entreprises japonaises ont peut-être exigé de la part de leurs « partenaires » davantage de sacrifices, comme des horaires de travail plus astreignants et une rémunération inférieure pour les employés ; des dividendes plus faibles pour les actionnaires ; moins d'attention accordée par les entreprises à leur devoir civique, ainsi qu'à leurs responsabilités vis-à-vis de l'environnement, aspects qui concernent de près la communauté locale.

Lire la suite page 30

(*) Président de Sony.

LOGEMENT

« Coup de froid » sur les locations à Paris

Dans l'agglomération parisienne, les candidats pour louer un appartement se font moins nombreux, plus exigeants. Mais les prix ne baissent pas

LA crise de l'immobilier, qui s'était jusqu'ici limitée aux opérations d'achat et de vente, ferait-elle tache d'huile ? Plusieurs signes concourent à montrer que le secteur locatif commence à être touché à son tour dans la capitale et ses abords immédiats.

Cependant, les chiffres publiés par l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (OLAP) montrent que l'on n'assiste pas encore à une baisse des loyers. Loin de là : en moyenne, ils ont encore augmenté de 6,7 % en 1992 pour Paris intra-muros et de 6,3 % en proche banlieue (1), ce qui porte le loyer du mètre carré à 76,50 francs et 61,40 francs respectivement. En 1991, les hausses avaient été un peu plus fortes : 7 % pour Paris et 6,7 % en banlieue.

Mais c'en est fini des candidats locataires se bousculant dans les escaliers des immeubles. Certains appartements restent vacants plusieurs semaines et ne trouvent preneur, au bout d'un certain temps, que moyennant des baisses de prix. Le phénomène, jusqu'ici limité au très haut de gamme, semble toucher des appartements plus petits. Certains agents immobiliers assurent, exemples chiffrés à l'appui, que des studios et des deux-pièces de bonne qualité, proposés à des prix raisonnables, restent sur le marché : *« Nous faisons passer les annonces plusieurs fois. Parfois, nous ne recevons même pas d'appel. »*

TROP PETITE ON NE LA REMARQUE PAS, ET TROP GRANDE ELLE INCITE LE CLIENT A DISCUTER DU PRIX !

APPARTEMENT A LOUER

APPARTEMENT A LOUER

MARCHANDAGE ● Même la clientèle « de proximité » (apprentis, employés chez des commerçants...), toujours à la recherche de petites surfaces dans le quartier, fait défaut. Et les candidats, quand il y en a, visitent à plusieurs reprises avant de se décider, marchandent le prix demandé ou réclament telle ou telle amélioration du logement proposé.

Jusqu'ici, les propriétaires se heurtaient à un problème de solvabilité des locataires : comme ils réclament fréquemment de leurs locataires potentiels un revenu égal à quatre fois le loyer ou, à défaut, de solides cautions familiales, il faut gagner plus de 30 000 francs par mois pour louer un appartement de 100 mètres carrés au prix moyen du marché. Avec un revenu mensuel de 12 000 francs, on ne peut s'offrir qu'un petit deux-pièces d'une quarantaine de mètres carrés.

Maintenant, il semble que la demande elle-même commence à se dérober. Certains professionnels racontent que des locataires occupant de très grands appartements onéreux déménagent pour prendre des surfaces plus petites et moins chères.

Pour les bailleurs, *« c'est la fin de la location facile »*, commente un professionnel. Jacques Laporte, président de la chambre de Paris-Ile-de-France de la Fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM), s'il concède effectivement que *« le marché est moins facile »*, assure pourtant qu'*« on loue encore très bien »* et qu'il ne s'agit là que d'*« un retour à la normale »*. Pour lui, c'était la situation antérieure qui était anormale. Il ne discerne pour sa part qu'*« un tassement »* sur les loyers des nouvelles locations.

Un point de vue que corrobore totalement l'analyse de l'OLAP : dans Paris intra-muros, l'arrivée de nouveaux locataires se traduisait l'an passé par une hausse de 16,3 % du loyer, contre plus de 20 % en 1991. En banlieue, ce chiffre n'était plus que de 13,6 % (au lieu de 18,4 %). Ce qui portait quand même à 91,20 francs le mètre carré le loyer payé à Paris par les locataires ayant emménagé en 1992... et obligeait le même ménage gagnant 12 000 francs par mois à se contenter de 33 mètres carrés ! En proche banlieue, le tarif était de 70 francs le mètre carré.

Selon Alain Papadopoulos, directeur du département administration de biens de Century 21 France, *« les propriétaires sont contents lorsqu'il ont reloué avant le départ du locataire précédent et lorsqu'ils ont pu appliquer l'indice »* (du coût de la construction). En clair, ceux qui jugent leur bénéfice insuffisant ne peuvent donc plus profiter d'un changement de locataire pour opérer un rattrapage.

Pour Alain Papadopoulos, c'est plutôt à un gel du marché que l'on assiste, les occupants évitant de déménager. Et le seuil psychologique des 100 francs du mètre carré est de plus en plus difficile à franchir. Parallèlement, explique-t-il, les bailleurs – qui ont dû faire leur deuil de tout dessous de table et autres commissions en liquide – acceptent plus facilement qu'auparavant l'idée de baisser leurs prix. Mais, ajoute-t-il, sur les studios et les deux-pièces, ces cas restent *« isolés »* : *« Le gel commence à partir du trois-pièces. »*

Françoise Vaysse

(1) C'est-à-dire toutes les communes des Hauts-de-Seine et les communes proches de Paris situées en Seine-Saint-Denis, dans le Val-de-Marne et les Yvelines.

HUMEUR ● par Josée Doyère

Vous avez dit mo-dé-rée ?

VOUS avez vu ? Mardi dernier, le ministre du logement – Hervé de Charette – s'est fendu d'un communiqué sur la hausse des loyers en 1992. Cette hausse – 6,7 % à Paris – il la juge « modérée » ! Non, mais je rêve. Pincez-moi, que je me réveille ! Mo-dé-rée. Vous avez bien lu. Ah ! *« par rapport à 1991 »*, où ils avaient augmenté de 7 % ! Ça change tout, puisque tout est relatif. Ajoutons qu'en banlieue c'est du même genre.

Il se moque, M. de Charette ! ou il ne connaît pas le sens des mots, ce qui est grave pour un ministre de la République ! ou encore – mais *je ne veux pas y croire* – il trouve vraiment que le niveau atteint par les loyers en région parisienne n'est pas encore assez élevé ! ou enfin, il fait son métier en dépit du bon *sens, pour laisser son minis*tère formuler de telles énormités !

Modérée, la hausse des loyers, quand l'inflation, maîtrisée, n'a été que de 2 % ? *Modérée*, la hausse des loyers, quand la progression du salaire horaire ouvrier a été de 3,6 % ? Modérée, la hausse des loyers, quand l'indice trimestriel du coût de la construction – *sur lequel les* loyers sont accrochés la plupart du temps – n'a pas dépassé 3,5 % ?

Modérée, la hausse des loyers, quand le Tout-Paris immobilier ne cesse de gémir sur la crise, sur la baisse du prix des logements anciens (11,1 % en 1992, selon les notaires) ?

Tout ça parce qu'en moyenne les propriétaires parisiens ont lâché trois dixièmes de point sur la hausse déjà frénétique de l'année précédente. Et encore, depuis plusieurs années, un décret – très peu respecté, on est bien obligé de le constater – interdisait au moment du renouvellement des baux le rajustement du loyer « sous-évalué »... Qu'est-ce que cela aurait été, sans ça !

La crise aidant, commerçants et industriels constatent que leurs clients recherchent les petits *prix* pour leurs achats courants. Il y a une chose certaine : *pour se trouver* un toit, les candidats à la location peuvent toujours chercher. Le petit prix, c'est comme la fourmi de 18 mètres de Robert Desnos, *ça n'existe pas ! Tout* à l'heure, j'ai vu dans la vitrine d'un agent immobilier l'annonce d'un « *petit* studio » (il n'y avait pas la surface... Mais pour qu'un agent immobilier *qualifie un studio de* « petit »...) « aménagé » (tout de même !) dans le 3e arrondissement de Paris, pour la bagatelle de... 2 000 francs par mois. Et tout à côté, un autre, *traité* de « beau *studio* », dans le 6e, pour... 4 000 francs. Et il faut gagner quatre fois le montant du loyer pour avoir la chance d'être accepté comme locataire. *Rien d'étonnant qu'on* ne se bouscule plus dans les escaliers pour être l'heureux élu. Si le montant des loyers continue à monter « modérément » en 1993, bonjour les dégâts pour les locataires de ces palais.

Si la conjoncture se fait plus clémente, si la reprise tant attendue se manifeste en 1994, on peut tout craindre d'une évolution des loyers qui a fait preuve d'autant de « modération » en période de crise. ■

LA COTE DES MOTS

Blue [-] chip

« Continuant en progression, le marché néerlandais a, cette semaine, évolué à la hausse, principalement grâce à ses blue-chips. » Ces « chips »-là n'ont rien à voir avec les minces rondelles de pommes de terre frites que l'on consomme *froides ou réchauffées et pour* lesquelles on a proposé un équivalent français : *croustilles*. Non, il s'agit bien d'un nom composé appartenant au domaine de la Bourse et des finances...

La définition officiellement proposée (*Journal officiel* du 31 janvier 1990) est la suivante : *« Titre coté d'une société à forte capitalisation boursière, réputée pour sa sécurité et assurant généralement un dividende régulier à ses actions »*, tandis que l'administration, dans le même arrêté, donne *« valeur de père de famille »* comme synonyme à adopter en français.

Blue[-]chip n'est pas à confondre avec *glamour stock*, locution qui s'applique à une « valeur vedette » ou « valeur de croissance », censée disposer d'un fort potentiel de plus-value. *Pourtant certains dictionnaires* accordent au mot *blue[-]chip* le sens de « valeur de premier ordre » ... ce qui n'est pas équivalent à « placement sûr, de tout repos », qui convient à la *prudente* démarche d'un père de famille – dont on s'accorde à penser qu'il gère sagement son patrimoine. Sans rechercher de mirifiques (et illusoires) profits.

L'usage, dans les milieux *de la Bourse et de la finance*, donne clairement la préférence à l'acception la plus valorisante de *blue[-]chip*. Cependant, l'ambiguïté de sens qui demeure incite à préférer à cet anglicisme des *formulations* françaises, tout aussi... croustillantes.

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

Darwinisme économique

Pour Peter Drucker, dans la gestion comme dans la production, la possession du savoir l'emporte de plus en plus sur celle de l'argent. Par son efficacité

AU-DELA DU CAPITALISME
de Peter Drucker.
Dunod, 240 pages, 148 F.

« TOUTES *les idées qui deviennent à la mode chez les intellectuels sont déja mortes. Ils se trompent toujours car ils croient à la clarté, or, lorsqu'un phénomène devient clair, il est faux.* » A quatre-vingt-trois ans, Peter Drucker n'a rien perdu de son goût du paradoxe. Car son dernier livre a précisément l'immense ambition de rendre clair l'ensemble des phénomènes sociaux, économiques et politiques présents, en les replaçant dans une perspective historique.

Et c'est lumineux. Peut-être faux – l'avenir le dira, – mais lumineux, surtout pour des « intellectuels » ! Car cette fois le *« pape du management »* – selon son éditeur – se pose en humaniste, passionné d'histoire et de culture autant que d'économie.

MUTATIONS ● Que dit-il ? Que le monde actuel traverse une de ces grandes mutations qui, tous les deux ou trois siècles, bouleversent de fond en comble la société – et qui par ailleurs explique la crise actuelle. Comme au quinzième siècle lorsque les « grandes découvertes » et la Renaissance révolutionnent le champ des connaissances, comme au dix-huitième, lorsque la révolution industrielle et la machine à vapeur donnent naissance au capitalisme et aux « temps modernes », en cette fin de vingtième siècle une métamorphose est en cours qui, en l'espace de quelques dizaines d'années – d'ici à 2010 ou 2020, – donnera naissance à une nouvelle société.

Cette nouvelle société, Peter Drucker la nomme *« postcapitaliste »*, parce qu'elle reste fondée sur les lois du marché, mais que le capital et le travail n'y jouent plus un rôle fondamental. Les grands capitalistes du début du siècle disparaissent, remplacés par les investisseurs institutionnels. Les caisses de retraites, en particulier, contrôlent la moitié du capital en actions des grandes entreprises américaines et sont gérées par *« une nouvelle race de capitalistes, salariés anonymes et sans visage, les analystes financiers et les gérants de portefeuille »*, bref les *« managers »*. Quant aux travailleurs – les anciens *« prolétaires »* de Karl Marx, – ils sont devenus *« une classe moyenne prospère »*, les employés des services remplaçant progressivement les ouvriers traditionnels.

Cette société « postcapitaliste » est déjà et sera de plus en plus une « société du savoir ». *« Le facteur de production décisif, la ressource réelle qui commande tout, ce n'est plus le capital, ni la terre, ni le travail. C'est le savoir »*, assure Peter Drucker. La productivité et l'innovation, *« qui sont toutes deux les applications du savoir au travail »*, ont permis le décollage des cent dernières années dans les pays développés ; étape ultime de cette évolution, le savoir aujourd'hui *« s'applique au savoir lui-même »* : c'est la « révolution du management », déclenchée au milieu de ce siècle – avec l'aide de l'informatique et des nouvelles techniques de communication –, qui bouleverse la société.

Première conséquence de cette mutation : les groupes sociaux dominants sont les « travailleurs du savoir » (intellectuels et managers, techniciens et employés des services). Contrairement aux travailleurs du système capitaliste, ils sont propriétaires des moyens de production (*via* les caisses de retraite) et des outils de production (le savoir que chacun porte en lui).

Deuxième conséquence : le pivot de la société n'est plus l'entreprise mais *« l'organisation »*, terme qui inclut aussi les hôpitaux, les universités, les congrégations religieuses, les syndicats, etc. Enfin, dernière conséquence majeure : l'ère de l'Etat-nation souverain est terminée. La mondialisation aidant, on voit se mettre en place peu à peu un régime « pluraliste », dans lequel l'Etat-nation ne sera qu'une composante parmi d'autres structures d'intégration politique – transnationales, continentales, régionales, locales, voire tribales.

OBÈSE ● En libéral bon teint, Peter Drucker en profite pour, au passage, régler son compte au *« méga-Etat »*, devenu « obèse » et à son instrument, l'*« Etat fiscal »*, qui à force de poursuivre vainement des objectifs sociaux, accumule les déficits structurels et se prive ainsi des moyens d'agir sur la conjoncture. Pour que l'Etat retrouve un *« minimum d'efficacité, il doit se reconvertir »*.

Efficacité. Tout est là. Car Peter Drucker a une vision toute darwinienne de l'histoire et de l'économie. Efficaces, donc dominants dans la société future : le savoir, l'innovation, les managers, les multinationales, les organisations centrées sur leurs objectifs propres – et non sur le pouvoir, etc. Inefficaces donc condamnés : les capitalistes à l'ancienne, les travailleurs manuels, le socialisme, l'Etat-providence, l'aide économique et militaire, etc.

C'est ici que le « pape du management », imprégné des théories de l'organisation qui ont fait son succès, rattrape et dépasse – involontairement ? –, l'humaniste. Ainsi vues à travers le filtre du gestionnaire, les mutations de la société et de l'économie apparaissent bien impitoyables. Une vision inquiétante... mais diablement « efficace » !

Véronique Maurus

NOTES DE LECTURE

LA MÉDECINE SCANDALE
de Patrick Coquidé.
Flammarion, 329 pages, 120 F.

De l'affaire du sang contaminé aux bavures médicales en passant par les dessous de table et les gaspillages organisés au détriment de l'assurance-maladie, le corps médical français n'est pas à la fête. Le livre de Patrick Coquidé, journaliste au *Point*, résume tous les griefs auxquels doit faire face une profession dont le succès médiatique de certains de ses représentants dissimule à peine la perte progressive de son statut social privilégié.

Malgré les apparences, cet ouvrage n'est pas un réquisitoire aveugle mais une mise au point, un appel à davantage de modestie. *« Arrêtons de croire que les hommes et les femmes qui évoluent dans le monde de la santé sont fondamentalement différents des autres. Il y a la même proportion de profiteurs, d'escrocs et de margoulins qu'ailleurs »*, écrit-il. L'énumération des *« combines »*, des rentes de situation ou des petites et grandes lâchetés de l'exercice – libéral ou non – de la médecine insupportera sans doute nombre de disciples d'Hippocrate. Fort heureusement, l'auteur cherche à expliquer comment certaines pratiques ont pu se développer. Après d'autres, il met au jour un ensemble de complicités politico-administratives et commerciales.

Conclusion : *« Un Etat qui ne joue pas son rôle de régulateur, des lobbies qui en profitent, une Sécurité sociale qui laisse faire. Le décor est planté pour qu'éclatent les scandales de la médecine. »* Dommage pourtant que ce diagnostic précis ne fournisse guère de pistes sur ce que devraient être, demain, les règles du jeu d'une médecine plus sincère.

J.-M. N.

DROIT SOCIAL
Les cotisations de sécurité sociale
numéro spécial, juin 1993,
115 pages, 105 F.

Au moment où l'on s'efforce de remettre à flot le régime général de sécurité sociale (en attendant d'autres, guère mieux portants) par des économies mais aussi par des recettes nouvelles, le numéro spécial de la revue *Droit social*, consacré aux cotisations de sécurité sociale (au sens large) et sous tous les *angles, ne manque pas d'intérêt.* Il rappelle d'abord que celles-ci sont un prélèvement sur les rémunérations, et, comme le dit Jean-Jacques Dupeyroux, la distinction entre cotisations patronales et cotisations salariales n'est qu'*« un leurre »*, les cotisations dites patronales étant seulement plus indolores.

Autre *« tour de passe-passe »* : le plafond de cotisation. Autrefois justifié par le fait que seuls étaient assujettis les revenus les plus faibles, il rend aujourd'hui la cotisation dégressive. Un des motifs, avec la multiplication des emplois exonérés, pour chercher de nouveaux financements, comme la CSG. Où s'arrête, d'autre part, l'assiette des cotisations ? *Les frais* de mission, les indemnités de licenciement en font-ils partie ? Le recouvrement des cotisations, fort contraignant, avec la crise économique, devient aussi objet de conflits, en dépit des efforts de coopération avec les entreprises entamés dans la décennie 80.

G. H.

AGENDA

MARDI 6 JUILLET. Paris. Début de la concertation sur la préparation de la loi quinquennale sur l'emploi.

MERCREDI 7 JUILLET. Paris. Assurance-chômage : nouvelle réunion patronat-syndicats.
Lille. Lancement de la campagne du CNPF sur l'emploi des jeunes.
Tokyo. Sommet du Groupe des Sept (G-7). A l'ordre du jour, l'aide à la Russie et aux pays en développement, l'économie mondiale et les négociations commerciales du GATT (jusqu'au 9).

SAMEDI 10 JUILLET. France. Clôture de l'emprunt d'Etat dit emprunt Balladur.

LUNDI 12 JUILLET. France. Augmentation de 28 centimes du prix de tous les carburants.
Bruxelles. Conseil économique et financier de la CEE.

PRIVATISATIONS EN AMÉRIQUE LATINE (III)

Mexique : gros profits

L'énorme programme de cession d'entreprises publiques a rapporté beaucoup à l'Etat mais aussi aux acheteurs, en dépit de quelques surprises. Moins aux salariés

Après les privatisations au Chili, qui s'est le premier engagé dans cette voie en 1974, avant même la Grande-Bretagne, et qui a mis quinze ans à achever son programme (« le Monde-L'économie » du 22 juin), après l'Argentine, qui s'est lancée au pas de charge, privatisant presque tous les services publics (« le Monde-L'économie » du 29 juin), nous examinons le cas du Mexique, qui a réalisé en dix ans le plus important volume de cessions d'entreprises publiques.

MEXICO
de notre correspondant

« *FRANCE TÉLÉCOM a décroché le gros lot en participant au rachat de Telmex : les Français ont mis 350 millions de dollars en décembre 1990 pour des actions qui valent aujourd'hui 1 200 millions de dollars à la Bourse de New-York. C'est fantastique !* », s'exclame, admiratif, un des hommes d'affaires les plus respectés du Mexique, Carlos Abedrop, qui a, lui aussi, investi dans la privatisation de la société nationale des télécommunications (1). « *J'ai à peine mis 5 millions de dollars dans l'affaire, moins de 1 % des actions* », regrette-t-il.

Cet ancien banquier dans la soixantaine, autrefois associé à la Banque nationale de Paris, avec laquelle il entretient encore des relations commerciales, a préféré le transport aérien, en participant, en 1989, au rachat de la société publique Mexicana de Aviacion avec des partenaires mexicains (2). « *Grave erreur* », dit-il aujourd'hui.

Cependant, Carlos Abedrop reste un chaud partisan de la politique de privatisation : « *Elle a amélioré l'efficacité des entreprises qui offraient des produits de mauvaise qualité à des prix trop élevés pour le consommateur.* » De son côté, le gouvernement a fait d'excellentes affaires, surtout avec les dix-huit banques qu'il avait nationalisées en 1982 et qu'il a revendues « *très cher* », compte tenu du montant des créances non recouvrables, découvertes par la suite. « *Les nouveaux banquiers savent qu'ils ne feront aucun profit pendant plusieurs années, mais, à long terme, ce sera rentable.* »

MAL GÉRÉES • C'est aussi le cas de Mexicana. Carlos Abedrop, qui a récemment démissionné de la présidence du groupe, a conservé ses actions. « *Nous ne savions pas, à l'époque, que Mexicana allait si mal. Nous avions constaté, avant l'achat, que les pertes étaient maquillées et nous en avions tenu compte. Mais nous ne soupçonnions pas à quel point les entreprises publiques étaient mal gérées.* »

Les nouveaux propriétaires de Mexicana allaient en effet découvrir notamment que le salaire des pilotes était versé par l'intermédiaire de leur syndicat, pour leur permettre d'échapper totalement à l'impôt, ou que la société nationale des pétroles (PEMEX) vendait secrètement le carburant moins cher à Mexicana, au détriment des compagnies étrangères, auxquelles on facturait aussi des prix plus élevés pour les services aéroportuaires.

Ces « privilèges » ayant disparu avec la privatisation – qui devait, précisément, rendre les entreprises plus efficaces, – les nouveaux propriétaires de la compagnie durent mettre en place, très vite, un plan de redressement draconien pour affronter une situation d'autant plus préoccupante que le transport aérien connaissait au même moment la pire crise de son histoire aux Etats-Unis, principal partenaire du Mexique. « *Nous avions cinquante appareils et 13 500 salariés lors de l'achat de la compagnie,* rappelle Carlos Abedrop. *Aujourd'hui, nous avons soixante-quatre avions, y compris des Airbus et des Fokker, mais nous n'avons plus que 7 500 salariés.* »



> **« Les nouveaux banquiers savent qu'ils ne feront aucun profit pendant plusieurs années mais, à long terme, ce sera rentable. »**

Il faudra cependant encore supprimer 1 500 emplois, estiment les dirigeants de la compagnie, pour affronter un marché très concurrentiel et enregistrer les « *premiers bénéfices d'ici deux ou trois ans* » (Mexicana a perdu 100 millions de dollars en 1992 et environ 30 millions au premier trimestre 1993).

STRATÉGIQUE • Le redressement ne pourra se faire que dans le cadre de l'« *alliance stratégique* » conclue avec l'autre transporteur national privatisé, Aeromexico, qui a récemment pris le contrôle de Mexicana et racheté Aeroperu, devenant ainsi la plus importante compagnie aérienne d'Amérique latine sous la direction de Gerardo de Prevoisin. Le groupe de cet homme d'affaires, descendant de Barcelonnette (3), dont la famille a fait fortune dans les assurances, détient désormais 70 % du marché mexicain des transports aériens, loin devant Taesa, une petite compagnie en pleine ascension qui offre des vols à la demande sur plusieurs continents.

Malgré des résultats financiers aux antipodes, Telmex et le groupe Aeromexico/Mexicana sont, avec le démantèlement de la banque nationalisée, les « modèles » de la gigantesque opération de privatisation entreprise, timidement d'abord, sous la présidence de Miguel de la Madrid à partir de 1982, puis à toute vapeur avec l'arrivée au pouvoir de Carlos Salinas en décembre 1988.

Pour protéger l'indépendance nationale en garantissant l'accès aux ressources stratégiques (nationalisation du pétrole en 1936), mettre sur pied une infrastructure industrielle et de susciter une « *meilleure répartition de la richesse en faveur de toutes les couches sociales* », le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), issu de la révolution de 1910, a créé un vaste secteur public, qu'il va remettre en question un demi-siècle plus tard.

La modernisation de l'Etat et de l'économie, condition *sine qua non* pour réussir un ambitieux traité de libre-échange avec les Etats-Unis, qui devrait entrer en vigueur l'an prochain, a donné naissance depuis à une nouvelle philosophie, le « libéralisme social ».

Le gouvernement dépense des sommes importantes pour venir en aide aux plus démunis, par le programme « Solidarité », pour limiter les effets pervers de l'ouverture économique : aggravation des conditions de vie des défavorisés et risques d'instabilité politique (comme on a pu le voir au Venezuela).

PLÉTHORIQUE • Mais les privatisations ont eu des répercussions sur l'emploi pour deux raisons : les nouveaux propriétaires ont vite réduit le personnel pléthorique dont ils avaient hérité, et le gouvernement a purement et simplement liquidé près de six cents des 1 155 sociétés publiques, souvent invendables, tandis qu'il en cédait un peu plus de trois cents au secteur privé (il en a conservé environ cent).

Le Mexique, qui avait dû renégocier sa dette extérieure de plus de 100 milliards de dollars et dévaluer le peso dans les années 80, a aujourd'hui un budget en excédent. « *La vente ou la fermeture des canards boiteux subventionnés par l'Etat ont contribué à cette amélioration, due cependant avant tout à une meilleure gestion des finances publiques et à une plus grande efficacité dans la perception des impôts* », soutient un expert du quotidien économique *El Financiero*, Marcos Chavez.

Celui-ci est pourtant très critique à propos du « *manque de transparence* » des privatisations. « *Il y a bien eu des appels d'offres,* reconnaît-il, *mais on n'a jamais su vraiment dans quel état se trouvaient les sociétés en vente, ni combien le gouvernement avait dû investir pour les rendre présentables.* » Les deux chaînes de télévision publique font actuellement l'objet d'une réorganisation coûteuse, afin d'en obtenir un meilleur prix.

RICHES • « *La privatisation a permis aux plus riches de s'enrichir encore davantage* », s'insurgent de leur côté les dirigeants du Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche), Ifigenia Martinez et Porfirio Munoz-Ledo, qui soupçonnent le gouvernement de « *brader le patrimoine national au profit des amis du président Salinas* ». Pour eux, « *le meilleur exemple en est Telmex qui n'aurait jamais dû être vendue car c'était une entreprise rentable* ».

« *La vente de Telmex fut une opération complexe, qui a effectivement suscité des soupçons, finalement injustifiés,* reconnaît l'ancien responsable de la privatisation, Jacques Rogozinski. *Mais le gouvernement devait vendre cette entreprise car il ne disposait pas des 10 milliards de dollars nécessaires pour la modernisation du système téléphonique* », que les nouveaux propriétaires se sont engagés à mener à bien, conformément à un cahier des charges très précis et contraignant.

Malgré les bavures dénoncées par l'opposition, les privatisations constituent sans aucun doute un grand succès pour le gouvernement. Outre les objectifs annoncés comme la modernisation de l'économie, l'assainissement des finances publiques, l'augmentation des dépenses sociales et l'ouverture aux investissements étrangers, elles ont aussi permis de faire revenir des capitaux nationaux qui avaient fui le pays au cours des deux dernières décennies.

> **Les privatisations ont permis de faire revenir des capitaux nationaux qui avaient fui le pays au cours des deux dernières décennies.**

Selon un économiste du quotidien *El Norte*, Enrique Quintana, la moitié environ des sommes investies dans le rachat des entreprises publiques (15 milliards de dollars sur près de 30 milliards) sont des capitaux ainsi rapatriés.

Cela conduit à poser une question plus que jamais à l'ordre du jour : quelle proportion de ces investissements a été financée par l'argent de la drogue qui, en l'absence de contrôle sur le rapatriement des capitaux et d'enquête sérieuse sur l'origine des fonds, aurait trouvé là une occasion idéale de se recycler dans les circuits légaux ?

Bertrand de La Grange

(1) Un consortium dirigé par le Mexicain Carlos Slim, associé à la société américaine Southwestern Bell et à France Câble et Radio, filiale de France Télécom, a pris la majorité des actions.

(2) L'Etat mexicain conserve 38 % des parts. L'homme d'affaires franco-britannique Jimmy Goldsmith, entre autres, détient 6 % des actions.

(3) On appelle ainsi les descendants d'immigrés français venus de cette ville, nombreux à Mexico.

Prochain article : le Brésil.

Divisé par cinq

Le nombre d'entreprises publiques a été divisé par cinq, passant de 1 155 en 1982 à 217 en 1993 ; la part des dépenses publiques (y compris celles des administrations) dans le produit national brut (PNB), de son côté, revenant de 44,5 % en 1982 à 26 % en 1992 (une bonne partie étant formée par le pétrole).

Parmi les principales entreprises privatisées figurent les 18 banques nationalisées en 1982 (les plus importantes étant Banamex et Bancomer), Telmex (télécommunications), le transport aérien (Aeromexico et Mexicana), la compagnie minière Cananea, la sidérurgie (Sidermex, scindée en trois), des raffineries de sucre, etc. Ont aussi été concédées des autoroutes.

Sont actuellement en cours de privatisation : des entreprises de pétrochimie légère, deux chaînes de télévision, le quotidien *El Nacional*, les studios de cinéma America, des salles de cinéma, une chaîne d'hôtels, les services portuaires et aéroportuaires, etc.

Golf dangereux

Suite de la page 25

Le marché des établissements Petitjean est important (830 millions de francs CFA) et l'entreprise l'a accepté malgré une condition imposée *in extremis* : Gilles Petitjean s'est vu désigner un partenaire Albert Mva Mbolo, un membre de l'entourage présidentiel.

Une société *ad hoc* sera constituée à parité, la SECAM (Société d'exploitation de carrières et matériaux de construction), bien que le premier ait mis 425 millions de francs CFA dans l'affaire, et le second seulement 100 millions. Les travaux, entamés en janvier 1992, ont suivi un cours normal et ont été achevés six mois plus tard.

Les ennuis, eux, commencent en avril 1992. La First Investment Bank prévient alors Gilles Petitjean que son associé a demandé un crédit de 110 millions de francs CFA (2,2 millions de francs), à titre personnel, en échange d'une hypothèque sur une partie du matériel de l'entreprise. L'industriel français y met son *veto*. Albert Mva tente la même opération quelques semaines plus tard auprès d'une autre banque, pour un crédit de 50 millions de francs CFA (1 million de francs). Le climat s'envenime entre les deux associés, jusqu'à cette fameuse soirée de juillet où Gilles Petitjean échappe de peu à la mort.

Pendant des mois, l'industriel va multiplier les démarches auprès de l'entourage présidentiel. Ministres et autres proches du chef de l'Etat lui présentent des excuses, l'encouragent à ne pas porter plainte, tout en promettant de plaider sa cause.

Les contacts se succèdent mais n'aboutissent... qu'à son retour en France *manu militari* au bout de six mois et à la liquidation de fait de son entreprise.

PRIVÉE • Depuis, Gilles Petitjean remue ciel et terre pour récupérer les « *600 millions de francs CFA de matériel resté sur place* », sans parler des 200 millions de francs encore dus sur le contrat. Contactée par téléphone, la personne qu'il croit chargée du dossier au Quai d'Orsay tombe des nues : « *On n'est pas du tout au courant de cette affaire* », dit-elle. Qui suit ce dossier ? « *Personne.* »

Même son de cloche à l'ambassade de France à Yaoundé, qui avait pourtant suivi l'affaire au jour le jour lorsque Gilles Petitjean se trouvait encore au Cameroun. « *C'est une affaire privée,* affirme le nouvel ambassadeur, arrivé en mai dernier, *si M. Petitjean a un litige commercial, il peut toujours engager une action en justice.* »

« *Si on mène une action au Cameroun, on n'a aucune chance !,* s'insurge l'industriel. *Evidemment c'est une affaire privée, mais on ne peut rien régler tant que l'affaire ne devient pas politique...* » Les journalistes camerounais n'ont, eux, aucun doute quant au caractère politique de l'affaire. Pius Njawé, directeur de publication du *Messager*, a passé vingt-quatre heures en garde à vue le 12 mai, au lendemain de la parution d'un article sur les démêlés de Gilles Petitjean dans *la Messagère*, une publication qui se substitue au *Messager* lorsque celui-ci est suspendu – c'est-à-dire régulièrement. « *C'est un sujet sensible, la présidence prend ça très au sérieux* », remarque Pius Njawé.

Mardi 22 juin, *la Nouvelle Expression*, autre « pilier » de la presse frondeuse de Douala, a publié un entretien avec Gilles Petitjean, des copies de documents relatifs à l'affaire, ainsi que cinq articles.

Le lendemain, une partie des exemplaires diffusés à Douala étaient saisis.

Marie-Pierre Subtil

P E R S P E C T I V E S



LES FRAGILITÉS DU TISSU INDUSTRIEL

L'année terrible des PME

Défaillances d'entreprises en cascade : la récession lève un lourd tribut sur la partie la plus fragile – mais aussi la plus dynamique – du tissu économique français

LA métaphore biologique, voire darwinienne, est de rigueur lorsqu'on parle des petites et moyennes entreprises. C'est le *struggle for life* dans la jungle économique : *« forte natalité, mais aussi mortalité élevée, taux de survie très sélectifs, risque de défaillance élevé des plus petites »*, comme l'écrit Jacques Roger-Machart, ex-député socialiste, défenseur inlassable des PME (1).

L'année 1993, celle de la plus grave récession de l'après-guerre en Europe continentale, se révèle à cet égard particulièrement meurtrière : il y a eu 7 987 défaillances d'entreprises au mois de mai et 61 777 depuis juin 1992.

Au début de la décennie, le nombre de « décès » annuel tournait autour de 40 000 et dix ans avant, autour de 20 000. On peut, sans risque de se tromper, affirmer

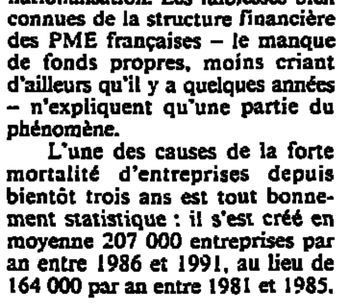
Effets en chaîne de la crise : les premiers frappés sont les sous-traitants des grands groupes

que les faillites concernent pour l'essentiel des PME-PMI puisque celles-ci représentent plus de 99 % du total des entreprises. Et les conséquences sur l'emploi sont immédiates : les PME emploient les deux tiers des effectifs salariés.

STATISTIQUE • La crise a fait sentir ses premiers effets dès le deuxième trimestre 1990, explique Bertrand Larrera de Morel, PDG de la SOFARIS. Cette institution spécialisée dotée par l'Etat peut garantir à 50 % le risque pris par les banques qui prêtent aux PME ; elle est donc au contact des plus fragiles des entreprises, dont elle a vu les « taux de chute » augmenter en flèche en 1991 et rester élevés depuis.

La clientèle de PME des banques connaît, les années normales, un « taux de chute » de 0,5 à 1 % ; ces temps-ci, c'est plutôt entre 1,5 et 2 %, soit un doublement des sinistres qui explique à la fois les difficultés des banques les plus exposées (comme le Crédit d'équipement des PME, qui assure à lui seul le cinquième des encours des prêts à long terme aux PME) et la réticence de toutes à prêter à ces clients risqués.

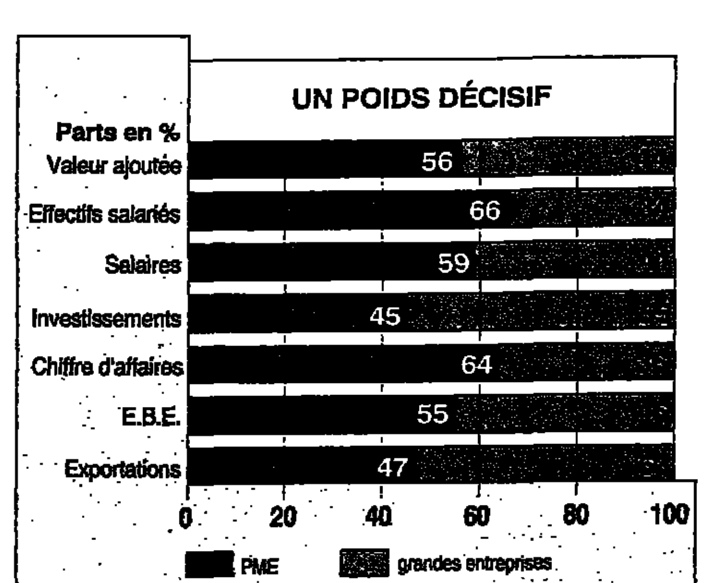
La SOFARIS constate, elle, des taux de défaillance plus importants aux trois périodes charnières de la vie des entreprises : 10 % chez celles qui viennent d'être créées, 5 % au moment de la transmission, 3 à 4 % lors des phases de développement rapide ou d'internationalisation. Les faiblesses bien connues de la structure financière des PME françaises – le manque de fonds propres, moins criant d'ailleurs qu'il y a quelques années – n'expliquent qu'une partie du phénomène.



L'une des causes de la forte mortalité d'entreprises depuis bientôt trois ans est tout bonnement statistique : il s'est créé en moyenne 207 000 entreprises par an entre 1986 et 1991, au lieu de 164 000 par an entre 1981 et 1985.

NÉOPHYTES • Sachant que les taux de survie au quatrième anniversaire ne dépassent pas 56 % dans l'industrie, 53 % dans les services et 40 % dans le commerce, il n'y a rien de surprenant à voir enfler le nombre des défaillances dans les années suivant les périodes de forte natalité. *A fortiori* quand beaucoup de créateurs étaient des néophytes, sans grande expérience, qui s'étaient jetés à l'eau dans l'enthousiasme de la fin des années 80.

Et puis il y a les effets en chaîne de la crise. Les premiers frappés sont les sous-traitants des grands groupes. Ce sont souvent de très petites unités qui dépendent d'un donneur d'ordre, ou de quelques-uns, et s'asphyxient dès que les commandes viennent à manquer. Il est à noter que la sous-traitance s'est énormément développée (37 % des PMI étaient sous-traitantes en 1980, 60 % en 1990), et que les PME la pratiquent aussi entre elles.



EMBÛCHES • Les entreprises qui fabriquent des biens d'équipement ont subi la baisse des investissements, en France et sur les marchés européens, dès le début 1992 ; celles qui travaillent pour la consommation ont, elles, subi le décrochage de l'automne dernier. Luc Sollier-Bresset, directeur du Centre européen d'entreprise et d'innovation de Toulon, décrit parfaitement les embûches qui sont actuellement le lot des jeunes entreprises de haute technologie. *« Depuis un an, les délais de décision ne cessent de s'allonger. Les donneurs d'ordre traînent six mois et plus avant de concrétiser leurs commandes. Les PME peuvent patienter quelques mois, mais à la fin, elles plongent. »* Si elles résistent à cette épreuve, elles se font « cueillir » en aval par l'allongement des délais de paiement (voire les défauts de paiement).

Avant même la dégradation récente de la conjoncture, les PME étaient payées en moyenne à 90 jours (les grandes entreprises à 70 jours), ce qui revient à faire peser les charges de trésorerie sur le maillon faible. Les mauvais payeurs devraient en tout cas être sanctionnés, en vertu d'une loi de décembre 1992, applicable depuis le 1er juillet, qui impose des pénalités (un intérêt égal à une fois et demie le taux légal) en cas de retard. Cela ne suffira sans doute pas à étancher la soif de liquidités des PME. *« Au premier problème de trésorerie, les banques suppriment les lignes d'escompte,* ajoute Luc Sollier-Bresset. *Récemment, l'une d'elles a même refusé d'escompter une créance sur la Direction générale de l'armement, un comble ! »* Le résultat de cette conjoncture détestable, c'est que la notion de développement, si importante en temps normal pour les PME innovantes, est remplacée par la notion de survie. Pis, ce sont celles qui ont des projets et des commandes en pagaïe qui trébuchent : si elles en viennent à manquer de fonds de roulement, elles font faillite. C'est pour répondre à ce cas particulier qu'un nouveau mécanisme vient d'être créé : la SOFARIS est dotée d'un « fonds de garantie de renforcement des capitaux permanents » de 300 millions de francs, pour assurer les banques qui accordent des concours à moyen et long terme aux PME saines.

Les banques ont la réputation tenace d'être à la fois timorées et chères. Chères, c'est sûrement vrai pour leurs clients des PME. Le coût d'un découvert de moins de 100 000 francs avoisine encore les 14 % ; quand on sait que 40 % des PME affirment avoir eu des problèmes de trésorerie au second semestre 1992 – proportion qui ne s'est certainement pas améliorée au premier semestre 1993 – on mesure les dégâts que peuvent faire de tels coûts financiers. Timorées, c'est en partie injuste. Les banques ont accordé de très larges crédits aux entreprises toutes ces dernières années (l'encours augmentait régulièrement plus que la croissance du PIB) ; aujourd'hui, il n'y a pas globalement de demande de crédit insatisfaite de la part des entreprises.

MESURES • Celles qui vont bien n'investissent guère, et si on voit le taux d'autofinancement monter (63 % en 1992 !), ce n'est certes pas signe de santé pour l'économie. Celles qui demandent des concours en ce moment sont souvent mal en point et les banques, qui ont assez de sinistres sur les bras, refusent, précipitant la chute.

Les pouvoirs publics sont bien conscients des risques des dépôts de bilan en cascade. Le gouvernement Balladur a adopté des mesures d'urgence : remboursement plus rapide de la TVA ; prêts moins chers du Fonds de développement économique et social aux entreprises en difficulté ; augmentation du plafond des CODEVI, fonds SOFARIS déjà cité, allégement de charges pour les petits salaires...

Bien dans le ton maussade qui prévaut actuellement, un dirigeant de PMI juge ces mesures *« homéopathiques »*. C'est faire peu de cas de la série de dispositions favorables aux PME-PMI prises depuis au moins dix ans dans tous les domaines : fiscalité, charges, transmissions, création, recherche, embauche, implantation, exportation, encouragement au capital-risque...

Mais c'est sans doute l'occasion de se demander si l'aspect crucial de la structure financière n'aurait pas dû être la priorité des priorités.

Il est vrai que les mécanismes spécifiques aux PME (crédits bonifiés, CODEVI et *« établissements bancaires chargés d'une mission d'intérêt public dans le domaine du financement »*, comme les SDR, le Crédit d'équipement des PME et la SOFARIS) n'ont pas en France la cohérence et finalement l'efficacité qu'on constate en Allemagne, aux Etats-Unis ou au Japon.

Le résultat, c'est sans doute la faiblesse du tissu industriel français en entreprises moyennes (5 000 firmes de 100 à 500 salariés contre 6 000 en Grande-Bretagne et 8 200 en RFA). Or ce sont les « grosses PME » qui allient le dynamisme à la solidité et sont en fin de compte le meilleur amortisseur de la crise.

Sophie Gherardi

(1) *Réussir nos PME*, Dunod, Paris, 1991.

La démographie des PME du secteur productif français selon l'effectif salarié

(en milliers d'unités)

	0	1 à 19	20 à 99	100 à 499	Total PME	Grandes entreprises
Industrie	74,9	110,5	22,5	5,0	212,9	1,0
Bâtiments, génie civil	147,6	157,3	9,3	1,0	315,2	0,1
Commerce	268,1	296,4	14,7	1,6	580,8	0,3
Transports et télécommunications	45,1	27,9	3,9	0,6	77,5	0,1
Services	521,7	438,3	17,7	2,7	980,4	0,4
Total des entreprises	1 057,4	1 030,4	68,1	10,9	2 166,8	1,9

Source : INSEE

Petits ruisseaux grande rivière

Bien qu'il n'existe pas de définition légale de la PME en France, cette appellation fait usuellement référence aux entreprises industrielles, commerciales, artisanales et prestataires de services (autres que les entreprises agricoles), dont les effectifs n'excèdent pas 500 personnes. L'appellation cache donc une population des plus hétéroclites.

Bon nombre de PME, nées de la tendance à l'externalisation d'activités des grandes entreprises, sont filiales de grands groupes, et ont des caractéristiques peu comparables aux autres. De même, sont confondues dans la population des PME des entreprises dont les effectifs sont inférieurs à 20 personnes – la moitié des PME n'ont aucun salarié et 48 % en emploient entre 1 et 19 – et d'autres comptant de 100 à 499 salariés (à peine 0,5 % des PME). Ceci pose naturellement le problème de la justesse des appréciations portées sur l'ensemble. Mais le manque de statistiques, la difficulté à retenir trop de critères de sélection et sans doute une certaine habitude jouent en faveur de la globalisation du « phénomène PME ». Les PME sont pour les deux tiers des entreprises de forme individuelle, 33 % seulement étant des sociétés.

Leur poids dans l'économie est significatif *(voir graphique)*. Elles représentent, en nombre, 99,9 % des entreprises françaises, assurent plus de la moitié de la valeur ajoutée nationale et emploient les deux tiers des effectifs salariés : 8,6 millions sur un total de 13 millions en 1991. Principales créatrices d'emplois au cours des années 80, créant 450 000 emplois alors que les grandes entreprises réduisaient leurs effectifs de 870 000 durant cette même période, elles ont aussi, avec 46 % des investissements nationaux, largement participé à l'essor du tissu productif français entre 1987 et 1990. Enfin, elles assurent directement, hors matériel militaire, plus du quart des exportations de produits manufacturés et contribuent à hauteur de 30 % à l'effort de recherche national.

Présentes sur l'ensemble du tissu productif français, elles sont, par tradition, fortement implantées dans le commerce, le bâtiment et l'hôtellerie. Le développement des activités de services aux entreprises et aux particuliers semble avoir constitué un terrain idéal à leur multiplication au cours des vingt dernières années.

Source : Service des études du CEPME



Petits ruisseau[x]
grande rivière

LES FRAGILITÉS DU TISSU INDUSTRIEL

Ex-RDA : « Esprit (d'entreprise), es-tu là ? »

Le « Mittelstand », ce tissu de PME-PMI qui a fait la richesse de la RFA, tarde à se développer à l'Est. Les réussites restent isolées. Ce n'est pas l'argent qui manque, ce sont les entrepreneurs...

FRANCFORT
de notre correspondant

COMMENT naissent les entrepreneurs ? La question – la plus intime du capitalisme – intéresse le monde entier ; l'Ouest en mal d'emplois, comme l'Est en mal de conversion à la démocratie. Dans les anciens pays communistes, personne ne semble satisfait de la seule génération spontanée. En Russie, l'opération du saint-marché, laissée à elle-même, fait naître surtout une prolifération de mafias. Dès lors comment procréer, accoucher, puis élever, les néo-capitalistes ? L'expérience est-allemande où l'argent, venu de l'Ouest, n'est pas le facteur manquant, ne rend pas optimiste : il faut surtout du temps.

Créer une PME est comparé souvent au parcours du combattant dans un pays comme la France. Imaginez alors dans l'est de l'Allemagne, après la tombée du mur. Outre les inextricables problèmes juridiques posés par le rétablissement dans leur droit des anciens propriétaires, tout, absolument tout, est plus difficile à la puissance dix : problèmes financiers, problèmes de management, problèmes de distribution, etc.

« Coup de chance, on a trouvé une bonne situation technique. Il ne s'agit pas d'une usine comparable à celles de l'Ouest mais du point de vue de la qualité, ça va. » Heiner Hölzemann, PDG venu de l'Ouest, demeure optimiste. *« Nous serons rentables en 1995. »* Son entreprise, Kramer CTA, fabrique à Fürstenwalde, à trente kilomètres au sud-est de Berlin, des citernes destinées à l'industrie pétrolière et à la chimie. Dans des hangars immenses construits à l'image du « socialisme réel », c'est-à-dire impossibles à chauffer l'hiver, quatre cents personnes soudent les tôles. La majorité des opérations sont encore manuelles. Les effectifs ont été ramenés de quatre mille à trois cents ; contraction ahurissante mais tout à fait normale dans les nouveaux Länder après l'unification.

PARTENAIRE • La production de l'industrie est-allemande a été rétrécie l'an passé à moins du quart de ce qu'elle fut avant « le tournant »... Heiner Hölzemann compte sur le développement des stations d'essence à l'Est : *« Le marché est estimé à deux mille quatre cents camions-citernes d'ici à 1998, nous n'en avons encore fabriqué que trois cents. »* Mais il a fallu réorienter les ventes du tout au tout après l'écroulement des exportations vers l'ex-Comecon. *« L'usine travaillait à 90 % pour l'Europe de l'Est, nous livrons désormais 95 % de notre production sur place. »*

Même nécessité de rebasculer les ventes d'Est vers l'Ouest pour Falken, entreprise qui fabrique des fournitures de bureau (classeurs, chemises...) à Cottbus, à vingt kilomètres de la frontière polonaise. Une région dévastée par la crise du textile et malheureusement connue, depuis un an, par les attentats néo-nazis. *« Nous avions besoin d'un partenaire »*, expliquent les anciens cadres de l'entreprise. Le groupe Becker, société de l'Ouest qui jusque-là ne faisait que distribuer ces mêmes fournitures de bureau fabriquées en Autriche ou au Portugal, se présente, fait ses calculs et saute le pas. Passer de distributeur à producteur : le chemin est plutôt emprunté dans l'autre sens par les capitalistes d'Europe. Il faut du culot.

« Mon père a gagé toute sa fortune personnelle », explique le fils de famille Günther Becker. Les investissements engagés ont été de 50 millions de marks, alors que le chiffre d'affaires n'est que de 42 millions. Même en comptant les 15 millions de subventions diverses, le risque est considérable. *« Mais les gens d'ici étaient prêts à se battre à 100 %, c'est ce qui nous a convaincus ».*

> **Le rattrapage du niveau des salaires de l'Est sur celui de l'Ouest plombe la compétitivité des nouveaux Länder.**

Une vieille loco diesel, avec des wagonnets si rouillés qu'on se demande comment ils roulent encore, apporte le sable au pied de l'usine. A l'intérieur il est broyé et mélangé dans un hangar datant de trente ans – comme neuf pour la RDA. Le process est automatique, surveillé par une armoire électromécanique dont les relais claquent. Pas d'électronique. Ensuite, le grès calcaire est mis en blocs qui, une fois cuits, font des plaques préfabriquées pour le bâtiment. Les plaques sont rangées, emballées, stockées par un dispositif tout neuf, robotisé. De gigantesques ponts roulants vert pomme, neufs aussi, prennent enfin les palettes et les déposent sur les camions ou les péniches sur la Spree, qui coule le long de l'usine. La rouille conduit aux Puces : Haniel, PMI de l'Ouest qui a repris le site, a jugé qu'il fallait moderniser en commençant par la fin du process.

Toute la modernisation a été confiée – originalité – à Elektro-Anlagebau GmbH, petite entreprise privée de cinquante personnes qui est née de la privatisation de l'ancien installateur des équipements de l'usine de parpaings. Les relations datant de trente ans sont prolongées au-delà des privatisations. Le client Haniel a fait naître Elektro-Anlage. A charge pour ce dernier d'en trouver d'autres.

Ce soutien par une PMI de l'Ouest – par rachat ou par passation de commandes – reste pourtant l'exception. Parce qu'il manque ces grandes entreprises modernes à l'Est, capables d'être des donneurs d'ordres pour une quantité de PMI. L'effet « industrialisant », bien connu à l'Ouest, des usines d'automobiles ou de grande mécanique, est ce qui manque le plus à l'Est.

De sorte qu'il y a encore bien peu de PMI : elles emploient le sixième des effectifs de l'industrie manufacturière dans les nouveaux Länder, contre plus de 60 % à l'Ouest. Une grande majorité d'entre elles demeurent de petite taille : une vingtaine de salariés, ce qui les rapproche en fait de l'artisanat. Globalement, *« elles ne jouent pas un rôle important dans la rénovation de l'Est »*, déplore le Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung (DIW) de Berlin. Elles ne sont nombreuses, relativement, que dans la réparation ou des secteurs alimentaires comme la boulangerie ou la boucherie. Dans la mécanique, elles n'emploient que 10 % des salariés. Bref, ce Mittelstand sur lequel repose la force industrielle de l'Allemagne de l'Ouest, ses exportations et ses emplois, n'arrive pas à naître à l'Est malgré une culture technique et industrielle, par exemple en Saxe, qui remonte à loin.

PRÉFÉRENCE • Les autorités ne comptent pourtant pas leurs efforts, leur argent et les facilités offertes. Les entreprises locales bénéficient, par exemple dans le BTP, d'une préférence, même si *elles sont de 10 % voire 20 % plus* chères. Les entreprises de l'Ouest apportent leur écot : à l'initiative du patronat qui craint qu'on l'accuse de ne rien faire, cinquante d'entre elles ont décidé de passer des commandes à l'Est pour des sommes considérables (50 milliards de marks en 1995).

Les banques, contrairement à la méchante réputation qu'elles ont auprès des « ossies » (ceux de l'Est), prennent des risques bien supérieurs à ceux qu'elles s'autorisent à l'Ouest. Mais la volonté bute sur la pénurie : les candidats entrepreneurs manquent. La Deutsche Bank a créé deux filiales pour entrer au capital des PMI à l'Est : elles n'ont pu prendre des parts que dans une poignée d'entreprises. Les obstacles, il est vrai, ne manquent pas. Outre la récession de l'Ouest, figure en haut de la liste le rattrapage du niveau des salaires de l'Est sur celui de l'Ouest, qui plombe la compétitivité des nouveaux Länder. Le manque d'innovation et du réflexe de l'amélioration permanente tue ensuite beaucoup des apprentis capitalistes. Et puis il y a le manque d'expérience. La Treuhand, l'organisme des privatisations, a procédé à deux mille reprises de morceaux d'entreprises par leurs salariés (RES). Devenir capitaliste fait rêver : *« Leurs responsables viennent nous voir en présentant un chiffre d'affaires de 15 millions de marks, un cash-flow de un million et... un désir d'investissement de 10 ou 20 millions. Il faut les ramener aux dures réalités »*, explique Wolf-Dietrich von Bothmer-Schlegtendal, directeur de la succursale de la Deutsche *Bank à Dresde.*

Des espoirs naissent toutefois dans le bâtiment et dans certaines régions de Saxe, par exemple. Mais les autorités sont désormais convaincues que, contrairement au modèle ouest-allemand, l'industrie ne pourra pas renaître partout. Le tourisme, souvent, est la seule voie de regain. Du moins pour la génération actuelle d'« ossies ». *« Les jeunes de moins de vingt-cinq ans, qui n'ont guère eu le temps d'être marqués par le communisme, viendront dynamiser le pays*, croit M. von Bothmer-Schlegtendal. *Ils ont reçu une excellente éducation en technologie et, surtout, ils savent, à l'inverse des jeunes de l'Ouest, que rien ne leur sera donné. »*

Eric Le Boucher

Quand les jeunes quittent le nid

Les « pépinières » offrent un passeport d'avenir aux créateurs d'entreprise mais leur sortie est semée d'embûches, surtout par les temps qui courent

CONTRE la mortalité infantile des entreprises, les « pépinières » semblent un bon remède. Selon l'Agence nationale pour la création d'entreprise, 83 % des sociétés passées en pépinière sont toujours en vie après leur cinquième anniversaire, contre seulement 41 % pour celles qui ont fait cavalier seul.

Admis sur dossier dans les pépinières, véritables maternités confortables, les créateurs d'entreprises y bénéficient, pendant environ deux ans, de loyers avantageux, de services à coût partagé (secrétariat, matériels, etc.), de prestations de conseil et d'un fabuleux réseau de contacts (1).

Une « couveuse » qui leur fait gagner beaucoup de temps à la sortie. *« Notre passage en 1987 dans la pépinière d'Evry nous a permis de valider notre projet et de nous consacrer à notre entreprise sans avoir à nous soucier de tas de problèmes financiers, administratifs et juridiques »*, souligne Daniel Erard, PDG de Progespace, une société spécialisée dans les programmes aéronautiques, spatiaux et militaires. L'histoire de cette entreprise, qui aujourd'hui réalise un chiffre d'affaires de 48 millions de francs, avec 100 employés, fait même partie de ces contes de fées pour créateurs.

RÉSEAU • Le label « pépinière » peut aussi constituer un gage de crédibilité, susceptible de rassurer des investisseurs frileux. Sortie fin 1991 de la pépinière de Cestas, dans l'agglomération bordelaise, Carrère Technologies, par exemple, a obtenu le soutien de la municipalité pour construire son usine de machines spéciales à commande numérique (il faut dire que de nos jours les « industriels en herbe » sont des denrées rares qu'il ne vaut mieux pas laisser partir dans la nature).

Enfin ce passage apprend à travailler avec ses voisins de palier. Un état d'esprit qui demeure, même s'il a tendance à se diluer au fil du temps : *« Les pépinières sont à coup sûr des ateliers pratiques de management en réseau »*, assure Patrice Simounet, secrétaire général de leur association, Elan, ancien responsable du Centre d'innovation et de transfert technologique du Nord (CITTN) d'Hellemmes, dans l'agglomération lilloise. Autant d'avantages par rapport aux créateurs isolés qui « rament » au fond de leur garage.

Mais le passage en pépinière ne fait pas pour autant franchir tous les obstacles. Selon les responsables des pépinières eux-mêmes, un tiers environ des créateurs connaîtraient des difficultés à la sortie, pas toujours rédhibitoires heureusement.

La sortie elle-même, d'abord, est brusque : *« Déménager, investir en matériels, salarier une secrétaire, payer un loyer plus lourd, assorti d'une caution importante, etc. : autant de charges qui s'élèvent brutalement »*, explique Luc Sollier-Bresset, directeur du centre européen d'entreprise et d'innovation (CEEI) de Toulon Var Technologies (2).

Selon une étude réalisée par Nantes Créatic en 1988, une entreprise versant 1100 francs de loyer par mois pour 40 mètres carrés, voyait ses charges s'envoler de 370 % à 465 % selon la durée des emprunts lorsqu'elle voulait acheter ses locaux.

Pas toujours facile, non plus, de trouver les locaux idoines ou de convaincre les investisseurs des mérites de sa société. Quand les communes et leurs partenaires institutionnels « mettent le paquet » sur les pépinières, ils ne déploient pas forcément le même zèle pour la phase suivante.

Après deux années à Hellemmes, Daniel Christian, PDG de Promatec, une entreprise spécialisée dans la biotechnologie des algues, s'est senti soudainement orphelin. *« Nous avons eu le plus grand mal à trouver des locaux dans l'agglomération lilloise, et les banquiers sont restés timorés à l'égard de notre projet*, dit-il. *Finalement, un partenaire financier dans le Sud de la France nous ayant fait confiance, c'est dans cette région que nous allons installer notre activité. »*

De tels départs suscitent alors l'amertume des élus locaux, qui se demandent quel est l'intérêt d'investir dans les pépinières si les entreprises qui s'y sont abritées partent créer de l'emploi ailleurs... Au point, même, de fermer une pépinière jugée insuffisamment « rentable », comme l'a fait l'an dernier le département du Nord avec le CITTN d'Hellemmes.

Pour éviter les lendemains qui déchantent, il est important de préparer sa sortie longtemps à l'avance. *« Trop souvent, les entreprises s'habituent à un confort, voire un luxe, susceptible de fausser leur appréciation des conditions normales de fonctionnement d'une entreprise »*, reconnaît Luc Sollier Bresset. En revanche, Jean-Paul Gachelin, PDG de la société Sirs, spécialisée dans les systèmes d'information géographique, a eu la chance de pouvoir travailler à son départ du CITTN, avec un directeur financier et administratif rapidement engagé.

ASSISTANCE • Même si elles ne se sont pas bercées d'illusions pendant leur séjour en pépinière, certaines entreprises restent encore fragiles au bout de deux ans. Pour elles, les pépinières développent, depuis peu, des formules d'assistance.

Certaines, comme à Nantes ou Toulouse, augmentent progressivement le coût du loyer pour le rapprocher en douceur des conditions du marché. Nantes (comme d'autres villes) a aussi installé à proximité de sa pépinière des « locaux relais » – loyer inférieur de 15 % au prix du marché et maintien de certains services communs – pour que les firmes adolescentes passent sans encombre le cap des quatre ans, qui marque généralement le tournant en matière de recrutement et d'investissements.

Ailleurs (à Héricourt, près de Belfort, à Toulouse, à Toulon, etc.), les entreprises peuvent rester dans les murs au-delà de leur phase de création, moyennant des modifications juridiques et contractuelles. *« Chez nous, une fois, la pépinière remplie, celle-ci réinstalle de nouveaux locaux et recrée les services d'animation communs comme dans le site précédent »*, explique Jean-Claude Mercier, directeur du Centre de développement des compétences et des entreprises d'Héricourt. Une formule originale qui a pu être mise en pratique grâce aux nombreuses friches vacantes issues des mutations industrielles.

Maternage excessif ? Voire. Les entreprises qui se sentent prêtes préfèrent généralement voler de leurs propres ailes le plus tôt possible : *« Rester trop longtemps dans une structure protégée donne une image de jeune boîte qui, à la longue, finit par être nuisible »*, dit Jean-Paul Gachelin, qui, lui, a plié bagages au bout de deux ans.

En revanche, Philippe Esparcieux, gérant de Vibria, une entreprise spécialisée dans le traitement du signal, a été bien content de pouvoir rester trois ans et demi au CEEI de Toulon. Luc Sollier-Bresset s'inquiète, quant à lui, de la tendance des « petits » à vouloir rester : *« Il y a un vide juridique ennuyeux. Une fois passé le délai couvert par la convention d'occupation précaire, on ne sait plus à quel titre les entreprises peuvent rester. »* Evidemment, la crise actuelle incite les PME à s'incruster... et les pépinières à les garder plus longtemps.

Mais cette générosité n'est pas tout à fait désintéressée. En aidant leurs poulains, les pépinières les ancrent aussi dans le tissu local, les attachent à la région, répondant ainsi aux inquiétudes des élus. Mouvement encore jeune, les pépinières, qui ont fait leur apparition dans l'Hexagone en 1985, cherchent ainsi démontrer qu'elles ne sont pas qu'un simple gadget...

Catherine Lévi

(1) On compte aujourd'hui environ 180 pépinières, qui accueillent en moyenne 20 sociétés chacune.

(2) Il existe 97 CEEI dans les pays de la Communauté européenne. Ces centres de services aux entreprises innovantes ont été créés à l'initiative de la Commission européenne et répondent à des cahiers des charges rigoureux.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

PERSPECTIVES

LE COMMERCE MONDIAL DÉSORIENTÉ

I - Menaces sur le libre-échange

Suite de la page une

En revanche, en France, le discours protectionniste gagne du terrain. L'Hexagone a beau s'être hissé au quatrième rang des exportateurs mondiaux, les vertus du libre-échange y sont contestées – y compris dans les milieux patronaux. En témoigne le succès médiatique d'un Philippe Séguin, partisan d'*« une disparition pure et simple »* du GATT et tiède défenseur d'un libre-échange comparé à *« un piquet qui ligote l'agneau européen promis à la voracité de concurrents ô combien plus féroces »*. L'attaque était excessive ; elle a pourtant fait mouche.

Si, des deux côtés de l'Atlantique, le protectionnisme est une valeur en hausse, la remontée du chômage dans les pays de l'OCDE (les plus riches de la planète) n'y est pas étrangère. Une trentaine de millions de chômeurs recensés aujourd'hui ; davantage demain, pronostiquent les experts. Comment ne pas établir un lien entre ce désastre social, la récession qui l'alimente, et l'aggressivité commerciale des *« nouveaux pays industrialisés »* (les NPI), qu'ils se recrutent en Asie ou en Amérique latine ?

Leur montée en puissance est indéniable. *« En vingt ans, le poids de l'Asie (sans le Japon) dans le commerce international aura doublé, passant de 10 % à 20 %. Aux quatre dragons traditionnels* (1) *sont venus s'ajouter les provinces du sud de la Chine et des pays de l'ASEAN* (2) *comme la Malaisie et l'Indonésie, ainsi que d'anciens pays communistes comme le Vietnam. L'Amérique du Nord et l'Europe voient leur compétitivité s'éroder peu à peu »*, observe l'économiste Philippe Chalmin.

Un chiffre donne la mesure du phénomène : l'année dernière, sur les 84 milliards de dollars (480 milliards de francs) de déficit commercial américain, 80 provenaient de la seule Asie. Dans ces conditions, quoi de plus naturel de la part des pays riches que de vouloir ériger des barrières pour tenter de sauver ce qui peut l'être ?

DUMPING • Les « bonnes » raisons pour adopter une attitude défensive ne manquent pas. *« Dumping social »* (salaires dérisoires et couverture sociale inexistante), dumping commercial (prix à l'exportation inférieurs à ceux pratiqués sur le marché intérieur), manipulations monétaires (les monnaies asiatiques sont notoirement sous-évaluées), environnement sacrifié : les recettes employées par ces nouveaux conquérants ont été maintes fois disséquées. Aux yeux de ceux qui souhaitent *« fermer un peu le robinet des échanges »*, elles valent condamnation. Le libre-échange *« ne peut s'appliquer intégralement qu'entre des pays proches qui jouent avec les mêmes règles du jeu »*, écrivent Gérard Lafay et Deniz Unal-Kesenci dans leur ouvrage *Repenser l'Europe* (éditions Economica).

Le procès souffre d'une lacune. Il évacue les effets positifs de cette montée de l'Asie dans le commerce mondial. Effets sur le développement des NPI d'abord. En Corée, le produit national brut (PNB) par habitant ne dépassait pas 100 dollars en 1962. Il frise aujourd'hui 7000 dollars et dépasse celui du Portugal et de la Grèce. Si le 1,1 milliard de Chinois ont vu leurs (toujours précaires) conditions d'existence s'améliorer régulièrement depuis 1978, l'année du lancement des réformes économiques, l'explosion des exportations nationales n'y est pas étrangère. Exemple contraire, l'Afrique. Acteur de plus en plus marginal du commerce mondial (sa part ne dépasse pas 2 %, soit moins que la Belgique et le Luxembourg réunis), le continent noir n'en finit pas de s'enfoncer, en dépit des aides financières et des bonnes paroles.

COGNAC • Effets bénéfiques sur les économies développées ensuite. *« Le développement de ces pays asiatiques est une excellente chose. A cause de leurs gigantesques besoins à assouvir, ils tireront la croissance mondiale. C'est là que nos entreprises trouveront de nouveaux marchés »*, fait valoir l'ancien ministre délégué au commerce extérieur Bruno Durieux. Pour quelques rares secteurs – nucléaire, aéronautique civile et militaire – c'est déjà le cas. Anecdotique mais de bon augure, Hongkong est le premier marché mondial pour le cognac français.

Tableau trop rose qui gomme le phénomène des délocalisations ? Son ampleur doit être relativisée. La France, dont le quart du PNB dépend directement du commerce international, importe seulement 7 % de ses produits d'Extrême-Orient et d'Europe centrale. Le chiffre est faible, à l'image de celui des investissements hexagonaux dans les pays à faible coût de main-d'œuvre (4 %).

> **Si la France est laminée par la récession et le chômage, la responsabilité en incombe en priorité à la crise que traverse son voisin allemand.**

En réalité, si la France (comme l'ensemble de l'Europe) est laminée par la récession et le chômage, la responsabilité en incombe en priorité à la crise que traverse son voisin allemand et, au-delà, aux gains de productivité inouïs – facteurs de progrès sur le long terme – réalisés ces dernièrs années dans le pays. La concurrence sans vergogne des pays Asiatiques est venue s'y ajouter. *« C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase »*, confirme Michèle Debonneuil, économiste à la banque Indosuez.

CHIFFRES • En dépit de tous les discours sur l'invasion des pays pauvres, le commerce mondial demeure l'apanage des pays riches. Sur les 3 700 milliards de dollars de marchandises échangées dans le monde l'année dernière, la part des pays du G7 dépasse à elle seule 50 %. C'est dire que les conflits commerciaux opposent le plus souvent des nations développées entre elles.

Ils tiennent de la querelle de famille avec un Japon souvent en position d'accusé à cause de ses frontières chichement ouvertes aux produits étrangers. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 1992, le Japon a importé moins de marchandises que la France (mais il en a exporté bien davantage). Par tête d'habitant, ses importations sont deux fois plus faibles que celles de l'Allemagne ou du Canada.

Pour contraindre les Japonais à s'ouvrir davantage, l'équipe du président Clinton mise sur des accords bilatéraux assortis d'objectifs précis pour mesurer les résultats obtenus. Exemple type, les semi-conducteurs. Tokyo s'est engagé à réserver aux firmes américaines 20 % de son marché national. La promesse sera facile à contrôler. Dans d'autres cas, l'étalon sera une modification de la législation, le nombre de firmes étrangères retenues dans des appels d'offres publics... Le procédé n'est pas sans rappeler le comportement des Britanniques à l'égard de la Chine au XVIII[e] siècle. Faute de pouvoir rééquilibrer des échanges qui leur étaient structurellement défavorables, ils obligèrent l'Empire du Milieu à acheter de l'opium produit dans l'empire britannique.

MUSCLÉE • La manière forte de l'administration américaine n'a pas grand-chose à voir avec les règles traditionnelles du libre-échange et la théorie des *« avantages comparatifs »* (3) chère à David Ricardo. Mais qu'importe. Washington l'applique sans états d'âme. Et pas uniquement à l'encontre du Japon. Condition *sine qua non* à la ratification du traité de libre-échange de l'ALENA, Washington est décidé à obtenir des Mexicains qu'ils révisent leur législation sociale et celle qui touche à l'environnement, pour que les entreprises américaines ne soient pas aspirées vers le Mexique. Politique musclée aussi vis-à-vis d'une Communauté européenne sommée d'ouvrir davantage son marché intérieur et de restreindre certaines de ses exportations. Le *free trade* a bel et bien du plomb dans l'aile outre-Atlantique.

Se porte-t-il mieux dans la Communauté ? Pas vraiment, à en croire une étude du secrétariat général du GATT. A la fin 1992, celui-ci avait recensé trente-trois entraves formelles dans les pays de la CEE, sur un total de soixante-dix-neuf comptabilisées pour une centaine de membres du GATT (ou plutôt de « parties contractantes » au GATT). Mince consolation, les Etats-Unis arrivent en seconde position, et les Japonais au quatrième rang.

Les querelles entre grands acteurs du commerce mondial vont renforcer un mouvement de fond du commerce perceptible depuis quelques années : la constitution de trois grands ensembles régionaux plus ou moins ouverts sur l'extérieur. Aujourd'hui, le commerce total de marchandises réalisé au sein de ces trois zones (entre 1 000 et 1 500 milliards de dollars) reste inférieur à celui du commerce inter-zones (1500 milliards). Demain, rien ne dit qu'il en sera de même.

La première zone englobe la Communauté européenne et l'ex-Association européenne de libre-échange (AELE) au sein de l'Espace économique européen (EEE). Orphelins du Comecom, le défunt marché commun socialiste, les anciens pays de l'Est ont vocation à s'arrimer à cet ensemble, une fois leur économie remise à niveau. Mais la CEE jouera-t-elle le jeu ? N'aura-t-elle pas tendance à traîner les pieds comme elle le fait avec les pays du Maghreb, eux aussi candidats au rapprochement.

A terme, la seconde zone pourrait s'étendre d'*« Anchorage à la Terre de Feu »*, selon l'expression de George Bush. A l'heure actuelle, elle se limite aux trois pays signataires de l'ALENA. Fort de ses performances économiques, le Chili, qui a déjà signé un accord de libre-échange avec le Mexique, est candidat pour en être le quatrième membre, tandis que les pays du Mercosur, une zone de libre-échange entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay, ne demandent qu'à se raccrocher à la locomotive nord-américaine.

Reste le troisième pôle, l'Asie. Celui qui grossit le plus vite. Le plus hétérogène aussi puisque y cohabitent le Japon, les « dragons » et, dernier venu, la Chine. *« La grande caractéristique du début de cette décennie est la confirmation du pôle asiatique, non plus autour, mais à côté du Japon »*, écrit Philippe Chalmin. De fait, les quatre « dragons », aux prises avec l'étroitesse de leurs territoires et des coûts de main-d'œuvre en hausse, reproduisent le schéma appliqué en son temps par le Japon : conserver chez soi les activités de pointe, délocaliser les autres. Le Vietnam en profite. Mais surtout la Chine qui, dopée par les investissements étrangers (ils ont crû de 70 % au cours du premier trimestre de 1993), pourrait talonner le Japon à l'aube du prochain siècle.

> **“La grande caractéristique du début de cette décennie est la confirmation du pôle asiatique, non plus autour, mais à côté du Japon.”**

Si elle devait se confirmer, cette évolution du commerce mondial pose un double défi. Comment s'articulera-t-elle avec la stratégie de groupes industriels multinationaux qui ignorent les frontières ? Et comment évitera-t-on de marginaliser les pays qui n'auront pas réussi à s'intégrer à l'une des trois zones ?

Jean-Pierre Tuquoi

(1) Ce sont la Corée du Sud, Taïwan, Hongkong et Singapour.

(2) Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, et Thaïlande.

(3) Conçue au début du XIX[e] siècle, la théorie des *« avantages comparatifs »* repose sur l'idée que chaque pays tend à orienter sa production vers les secteurs où il est le plus compétitif, tandis qu'il importera les produits qu'il n'est pas à même de fabriquer à un coût suffisamment bas.

Prochain article : Les volte-face de l'administration Clinton par Serge Marti

Les ratés du GATT

Le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) n'aurait jamais dû voir le jour. En réalité, était prévue par la Charte de La Havane, signée en 1948 par vingt-trois pays, la création d'une Organisation internationale du commerce (comme il existe une Organisation internationale du travail). Faute de ratification (notamment par les Etats-Unis), celle-ci ne vit jamais le jour et l'on dut se contenter d'un accord provisoire, le GATT, qui sert de cadre aux négociations commerciales. Le GATT n'est donc pas une institution internationale ; il ne compte pas d'« Etats membres » mais des « parties contractantes ». Son objectif est de libéraliser le commerce. Dans ce but, il lance des cycles successifs de négociation, les « rounds ». L'Uruguay Round est le dernier en date.

Du président américain à son homologue français, des patrons des grands groupes industriels aux ténors des institutions économiques internationales... tout le monde jure souhaiter un accord sur l'Uruguay Round. Belle unanimité pour un chantier lancé il y a sept ans (avant la récession !), censé être terminé en 1992 et toujours en plan. L'objectif à atteindre était peut-être trop ambitieux. De l'agriculture au textile, des services à la propriété intellectuelle, l'Uruguay Round se propose en effet d'intégrer quinze nouveaux domaines.

Pour nombre d'entre eux, la solution n'a jamais paru aussi lointaine. Si elle a accepté le volet oléagineux du préaccord agricole de Blair House, négocié en novembre dernier entre la Commission de Bruxelles et les Américains, la France récuse l'autre volet. Et pour cause : son application signifierait qu'à l'horizon 2000 la part de la France sur le marché mondial des céréales serait réduite de moitié – au profit des Etats-Unis. Ces derniers refusent d'abandonner leur « section 301 », un chapitre du *Buy American Act*, grâce auquel ils peuvent prendre des mesures de rétorsion unilatérales contre des partenaires jugés par eux déloyaux. Le dossier textile est au point mort tout comme celui des subventions à l'industrie, tandis que le contentieux sur la propriété intellectuelle piétine...

L'Europe a-t-elle intérêt à ce qu'un accord intervienne à l'Uruguay Round ? Il faut se garder de prendre pour argent comptant les chiffres mirifiques de certaines études sur les retombées à en attendre.

Des bilans tout aussi euphoriques furent dressés par avance pour justifier l'intérêt du Marché unique. On sait ce qu'il en advint... La seule retombée capitale serait la transformation du GATT en une véritable Organisation du commerce multilatéral. Le bilatéralisme disparaîtrait alors et avec lui la possibilité pour les Etats-Unis d'imposer leur loi, autrement dit la loi du plus fort. Mais cette révolution passe par une modification de la Constitution américaine à laquelle personne ne croit vraiment.

Le commerce mondial de marchandises, heureusement, se moque des incertitudes de l'Uruguay Round. En 1992, il a crû de 4,5 % en volume, soit 0,5 % de mieux qu'en 1991.

J.-P. T.

LE POINT DE VUE D'UN PATRON JAPONAIS

La responsabilité de la « triade »

Suite de la page 25

La cause directe de cette attitude réside dans les habitudes des entreprises japonaises qui veulent que la victoire sur la concurrence passe en premier – quel qu'en soit le prix. Ce type de comportement des Japonais dans les affaires a pu amener les Européens et les Américains à se dire, *« les Japonais sont déloyaux, car ils l'emportent sur leurs concurrents en contraignant leurs propres « partenaires » à des sacrifices insensés »*.

Cela étant dit, les compagnies européennes et américaines ne sont pas irréprochables. Le modèle américain en matière de rémunération des dirigeants a récemment été critiqué, à juste titre, tandis qu'en Europe on commence à se demander si la moyenne annuelle d'heures de travail n'est pas trop faible au vu des pressions de la concurrence internationale ;

– Harmoniser les règles de la concurrence. J'apprécie les efforts déployés avec constance par le GATT pour la promotion et la protection du système de libre-échange. Cependant, avec plus de cent pays participant à l'Uruguay Round, il est difficile pour le GATT d'atteindre un consensus international sur l'harmonisation des règles diverses qui influent sur la concurrence internationale. De plus, la majorité des conflits qui touchent au commerce international, et surtout les plus graves, opposent entre eux la Communauté européenne, les Etats-Unis et le Japon. Or ce « triangle commercial » représente à lui seul environ 70 % du commerce international. Ne serait-il pas plus raisonnable que les nations de ce « triangle » commencent elles-mêmes la discussion sur l'harmonisation des règles de la concurrence globale ? Je le crois.

On pourrait tout d'abord s'attacher à harmoniser les règles touchant au droit commercial, aux lois antitrust, au dumping et aux droits de propriété intellectuelle. A terme, des questions telles que les procédures comptables, le droit fiscal et celui du travail, ainsi que les lois sur l'environnement, pourraient être abordées. La façon dont l'harmonisation entre la Communauté européenne, les Etats-Unis et le Japon devrait s'effectuer est le point délicat. Naturellement, il serait absurde de suggérer que le Japon dût s'aligner unilatéralement sur le système européen ou américain en bloc, ou vice-versa. Il devrait appartenir à chaque élément du « triangle » de se réformer, et d'aider les autres à opérer des changements à leur tour.

Vers la globalisation

Quoi qu'il en soit, la première étape devrait consister à amener les gouvernements de ces nations à reconnaître l'étendue des problèmes qui se posent aujourd'hui. Sachant que beaucoup relèvent du domaine public et légal, il serait peut-être opportun que nous-mêmes, dans le secteur privé, incitions nos gouvernements respectifs à en discuter à l'occasion du sommet du groupe des Sept qui se tient à Tokyo cette semaine ;

– Revoir le mécanisme international des changes. L'industrie considère la valeur de l'argent comme un « mètre étalon » grâce auquel les résultats peuvent être évalués et les investissements planifiés. Or, comment cela est-il possible si la longueur du « mètre étalon » change quotidiennement ? Il est urgent d'innover dans la gestion du cours des monnaies. Je pense d'ailleurs que la recherche d'une monnaie unifiée par les membres de la Communauté européenne est le signe qu'eux non plus ne sont pas satisfaits par l'incertitude qu'engendre le système monétaire actuel.

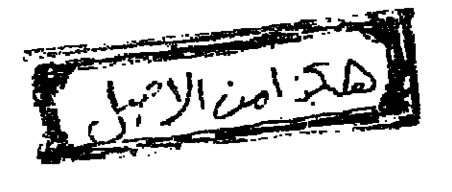
Certains, au Japon, voient un danger dans l'unification européenne ou dans l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), en ce qu'ils risquent d'aboutir à des « forteresses » destinées à repousser les biens et services asiatiques. Je ne le pense pas. Je les perçois au contraire comme les premiers pas sur la voie de la globalisation : les nations qui y participent consentent en effet des efforts considérables pour créer des marchés plus vastes et plus ouverts en sacrifiant une partie de leur souveraineté et de leurs intérêts nationaux.

Le Japon, en revanche, est peut-être déjà perçu par la CEE et les Etats-Unis comme une « forteresse ». Pour que le système économique et la pratique des affaires au Japon se rapprochent de ce qu'ils sont dans le reste du monde, il faut peut-être envisager l'idée de « réinventer » le Japon. Pour prendre une part active dans l'élaboration d'un nouvel ordre économique mondial, il doit avant tout rendre ses propres marchés transparents et ouverts aux biens et services étrangers, ainsi que repenser sérieusement le comportement de ses entreprises.

C'est peut-être le Japon qui a tiré le plus de bénéfices de l'économie de marché ; l'heure est maintenant venue pour lui d'admettre qu'il est devenu la deuxième économie du monde, et que le succès s'accompagne de certaines obligations et responsabilités globales. Le rôle du Japon maintenant, au crépuscule du vingtième siècle, devrait être de coopérer avec la CEE, les Etats-Unis et d'autres, pour promouvoir et soutenir le marché libre mondial et aider les nouvelles économies qui voudraient s'y associer.

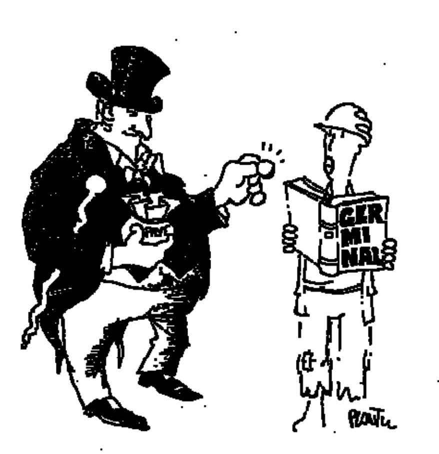
C'est la structure même du marché international qui est en cause. J'espère que les nations de la « triade » assumeront leurs responsabilités globales et auront le courage de percevoir, de rechercher et de favoriser le changement, toujours fécond.

Akio Morita



CHRONOLOGIE

Juin 1993



Protectionnisme

Chômage + récession = protectionnisme. L'équation est connue et dangereuse. Elle a été largement vérifiée dans les années 30 avec les résultats catastrophiques que l'on sait. Pourtant, en ce mois de juin 1993, les vieux démons se sont réveillés. Le mouvement, comme toujours, est venu des Etats-Unis, où le débat est désormais ouvert : d'un côté les défenseurs du multilatéralisme et du libre-échange – position officiellement défendue par le gouvernement dans le cadre des négociations de l'Uruguay Round, – de l'autre les plus proches conseillers de Bill Clinton qui prônent le «managed trade», le commerce administré, lequel revient à multiplier les accords bilatéraux, de pays à pays, dans les secteurs à haute technologie afin de garantir des parts de marché à l'industrie américaine. L'inquiétude créée par ces discours dans le monde, notamment en Europe et surtout au Japon, a été aggravée par la conduite de l'administration américaine, qui a multiplié de facto, menaces et sanctions commerciales à l'encontre des partenaires jugés «déloyaux», le cas le plus récent étant la sidérurgie européenne, quasiment bannie du marché américain. Dans une atmosphère encore alourdie par les querelles de l'Uruguay Round, il était inévitable que la tentation protectionniste fasse tache d'huile. La France, qui a un lourd passé en la matière, a été la première et la plus touchée. Longtemps larvé, dans l'Hexagone, le débat a éclaté le 3 juin avec la publication du rapport Arthuis sur les délocalisations industrielles, qui risquent, affirme le sénateur, de supprimer trois millions d'emplois si rien ne vient arrêter la tendance. Les Français découvraient, avec quelque naïveté, la «vraie» cause du chômage : la concurrence exacerbée des pays à bas salaires et surtout de l'Asie. Quelques jours plus tard, Philippe Séguin, dans un discours volontairement provocateur, enfonçait le clou : le libre-échange, assurait-il, «est le piquet qui ligote l'agneau européen promis à la voracité de concurrents ô combien plus féroces.»

La tentation protectionniste demeure jusque-là frondeuse et officiellement condamnée par le gouvernement. Reste qu'elle influence manifestement les positions très fermes prises par la France dans le cadre des négociations du GATT. Quitte à s'opposer à la majorité de ses partenaires européens, lesquels, comme l'Allemagne, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, sont toujours viscéralement attachés aux vertus du libre-échange.

Véronique Maurus
Chronologie réalisée par Brigitte Camus-Lazaro
Ephéméride réalisé par Chantal Dunoyer

1er. – CEE-CHOMAGE : L'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) prévoit 23 millions de chômeurs dans la CEE en 1994. En 1993, la baisse du PIB (produit intérieur brut) sera de 0,3 % en Europe occidentale; la croissance aux Etats-Unis serait de 2,6 %; celle du Japon de 1 % (le Monde *des 3. 5. 9, 18 juin*).

3. – ALLEMAGNE : Le produit intérieur brut de la partie ouest de l'Allemagne chute de 3,2 % au premier trimestre 1993 par rapport au premier trimestre 1992. Le ministre de l'économie, Günter Rexrodt, souligne qu'*«il ne voit pas de signes de reprise» (5).*

3. – DÉLOCALISATIONS INDUSTRIELLES : Selon le rapport du sénateur Jean Arthuis (Union centriste, Mayenne), les transferts d'activité vers les pays à bas coût de main-d'œuvre menaceraient trois à cinq millions d'emplois en Europe *(4).*

8. – CEE-GATT : La France avalise le volet de l'accord de Blair House conclu à Washington, le 19 novembre 1992, entre la CEE et les Etats-Unis, dans le cadre de l'Uruguay Round, sur la limitation de la production d'oléagineux dans la CEE, mais réaffirme son refus du volet agricole de l'accord (obligation pour la CEE de réduire de 21 % en volume ses exportations subventionnées d'ici à 1999). Le 15, à Washington, Edouard Balladur déclare que la France refusera tout accord qui ne sera pas global et il réaffirme, le 16, devant l'Assemblée nationale, l'hostilité de la France à l'actuel compromis agricole du GATT *(10, 12, 15, 16, 18, 23).*

9. – GATT : Arthur Dunkel, directeur général du secrétariat du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), est remplacé par l'Irlandais Peter Sutherland, qui prendra ses nouvelles fonctions le 30 juin *(9).*

10. – TÉLÉCOMMUNICATIONS : En concluant avec les Etats-Unis un accord commercial séparé dans le domaine des télécommunications, l'Allemagne se met à l'abri des sanctions américaines à l'encontre de la CEE dans le domaine des marchés publics de télécommunications *(12).*

11. – COLLECTIF BUDGÉTAIRE : L'Assemblée nationale et le Sénat adoptent définitivement le projet de loi de finances rectificative pour 1993 : le gouvernement a fixé le déficit budgétaire pour 1993 à 317,5 milliards de francs *(9, 11. 12, 15, 16, 23).*

12. – BANQUE DE FRANCE : L'Assemblée nationale adopte en première lecture, par 433 voix contre 90, le projet de loi réformant le statut de l'institut d'émission; cinquante députés anti-Maastricht de la majorité parlementaire refusent de l'avaliser *(5, 9. 10, 11, 13-14, 16).*

14. – TAUX D'INTÉRÊT : La Banque de France abaisse d'un quart de point ses deux taux directeurs : 7,50 % à 7,25 % pour le taux d'appel d'offres, à parité avec le taux d'escompte allemand, et 8,50 % à 8,25 % pour les prises en pension à 5/10 jours, portant de 0,10 point à 0.35 point l'écart qui le sépare de celui de la Banque fédérale d'Allemagne. Les banques de dépôts ramènent leur taux de base bancaire (TBB) de 8,80 % à 8,60 %. Le 21, la Banque de France ramène le taux des appels d'offres de 7,25 % à 7 % et le taux des pensions à 5/10 jours de 8,25 % à 8 % *(16, 20-21, 23).*

14. – PRIVATISATIONS : Le Sénat adopte en première lecture, par 229 voix contre 89, le projet de loi de privatisation, amendé pour renforcer le mécanisme de *«l'action spécifique»* quand *«la protection des intérêts nationaux l'exige»*. Le 18, commencent les opérations de la première privatisation : celle du Crédit local de France (1,2 milliard de francs de bénéfices en 1992) *(11, 16, 19. 24, 26, 28, 29).*

16. – CEE-TÉLÉVISION : Ouvrant la voie aux futures normes numériques, les ministres des télécommunications de la CEE adoptent un plan de soutien *«aux services avancés de télévision»* en faveur du nouveau format d'écran large 16/9, qui permettra l'introduction du HD-Mac, la norme de la télévision haute définition européenne (TVHD), scellant l'abandon de la norme D2 Mac *(18).*

18. – RAPPORT RAYNAUD : Le rapport définitif de la commission d'évaluation de la situation sociale, économique et financière de la France est publié. La France, qui a créé moins d'emplois que ses partenaires de la CEE, a eu au cours des douze dernières années une croissance annuelle moyenne de 2,2 % *(20-21).*

21-22. – CEE : La récession et le chômage (10,4 % de la population active de la CEE) sont à l'ordre du jour du 46e sommet des Douze à Copenhague. Dans leur déclaration finale, les chefs d'Etat et de gouvernement se prononcent pour un renforcement de l'initiative de croissance et approuvent le document de Jacques Delors sur la relance, «A l'aube du XXIe siècle», axé sur l'amélioration du marché du travail *(9, 20-21, 22 au 24).*

22. – SOCIAL. Edouard Balladur annonce qu'il n'y aura pas de revalorisation des retraites, des pensions d'invalidité de la Sécurité sociale en juillet. Le 29, à Europe 1, il déclare qu'une baisse d'impôts au profit des particuliers *«n'est pas impossible» (18, 19, 20-21, 22, 1er juillet).*

24. – CEA INDUSTRIE : La nomination de Philippe Rouvillois à la présidence en remplacement de Jean-Claude Hirel scelle la fin de la diversification et le retour à la mission d'origine de holding financier de CEA Industrie *(26).*

24. – FRANCE-ALLEMAGNE : Les déclaration d'Edmond Alphandéry «invitant» le ministre des finances allemand, Theo Waigel, et le président de la Bundesbank, Helmut Schlesinger, à venir à Paris pour *«discuter d'une baisse concertée des taux d'intérêt»* provoquent l'annulation par Bonn de la réunion du conseil économique et financier franco-allemand *(26).*

25. – BERD : Jacques Attali, mis en cause par le *Financial Times* pour sa gestion, démissionne de son poste de président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement *(24, 26. 27-28).*

25. – EMPRUNT BALLADUR : L'emprunt d'Etat dit emprunt Balladur est émis pour quatre ans au taux de 6 %. Les souscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 ou 16 juillet. L'emprunt, proposé en coupures de 1 000 francs, peut s'intégrer à un plan d'épargne en actions (PEA). Doté d'avantages fiscaux, il sera remboursé le 16 juillet 1997 *(24, 25).*

28. – LE SMIC A MINIMA : Le gouvernement confirme le choix de la rigueur en limitant la hausse du SMIC à 2,3 % le 1er juillet. Pour la première fois depuis 1987, l'augmentation du SMIC ne dépasse *pas le relèvement minimal légal (22. 29, 30, 1er juillet).*

29. – PLAN VEIL SUR L'ASSURANCE-MALADIE : Simone Veil présente son plan de 32,2 milliards de francs d'économies sur les dépenses de santé. Le dispositif inclut une baisse de 5 points du niveau de remboursement des assurés et un relèvement de 5 francs du forfait hospitalier. Pour 1993, le déficit de l'assurance-maladie atteindrait en tendance 22,5 milliards de francs *(22. 29. 30. 1er juillet).*

30. – 29 200 NOUVEAUX CHOMEURS : Au mois de mai, on recensait en France 3 141 200 demandeurs d'emploi, en données corrigées, soit 29 200 de plus qu'en avril (+ 0,9 % en un mois, + 8,3 % en un an), selon les chiffres du ministère du travail. Le taux de chômage s'établit à 11,5 % (2 juillet).

LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

Le 2, Michel Giraud présente en conseil des ministres son «plan emploi». Il prévoit une exonération des cotisations d'*allocations familiales pour les bas* salaires; une aide financière de l'Etat aux salariés dont les entreprises choisiraient les baisses de salaires plutôt que des licenciements – idée fort mal accueillie par les syndicats, et le développement de l'apprentissage.

Des divergences opposent Edouard Balladur et le patronat sur les modalités de la lutte contre le chômage. Le 3, François Perigot, président du CNPF, prévient : *«Il faut que la confiance revienne d'abord chez les consommateurs avant de demander des efforts aux chefs d'entreprise.»* Le 4, Michel Giraud dénonce le *«recours à l'intimidation»* de la société Morin-Emballages qui donne le choix à ses salariés entre une baisse de 5 % des rémunérations ou la suppression de 60 emplois sur 450. Le 8, le gouvernement renonce à son projet de compensations en cas de baisse de salaires.

Le 16, Philippe Séguin, au cours d'un *colloque sur l'emploi, appelle le gouvernement* à un renversement complet des choix économiques pour privilégier l'emploi au détriment de l'orthodoxie financière. Il dénonce un *«véritable Munich social»* et provoque un débat sur la notion de «préférence communautaire», en faveur de laquelle se prononcent François Mitterrand et Jacques Chirac. Le 18, Edouard Balladur, dans un discours à Lyon devant le 54e congrès des HLM, exclut un changement de politique économique et sociale. Le 23, le premier ministre annonce des mesures en faveur de l'apprentissage (5 000 à 7 000 francs d'aide de l'Etat pour chaque contrat d'apprentissage). Le 28, Michel Giraud invite les partenaires sociaux à négocier une réduction du temps de travail *(3. 4, 5, 6-7, 8, 9, 10, 23, 26, 30).*

Ephéméride

● **IL Y A 210 ANS : 1783**

La montgolfière : le 4 juin, les frères Etienne et Joseph de Montgolfier lancent à Annonay la montgolfière, le premier engin qui s'éleva dans le ciel. Le 19 septembre suivant, à Versailles, le roi Louis XVI assistait à l'envol de l'aérostat, qui emportait un mouton, un coq et un canard, «les premiers voyageurs de l'espace».

● **IL Y A 100 ANS : 1893**

L'impôt de Bourse : le 1er juin, entre en vigueur pour la première fois l'imposition des opérations de Bourse : l'achat ou la vente des valeurs donne lieu à la rédaction d'un bordereau soumis à un droit de timbre de 5 centimes pour chaque fraction de 1 000 francs. La presse proteste, comme *le Petit Journal* du 12 juin 1893 : *«De mémoire de boursier, on n'avait vu pareille pénurie d'affaires. C'est en grande partie au nouvel impôt sur les opérations de Bourse que le marché parisien est redevable de cet état de choses. La Chambre et le Sénat, en votant la loi, avaient dit «Tue !»; le directeur de l'enregistrement a dit : «Assomme !» Son règlement est la mort du marché bien plus que l'impôt lui-même. Il a considéré banquiers, agents, coulissiers, remisiers, spéculateurs, comme gens à tondre sans pitié ni miséricorde (...). Seulement il arrive ceci : c'est que le contribuable, comme la plus belle fille du monde, ne peut donner que ce qu'il a, et l'on n'a pas pensé qu'en voulant obtenir de lui pour chaque opération de Bourse plus qu'elle ne lui rapporte dans beaucoup de cas il aimera mieux ne faire aucune opération.»*

● **IL Y A 90 ANS : 1903**

Les Automobiles Ford : la première entreprise automobile américaine est créée le 16 juin par Henry Ford avec un capital de 100 000 dollars. Grâce à la production en série qui permet d'atteindre des prix populaires, dix mille «modèle T» sont vendus la première année. En 1914, Ford relève le salaire minimum de ses employés de 2,34 dollars à 5 dollars par jour. *C'est l'idée de* départ de la consommation de masse : créer des revenus pour avoir des clients.

● **IL Y A 80 ANS : 1913**

Protection des femmes enceintes : la première loi sur la maternité, le 19 juin, est destinée aux femmes salariées *«de nationalité française»*. Elle autorise les femmes en état de grossesse apparente à quitter leur travail *«sans avoir à payer une indemnité de rupture»*, et interdit aux chefs d'entreprise d'employer des femmes dans les quatre semaines suivant leur accouchement. Une allocation journalière est prévue pour une durée maximale de quatre semaines.

● **IL Y A 60 ANS : 1933**

Le New Deal : le président Roosevelt signe le 16 juin la loi réorganisant l'industrie (National Industrial *Recovery Act) et accorde la liberté* syndicale. Ce même jour, le Congrès adopte le Glass Steagall Act, qui réorganise le système bancaire. Ce texte est toujours applicable, en dépit d'un projet de réforme présenté en 1991 par l'administration américaine, qui devait permettre aux établissements bancaires de s'installer désormais sur l'ensemble des Etats-Unis et d'élargir leurs activités bancaires.

● **IL Y A 50 ANS : 1943**

STO : le gouvernement de Vichy, le 11 juin, aggrave les mesures répressives à l'encontre des réfractaires au travail obligatoire et de ceux qui pourraient les héberger ou les assister.

● **IL Y A 40 ANS : 1953**

Les émeutes de Berlin *: le* 17 juin des émeutes ouvrières éclatent à Berlin et dans plusieurs villes de RDA. L'armée soviétique intervient et opère 25 000 arrestations. Le 22, de nouvelles manifestations se produisent à Leipzig ; le lendemain, le gouvernement est obligé de prendre des mesures d'apaisement : baisse des normes de productivité et amélioration du ravitaillement.

● **IL Y A 30 ANS : 1963**

L'Arabie abolit l'esclavage : le 2 juin, abolition de l'esclavage en Arabie saoudite. Le gouvernement rachète 1 682 esclaves à leurs maîtres, le prix d'achat d'un esclave étant estimé à 16 000 francs.

Distribution : le 15 juin, la *société Carrefour créée en 1959 par* Marcel Fournier ouvre le premier hypermarché français à Sainte-Geneviève-des-Bois, dans l'Essonne. Aujourd'hui, le groupe possède 111 magasins en France et 86 à l'étranger.

● **IL Y A 20 ANS : 1973**

Pétrole, «pré-choc» : le 2 juin, *l'OPEP* et les compagnies pétrolières décident d'augmenter le prix du pétrole de 11,9 % afin de compenser le manque à gagner des producteurs à la suite des dernières fluctuations monétaires. Les prix seront indexés sur le dollar et les principales monnaies occidentales.

Lip : les salariés de l'entreprise horlogère de Palente, à Besançon, *menacés de perdre leur emploi*, prennent en main le 18 juin la production et la vente des montres.

John Maynard Keynes est né le 5 juin 1883, l'année de la mort de Marx. Il a passé sa vie de professeur et de praticien de l'économie – vie d'ailleurs heureuse, passionnante, enrichie au contact des meilleurs artistes et intellectuels – à pester contre les politiques. En 1919, il tempête contre la décision des Alliés de faire payer à l'Allemagne d'énormes réparations de guerre. En 1925, il épingle Winston Churchill, qui vient de décider de rétablir la convertibilité de la livre sterling à sa parité de 1914 et annonce la déflation engendrée par cette surévaluation. Le chômage des années 30 sera l'obsession de Keynes, l'objet de toutes ses réflexions. A côté des explications macro-économiques, il admettait l'existence d'un *«chômage technologique dû au fait que nous découvrons des moyens d'économiser de la main d'œuvre à une vitesse plus grande que nous ne savons trouver de nouvelles utilisations du travail humain»*. Prévoyant les progrès fantastiques de la productivité, il assurait : *«La quantité de travail qu'il sera encore nécessaire de faire, nous nous arrangerons pour le plus grand nombre d'entre nous en ait sa part. Trois heures de travail chaque jour par roulement ou bien encore une semaine de quinze heures peuvent ajourner le problème pendant un bon moment.»* Doté, selon son biographe Sir Roy Harrod, d'*«un sens très réaliste de ce que les idées donnent en pratique»*, Keynes était le contraire d'un dogmatique : *«Quand les faits changent, disait-il, je change d'avis, pas vous?»*



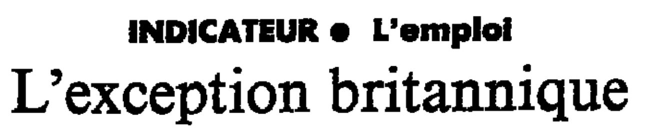
5 juin 1883 : naissance de John Maynard Keynes

● **IL Y A 10 ANS : 1983**

Invention du codevi : pour financer les PME à des taux bonifiés, une loi du 29 juin crée un «compte pour le développement industriel» (codevi), assorti d'avantages fiscaux. Proposé au public le 3 octobre suivant, le *codevi rencontrera un grand succès* et servira à financer, entre autres PME, le groupe Peugeot...

CONJONCTURE

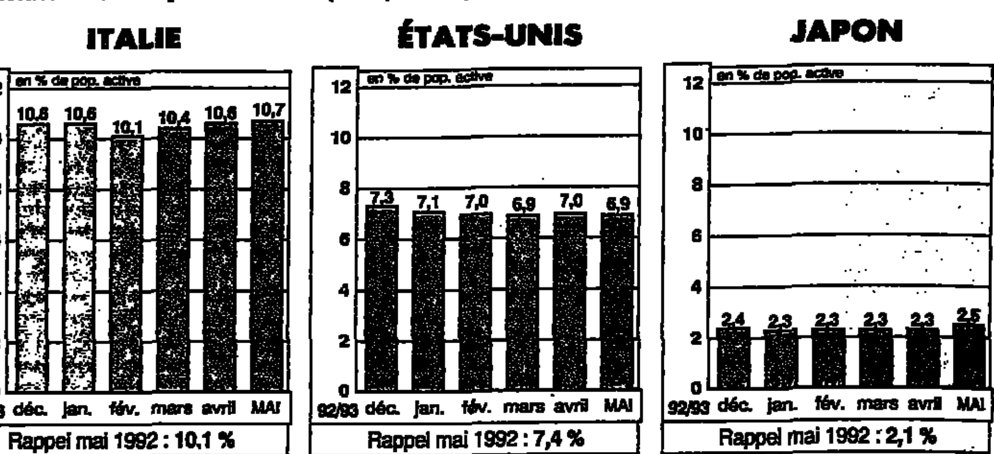
L'ÉCONOMIE britannique se distingue une fois de plus. Alors que les pays d'Europe continentale sont confrontés à un accroissement du chômage de jour en jour plus préoccupant, en mai le nombre de sans-emploi s'est réduit au Royaume-Uni pour le quatrième mois consécutif. A raison de vingt mille personnes en moyenne par mois, l'économie britannique compte quelque soixante-dix-neuf mille chômeurs de moins qu'en janvier. Sur la population active, la proportion de chômeurs diminue aussi, revenant de 11,5 % à 11,3 % durant cette période. Signe encourageant, le nombre d'emplois vacants recensés auprès des entreprises, qui permet d'appréhender l'évolution de l'offre de travail, augmente aussi : de 102 000 en moyenne au dernier trimestre 1992, il est monté à 124 000 en mai.



INDICATEUR • L'emploi

L'exception britannique

Pour autant, les créations d'emplois ne reprennent pas dans tous les secteurs d'activité. Dans l'industrie manufacturière, au contraire, les effectifs ont été un peu plus comprimés au premier trimestre, et ils sont en repli de près de 6 % sur un an. C'est donc vraisemblablement dans le tertiaire que s'effectue le redémarrage ; mais l'absence de statistiques détaillées empêche d'en savoir davantage dans l'immédiat. Ce qu'on observe outre-Manche est rassurant à un moment où les inquiétudes se multiplient en Europe sur les possibilités de réduire le chômage lorsque l'activité aura repris. Mais on connaît les particularités de l'économie britannique et notamment son haut degré de flexibilité de l'emploi par rapport aux autres pays de la Communauté européenne. Les pertes d'emplois ayant été beaucoup plus importantes en Grande-Bretagne qu'ailleurs depuis trois ans, la reprise actuelle ne surprend qu'à moitié. On se rappelle aussi qu'entre 1986 et 1989, le taux de chômage avait diminué de plus de 40 % dans ce pays, alors qu'il avait baissé de deux points seulement en moyenne dans la CEE (de 10,4 % à 8,3 %).



en % de pop. active

92/93	déc.	jan.	fév.	mars	avril	MAI	Rappel mai 1992
ALLEMAGNE	4,9	5,0	5,1	5,3	5,4	5,5	4,4 %
FRANCE	10,3	10,3	10,4	10,5	10,6	10,7	10,0 %
GRANDE-BRETAGNE	11,5	11,5	11,4	11,4	11,4	11,3	10,6 %
ITALIE	10,6	10,6	10,1	10,4	10,6	10,7	10.1 %
ÉTATS-UNIS	7,3	7,1	7,0	6,9	7,0	6,9	7,4 %
JAPON	2,4	2,3	2,3	2,3	2,3	2,5	2,1 %

Taux de chômage de la population active. Sources : Office statistique des Communautés européennes (sauf Japon : sources nationales).

RÉGION • Le Proche-Orient

Eclipses françaises

LES entreprises françaises tentent de bousculer les chasses gardées pour profiter des nouvelles possibilités de la région : marchés de la reconstruction (Koweït, Liban, Iran, Irak), marchés en voie de privatisation et d'ouverture économique (Turquie, Egypte, Syrie).

L'énergie est l'un des principaux secteurs investisseurs français de la zone, avec les participations pétrolières d'Elf et de Total, mais sont aussi présents Alcatel et Merlin-Gérin dans le matériel électrique et électronique, les grandes entreprises de BTP (Bouygues, Dumez, Spie-Batignolles)... Quant à l'implantation des principales banques françaises (Paribas, BNP, Crédit lyonnais, Société générale, Indosuez), souvent associées à des établissements locaux, elle facilite la respiration du commerce France-Proche-Orient, qui progresse lentement mais d'une façon soutenue.

Selon la DREE, les exportations françaises sont passées de 41,2 milliards de francs en 1990 à 44,5 milliards en 1992, alors que les importations françaises en provenance de la région sont passées de 41,8 milliards de francs en 1990 à 37 milliards de francs en 1992. Ce commerce est très concentré puisque trois pays (Arabie saoudite, Turquie, Emirats arabes unis) absorbent plus de la moitié des ventes françaises, suivis par l'Egypte, Israël et l'Iran. Du côté des importations, l'Arabie saoudite (14,8 milliards de francs) et l'Iran (5,77 milliards de francs) sont les deux principaux fournisseurs (pétrole essentiellement) et concentrent à eux seuls 55,5 % du total, suivis par la Turquie, Israël et la Syrie.

La France se situe au sixième rang des fournisseurs des pays du Proche-Orient, hors matériel militaire, ce dernier représentant en valeur les deux tiers des ventes civiles. En effet, des groupes comme Thomson-CSF, Dassault ou l'Aérospatiale restent des fournisseurs importants de plusieurs pays de la région. Le GIAT-Industrie, maître d'œuvre d'une grande partie des matériels de défense terrestres, a prouvé son efficacité au salon IDEX 93 à Abou Dhabi, qui a marqué le retour de l'Hexagone sur ces marchés.

Par ailleurs, les pays du Golfe exigent désormais de leurs fournisseurs d'armements un apport en investissements civils technologiques et industriels dans le pays acheteur pouvant représenter jusqu'à 60 % du contrat. Cette procédure dite « offset » devrait donner un coup de fouet aux investissements civils français, en chute dans la région depuis 1986. Les grandes infrastructures de base ayant été réalisées, les besoins s'orientent actuellement vers les secteurs télécommunications, électricité, informatique et aéronautique. Depuis 1990, c'est l'Iran qui est devenu un bon débouché en termes de signatures de grands contrats : reconstruction du terminal pétrolier du Kharg par ETPM (1,3 milliard de francs), réalisation de deux unités pour le site pétrochimique d'Arak par Spie-Batignolles (1,5 milliard de francs), plusieurs contrats pour Technip dont, en février 1991, la réalisation de trois unités sur le site de Tabriz. La poursuite de l'ouverture économique de l'Iran devrait permettre à la France de développer sa présence.

La relance de la coopération économique et industrielle franco-turque, accompagnée d'un important soutien financier, a hissé la France au rang de premier investisseur étranger en Turquie (13,6 % du total des investissements étrangers). Les investissements français y ont été multipliés par onze au cours de la période 1986-1991 ; 10 entreprises étaient implantées en 1986, 130 fin septembre 1992, dans l'automobile, la sidérurgie, les ciments, l'électronique professionnelle, les télécommunications.

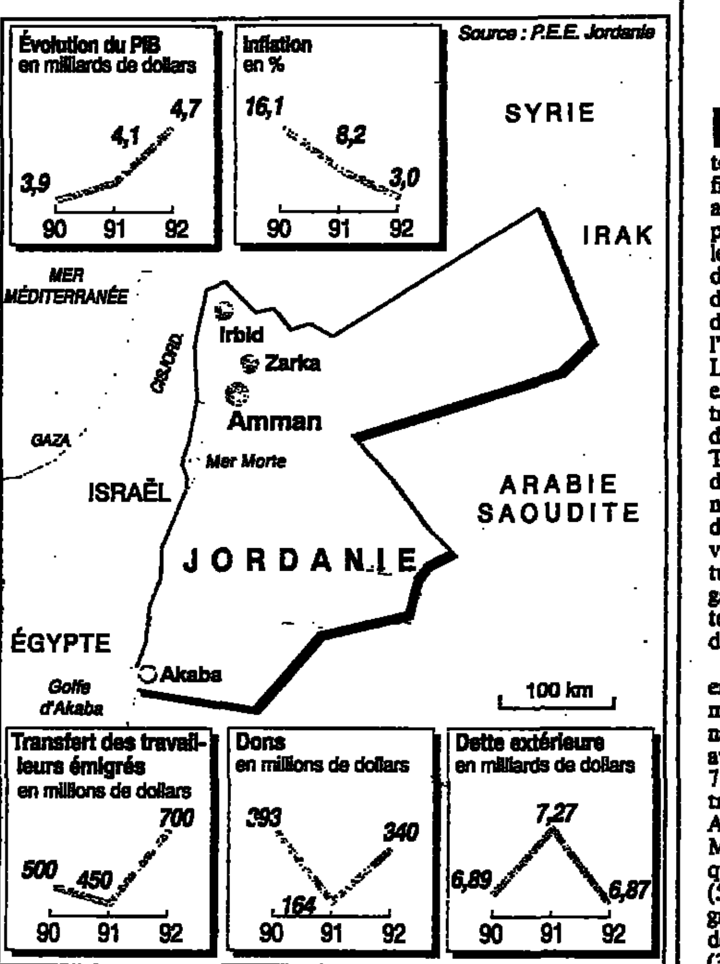
Avec Israël, un accord signé en novembre 1992 relance la coopération dans le domaine de la recherche et de l'industrie, assorti de meilleures conditions de financement (réduction du taux des primes COFACE). Avec une part de marché de 4,5 % en 1992, la France est le huitième fournisseur d'Israël, derrière les Etats-Unis, la Belgique, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Suisse, l'Italie et le Japon – et son quatrième client.

L'Egypte bénéficie de son côté de flux d'investissements directs français (207 millions de francs de 1985 à 1990 en moyenne, dont 81 % assurés par les activités de prospection pétrolière de Total et d'Elf). Une cinquantaine de sociétés françaises ont investi dans la production manufacturière et dans les services (notamment le secteur bancaire). Deuxième fournisseur de l'Egypte après les Etats-Unis, la France occupe le cinquième rang en tant qu'investisseur.

Le gros de l'investissement français en Syrie s'effectue depuis 1988 dans le secteur pétrolier grâce à l'arrivée de Total et d'Elf, qui toutes deux ont découvert du pétrole dans leurs zones de prospection et ont constitué deux sociétés mixtes d'exploitation. Aussi le commerce avec la Syrie est-il en croissance ; il en est de même avec la Jordanie, alors qu'il enregistre un recul au Liban.

Le commerce courant n'est pas à la hauteur des grands contrats. Les PME françaises restent frileuses à l'égard de ces marchés. Si le Proche-Orient requiert la prudence en raison de l'instabilité politique, on souligne dans la région les peurs exagérées des investisseurs français, qui ne sont pas toujours fondées, ainsi que le manque de suivi et de service après-vente. La France tente d'y remédier par l'approche collective de l'exportation (exposition France Prestige et technologie tenue à Dubaï en novembre 1992, et à Djeddah (Arabie saoudite), du 7 au 12 novembre 1993).

Katia Salamé



PAYS • La Jordanie

Défis

L'ÉCONOMIE jordanienne relève de perpétuels défis : celui de la géographie (91 880 km², désertiques à 80 %) ; celui de la démographie (4 millions d'habitants à 60 % d'origine palestinienne et dont la moitié ont moins de quatorze ans) ; celui d'une activité basée essentiellement sur les services (68 % du PIB). L'industrie manufacturière est de faible dimension (15 % du PIB), l'industrie minière (5 %) est liée à la production du phosphate et à l'exploitation de la potasse, l'agriculture (7 %) souffre du manque d'eau.

Cette structure soumet le pays à une large dépendance pour son approvisionnement et son financement (transfert des expatriés et aide extérieure). La Jordanie, amputée de la Cisjordanie relativement fertile, subit de plein fouet le conflit israélo-arabe et la turbulence de la région. Il lui fallait un habile jongleur comme le roi hachémite – dont l'état de santé suscite bien des inquiétudes – pour parvenir à assurer un équilibre toujours précaire et instable.

Après deux années de récession (1989 et 1990), l'économie a repris son souffle en 1991 et a progressé en 1992. Plusieurs facteurs expliquent l'accroissement du PIB : la reprise de l'investissement, surtout dans le bâtiment en raison de l'afflux de 300 000 réfugiés à la suite de la guerre du Golfe, accompagnées de rapatriements de capitaux estimés à environ 1,2 milliard de dollars en 1991 (le double de 1990) ; l'aide dite « d'urgence » en provenance de l'OCDE, de la Communauté européenne et des organisations internationales, qui a dépassé les 700 millions de dollars ; le rééchelonnement de la dette extérieure, évaluée fin 1991 à 7,2 milliards de dollars, pour les montants dus entre 1991 et la mi-1993 (soit 1,4 milliard de dollars). Le secteur privé jordanien, très dynamique, dispose, selon le Poste d'expansion économique (PEE) français d'importantes ressources estimées à 3 milliards de dollars.

L'évolution favorable de plusieurs indicateurs ne doit pas masquer les problèmes auxquels est confrontée l'économie jordanienne : importance du chômage (18 % officiellement, d'autres estimations variant entre 20 et 30 %), déficit chronique des échanges dominés par l'exportation de ressources minières (45 % du total) et de lourdes importations de produits alimentaires et de pétrole. Ce déficit fragilise financièrement le pays, nécessitant une importante aide extérieure, qui depuis 1990 ne comprend plus celle des pays arabes : c'est ce qui explique la rigueur du projet de budget 1993, en forte baisse.

Ces déficits (budgétaire et commercial) nécessitent la poursuite des réformes dans le cadre de l'accord conclu avec le FMI. La Jordanie, plus que tout autre dans la région, a soif de paix pour assurer son développement.

K. S.

SECTEUR • Le pneumatique

Embellie américaine

LES premiers mois de l'année 1992 pouvaient laisser escompter un redressement durable des firmes de pneumatiques en Europe, avec un marché permettant de tirer partie des restructurations menées les années précédentes. Les hausses de prix décidées à la mi-1991 devaient notamment leur permettre d'améliorer leurs marges. Hélas, l'embellie aura été de courte durée. Les ventes européennes se sont effondrées durant le second semestre, suivant l'évolution du marché de l'automobile et du poids lourd. Toutefois, la croissance du marché du pneu de remplacement a atténué la chute de la première monte, directement liée aux ventes de véhicules neufs : quand la conjoncture est morose, les conducteurs gardent leur véhicule plus longtemps, ce qui les oblige à changer de pneus.

Le marché européen a stagné en 1992 (+ 0,4 %). En revanche, les marchés nord-américain et japonais se sont beaucoup mieux tenus avec des croissances respectives de 7,2 % et 4,1 %. Au total, sur les trois principaux marchés (Europe, Amérique du Nord, Japon), selon Michelin, les ventes de pneumatiques pour véhicules de tourisme (510 millions d'unités) ont progressé de 4,2 %, tandis que celles de pneumatiques pour poids lourds (32,3 millions d'unités) augmentaient de 2,2 %. Pour ce dernier secteur aussi, le marché américain a amorcé une véritable reprise (+10,4 %), tandis que les marchés japonais (– 4,1 %) et européen (– 4,8 %) poursuivaient leur glissade. Premier manufacturier mondial, avec 20 % du marché, le français Michelin est dans l'œil du cyclone, car il réalise 43 % de son chiffre d'affaires en Europe – dont une grande partie en première monte. Son exercice 1992 est resté légèrement déficitaire, avec une perte de 11 millions de francs ; son chiffre d'affaires (66,8 milliards de francs) a un peu régressé (– 0,2 %).

En revanche, les deux challengers, le japonais Bridgestone (16,5 % du marché) et l'américain Goodyear (16 %), devancé d'une courte tête, souffrent moins que Michelin. Portés par la conjoncture dans leur pays d'origine, ils ont tous deux amélioré leur situation financière. Goodyear a légèrement accru son chiffre d'affaires (11,78 milliards de dollars) ; ses pertes (658,6 millions de dollars) sont dues à une provision comptable de 1 milliard de dollars pour les dépenses de santé de ses retraités. Le chiffre d'affaires de Bridgestone (13,961 milliards de dollars) a régressé de 1 %, mais le bénéfice net après impôt (227 millions de dollars) a presque quadruplé : la firme tire désormais parti en Europe et aux Etats-Unis du rachat de Firestone.

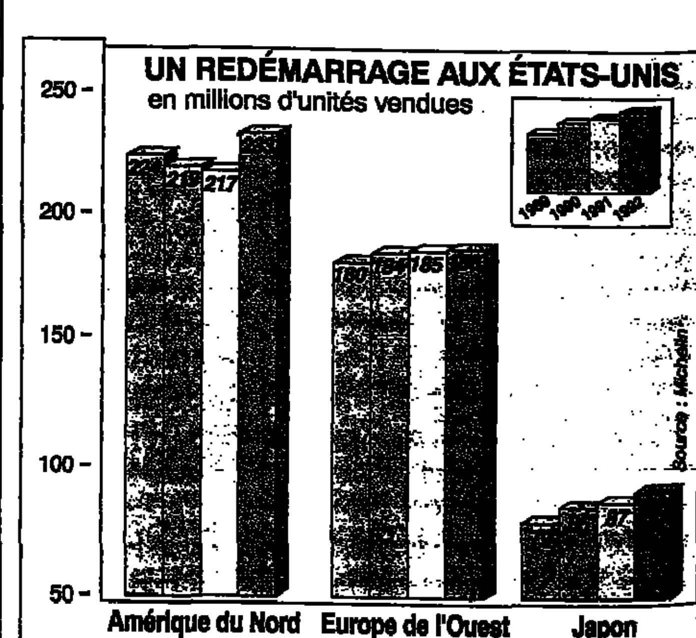
Pour 1993, le plus grand pessimisme règne chez Michelin, qui prévoit 2 950 nouvelles suppressions d'emplois et 1 900 reconversions internes d'ici à fin 1994. Elles s'ajouteront aux 16 000 suppressions de postes effectuées en deux ans.

Plus optimistes, Goodyear et Bridgestone comptent sur la reprise du marché américain et pensent maintenir leurs chiffres d'affaires en Europe grâce aux pneus de remplacement ; d'autant que le contrôle technique des véhicules, étendu aux pneumatiques, pourrait donner un peu d'oxygène au marché français.

Tous les fabricants vont néanmoins souffrir de la guerre des prix, qui fait à nouveau rage. Les surcapacités industrielles en sont la cause, mais aussi les importations de pneus à moitié prix en provenance d'Europe de l'Est et les ventes en sous-marques : *« Ces deux catégories de produits représentent près du quart du marché européen »*, estime Bruno Frachon, directeur général de Bridgestone France.

Dans cette tempête conjoncturelle européenne, la fin du feuilleton Continental-Pirelli amènera un peu de calme. Après sa tentative malheureuse de prise de contrôle, enclenchée dans le courant de l'année 1990, le fabricant italien a cédé en avril sa participation dans la firme allemande à un groupe d'investisseurs pour un peu plus de 700 millions de deutschemarks.

Annie Kahn



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.

